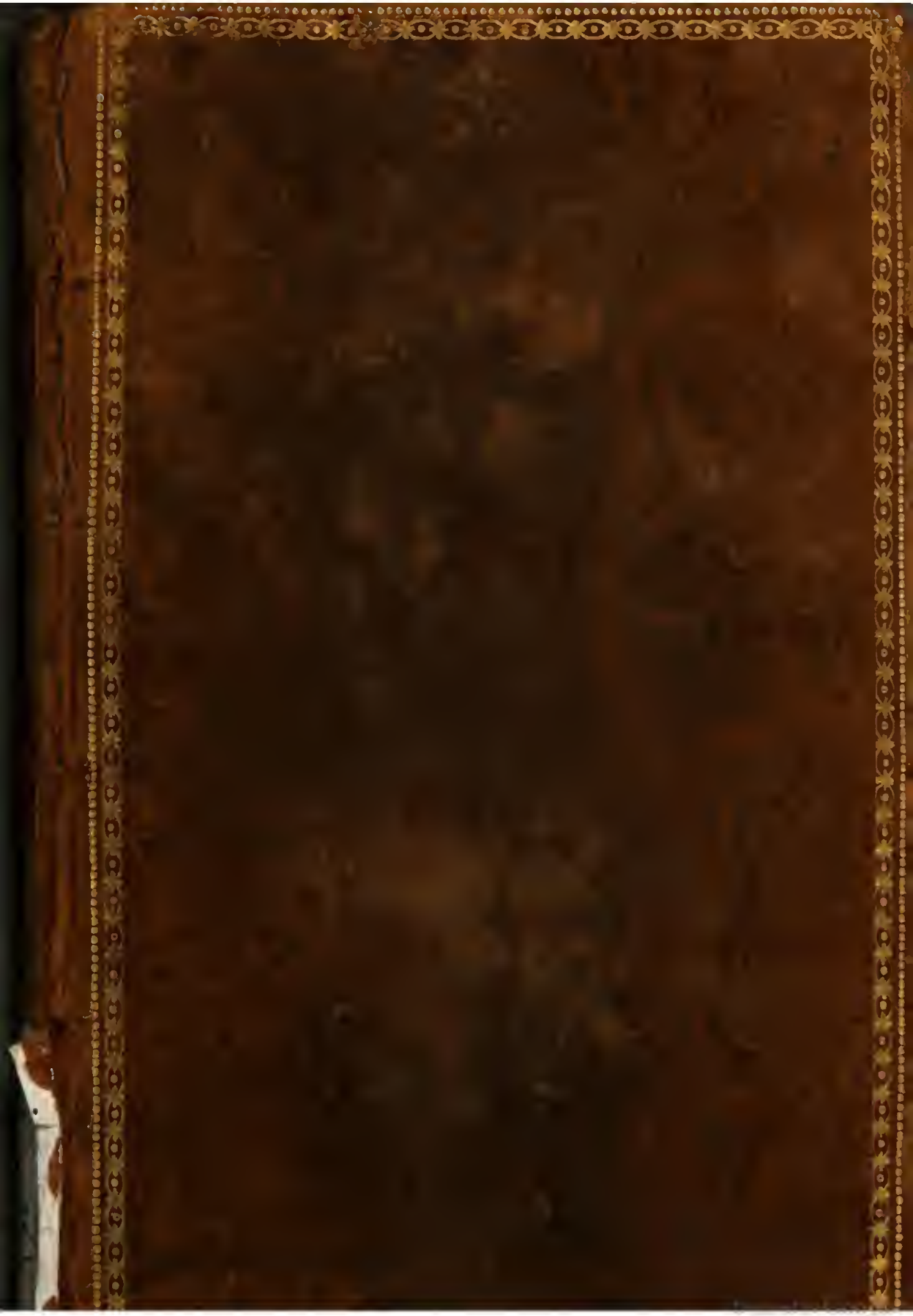

BIBL. NAZ.
V. Emanuele III
II
SUPPL.
PALATINA
B
13

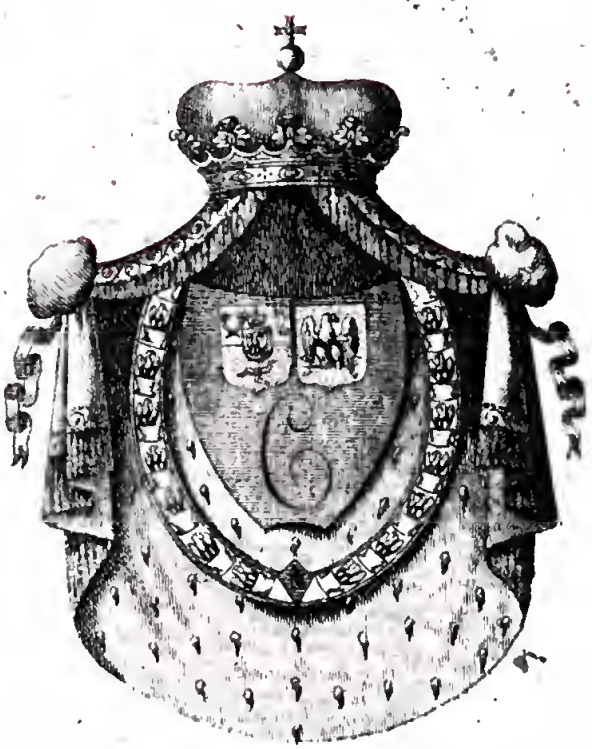

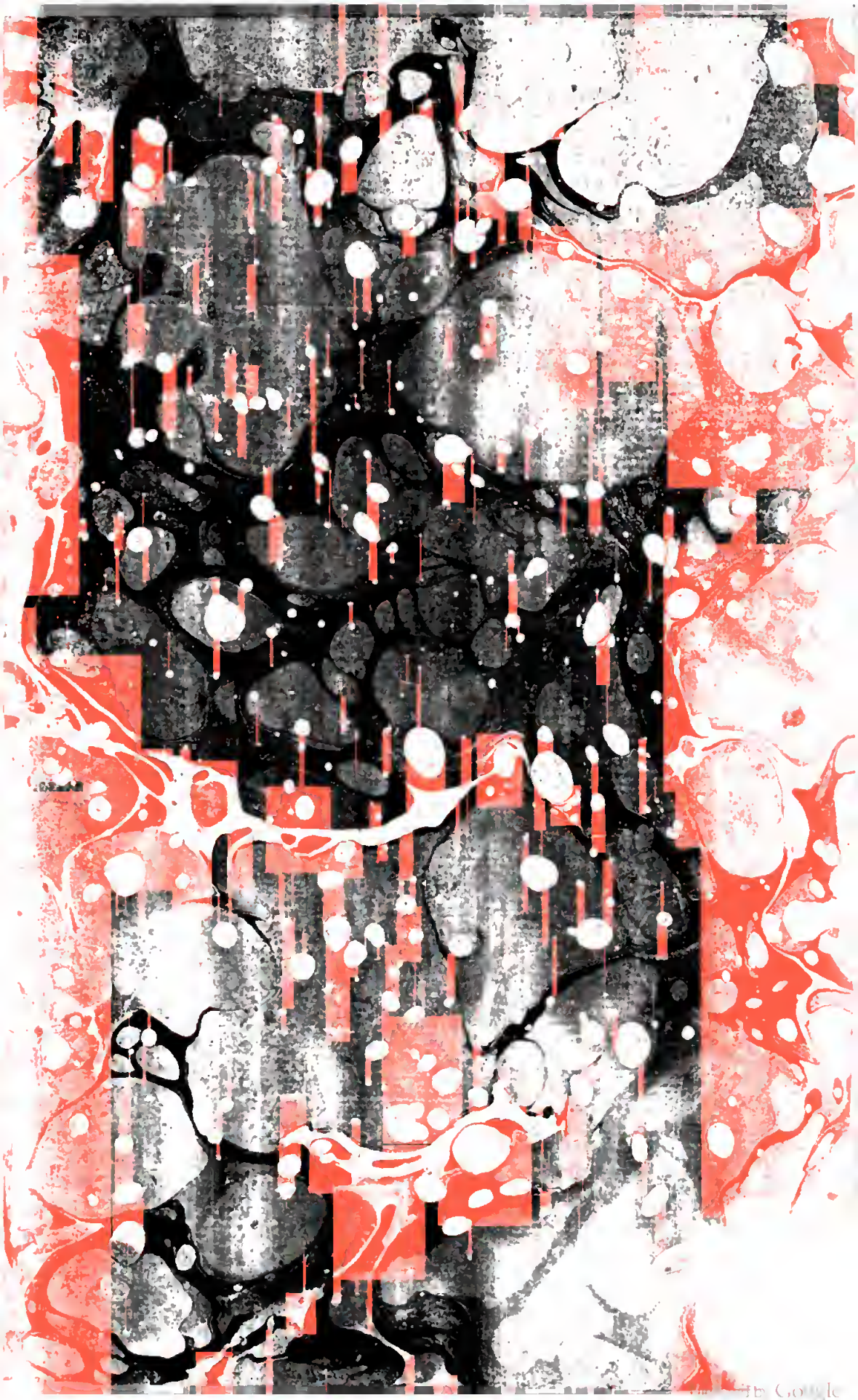

901.E

I Supl-Tabla E-3-13

OEUVRES
DE
DU MARSAIS.

CE VOLUME CONTIENT :

Éloge de du Marsais, par d'Alembert.

Exposition d'une Méthode raisonnée pour apprendre la langue latine.

Le Poëme séculaire d'Horace, mis en versions interlinéaires.

Remarques sur les articles LII et LIII des Mémoires de Trévoux, du mois de mai 1723.

Lettre à M***., *auteur de l'extrait inséré dans le* Journal des Savans, *du mois de janvier* 1724, *touchant l'*Exposition d'une Méthode raisonnée pour apprendre la langue latine.

Réflexions sur la Méthode de M. Lefebvre de Saumur, *et sur les Notes de* M. Gaullyer, *professeur de quatrième au collége du Plessis-Sorbonne.*

Les véritables principes de la Grammaire, ou *nouvelle Grammaire raisonnée, pour apprendre la langue latine.*

Cet ouvrage se vend à Paris, chez POUGIN, Libraire-Imprimeur, rue des Saints-Pères, Faubourg St.-Germain, n°. 61.

Et chez GIDE, Libraire, place St.-Sulpice, au Grand Balcon, n°. 547.

27815

OEUVRES

DE

DU MARSAIS

TOME PREMIER.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE POUGIN.

1797, AN V.

ERRATA DES SEPT VOLUMES.

TOME PREMIER

Pages. 131, troisième ligne de la note, *verborum tractionem*, lisez *verberum tractationem*.

TOME DEUXIÈME.

15, ligne 2, *Opus, et Tellus*, lisez *Ops et Tellus*.

TOME TROISIÈME.

66, additions marginales, Μεταυμια, lisez Μεταυμια.
67, premiere ligne, *lebiro*, lisez *libero*.
164, dernière ligne de l'addition, αφρζω, lisez φραζω.
320, premiere ligne de la note υστεια, lisez υστερα.
339, ligne première, *Carvulius*, lisez *Carvilius*.

TOME QUATRIÈME.

15, ligne 24, *quiritaneis*, lisez *quiritantis*.
22, ligne 16, *phœnul*, lisez *pœnul*.
115, lignes 13 et 14, *préposition*, lisez *proposition*.
199, ligne 8, *preposition*, lisez *proposition*.
261, ligne 17, *du P. R.*, lisez *de P. R.*
idem, ligne 18, *il a*, lisez *il y a*.
274, ligne 17, *Manlius*, lisez *Manilius*.
idem, ligne 22, *Aston*. lisez *Astion*.
276, ligne 13, *Canisil*, lisez *Caninii*.
285, ligne 4, *Canisii*, lisez *Caninii*.
327, ligne 9, *préposition*, lisez *proposition*.
idem, ligne 27, *dissours*, lisez *discours*.
367, ligne 10, *espiration*, lisez *expiration*.
376, ligne premiere, *dendales*, lisez *dentales*.

TOME CINQUIÈME.

14, ligne 30, *correlatifs*, lisez *correlatives*.
64, ligne 15, après *parce*, lisez *que*.
138, ligne 7, *preposition*, lisez *proposition*.
139, ligne 24, *proposition*, lisez *preposition*.
141, ligne 7, *se dit ou d'un nom*, lisez *se dit d'un nom*.
143, ligne 8, *Valenge*, lisez *Vallanges*.
145, ligne 28, *vis*, lisez *fis*.
222, ligne 7, *ou*, lisez *on*.
227, ligne 24, *encore*, lisez *encor*.
282, lignes 13 et 14, *gloglou*, lisez *glouglou*.
342, ligne 18, ελενχος, lisez ελεγχος.
351, ligne 9, *la honte d'ignorer le goût*, lisez *la honte d'ignorer, le goût*, etc.

TOME SEPTIÈME.

22, ligne 4, *Olearias*, lisez *Olearius*.
196, *verâ mente*, lisez *veramente*.
241, ligne 26, *Clement VII*, lisez *Clément VIII*.

TABLE.

330, au mot *Chinois*, lisez 378 au lieu de 278.
337, dernière ligne, IV. 108, 122, *lisez* V. 108, 122.
338, ligne 21, 25, *lisez* I. 25.
idem, ligne 27, IV. 133, *lisez* V. 133.

AVERTISSEMENT

De la première édition.

Je suis persuadé, par des expériences réitérées, que la méthode la plus facile et la plus sûre pour comencer à aprendre le latin, est de se servir d'abord d'une interprétation interlinéaire, où la construction soit toute faite, et où les mots sous-entendus soient supléés. J'espère doner bientôt au public quelques-unes de ces traductions.

Mais, quand les jeunes gens sont devenus capables de réflexion, on doit leur montrer les règles de la grammaire, et faire avec eux les observations grammaticales qui sont nécessaires pour l'intelligence du texte qu'on explique. C'est dans cette vue que j'ai composé une grammaire où j'ai rassemblé ces observations.

Je divise la grammaire en sept parties, c'est-à-dire, que je pense que les observations que l'on peut faire sur les mots, en tant que signes de nos

pensées, peuvent être réduites sous sept articles, qui sont :

1°. La conoissance de la proposition et de la période, en tant qu'elles sont composées de mots, dont les terminaisons et l'arangement leur font signifier ce qu'on a dessein qu'ils signifient :

2°. L'orthographe.

3°. La prosodie, c'est-à-dire, la partie de la grammaire qui traite de la prononciation des mots, et de la quantité des syllabes.

4°. L'étymologie.

5°. Les préliminaires de la syntaxe : j'apèle ainsi la partie qui traite de la nature des mots et de leurs propriétés grammaticales, c'est-à-dire, des nombres, des genres, des persones, des terminaisons ; elle contient ce qu'on apèle les rudimens.

6°. La syntaxe.

7°. Enfin, la conoissance des diférens sens dans lesquels un même mot est employé dans une même langue. La conoissance de ces diférens sens est nécessaire, pour avoir une véritable in-

Digitized by Google

telligence des mots, en tant que signes de nos pensées : ainsi j'ai cru qu'un traité sur ce point apartenoit à la grammaire, et qu'il ne faloit pas atendre que les enfans eussent passé sept ou huit ans dans l'étude du latin, pour leur aprendre ce que c'est que le sens propre et le sens figuré, et ce qu'on entend par Métaphore ou par Métonymie.

On ne peut faire aucune question sur les mots qui ne puisse être réduite sous quelqu'un de ces sept articles. Tel est le plan que je me suis fait, il y a long-temps, de la grammaire.

Mais, quoique ces diférentes parties soient liées entre elles, de telle sorte qu'en les réunissant toutes ensemble, elles forment un tout qu'on apèle *Grammaire ;* cependant chacune en particulier ne supose nécessairement que les conoissances qu'on a aquises par l'usage de la vie. Il n'y a guère que les préliminaires de la syntaxe qui doivent précéder nécessairement la syntaxe ; les autres parties peuvent aler assez indiféramment l'une avant l'autre : ainsi cette partie de grammaire que je done

aujourd'hui, ne suposant point les autres parties, et pouvant facilement y être ajoutée, doit être regardée come un traité particulier sur les tropes et sur les diférens sens dans lesquels on peut prendre un même mot.

Nous avons des traités particuliers sur l'orthographe, sur la prosodie, ou quantité, sur la syntaxe, etc. : en voici un sur les tropes.

Je rapèle quelquefois dans ce traité certains points, en disant que j'en ai parlé plus au long ou dans la syntaxe, ou dans quelqu'autre partie de la grammaire; on doit me pardoner de renvoyer ainsi à des ouvrages qui ne sont point encore imprimés, parce qu'en ces ocasions je ne dis rien qu'on ne puisse bien entendre sans avoir recours aux endroits que je rapèle, j'ai cru que puisque les autres parties suivront celle-ci, il y auroit plus d'ordre et de liaison entre elles, à suposer pour quelque tems ce que j'espère qui arivera.

AVERTISSEMENT

De l'auteur.

PEU de tems après que ce livre parut pour la première fois, je rencontrai par hazard un home riche qui sortoit d'une maison pour entrer dans son carosse. Je viens, me dit-il en passant, d'entendre dire beaucoup de bien de votre *Histoire des Tropes.* Il crut que les Tropes étoient un peuple. Cette aventure me fit faire réflexion à ce que bien d'autres personcs m'avoient déjà dit, que le titre de ce livre n'étoit pas entendu de tout le monde; mais après y avoir bien pensé, j'ai vu qu'on en pouvoit dire autant d'un grand nombre d'ouvrages auxquels les auteurs ont conservé le nom propre de la science ou de l'art dont ils ont traité.

D'ailleurs, le mot de Tropes n'est pas un terme que j'aie inventé, c'est un mot conu de toutes les persones qui ont fait le cours ordinaire des études,

et les autres qui étudient les belles-lettres françoises trouvent ce mot dans toutes nos rhétoriques.

Il n'y a point de science ni d'art qui ne soit désigné par un nom particulier, et qui n'ait des termes consacrés, inconus aux persones à qui ces sciences et ces arts sont étrangers. Les termes servent à abréger, à mettre de l'ordre et de la précision, quand une fois ils sont expliqués et entendus. Seulement la bienséance, et ce qu'on apèle l'*apropos*, exigent qu'on ne fasse usage de ces termes qu'avec des persones qui sont en état de les entendre, ou qui veulent s'en instruire, ou enfin, quand il s'agit de la doctrine à laquelle ils apartiènent.

J'ai ajouté dans cette nouvelle édition, l'explication des noms que les grammairiens donent aux autres figures; tant à celles qu'ils apèlent *figures de dictions, dictionum figuræ*, qu'à celles qu'ils nomment figures de pensées, *figuræ sententiarum*.

Cète addition ne sera pas inutile, du moins à une sorte de persones; et

pour le prouver, je vais raconter en peu de mots ce qui y a doné lieu.

J'âlai voir, il y a quelque tems, un jeune home qui a bon esprit, et qui a aquis avec l'âge assez de lumières et d'expérience pour sentir qu'il lui seroit utile de revenir sur ses pas, et de relire les auteurs classiques. Les jeunes gens qui comencent leurs études, et qui en fournissent la carrière, n'ont pas encore assez de consistance, du moins comunément, pour être touchés des beautés des auteurs qu'on leur fait lire, ni même pour en saisir le sens. Il seroit à souhaiter que le goût des plaisirs et les ocupations de leur état leur laissassent le loisir d'imiter le jeune home dont je parle.

Je le trouvai sur Horace. Il avoit sur son bureau l'Horace de M. Dacier, celui du P. Sanadon, et celui des *Variorum* avec les notes de Jean Bon. Il en étoit à l'Ode XIII. du Ve. Livre *Horrida tempestas*: Horace au troisième vers *nunc mare, nunc syluæ,* fait ce dernier mot de trois syllabes sy-lu-æ. M. Dacier ne fait aucune remarque sur ce vers; le P. Sanadon se contente de

dire qu'*Horace a fait ici ce mot de trois syllabes, et que ce n'est pas la première fois que ce Poëte l'a employé ainsi.* Jean Bon ajoute qu'Horace a fait ce mot de trois syllabes par Diérèse, *per Diæresin.* Mais qu'est-ce que faire un mot de trois syllabes par Diérèse? c'est ce que Jean Bon n'explique pas, me dit ce jeune home. Y a-t-il là quelque mystère? Ne vous en dit-il pas assez, lui repliquai-je, quand il vous dit que le mot est ici de trois syllabes? Oui, me répondit-il, si le comentateur en demeuroit-là; mais il ajoute que c'est par *Diérèse*, et voilà ce que je n'entends point. Dans un autre endroit il dit que c'est par *Aphérèse*, ailleurs par *Epenthèse*, etc.

Je voudrois bien, ajouta le jeune home, que puisque ces termes sont en usage chez les grammairiens, ils fussent expliqués dans quelque recueil où je puisse avoir recours au besoin. Ce fut ce qui me fit venir la pensée d'ajouter l'explication de ces termes à celle des Tropes.

Come les géomètres ont doné des noms particuliers aux diférentes sortes

d'angles, de triangles et de figures géométriques, angle obtus, angle adjacent, angles verticaux, triangle *isoscèle*, triangle *oxygone*, triangle *scalène*, triangle *amblygone*, etc., de même les grammairiens ont doné des noms particuliers aux divers changemens qui arivent aux lettres et aux syllabes des mots. Le mot ne paroît pas alors sous sa forme ordinaire ; il prend, pour ainsi dire, une nouvelle figure à laquelle les grammairiens donent un nom particulier. J'ai cru qu'il ne seroit pas inutile d'expliquer ici ces diférentes figures, en faveur des jeunes gens, qui en trouvent souvent les noms dans leurs lectures, sans y trouver l'explication de ces noms.

On me dira peut-être que je m'arrête ici quelquefois à des choses trop aisées et trop communes. Mais les jeunes gens, pour qui principalement ce livre a été fait, ne vienent pas dans le monde avec la conoissance des choses communes, ils ont besoin de les aprendre, et l'on doit les leur montrer avec soin, si l'on veut les passer à la conoissance

de celles qui sont plus dificiles et plus élevées, parce que celles-ci suposent nécessairement celles-là. C'est dans le discernement de la liaison, de la dépendance, de l'enchainement et de la subordination des conoissances, que consiste le talent du maitre.

D'autres, au contraire, trouveront que ce traité contient des réflexions qui sont au-dessus de la portée des jeunes gens, mais je les suplie d'observer que je supose toujours que les jeunes gens ont des maitres. Mon objet est que les maitres trouvent dans cet ouvrage les réflexions et les exemples dont ils peuvent avoir besoin, si ce n'est pour eux-mêmes, au moins pour leurs élèves. C'est ensuite aux maitres à régler l'usage de ces réflexions et de ces exemples, selon les lumières, les talens et la portée de l'esprit de leurs disciples. C'est cète conduite qui écarte les épines, qui done le goût des lettres; de là l'amour de la lecture, d'où nait nécessairement l'instruction, et l'instruction fait le bon citoyen, quand un intérêt sordide et mal entendu n'y forme pas d'opposition.

ERRATA

De l'auteur.

Je ne crois pas qu'il y ait de fautes typographiques dans cet ouvrage par l'attention des imprimeurs, ou s'il y en a, elles ne sont pas bien considérables. Cependant, come il n'y a point encore en France de manière uniforme d'orthographier, je ne doute pas que chacun, selon ses préjugés, ne trouve ici un grand nombre de fautes.

Mais, 1°. mon cher lecteur, avez-vous jamais médité sur l'orthographe? Si vous n'avez point fait de réflexions sérieuses sur cette partie de la grammaire; si vous n'avez qu'une orthographe de hazard et d'habitude, permettez-moi de vous prier de ne point vous arêter à la manière dont ce livre est orthographié, vous vous y acoutumerez insensiblement.

2°. Etes-vous partisan de ce qu'on apèle anciène orthographe? Prenez donc la peine de mettre des lettres doubles qui ne se prononcent point, dans tous les mots que vous trouverez écrits sans ces doubles lettres. Ainsi, quoique selon vos principes il faille avoir égard à l'étymologie en écrivant, et que tous nos anciens auteurs, tels que Villehardouin, plus proches des sources que nous, écrivissent home, de *homo*, persone de *persona*, hòneur de *honor*, doner de *donare*, naturèle de *naturalis*, etc. cependant ajoutez une *m* à *home*, et doublez les autres consones, malgré l'étymologie et la prononciation, et donez le nom de novateurs à ceux qui suivent l'anciène pratique.

Ils vous diront peut-être que les lettres sont des signes, que tout signe doit signifier quelque chose: qu'ainsi une lettre double qui ne marque ni l'étymologie, ni la prononciation d'un mot, est un signe qui ne signifie rien, n'importe: ajoutez-les toujours,

satisfaites vos yeux, je ne veux rien qui vous blesse; et pourvu que vous vous doniez la peine d'entrer dans le sens de mes paroles, vous pouvez faire tout ce qu'il vous plaira des signes qui servent à l'exprimer.

Vous me direz peut-être que je me suis écarté de l'usage présent; mais je vous suplie d'observer, 1°. Que je n'ai aucune manière d'écrire qui me soit particulière, et qui ne soit autorisée par l'exemple de plusieurs auteurs de réputation.

2°. Le P. Bufier prétend même que le grand nombre des auteurs suit aujourd'hui la nouvèle orthographe, c'est-à-dire, qu'on ne suit plus exactement l'anciène. *J'ai trouvé la nouvèle orthographe*, dit-il, (Gramm. Franç. pag. 388.) *dans plus des deux tiers des livres qui s'impriment depuis dix ans.* Le P. Bufier nome les Auteurs de ces livres. Le P. Sanadon ajoute que depuis la suputâtion du P. Bufier le nombre des partisans de la nouvèle orthographe *s'est beaucoup augmenté et s'augmente encore tous les jours.* (Poésies d'Horace. Préface, page xvii.) Ainsi, mon cher lecteur, je conviens que je m'éloigne de votre usage; mais, selon le P. Bufier et le P. Sanadon, je me conforme à l'usage le plus suivi.

3°. Etes-vous partisan de la nouvèle orthographe? Vous trouverez ici à réformer.

Le parti de l'anciène orthographe et celui de la nouvèle se subdivisent en bien des branches: de quelque côté que vous soyez, retranchez ou ajoutez toutes les lettres qu'il vous plaira, et ne me condânez qu'après que vous aurez vu mes raisons dans mon Traité de l'orthographe.

AVIS

DES ÉDITEURS.

LES écrits de du Marsais étoient épars, quelques-uns ne se trouvoient plus, même dans les bibliothèques publiques, d'autres étoient entièrement ignorés; nous les avons recueillis tous avec soin, et nous les offrons aux amis de la philosophie et des lettres.

Notre collection forme sept volumes.

Le premier renferme l'*Exposition d'une Méthode raisonnée pour apprendre la langue latine* (1), des *remarques* sur cette *exposition*, et *les véritables principes de la grammaire.* Ier. tome.

On sait combien l'*Exposition de la Méthode raisonnée* trouva de contradicteurs. Tous les hommes qui tenoient

(1) *Exposition d'une méthode raisonnée*, etc:, 1722, Paris, Ganeau, Quillau et Desaint, libraires. En 1795, Forget, libraire, a fait paroître une nouvelle édition de cet ouvrage.

aux abus introduits dans les colléges, ne manquèrent pas de soulever les esprits médiocres contre le nouveau système de du Marsais. Les auteurs du Journal de Verdun eurent seuls le courage (1) de le défendre : mais le P. Brumoy (2) et l'auteur du Journal des Savans (3) prirent parti pour les anciennes méthodes. Les antagonistes de du Marsais avoient écrit en pédans, du Marsais répondit en philosophe. On lui avoit opposé des préjugés, il opposa des raisonnemens solides. Ah ! rendons grace à ses adversaires ! Leurs attaques produisirent deux répliques excellentes, l'une sous ce titre : *Remarques sur les articles LII et LIII des Mémoires de Trévoux, du mois de Mai* 1723, *au sujet des méthodes en général*, et de l'*Exposition de la Méthode raisonnée pour apprendre la langue latine.* L'autre est une lettre sur le même sujet, adressée à l'auteur du Journal des

(1) Janvier 1723, pag. 26 et 27.

(2) *Mémoires de Trévoux*, du mois de mai 1723.

(3) Année 1724, pages 44–48, édition in-4°.

Savans. Toutes deux procurèrent à du Marsais l'occasion de mettre son système dans un plus grand jour, et de porter un nouveau coup aux stupides apologistes de l'éducation des colléges. Il sortit vainqueur de cette lutte scandaleuse ; mais on tâcha, dans la suite, de le troubler au milieu de son triomphe. Un certain M. Gaullyer (1) qui se croyoit grammairien, parce qu'il étoit auteur de quatre ou cinq grammaires, fit paroître des notes sur la méthode de M. Lefebvre de Saumur, et traita de *charlatans* les défenseurs du système des versions interlinéaires. Du Marsais daigna répliquer (2). Sa critique des notes du professeur est un chef-d'œuvre de goût et d'ironie. Gaullyer fut dédom-

(1) Ce M. Gaullyer est auteur de plus de vingt ouvrages que l'on ne connoît pas. Voici les titres de deux ou trois : *Règles pour la langue latine et françoise, divisées en cinq parties, à l'usage des colléges de l'université*, etc. *Abrégé de la grammaire françoise, comprenant les déclinaisons et les conjugaisons*, etc. *Règles de poétique, tirées d'Aristote, d'Horace*, etc. Que n'étudioit-il, au lieu de composer tant de mauvais livres !

(2) Réflexions sur la méthode de M. Lefebvre de Saumur, et sur les notes de M. Gaullyer, professeur de quatrième au collége du Plessis-Sorbonne. *Voyez* Mercure de juin 1731, pag. 1498.

mogé par les éloges de quelques instituteurs ignorans ; du Marsais obtint le suffrage de tous les savans de l'Europe. Gaullyer composa depuis cinq ou six Méthodes nouvelles qui rendirent plus malheureux encore, les enfans condamnés à les apprendre ; du Marsais attendit paisiblement l'effet des *véritables principes de la grammaire.*

Cette grammaire, qui complète le premier volume, n'est qu'un commentaire de l'*Exposition de la Méthode raisonnée.* Les maîtres attachés aux écoles centrales ne sauroient trop la relire ; ils ne sauroient trop relire également les dissertations qui la précèdent. Quelle clarté dans les définitions ! Avec quel art du Marsais vous conduit peu à peu au but qu'il désire vous faire atteindre ! C'est en vain que l'on tenteroit de renverser l'édifice construit par ce grand homme. Le jeune Remilly, le président de Maisons et MM. de Bauffremont viendront sans cesse confondre l'ignorance (1) ; et ils ne sont pas les

(1) *Voyez* l'Eloge de du Marsais, par d'Alembert, et la page 172 du tome I de ces œuvres.

seuls en état de garantir la bonté de la méthode nouvelle : plusieurs maîtres se sont félicités d'en avoir adopté les principes. Qu'importent donc les déclamations puériles de quelques grammairiens subalternes? Qu'importent les diatribes d'un Gaullyer qui, malgré d'immenses compilations, n'a pu parvenir à faire passer une seule de ses productions à la postérité? Qu'importent et les injures grossières d'un Delaunay (1), et la critique peu raisonnée de M. le Roi (2), professeur émérite de l'université de Paris? Nous ne voyons dans leurs froids discours que l'envie de nuire ou de propager des maximes favorables à la paresse et à la médiocrité : mais, certes, tous ces défenseurs sublimes de l'éducation des colléges ne

(1) Auteur d'une *nouvelle méthode pour apprendre la langue latine*, en 4 vol. in-8°. Selon lui, du Marsais n'est que le *copiste d'un copiste*, enfin un *barbouilleur*. Vous trouverez une fort bonne critique de cette *nouvelle méthode*, tome V, p. 244, année littéraire 1756, et tom. V, pag. 164 du même journal, ann. 1759.

(2) Voyez la lettre d'un professeur émérite de l'université de Paris, en réponse au R. P. D. V....., sur l'éducation publique, vol. in-8°. de 342 pag., imprimé à Bruxelles en 1777.

détruiront jamais l'impression profonde qu'a dû laisser l'expérience de plusieurs savans recommandables.

Nous ne parlerons point de Pluche, dont le systême n'a aucune affinité avec celui de du Marsais, quoi qu'en dise l'abbé Fromant dans la préface du supplément à la grammaire de Port-Royal; mais nous citerons avec confiance d'Açarq (1). Nous citerons avec la même confiance M. Goulier (2), maître de pension à Versailles. Il avoit suivi la route indiquée par l'université de Paris: il se laisse guider par du Marsais, change entièrement sa marche, et recueille le fruit de ses nouvelles études. Il reconnoît dès ce moment l'insuffisance, le danger même des anciennes méthodes; il en rédige une plus claire. Nous ne croyons pas qu'elle dispense d'en publier une autre; mais du moins elle

---

(1) Maître de pension à Paris; il est auteur d'une grammaire française et de quelques articles insérés dans les feuilles de Fréron.

(2) Auteur d'un ouvrage intitulé: *Grammaire latine, avec des dissertations sur la syntaxe*, vol. in-8°. de près de 500 pages, Paris, 1773.

peut, à beaucoup d'égards, servir de modèle.

En 1775, M. Carpentier (1), maître-ès-arts de l'université de Paris, et professeur de géographie et d'histoire, déclara hautement que la Méthode de du Marsais étoit la seule capable de procurer, en peu de temps, l'intelligence de la langue latine. M. Carpentier suivoit les principes développés dans l'*Exposition ;* et il est démontré qu'en dix-huit mois il faisoit entendre les meilleurs auteurs latins à ses élèves.

Condillac, cet interprête admirable de la raison et du goût, Condillac fut chargé de l'éducation du prince de Parme. Il ne lui donna ni Tricot, ni tous les rudimens énigmatiques que l'on remet aujourd'hui même encore entre les mains des enfans. L'*Exposition de la méthode raisonnée* et *les véritables principes,* tels furent les premiers guides

(1) Voyez l'ouvrage intitulé : *Nouveau plan d'éducation pour former des hommes instruits et des citoyens utiles*, auquel on a joint une *dissertation sur l'étude des langues qu'on y doit admettre ;* brochure in-8°. de 154 pag., 1775.

du prince de Parme quand il apprit la langue latine.

L'on nous rappèlera peut-être le jugement de plusieurs grammairiens accrédités qui ne partagent pas notre opinion ; l'on nous rappèlera sur-tout Vanières (1) ou Beauzée. Mais Vanières, en condamnant la forme sous laquelle du Marsais offre sa double version, n'en donne pas une plus utile dans sa traduction faite mot à mot et phrase à phrase ; au contraire, il laisse même moins de facilité à ceux qui veulent comparer le texte avec la version, et d'ailleurs il néglige les ellipses, qu'il est essentiel d'exprimer pour amener les enfans à la connoissance de l'analogie. Quant à Beauzée, il n'est pas en opposition avec du Marsais, autant qu'on pourroit bien le croire. Du Marsais veut que l'on commence par la routine, et Beauzée prétend que les explications non raisonnées des phrases ne servent qu'à

(1) Voyez l'ouvrage intitulé : *Second discours sur l'éducation*, dans lequel on expose tout le vicieux de l'institution scholastique et le moyen d'y remédier ; brochure in-8°. de 116 pag., Paris, 1763.

abâtardir l'esprit. Beauzée cependant ne désapprouve pas (1) que l'on cherche à mettre dans la tête des enfans bon nombre de mots latins ; il désire seulement que ce soit par une simple nomenclature, telle à peu près qu'est l'*indiculus universalis du P. Pomey*. Beauzée auroit dû sentir que cette nomenclature est assez ennuyeuse, qu'elle peut être bonne quand elle n'est qu'accessoire, mais non quand elle devient en quelque sorte la base de l'instruction : il auroit dû sentir que les élèves s'intéressent plutôt au sens d'une phrase qu'à des mots isolés, et qu'en traduisant une période, ils désirent plus naturellement d'analyser les parties du discours, que lorsqu'ils apprennent des mots qui s'effacent aisément de leur mémoire. Le système de du Marsais, comme on le voit, reste encore une fois dans toute son intégrité ; l'on a fait de vains efforts pour le détruire ; les tentatives que l'on pourra faire encore

(1) *Encyclopédie par ordre de matières : Grammaire et littérature*, article *Méthode*, p. 545, 2^le^. colonne.

seront aussi impuissantes, et nous le disons sans craindre d'être accusés d'un enthousiasme ridicule : les enfans auxquels on enseignera la langue latine, conformément à l'*Exposition de la méthode raisonnée*, seront de beaucoup supérieurs aux élèves que l'on rendra victimes des anciens usages.

Tom. II. Du Marsais étoit tellement convaincu de la facilité que procuroient sa méthode, et particulièrement ses principes sur la construction simple, qu'il avoit réduit dans cette construction un très-grand nombre d'ouvrages latins; entr'autres toutes les comédies de Térence (1), l'Art Poétique d'Horace (2), et l'*Appendix* du P. Jouvenci. Nous n'avons que l'*Appendix* (3) qui forme le second volume de notre collection.

La traduction de cet *Appendix* attira quelques reproches à du Marsais.

---

(1) *Voy.* Tom. I. p. 16 et 114 de ces œuvres.

(2) *Voy.* Tom. III. p. 285 de ces œuvres.

(3) *Epitome de diis et heroibus poeticis*, etc., Paris, 1731, in-4°. Le même ouvrage a été réimprimé en 1788 chez Mossy, imprimeur-libraire, à Marseille.

Boindin (1) l'accusa de s'être moins embarrassé de la pureté du style et de la justesse des remarques, que de la beauté des vignettes et du dessin des lettres grises. La critique de Boindin est un peu rigoureuse, mais il est impossible de ne pas avouer qu'elle est juste. Nous croyons même que les maîtres ne pourront se dispenser de la lire aux enfans, avant de leur confier la version de du Marsais.

Les ouvrages que nous avons parcourus jusqu'à présent suffisent pour donner aux élèves des notions préliminaires sur la proposition et même sur la période. Du Marsais devoit parler de l'orthographe, de la prosodie, de l'étymologie, des préliminaires de la syntaxe, de la syntaxe elle-même, et enfin expliquer les différens sens dans lesquels un même mot est employé dans une même langue; mais il n'a laissé que le TRAITÉ DES TROPES. Tom. III.

Cet ouvrage aujourd'hui si célèbre

(1) *Voy.* Tom. II. pag. 80 des *OEuvres de Boindin*, édition de 1753.

fut long-temps ignoré. Quand il parut pour la première fois en 1730 (1), l'auteur du journal de Verdun (2) et l'abbé Desfontaines s'empressèrent de l'annoncer et d'en recommander la lecture. Desfontaines néanmoins ne put s'empêcher de mettre beaucoup d'aigreur dans son annonce (3). S'il faut l'en croire, le traité des Tropes renferme un grand nombre de minuties. Quelles sont ces minuties, voilà ce que le journaliste ne prend pas même la peine de nous dire. Goujet (4), assez mauvais compilateur, a copié Desfontaines dans

(1) *Des Tropes*, etc., Paris, veuve Brocas, 1 vol. in-8°. 1730. Cet ouvrage a été souvent réimprimé ; mais souvent assez mal. Dans l'édition de Tulle, qui a paru en 1795, l'imprimeur a supprimé toutes les additions.

(2) Voy. *Journal de Verdun*, avril 1731, pages 252-258.

(3) « Malgré le grand nombre de minuties que ce livre » renferme, dit Desfontaines, il faut convenir que » les personnes peu éclairées en peuvent tirer beau- » coup d'utilité, et que ceux qui ont le plus de savoir » et de goût peuvent le parcourir avec quelque satis- » faction, et sans perdre tout-à-fait leur temps. L'au- » teur n'a donc point tort de destiner son livre pour » les enfans et pour les maîtres : ce qu'il y a de *puéril* » est pour les uns, et ce qu'il y a de savant est pour » les autres ». *Nouvelliste du Parnasse*, t. I. p. 144.

(4) *Voy.* Tom. I. p. 65-69. Biblioth. franç.

sa bibliothèque française, et peut-être cette critique amère et l'acharnement des instituteurs qui n'aimoient pas du Marsais, ont-ils contribué long-temps à l'insuccès (1) des Tropes. Formey fut outré de notre indifférence pour ce chef-d'œuvre, il en publia une édition nouvelle en 1757 (2).

Le journal des Savans (3) plus juste, à cette époque, qu'il ne l'avoit été en 1724, rendit un compte très-avantageux des Tropes, et Fréron, (4) dans cette circonstance, ne le céda pas au journal des Savans. Depuis, il a été si souvent

(1) *Insuccès* est tiré d'un ouvrage qui a pour titre : *Vocabulaire de nouveaux privatifs français, imités des langues latine, italienne*, etc., par *Charles* POUGENS. Ce livre devroit être élémentaire; il nous épargneroit beaucoup de périphrases inutiles. Dès qu'on écrit, on éprouve à chaque instant le besoin de le consulter. Quand *Ch. Pougens* nous donnera-t-il le *Dictionnaire étymologique* qu'il vient d'annoncer encore dans son savant *Essai sur les Antiquités du Nord?*

(2) *Voy.* la Préface. Formey nous assure qu'il eut beaucoup de peine à se procurer un exemplaire de cet ouvrage, tant il étoit peu connu.

(3) En septembre 1757, pag. 609.

(4) « Les Tropes, dit Fréron, livre trop ignoré, » livre qu'il faudroit que nous dûssions à l'académie, » ou qui auroit dû tout au moins mériter l'académie » à son auteur ». *Année littéraire*, novembre 1757, p. 170 *et suiv.*

question de cet ouvrage, que les gens du monde ont voulu le connoître. Enfin, il jouit maintenant de la célébrité qu'il mérite, et il est difficile qu'il retombe jamais dans l'oubli, car il n'est pas un écrivain distingué qui n'en ait fait et qui n'en fasse encore tous les jours l'éloge le plus pompeux.

Si le Traité des Tropes est connu de tout le monde, il n'en est pas de même des morceaux qui le suivent. La dissertation où du Marsais examine s'il faut écrire *françois* ou *français*, et la lettre dans laquelle il explique un passage de l'Art Poétique d'Horace (1), avoient un fort petit nombre de lecteurs, parce que l'une et l'autre n'étoient imprimées que dans des mercures de 1744 et 1746. On sera d'autant plus satisfait de les trouver dans notre recueil, que presque tous nos grammairiens modernes pensent avoir fait un changement heureux dans l'orthographe, quand ils écrivent *français*

(1) *Difficile est propriè communia dicere.*
HORACE, Art poétique, vers 128.

au lieu d'écrire *françois*, et que les traducteurs d'Horace interprêtent assez mal le passage éclairci par du Marsais. De semblables écrits, confiés à la mémoire, accoutumeroient bientôt les élèves à raisonner ce que l'on nomme les parties du discours. C'étoit-là tout ce qu'exigeoit notre grammairien philosophe ; c'étoit pour cette raison qu'il s'attachoit continuellement à définir, parce qu'il avoit remarqué combien les définitions ou vagues, ou fausses, corrompoient les meilleurs esprits.

Aussi ne put-il pardonner à l'abbé Girard, qu'il estimoit d'ailleurs, certaines expressions des *Vrais principes de la langue françoise* (1). Comme l'auteur de cette grammaire avoit laissé échapper quelques phrases équivoques et contraires à la décence, du Marsais feignit qu'une jeune personne, après avoir inutilement demandé l'explication de quelques mots, s'adressoit enfin à l'auteur

(1) *Les vrais principes de la langue françoise* ou la parole réduite en méthode, conformément aux lois de l'usage, en seize discours, par M. l'abbé Girard. Paris, Lebreton, 1747, 2 vol.

lui-même. Cette lettre, quoiqu'écrite en 1747 et déposée depuis long-temps à la bibliothèque nationale (1), n'avoit jamais été imprimée. C'est une découverte heureuse que nous avons faite, et nous devons nous féliciter de pouvoir la communiquer aux grammairiens qui veulent bien encore s'intéresser aux progrès de notre langue.

Le morceau sur l'*inversion* et le *fragment sur les causes de la parole*, étoient dans toutes les bibliothèques; nous ne pourrions dire en leur faveur que ce qui a été dit avant nous; ainsi nous passons au quatrième et au cinquième volume.

IV et Ve. tome. Le quatrième volume et une partie du cinquième contiennent tous les articles que du Marsais a fournis à l'Encyclopédie. L'éditeur de sa *logique* avoit

(1) Nous sommes redevables de cette découverte au C. VANPRAET, l'un des conservateurs de la Bibliothèque nationale et le bibliographe le plus instruit qui soit en France. Estimé, chéri des savans qui se plaisent à le consulter, il acquiert chaque jour de nouveaux droits à la reconnoissance publique par son zèle pour un établissement qu'il pourroit se borner à conserver et qu'il enrichit des acquisitions les plus rares et les plus importantes.

fait

fait de ces articles détachés une Méthode suivie, à laquelle il a donné le titre de *Principes de Grammaire*. Cette forme nous a semblé d'autant plus vicieuse, qu'elle contraint souvent de retrancher des phrases essentielles, et que d'ailleurs elle ne laisse pas même la ressource de rédiger une grammaire complète. Aussi nous avons rétabli les articles tels qu'ils sont dans l'Encyclopédie. Quand on voudra savoir ce que du Marsais a écrit sur quelques points de la grammaire, on pourra consulter la table raisonnée des matières. Trouvera-t-on, par exemple, dans une Méthode moderne (1), que *de* est la marque du génitif, on pourra chercher aussitôt le mot *de:* la table renverra sur-le-champ à la page 181 du tome IV. Alors on apprendra que la préposition *de* est employée à la qualification et à la détermination, c'est-à-dire, qu'elle sert à mettre en rapport le mot qui qualifie avec celui qui est qualifié; mais qu'il

(1) *Voy.* p. 3 et 4 du *Précis de la langue françoise, par Blondin.*

n'y a ni cas ni déclinaisons dans notre langue, et par conséquent point de génitif. Un grammairien prétendra-t-il qu'*il y a des cas dans toutes les langues, et que c'est une erreur de croire qu'il n'y en a pas dans les noms françois* (1), recourez encore à votre table des matières ; vous verrez combien de fois du Marsais a résolu cette question : vous verrez avec quelle force il s'élève contre l'abus que l'on fait à chaque instant de ce mot, soit dans le monde, soit même dans nos écoles.

Nous avons souvent entendu répéter que la manière dont du Marsais avoit traité les questions grammaticales étoit trop métaphysique, et ne convenoit pas à la classe vulgaire des lecteurs. Quelle fausse idée ! Ce sont les rudimens de tous nos routiniers qui sont inintelligibles ; ce sont ces mêmes rudimens qui épaississent encore les ténèbres dont l'en-

(1) IL Y A DES CAS DANS TOUTES LES LANGUES, *et c'est une erreur de croire qu'il n'y en a point dans les noms françois. Dissertation philosophique*, etc., par J. B. BERTRAND, maître de pension à Paris. Paris ; broch. in-8°. de 64 pages. 1797.

nce est environnée : mais du Marsais
t toujours clair, toujours instructif,
ujours à la portée des élèves. Quand
n retient une fois ses définitions, on
st sûr de ne jamais les oublier : il y a
lus, sa méthode est si parfaite qu'elle
end excellent dialecticien, sans laisser
percevoir qu'on apprend la dialectique.
renez un enfant de douze ou treize ans,
sez-lui les ouvrages de du Marsais ; si
ous le voulez même, lisez-lui les ar-
cles imprimés dans l'Encyclopédie,
t nous ne craignons pas d'avancer qu'il
es entendra plus facilement que Res-
aut. Domergue et Sicard ont suivi les
rincipes de du Marsais ; allez entendre
eurs élèves ; allez entendre ensuite les
élèves des maîtres qui se conforment re-
igieusement aux anciennes Méthodes,
t vous viendrez nous dire, avec impar-
ialité, quelle différence il y a entre les
enfans que les uns et les autres auront
formés. Dans l'école de Domergue (1),

(1) *Voyez* l'ouvrage intitulé : *Grammaire française simplifiée, élémentaire*, par *Urbain* DOMERGUE, an. 1791.

comme dans celle de Sicard (1), vous trouverez non des enfans, mais des hommes; chez les derniers vous ne rencontrerez que d'insipides automates qui balbutieront dès qu'ils n'auront plus leurs rudimens pour vous répondre.

Ici finit tout ce que du Marsais a écrit sur la grammaire, nous allions presque dire sur la logique; car, dans ses ouvrages, il y a une telle affinité entre l'une et l'autre, que l'on a beaucoup de peine à les distinguer. Sa *Logique*, qui parut en 1769, et qui termine notre cinquième volume, ne paroît être que la récapitulation de ses idées grammaticales.

Comme grammairien, du Marsais a mis à contribution Scaliger, Vossius, Priscien, Sanctius, MM. de Port-Royal, Dangeau, d'Olivet et Girard; mais personne ne lui a contesté, jusqu'à présent, une supériorité marquée sur tous ses rivaux. Il étoit savant comme eux, et il avoit sur la plupart l'avantage, malheureusement trop rare, d'allier la phi-

(1) Voy. *Journal des Ecoles normales*; toutes les leçons de grammaire.

›sophie aux connoissances les plus pro-
›ndes.

L'on ne sera donc pas étonné de voir Tom. VI.
u'il ne s'est pas entièrement circonscrit
ans le cercle de la grammaire. Il avoit
›mbattu les maîtres dangereux qui pré-
arent à leurs élèves une enfance conti-
uelle ; il voulut combattre encore les
yrans qui, pour perpétuer leur règne
riminel, cherchent à perpétuer l'igno-
ance et l'imposture.

Du Marsais étoit un homme austère ;
l n'aimoit ni l'abus que les rois et les
;rands font toujours de leur autorité,
ıi l'influence révoltante que les prêtres
:xercent sur l'esprit de la foible mul-
itude. Il avoit observé sur-tout que
a religion catholique qui dominoit en
?rance, est contraire au bonheur et
ı l'éclat d'un empire ; qu'elle n'est
'ondée que sur le mensonge ; qu'elle
rouble le repos des nations, dégra-
le l'homme, le rend égoïste, divise
les citoyens ; qu'elle anéantit des pas-
sions utiles, et même qu'elle est des-
tructive de la morale. Il ne balança
donc point à l'attaquer dans plusieurs

écrits, et le premier de ce genre qu'il laissa paroître fut LE PHILOSOPHE (1).

Quelle pureté de principes dans cet ouvrage ! L'HONNEUR, LA PROBITÉ, voilà l'unique religion du héros de du Marsais. Celle-là n'est pas difficile à comprendre; il ne faut pas des bibliothèques entières pour contenir les volumes de ses apologistes. Dans vos écoles, essayez une fois de substituer le *Philosophe* à ce catéchisme corrupteur que les prêtres ont imaginé pour avilir l'espèce humaine et la faire plier sous leur joug funeste : ajoutez au *Philosophe* les réflexions qui le précèdent (2), et nous vous garantissons que vous multiplierez le nombre des bons, des vrais citoyens (3).

---

(1) Voyez *les Nouvelles Libertés de penser*; Amsterdam, 1743, petit in-12.

(2) LA RAISON, petit traité qui commence le VIème. volume. Il étoit imprimé dans un ouvrage intitulé : *Recueil philosophique* ou *Mélange de pièces sur la religion et sur la morale, par différens auteurs*; Amsterdam, 1770, 2 vol. petit in-12.

(3) Tant que les maîtres et les parens s'obstineront à faire apprendre aux enfans des catéchismes, des évangiles, des instructions chrétiennes et tant d'autres livres remplis de mensonges grossiers, l'igno-

Mais les préjugés qui saisissent l'homme dès son berceau, permettront-ils mais d'adopter une doctrine aussi parfaite ? Non; non sans doute. Les fripons et les sots coalisés tâcheront toujours d'en arrêter les effets salutaires. Du Marsais n'étoit que trop pénétré de cette vérité désolante; il songea donc à donner plus d'étendue à son *Philosophe*, et fit l'*Essai sur les préjugés* (1). Depuis que l'auteur de Mélanie (2) a descendu jusqu'au rôle impie de dévot, il ne cesse d'affirmer que du Marsais n'a pas *vomi de pareils blasphêmes ;* mais ni le roi de Prusse qui s'est déshonoré (3) en

---

ance et la perversité désoleront la terre. Que de sang, que de révolutions on nous épargneroit, si l'on consentoit à former les hommes à l'école de la RAISON et du PHILOSOPHE.

(1) Cet ouvrage a paru pour la première fois en 1769.

(2) *Voyez* le journal intitulé : *la Quotidienne*, n°. 383, p. 2, 2de. colonne, 24 floréal an V, ou 13 mai 1797, v. s.

(3) Voyez *OEuvres de Frédéric II*, tom. II, p. 185-216. Le pamphlet intitulé : *Examen de l'Essai sur les Préjugés*. Frédéric, vous étiez roi; mais philosophe !... non. Le roi de Prusse, écrivoit le respectable d'Alembert à Voltaire, le roi de Prusse m'a envoyé son écrit contre l'*Essai sur les Préjugés*. Je ne suis point étonné que ce prince n'ait point goûté l'ouvrage. J'ai

réfutant l'*Essai sur les préjugés*, ni l'abbé Bergier (1) qui s'est montré bien digne de sa profession criminelle, en imitant le roi de Prusse, ni Fréron (2) qui, en fait de religion, valoit assurément un monarque et un prêtre, n'ont jamais tenté d'enlever à du Marsais une propriété qu'ils savoient lui appartenir légitimement.

Tom. VII. Du Marsais avoit laissé plusieurs productions au moins aussi philosophiques

---

lu sa réfutation; elle m'a paru bien longue, bien monotone, etc. etc. Je vois que vous en avez porté à peu près le même jugement. *OEuvres de Voltaire*, tom. XC, p. 305, édition de Beaumarchais.

(1) Voyez *Examen du Matérialisme* ou *Réfutation du Système de la nature*, par M. l'abbé Bergier, docteur en théologie et chanoine de l'église de Paris; 2 vol. in-12. Cette réfutation fut composée par ordre de l'archevêque de Paris, qui, pour récompenser l'auteur d'une aussi bonne œuvre, lui fit obtenir une pension de 1800 liv. Bergier étoit riche: du Marsais fut toujours aux prises avec la fortune.

(2) *Année littéraire*, 1776, tom. I, p. 242, note. Tome VIII de la même feuille, le journaliste prodigue beaucoup d'éloges à M. *Vernes*, parce que dans une rapsodie, intitulée: *Mémoires philosophiques*, il a bien voulu tracer le portrait d'un jeune homme qui vole dès qu'il est devenu philosophe. On reconnoît, ajoute-t-il, on reconnoît dans tous les propos qu'il lui fait tenir, la doctrine et souvent jusqu'aux expressions du *Livre de l'Esprit*, de l'*Essai sur les Préjugés*.

ue *la Raison* et *l'Essai sur les préjugés*. L'*Analyse de la religion chrétienne* (1), imprimée dans notre septième volume, n'est qu'un fragment d'un ouvrage très-curieux, qui avoit pour titre : *Analyse* (2) *des quatre religions qui ont eu le plus de sectateurs.*

Peut-être les anti-philosophes croiront-ils pouvoir impunément déchirer toutes les pages des derniers écrits que nous venons de citer, en transcrivant quelques lignes de l'*Exposition de la doctrine de l'église gallicane.* Mais il y auroit de la mauvaise foi et de l'ignorance à faire usage d'un titre aussi foible. Du Marsais n'avoit entrepris la défense des *libertés de l'église gallicane*, qu'à la prière d'un magistrat : cette défense devoit paroître sous la garantie du ministère public ; c'étoit

---

(1) Ce chef-d'œuvre de la raison a été réfuté par Nonote, tom. II et IV de son ennuyeux *Dictionnaire de la Religion.* Est-ce là réfuter ?

(2) Nous sommes munis de preuves qui démontrent la vérité de notre assertion. Que l'on conteste, et nous répondrons.

beaucoup gagner alors que d'obtenir d'un gouvernement jaloux le droit d'attaquer le chef de l'église. En détruisant la puissance monstrueuse du chef, on concevoit l'espoir de détruire plus facilement un jour la puissance du clergé; et du Marsais a dû saisir avec transport une occasion aussi favorable de servir la cause sacrée de la philosophie. Il l'a fait, et il l'a fait en ami de l'humanité. Les maximes politiques, semées dans l'*Exposition des libertés*, sont toujours dirigées contre les gouvernans : il distingue toujours leurs droits et leurs usurpations. Qu'on examine avec impartialité les principes sévères de cet ouvrage, et l'on sera forcé d'avouer que l'écrivain qui osoit, à cette époque, imprimer des vérités aussi fortes, a bien pu marcher sur les traces des philosophes avec lesquels, au surplus, on n'ignore pas qu'il étoit lié de l'amitié la plus étroite.

D'après le coup-d'œil que nous avons jeté sur les écrits de du Marsais, on a dû voir que les Œuvres de ce grand homme sont un cours presque complet de grammaire et de morale. Heureux

es enfans auxquels on confiera ce re-
ueil intéressant ! Ils seront plutôt ins-
ruits, plutôt heureux ; et parvenus à un
âge mur, ils formeront à leur tour des
hommes qui feront la gloire et le bon-
heur de leurs concitoyens.

Paris, le 1er. fructidor an V. 18 août 1797.

D***. *et* M***.

ÉLOGE

DE DU MARSAIS,

PAR D'ALEMBERT.

ÉLOGE
DE DU MARSAIS,
PAR D'ALEMBERT.

*Extrait du tome VII de l'*ENCYCLOPÉDIE.)

LA vie sédentaire et obscure de la plupart des gens de lettres offre pour l'ordinaire peu d'événemens, sur-tout quand leur fortune n'a pas répondu à ce qu'ils avoient mérité par leurs travaux. M. du Marsais a été de ce nombre; il a vécu pauvre et presqu'ignoré dans le sein d'une patrie qu'il avoit instruite: le détail de sa vie n'occupera donc dans cet éloge que la moindre place, et nous nous attacherons principalement à l'analyse raisonnée de ses ouvrages. Par-là nous acquitterons, autant qu'il est en nous, les obligations que l'Encyclopédie et les Lettres ont eues à ce philosophe; nous devons d'autant plus d'honneur à sa mémoire, que le sort lui en a plus refusé de son vivant, et l'histoire de ses

écrits est le plus beau monument que nous puissions lui consacrer. Cette histoire remplira d'ailleurs le principal but que nous nous proposons dans nos Eloges, d'en faire un objet d'instruction pour nos lecteurs, et un recueil de mémoires sur l'état présent de la philosophie parmi nous.

CÉSAR CHESNEAU, sieur DU MARSAIS, avocat au Parlement de Paris, naquit à Marseille, le 17 juillet 1676. Il perdit son père au berceau, et resta entre les mains d'une mère qui laissa dépérir la fortune de ses enfans par un désintéressement romanesque, sentiment louable dans son principe, estimable peut-être dans un philosophe isolé, mais blâmable dans un chef de famille. Le jeune du Marsais étoit d'autant plus à plaindre, qu'il avoit aussi perdu en très-bas âge, et peu après la mort de son père, deux oncles d'un mérite distingué, dont l'un, Nicolas Chesneau, savant médecin, est auteur de quelques ouvrages (1). Ces

(1) Ces ouvrages sont, 1°. *la Pharmacie théorique.* Paris, Fréderic Léonard, 1679, *in*-4°. Il en donna en 1682 une seconde édition fort augmentée.

oncles

cles lui avoient laissé une bibliothèque
ombreuse et choisie, qui, bientôt après
ur mort, fut vendue presqu'en entier à
1 prix très-modique : l'enfant, qui
avoit pas encore atteint sa septième
nnée, pleura beaucoup de cette perte,
cachoit tous les livres qu'il pouvoit
oustraire. L'excès de son affliction en-
igea sa mère à mettre à part quelques
vres rares, pour les lui réserver quand
seroit en âge de les lire; mais ces livres
nêmes furent dissipés peu de temps
près : il sembloit que la fortune, après
avoir privé de son bien, cherchât en-
ore à lui ôter tous les moyens de s'ins-
:uire.

L'ardeur et le talent se fortifièrent en
ui par les obstacles; il fit ses études

2°. Un *Traité de Chimie* à la suite de cette se-
onde édition.

3°. *Observationum Nicolai Chesneau, Massilien-
's, doctoris medici, libri V. in*-8°. Paris, Léo-
ard, 1672.

4°. *Discours et Abrégé des vertus et propriétés des
aux de Barbotan en la comté d'Armagnac.* Bordeaux,
579, *in*-8°.

On a fait à Leyde, en 1719, une nouvelle édition
es ouvrages de Chesneau; mais on a oublié les deux
remiers.

avec succès chez les pères de l'Oratoire de Marseille : il entra même dans cette Congrégation, une de celles qui ont le mieux cultivé les Lettres, et la seule qui ait produit un philosophe célèbre, parce qu'on y est moins esclave que dans les autres, et moins obligé de penser comme ses supérieurs. Mais la liberté dont on y jouit n'étoit pas encore assez grande pour M. du Marsais. Il en sortit donc bientôt, vint à Paris à l'âge de vingt-cinq ans, s'y maria, et fut reçu avocat le 10 janvier 1704. Il s'attacha à un célèbre avocat au Conseil, sous lequel il commençoit à travailler avec succès. Des espérances trompeuses qu'on lui donna, lui firent quitter cette profession. Il se trouva sans état et sans bien, chargé de famille, et ce qui étoit encore plus triste pour lui, accablé de peines domestiques. L'humeur chagrine de sa femme, qui croyoit avoir acquis, par une conduite sage, le droit d'être insociable, fit repentir plusieurs fois notre philosophe d'avoir pris un engagement indissoluble ; il regrette à cette occasion, dans un écrit de sa main, trouvé, après sa mort, parmi ses

apiers, que notre religion, si attentive ıx besoins de l'humanité, n'ait pas ermis le divoree aux particuliers, ɔmme elle l'a quelquefois permis aux rinces : il déplore la condition de homme, qui jeté sur la terre, au ha- ırd, ignorant les malheurs, les pas- ons, et les dangers qui l'attendent, 'acquiert d'expérience que par ses ıutes, et meurt sans avoir eu le temps 'en profiter.

M. du Marsais aimant mieux se priver u nécessaire que du repos, abandonna sa femme le peu qu'il avoit de bien, et ar le conseil de ses amis, entra chez M. e président de Maisons, pour veiller à éducation de son fils : c'est le même que I. de Voltaire a célébré dans plusieurs ndroits de ses Œuvres, qui, dès l'âge de ingt-sept ans, fut reçu dans l'académie les sciences, et dont les connoissances t les lumières faisoient déjà beaucoup l'honneur à son maître, lorsqu'il fut en- evé à la fleur de son âge.

Ce fut dans cette maison, et à la prière lu père de son élève, que M. du Mar- ais commença son ouvrage sur les Li-

bertés de l'Eglise Gallicane, qu'il acheva ensuite pour M. le duc de la Feuillade, nommé par le roi à l'ambassade de Rome. Il étoit persuadé que tout françois doit connoître les principes de cette importante matière, généralement adoptés dans le premier âge du Christianisme, obscurcis depuis par l'ignorance et la superstition, et que l'église de France a eu le bonheur de conserver presque seule. Mais cet objet qui nous intéresse de si près, est rarement bien connu de ceux même que leur devoir oblige de s'en occuper. Les savans écrits de MM. Pithou et Dupuy sur nos libertés, un peu rebutans par la forme, sont trop peu lûs chez une nation qui compte pour rien le mérite d'instruire, quand il n'est pas accompagné d'agrément, et qui préfère l'ignorance de ses droits à l'ennui de les apprendre. M. du Marsais, plein du désir d'être utile à ses concitoyens, entreprit de leur donner sur ce sujet un ouvrage précis et méthodique, assez intéressant par les détails pour attacher la paresse même; où la jurisprudence fût guidée par une philoso-

nie lumineuse, et appuyée d'une érution choisie, répandue sobrement et lacée à propos. Tel fut le plan qu'il se rma, et qu'il a exécuté avec succès; si éanmoins dans le siècle où nous vivons, nt de science et de logique est néces-aire pour prouver que le souverain ontife peut se tromper comme un autre omme; que le chef d'une religion de aix et d'humilité ne peut dispenser ni es peuples de ce qu'ils doivent à leurs ois, ni les rois de ce qu'ils doivent à eurs peuples; que tout usage qui va au létriment de l'Etat, est injuste, quoique oléré ou même revêtu d'une autorité pparente; que le pouvoir des souverains est indépendant des pasteurs; que les ecclésiastiques enfin doivent donner aux autres citoyens l'exemple de la soumission aux lois.

Le Traité de M. du Marsais, sous le titre d'*Exposition de la doctrine de l'église Gallicane, par rapport aux prétentions de la cour de Rome,* est divisé en deux parties. L'auteur établit dans la première, les principes généraux sur lesquels sont fondées les deux puis-

sances, la spirituelle et la temporelle: dans la seconde il fait usage de ces principes pour fixer les bornes du pouvoir du pape, de l'église, et des évêques. Un petit nombre de maximes générales appuyées par la raison, par nos lois et par nos annales, et les conséquences qui résultent de ces maximes, font toute la substance de l'ouvrage.

Ceux qui croiront avoir besoin de recourir à l'histoire ecclésiastique pour se prémunir contre l'infaillibilité que les Ultramontains attribuent, sans la croire, aux souverains pontifes, peuvent lire les preuves de la VIIIe. maxime; ils y verront S. Pierre repris par S. Paul, et reconnoissant qu'il s'étoit trompé; le pape Eleuthère approuvant d'abord les prophéties des Montanistes, qu'il proscrivit bientôt après; Victor blâmé par S. Irenée, pour avoir excommunié mal à propos les évêques d'Asie; Libère souscrivant aux formules des Ariens; Honorius anathématisé, comme Monothélite, au sixième concile général, et ses écrits brûlés; Jean XXII, au xive siècle, condamné par la Sorbonne sur son opi-

nion de la vision béatifique, et obligé de se rétracter; enfin le grand nombre de contradictions qui se trouvent dans les décisions des papes, et l'aveu même que plusieurs ont fait de n'être pas infaillibles, dans un temps où ils n'avoient point d'intérêt à le soutenir. Les faits qui peuvent servir à combattre des prétentions d'un autre genre, sont recueillis dans cet ouvrage avec le même choix et la même exactitude: On y lit que Grégoire VII, celui qui a le premier levé l'étendart de la rébellion contre les rois, se repentit en mourant de cette usurpation, et en demanda pardon à son prince et à toute l'église; que Ferdinand, si mal à propos nommé le Pieux, et si digne du nom de traître, enleva la Navarre à la France, sur une simple bulle du pape Jules II; que la cour Rome, si on en croit nos jurisconsultes, a évité pour cette raison, autant qu'elle l'a pû, de donner à nos rois le titre de rois de Navarre; omission, au reste, peu importante en elle-même, et que nos rois ont sans doute regardée comme indifférente à leur grandeur, le nom de rois de France

étant le plus beau qu'ils puissent porter. Enfin M. du Marsais ajoute que les bulles de Sixte V et de Grégoire XIV, contre Henri IV, furent un des plus grands obstacles que trouva ce prince pour remonter sur le trône de ses pères. Il fait voir encore, ce qui n'est pas difficile, que l'absolution (réelle ou supposée) donnée à la nation françoise par le pape Zacharie, du serment de fidélité qu'elle avoit fait aux descendans de Clovis, ne dispensoit point la nation de ce serment; d'où il s'ensuit que la race de Hugues Capet a pû légitimement recevoir de cette même nation, une couronne que la race de Charlemagne avoit enlevée aux héritiers légitimes.

Non seulement, ajoute l'auteur, les papes n'ont aucun pouvoir sur les empires, ils ne peuvent même, sans la permission des princes, rien recevoir des sujets, à quelque titre que ce puisse être. Jean XXII ayant entrepris de faire une levée d'argent sur notre clergé, Charles-le-Bel s'y opposa d'abord avec vigueur; mais ensuite le pape lui ayant donné la

ime des églises pendant deux ans, le oi, pour reconnoître cette condescenance par une autre, lui permit de leer l'argent qu'il vouloit. Les Chroiques de St. Denis, citées par M. du Marsais, racontent cette convention vec la simplicité de ces temps-là : « Le roi, disent-elles, considérant, *donnes-m'en, je t'en donrai*, octroya au pape de lever ».

L'auteur prouve avec la même facilité, par le raisonnement et par l'histoire, es maximes qui ont rapport à la juris-liction ecclésiastique des évêques, et ui font une partie si essentielle de nos ibertés. Selon l'aveu d'un des plus saints ontifes de l'ancienne église, les évêques ne tiennent pas leur autorité du pape, nais de Dieu même : ils n'ont donc pas esoin de recourir au saint siége pour ondamner des erreurs, ni, à plus forte aison ; pour des points de discipline. Ils ont droit de juger avant le pape et après le pape ; ce n'a été qu'à l'occasion de l'affaire de Jansénius, en 1650, qu'ils se sont adressés à Rome avant que de prononcer eux-mêmes. L'usage des ap-

pellations au pape n'a jamais été reçu en Orient, et ne l'a été que fort tard en Occident. L'évêque de Rome n'ayant de jurisdiction immédiate que dans son diocèse, ne peut excommunier ni nos rois, ni leurs sujets, ni mettre le royaume en interdit. C'est par les empereurs, et non par d'autres, que les premiers conciles généraux ont été convoqués; et le pape même n'y a pas toujours assisté, soit en personne, soit par ses légats. Ces conciles ont besoin d'être autorisés, non par l'approbation du pape, mais par la puissance séculière, pour faire exécuter leurs lois. Enfin c'est aux rois à convoquer les conciles de leur nation, et à les dissoudre.

Il faut, au reste, comme M. du Marsais l'observe après plusieurs écrivains, distinguer avec soin la cour de Rome, le pape et le saint siége : on doit toujours conserver l'unité avec celui-ci, quoiqu'on puisse désapprouver les sentimens du pape et l'ambition de la cour de Rome. Il est triste, ajoute-t-il, qu'en France même on n'ait pas toujours su faire cette distinction si essentielle; et

que plusieurs ecclésiastiques, et sur-tout certains ordres religieux, soient encore secrètement attachés parmi nous aux sentimens ultramontains, qui ne sont pas même regardés comme de foi dans les pays d'inquisition.

M. du Marsais dit à la fin de son livre, qu'il avoit eu dessein d'y joindre une dissertation historique qui exposât par quels degrés les papes sont devenus souverains. Cette matière, aussi curieuse que délicate, étoit bien digne d'être traitée par un philosophe, qui, sans doute, auroit su se garantir également du fiel et de la flatterie : en avouant le mal que quelques papes ont fait pour devenir princes, il n'auroit pas laissé ignorer le bien que plusieurs ont fait depuis qu'ils le sont devenus : aux entraves funestes que la philosophie a reçues par quelques constitutions apostoliques, il eût opposé la renaissance des arts en Europe, presqu'uniquement due à la magnificence et au goût des souverains pontifes. Il n'eût pas manqué d'observer qu'aucune liste de monarques ne présente, à nombre égal, autant d'hommes dignes de l'at-

tention de la postérité. Enfin, il se fût conformé sur cette matière à la manière de penser du public, qui, malgré sa malignité naturelle, est aujourd'hui trop éclairé sur la religion, pour faire servir d'argumens contr'elle les scandales donnés par quelques chefs de l'église. L'indifférence avec laquelle on recevroit maintenant parmi nous une satyre des papes, est une suite heureuse et nécessaire des progrès de la philosophie dans ce siècle.

Nous savons, et nous l'apprenons avec regret au public, que M. du Marsais se proposoit encore de joindre à son ouvrage l'examen impartial et pacifique d'une querelle importante qui tient de près à nos libertés, et que tant d'écrivains ont agitée dans ces derniers temps avec plus de chaleur que de logique. L'auteur, en philosophe éclairé et en citoyen sage, avoit réduit toute cette querelle aux questions suivantes, que nous nous bornerons sagement à énoncer, sans entreprendre de les résoudre : Si une société d'hommes qui croit devoir se gouverner à certains

égards par des lois indépendantes de la puissance temporelle, peut exiger que cette puissance concoure au maintien de ces lois ? Si dans les pays nombreux où l'église ne fait avec l'état qu'un même corps, la liberté absolue que les ministres de la religion réclament dans l'exercice de leur ministère, ne leur donneroit pas un droit qu'ils sont bien éloignés de prétendre sur les priviléges et sur l'état des citoyens ? En cas que cet inconvénient fût réel, quel parti les législateurs devroient prendre pour le prévenir ? Ou de mettre au pouvoir spirituel de l'église des bornes qu'elle croira toujours devoir franchir, ce qui entretiendra dans l'état la division et le trouble ; ou de tracer entre les matières spirituelles et les matières civiles une ligne de séparation invariable ? Si les principes du christianisme s'opposeroient à cette séparation, et si elle ne produiroit pas insensiblement et sans effort la tolérance civile que la politique a conseillée à tant de princes et à tant d'états ?

Telles étoient les questions que M. du Marsais se proposoit d'examiner. Éloi-

gné, comme il l'étoit, de tout fanatisme par son caractère, et de tout préjugé par ses réflexions, personne n'étoit plus en état de traiter cet important sujet avec la modération et l'équité qu'il exige. Mais comme ce n'est point par des livres qu'on ramène au vrai des esprits ulcérés ou prévenus, cette modération et cette équité n'eussent peut-être servi qu'à lui faire des ennemis puissans et implacables. Quoique les matières qu'il a discutées dans son ouvrage, soient beaucoup moins délicates que celles-ci; quoiqu'en traitant ces matières il présente la vérité avec toute la prudence dont elle a besoin pour se faire recevoir, il ne jugea pas à propos de laisser paroître de son vivant son *Exposition des libertés de l'église gallicane*. Il craignoit, disoit-il, des persécutions semblables à celles que M. Dupuy, le défenseur de ces libertés dans le dernier siècle, avoit eu à souffrir de quelques évêques de France, désavoués sans doute en cela par leurs confrères. La suite de cet éloge fera voir d'ailleurs que M. du Marsais avoit de grands ménagemens à garder avec l'é-

glise, dont il avoit pourtant défendu les droits plus encore qu'il ne les avoit bornés. Il se plaint dans une espèce d'introduction qui est à la tête de son livre, qu'on ne puisse exposer impunément en France la doctrine constante du parlement et de la Sorbonne sur l'indépendance de nos rois et sur les droits de nos évêques, tandis que chez les nations imbues des opinions contraires, tout parle publiquement et sans crainte contre la justice et la vérité. Nous ignorons si ces plaintes étoient fondées dans le temps que M. du Marsais écrivoit; mais la France connoît mieux aujourd'hui ses vrais intérêts. Ceux entre les mains desquels le manuscrit de l'auteur est tombé après sa mort; moins timides ou plus heureux que lui, en ont fait part au public. Les ouvrages pleins de vérités hardies et utiles, dont le genre humain est de temps en temps redevable au courage de quelque homme de lettres, sont aux yeux de la postérité la gloire des gouvernemens qui les protégent, la censure de ceux qui ne savent pas les

encourager, et la honte de ceux qui les proscrivent.

La suppression de ce livre eût été sans doute une perte pour les citoyens ; mais les philosophes doivent regretter encore plus que M. du Marsais n'ait pas publié sa *réponse à la critique de l'histoire des oracles ;* on n'a trouvé dans ses papiers que des fragmens imparfaits de cette réponse, à laquelle il ne paroit pas avoir mis la dernière main. Pour la faire connoître en détail, il faut reprendre les choses de plus haut.

Feu M. de Fontenelle avoit donné, en 1686, d'après le médecin Vandale, l'Histoire des Oracles, un de ses meilleurs ouvrages, et peut-être celui de tous auquel le suffrage (1) unanime de la postérité est le plus assuré. Il y soutient, comme tout le monde sait, que les oracles étoient l'ouvrage de la superstition

(1) Il n'y a peut-être qu'une phrase à retrancher de cet ouvrage ; ce sont ces deux lignes de la préface : « Il me semble qu'il ne faudroit donner dans le su-» blime *qu'à son corps défendant :* il est si peu na-» turel ! J'avoue que le style bas *est encore quelque* » *chose de pis* ».

et

et de la fourberie, et non celui des démons, et qu'ils n'ont point cessé à la venue de J. C. Le père Baltus, jésuite, vingt ans après la publication de ce livre, crut qu'il étoit de son devoir d'en prévenir les effets dangereux, et se proposa de le réfuter. Il soutint, avec toute la modération qu'un théologien peut se permettre, que M. de Fontenelle avoit attaqué une des principales preuves du christianisme, pour avoir prétendu que les prêtres payens étoient des imposteurs ou des dupes. Cependant, en avançant une opinion si singulière, le critique avoit eu l'art de lier son système à la religion, quoiqu'il y soit réellement contraire par les armes qu'il peut fournir aux incrédules. La cause du philosophe étoit juste, mais les dévots étoient soulevés, et s'il répondoit, il étoit perdu. Il eut donc la sagesse de demeurer dans le silence, et de s'abstenir d'une défense facile et dangereuse, dont le public l'a dispensé depuis en lisant tous les jours son ouvrage, et en ne lisant point celui de son adversaire. M. du Marsais, jeune encore, avide de se signaler, et n'ayant

à risquer ni place, ni fortune, entreprit de justifier M. de Fontenelle contre les imputations du père Baltus. Il accusoit le critique de n'avoir point entendu les PP. de l'église, et de ne les avoir pas cités exactement; il lui reprochoit des méprises considérables, et un plagiat moins excusable encore du professeur Mœbius, qui avoit écrit contre Vandale. Assuré de la bonté de sa cause, le défenseur de M. de Fontenelle ne craignit point de faire part de son ouvrage à quelques confrères du père Baltus; il ne vouloit, par cette démarche, que donner des marques de son estime à une société long-temps utile aux Lettres, et qui se souvient encore aujourd'hui avec complaisance du crédit et des hommes célèbres qu'elle avoit alors. Nous avons peine à nous persuader que, dans une matière aussi indifférente en elle-même, cette société se soit crue blessée par l'attaque d'un de ses membres; nous ignorons par qui et comment la confiance de M. du Marsais fut trompée; mais elle le fut. On travailla efficacement à empêcher l'impression et même l'exa-

men de l'ouvrage ; on accusa faussement l'auteur d'avoir voulu le faire paroître sans approbation ni privilége, quoique son adversaire eût pris la même liberté. Il représenta en vain que ce livre avoit été approuvé par plusieurs personnes savantes et pieuses, et qu'il demandoit à le mettre au jour, non par vanité d'auteur, mais pour prouver son innocence : il offrit inutilement de le soumettre à la censure de la Sorbonne, de le faire même approuver par l'inquisition, et imprimer avec la *permission des supérieurs* dans les terres du pape ; on étoit résolu de ne rien écouter, et M. du Marsais eut une défense expresse de faire paroître son livre, soit en France, soit ailleurs. Cet événement de sa vie fut la première époque ; et peut-être la source des injustices qu'il essuya ; on n'avoit point eu de peine à prévenir contre lui un monarque respectable, alors dans sa vieillesse, et d'une délicatesse louable sur tout ce qu'il croyoit blesser la religion ; on lui avoit inspiré quelques soupçons sur la manière de penser de l'antagoniste du père Baltus ;

espèce d'armes dont on n'abuse que trop souvent auprès des princes, pour perdre le mérite sans appui, sans hypocrisie et sans intrigue. L'auteur abandonna donc entièrement son ouvrage ; et le père Baltus, libre de la guerre dont il étoit menacé, entra dans une carrière plus convenable à son état : il avoit trop légèrement sacrifié les prémices de sa plume à défendre, sans le vouloir, les oracles des payens ; il l'employa plus heureusement dans la suite à un objet sur lequel il n'avoit point de contradictions à craindre, à la défense des prophéties de la religion chrétienne.

Comme l'ouvrage de M. du Marsais sur les oracles n'a point paru, nous tâcherons d'en donner quelqu'idée à nos lecteurs, d'après les fragmens qui nous ont été remis. La préface contient quelques réflexions générales sur l'abus qu'on peut faire de la religion en l'étendant à des objets qui ne sont pas de son ressort ; on y expose ensuite le dessein et le plan de l'ouvrage, dans lequel il paroît qu'on s'est proposé trois objets, de prouver que les démons n'étoient point

les auteurs des oracles, de répondre aux objections du P. Baltus, d'examiner enfin le temps auquel les oracles ont cessé, et de faire voir qu'ils ont cessé d'une manière naturelle.

Le désir si vif et si inutile de connoître l'avenir, donna naissance aux oracles des payens. Quelques hommes adroits et entreprenans mirent à profit la curiosité du peuple pour le tromper; il n'y eut point en cela d'autre magie: l'imposture avoit commencé l'ouvrage, le fanatisme l'acheva: car un moyen infaillible de faire des fanatiques, c'est de persuader avant que d'instruire; quelquefois même certains prêtres ont pu être la dupe des oracles qu'ils rendoient ou qu'ils faisoient rendre; semblables à ces empyriques dont les uns participent à l'erreur publique qu'ils entretiennent, les autres en profitent sans la partager.

C'est par la foi seule que nous savons qu'il y a des démons, c'est donc par la foi seule que nous pouvons apprendre ce qu'ils sont capables de faire dans l'ordre surnaturel; et, puisque la révélation ne leur attribue pas les oracles,

elle nous permet de croire que ces oracles n'étoient pas leur ouvrage. Lorsqu'Isaïe défia les dieux des payens de prédire l'avenir, il ne mit point de restriction à ce défi, qui n'eût plus été qu'imprudent, si en effet les démons avoient eu le pouvoir de prophétiser. Daniel ne crut pas que le serpent des Babyloniens fût un démon : il *rit* en philosophe, dit l'Écriture, de la crédulité du prince, et de la fourberie des prêtres, et empoisonna le serpent. D'ailleurs, les partisans même des oracles conviennent qu'il y en a eu de faux, et par-là ils nous mettent en droit (s'il n'y a pas de preuve évidente du contraire), de les regarder, sans exception, comme supposés. Tout se réduisoit à cacher plus ou moins adroitement l'imposture. Enfin les payens même n'ont pas crû généralement que les oracles fussent surnaturels. De grandes sectes de philosophes, entr'autres les épicuriens, se vantoient, comme les chrétiens, de faire taire les oracles, et de démasquer les prêtres. Valère-Maxime et d'autres disent, il est vrai, que des statues ont

parlé, mais l'écriture dément ce témoignage, en nous apprenant que les statues sont muettes. Les historiens profanes, lorsqu'ils racontent, sur un simple ouï-dire, des faits extraordinaires, sont moins croyables que les historiens de la Chine sur l'antiquité qu'ils donnent au monde. Casaubon se mocque avec raison d'Hérodote, qui rapporte sérieusement plusieurs de ces oracles ridicules de l'antiquité, et d'autres prodiges de la même force.

Si les oracles n'eussent pas été une fourberie, l'idolâtrie n'eût plus été qu'un malheur excusable, parce que les payens n'auroient eu aucun moyen de découvrir leur erreur par la raison, le seul guide qu'ils eussent alors. Quand une fausse religion, ou quelque secte que ce puisse être, vante les prodiges opérés en sa faveur, et qu'on ne peut expliquer ces prodiges d'une manière naturelle, il n'y a qu'un parti à prendre, celui de nier les faits. Rien n'est donc plus conforme aux principes et aux intérêts du christianisme que de regarder le paganisme comme un pur ouvrage des

hommes, qui n'a subsité que par des moyens humains. Aussi l'écriture ne donne à l'idolâtrie qu'une origine toute naturelle, et la plupart des pères paroissent penser de même. Plusieurs d'entr'eux ont expressément traité les oracles d'impostures, et aucun n'a prétendu que ce sentiment offensât la religion : ceux même qui n'ont pas été éloignés de croire qu'il y avoit quelque chose de surnaturel dans lesoracles, paroissent n'y avoir été déterminés que par une façon particulière de penser tout-à-fait indépendante des vérités fondamentales du christianisme. Selon la plupart des payens, les dieux étoient les auteurs des oracles favorables, et les mauvais génies l'étoient des oracles funestes ou trompeurs. Les chrétiens profitèrent de cette opinion pour attribuer les oracles aux démons ; ils y trouvoient d'ailleurs un avantage ; ils expliquoient, par cette supposition, le merveilleux apparent qui les embarrassoit dans certains oracles. Un faux principe où ils étoient, servoit à les fortifier dans cette idée; ils croyoient les démons corporels, et S. Augustin

s'est expressément rétracté d'avoir donné de semblables explications. Les chrétiens modernes ont eu des idées plus épurées et plus saines sur la nature des démons; mais, en rejetant le principe, plusieurs ont retenu la conséquence. C'est donc en vain que certains auteurs ecclésiastiques, qui n'ont pas, dans l'église, l'autorité des pères, et qui croyoient que les démons étoient des animaux d'un esprit aérien, nous rapportent de faux oracles, dont ils prétendent tirer des argumens en faveur de la religion. Il faut mettre ces faits, et les raisonnemens qui en sont la suite, à côté des relations de la Légende dorée, du Corbeau excommunié pour avoir volé la bague de l'abbé Conrad, et des extravagances que l'imbécillité a débitées sur les prétendus hommages que les animaux ont rendus à nos redoutables mystères. Rien n'est plus propre à avilir la religion (si quelque chose peut l'avilir), rien n'est du moins plus nuisible, auprès des peuples, à une cause si respectable, que de la défendre par des preuves foibles ou absurdes; c'est Osa qui croit que

l'arche chancèle, et qui ose y porter la main.

Le P. Baltus abuse évidemment des termes, quand il prétend que l'opinion qui attribue les oracles aux malins esprits, est une vérité enseignée par la tradition, puisqu'on ne doit regarder comme des vérités de tradition, et par-conséquent de foi, que celles qui ont été constamment reconnues pour telles par l'église : le défenseur des oracles se contredit ensuite lui-même, quand il avoue que l'opinion qu'il soutient n'est que de foi humaine, c'est-à-dire, du genre des choses qu'on peut se dispenser de croire sans cesser d'être chrétien; mais en cela, il tombe dans une autre contradiction, puisque la foi humaine ne peut tomber que sur ce qui est de l'ordre naturel, et que les oracles, selon lui, n'en sont pas. Le témoignage des historiens de l'antiquité, ajoute M. du Marsais, est formellement contraire à ce que le P. Baltus prétend, que jamais les oracles n'ont été rendus par des statues creuses; mais, quand cette prétention seroit fondée, elle seroit favorable

à la cause de M. de Fontenelle, puisqu'il est encore plus aisé de faire parler un prêtre qu'une statue. Il n'est point vrai, comme le dit encore le Critique, que ceux qui réduisent les oracles à des causes naturelles, diminuent par ce moyen la gloire de J. C., qui les a fait cesser : ce seroit au contraire affoiblir véritablement cette gloire, que d'attribuer les oracles aux démons ; car le P. Baltus prétend lui-même que Julien, dans le quatrième siècle du christianisme, en évoquant *efficacement* les enfers par la magie et par les enchantemens, en avoit obtenu réponse. Les permissions particulières que l'écriture dit avoir été accordées au démon ne nous donnent pas droit d'en supposer d'autres ; rien n'est plus ridicule, dans l'ordre surnaturel, que l'argument qui prouve l'existence d'un fait miraculeux par celle d'un fait semblable. Ajouter foi trop légèrement aux prodiges, dans un siècle où ils ne sont plus nécessaires à l'établissement du christianisme, c'est ébranler, sans le vouloir, les fondemens de la croyance que l'on doit aux vrais

miracles rapportés dans les livres saints. On ne croit plus, de nos jours, aux possédés, quoiqu'on croye à ceux de l'écriture. Jésus-Christ a été transporté par le démon, il l'a permis pour nous instruire; mais de pareils miracles ne se font plus. La métamorphose de Nabuchodonosor en bête, dont il ne nous est pas permis de douter, n'est arrivée qu'une fois. Enfin Saül a évoqué l'ombre de Samuel, et l'on n'ajoute plus de foi aux évocations. Le P. Baltus avoue que les prodiges mêmes racontés par les pères ne sont pas de foi, à plus forte raison les prétendus miracles du paganisme, qu'ils ont quelquefois daigné rapporter. Si le sentiment de ces auteurs (d'ailleurs très-graves) sur des objets étrangers au christianisme, devoit être la règle de nos opinions, on pourroit justifier, par ce principe, le traitement que les inquisiteurs ont fait à Galilée.

On aura peine à croire que le P. Baltus ait reproché sérieusement à M. de Fontenelle d'avoir adopté, sur les oracles, le sentiment de l'anabaptiste Vandale, comme si un anabaptiste étoit condamné

à déraisonner en tout, même sur une matière étrangère aux erreurs de sa secte. La réponse de M. du Marsais à cette objection, est que le religieux qui a pris la défense des oracles a suivi aussi le sentiment du luthérien Mœbius; et qu'hérétique pour hérétique, un anabaptiste vaut bien un luthérien.

Ceux qui ont avancé que les oracles avoient cessé à la venue de Jésus-Christ, ne l'ont cru que d'après l'oracle supposé sur l'enfant hébreu, oracle regardé comme faux par le P. Baltus lui-même; aussi prétend-il que les oracles n'ont pas fini précisément à la venue du Sauveur du monde, mais peu à peu, à mesure que J. C. a été connu et adoré. Cette manière de finir n'a rien de surprenant; elle étoit la suite naturelle de l'établissement d'un nouveau culte. Les faits miraculeux, ou plutôt qu'on veut donner pour tels, diminuent dans une fausse religion, ou à mesure qu'elle s'établit, parce qu'elle n'en a plus besoin, ou à mesure qu'elle s'affoiblit, parce qu'ils n'obtiennent plus de croyance. La pauvreté des peuples qui n'avoient plus

rien à donner, la fourberie découverte dans plusieurs oracles, et conclue dans les autres, enfin les édits des empereurs chrétiens, voilà les causes véritables de la cessation de ce genre d'imposture : des circonstances favorables l'avoient produit, des circonstances contraires l'ont fait disparoître ; ainsi les oracles ont été soumis à toute la vicissitude des choses humaines. On se retranche à dire que la naissance de J. C. est la première époque de leur cessation ; mais pourquoi certains démons ont-ils fui tandis que les autres restoient ? D'ailleurs l'histoire ancienne prouve invinciblement que plusieurs oracles avoient été détruits avant la venue du Sauveur du monde, par des guerres et par d'autres troubles : tous les oracles brillans de la Grèce n'existoient plus ou presque plus, et quelquefois l'oracle se trouvoit interrompu par le silence d'un honnête prêtre qui ne vouloit pas tromper le peuple. L'oracle de Delphes, dit Lucain, est demeuré muet, depuis que les princes craignent l'avenir ; ils ont défendu aux Dieux de parler, et les Dieux ont obéi.

Enfin tout est plein, dans les auteurs prophanes, d'oracles qui ont subsisté jusquaux jv^e. et v^e. siècles ; et il y en a encore aujourd'hui chez les idolâtres. Cette opiniâtreté incontestable des oracles à subsister encore après la venue de J. C. suffiroit pour prouver qu'ils n'ont pas été rendus par les démons, comme le remarquent M. de Fontenelle et son défenseur ; puisqu'il est évident que le fils de Dieu descendant parmi les hommes, devoit tout-à-coup imposer silence aux enfers.

Telle est l'analyse de l'ouvrage de M. du Marsais sur les oracles. Revenons maintenant à sa personne. Il étoit destiné à être malheureux en tout ; M. de Maisons le père, chez qui il étoit entré, et qui en avoit fait son ami, étoit trop éclairé pour ne pas sentir les obligations qu'il avoit à un pareil gouverneur, et trop équitable pour ne pas les reconnoitre ; mais la mort l'enleva, dans le temps où l'éducation de son fils étoit prête à finir, et où il se proposoit d'assurer à M. du Marsais une retraite honnête, juste fruit de ses travaux et

de ses soins. Notre philosophe, sur les espérances qu'on lui donnoit de suppléer à ce que le père de son élève n'avoit pu faire, resta encore quelque temps dans la maison ; mais le peu de considération qu'on lui marquoit et les dégoûts même qu'il essuya, l'obligèrent enfin d'en sortir, et de renoncer à ce qu'il avoit lieu d'attendre d'une famille riche à laquelle il avoit sacrifié les douze plus belles années de sa vie. On lui proposa d'entrer chez le fameux Law, pour être auprès de son fils, qui étoit alors âgé de seize ou dix-sept ans, et M. du Marsais accepta cette proposition. Quelques amis l'accusèrent injustement d'avoir eu dans cette démarche des vues d'intérêt : toute sa conduite prouve assez qu'il n'étoit sur ce point, ni fort éclairé, ni fort actif, et il a plusieurs fois assuré qu'il n'eût jamais quitté son premier élève, si par le refus des égards les plus ordinaires, on ne lui avoit rendu sa situation insupportable.

La fortune qui sembloit l'avoir placé chez M. Law, lui manqua encore ; il avoit des actions qu'il vouloit convertir

en

en un bien plus solide : on lui conseilla de les garder ; bientôt après tout fut anéanti, et M. Law obligé de sortir du royaume, et d'aller mourir dans l'obscurité à Venise. Tout le fruit que M. du Marsais retira d'avoir demeuré dans cette maison, ce fut, comme il l'a écrit lui-même, de pouvoir rendre des services importans à plusieurs personnes d'un rang très-supérieur au sien, qui depuis n'ont pas paru s'en souvenir ; et de connoître (ce sont encore ses propres termes) la bassesse, la servitude et l'esprit d'adulation des grands.

Il avoit éprouvé par lui-même combien cette profession si noble et si utile, qui a pour objet l'éducation de la jeunesse, est peu honorée parmi nous, tant nous sommes éclairés sur nos intérêts ; mais la situation de ses affaires, et peut-être l'habitude, lui avoient rendu cette ressource indispensable : il rentra donc encore dans la même carrière, et toujours avec un égal succès. La justice que nous devons à sa mémoire, nous oblige de repousser à cette occasion une calomnie qui n'a été que trop répandue.

On a prétendu que M. du Marsais étant appelé pour présider à l'éducation de trois frères, dans une des premières maisons du royaume, avoit demandé *dans quelle religion on vouloit qu'il les élevât.* Cette question singulière avoit été faite à M. Law, alors de la religion anglicane, par un homme d'esprit qui avoit été, pendant quelque temps, auprès de son fils. M. du Marsais avoit sû le fait, et l'avoit simplement raconté : il étoit absurde de penser qu'en France, dans le sein d'une famille catholique où personne ne le connoissoit encore, et où il avoit intérêt de donner bonne opinion de sa prudence, il eût hasardé un discours si extravagant, et qui pouvoit être regardé comme une injure ; mais on trouva plaisant de le lui attribuer, et par cette raison, on continuera peut-être à le lui attribuer encore, non seulement contre la vérité, mais même contre la vraisemblance. Cependant nous ne devons pas laisser ignorer à ceux qui liront cet éloge, que ce conte ridicule, répété et même orné en passant de bouche en bouche, est peut-être ce

qui a le plus nui à M. du Marsais. Les plaisanteries que notre frivolité se permet si légèrement sans en prévoir les suites, laissent souvent après elles des plaies profondes ; la haine profite de tout ; et qu'il est doux pour cette multitude d'hommes que blesse l'éclat des talens, de trouver le plus léger prétexte pour se dispenser de leur rendre justice !

Cette imputation calomnieuse, et ce que nous avons rapporté au sujet de l'Histoire des Oracles, ne sont pas les seules persécutions que M. du Marsais ait essuyées. Il nous est tombé entre les mains un fragment d'une de ses lettres sur la légèreté des soupçons qu'on forme contre les autres en matière de religion. Il ne lui étoit que trop permis de s'en plaindre, puisqu'il en avoit été si souvent l'objet et la victime. Nous apprenons par ce fragment, que des hommes qui se disoient philosophes, l'avoient accusé d'impiété, pour avoir soutenu contre les Cartésiens que les bêtes n'étoient pas des automates. Ses adversaires donnoient pour preuve de cette accusation, l'impos-

sibilité qu'il y avoit, selon eux, de concilier l'opinion qui attribue du sentiment aux bêtes, avec les dogmes de la spiritualité et de l'immortalité de l'ame, de la liberté de l'homme, et de la justice divine dans la distribution des maux. M. du Marsais répondoit que l'opinion qu'il avoit soutenue sur l'ame des bêtes n'étoit pas la sienne; qu'avant Descartes, elle étoit absolument générale, comme conforme aux premières notions de l'expérience et du sens commun, et même au langage de l'écriture; que depuis Descartes même, elle avoit toujours prévalu dans la plupart des écoles, qui ne s'en étoient pas crues moins orthodoxes; enfin que c'étoit apparemment le sort de quelque opinion que ce fût sur l'ame des bêtes, de faire taxer d'irreligion ceux qui la soutenoient, puisque Descartes lui-même en avoit été accusé de son temps, pour avoir prétendu que les animaux étoient de pures machines. Il en a été de même parmi nous, d'abord des partisans des idées innées, et depuis peu, de leurs adversaires; plusieurs autres opinions semblables ont

eu cette singulière destinée, que le pour et le contre ont été successivement traités comme impies; tant le zèle aveuglé par l'ignorance est ingénieux à se forger des sujets de scandale, et à se tourmenter lui-même et les autres.

M. du Marsais, après la chûte de M. Law, entra chez M. le marquis de Bauffremont. Le séjour qu'il y fit durant plusieurs années, est une des époques les plus remarquables de sa vie, par l'utilité dont il a été pour les Lettres. Il donna occasion à M. du Marsais de se dévoiler au public pour ce qu'il étoit, pour un grammairien profond et philosophe, et pour un esprit créateur dans une matière sur laquelle se sont exercés tant d'excellens écrivains. C'est principalement en ce genre qu'il s'est acquis une réputation immortelle, et c'est aussi par ce côté important que nous allons désormais l'envisager.

Un des plus grands efforts de l'esprit humain est d'avoir assujetti les langues à des règles; mais cet effort n'a été fait que peu à peu. Les langues, formées d'abord sans principes, ont été plus

l'ouvrage du besoin que de la raison ; et les philosophes réduits à débrouiller ce cahos informe, se sont bornés à en diminuer, le plus qu'il étoit possible, l'irrégularité, et à réparer de leur mieux ce que le peuple avoit construit au hasard : car c'est aux philosophes à régler les langues, comme c'est aux bons écrivains à les fixer. La grammaire est donc l'ouvrage des philosophes ; mais ceux qui en ont établi les règles, ont fait comme la plupart des inventeurs dans les sciences : ils n'ont donné que les résultats de leur travail, sans montrer l'esprit qui les avoit guidés. Pour bien saisir cet esprit si précieux à connoître, il faut se remettre sur leurs traces ; mais c'est ce qui n'appartient qu'à des philosophes comme eux. L'étude et l'usage suffisent pour apprendre les règles, et un degré de conception ordinaire pour les appliquer ; l'esprit philosophique seul peut remonter jusqu'aux principes sur lesquels les règles sont établies, et distinguer le grammairien de génie du grammairien de mémoire. Cet esprit aperçoit d'abord, dans la grammaire de chaque langue, les

principes généraux qui sont communs à toutes les autres, et qui forment la grammaire générale; il démêle ensuite, dans les usages particuliers à chaque langue, ceux qui peuvent être fondés en raison d'avec ceux qui ne sont que l'ouvrage du hasard ou de la négligence: il observe l'influence réciproque que les langues ont eu les unes sur les autres, et les altérations que ce mélange leur a données, sans leur ôter entièrement leur premier caractère: il balance leurs avantages et leurs désavantages mutuels; la différence de leur construction, ici libre, hardie et variée, là régulière, timide et uniforme; la diversité de leur génie tantôt favorable, tantôt contraire à l'expression heureuse et rapide des idées; leur richesse et leur liberté, leur indigence et leur servitude. Le développement de ces différens objets est la vraie métaphysique de la grammaire. Elle ne consiste point, comme cette philosophie ténébreuse qui se perd dans les attributs de Dieu et les facultés de notre ame, à raisonner à perte de vue sur ce qu'on ne connoît pas, ou à prouver laborieu-

sement, par des argumens foibles, des vérités dont la foi nous dispense de chercher les preuves. Son objet est plus réel et plus à notre portée ; c'est la marche de l'esprit humain dans la génération de ses idées, et dans l'usage qu'il a fait des mots pour transmettre ses pensées aux autres hommes. Tous les principes de cette métaphysique appartiennent pour ainsi dire à chacun, puisqu'ils sont au-dedans de nous ; il ne faut, pour les y trouver, qu'une analyse exacte et réfléchie ; mais le don de cette analyse n'est pas donné à tous. On peut néanmoins s'assurer si elle est bien faite, par un effet qu'elle doit alors produire infailliblement, celui de frapper d'une lumière vive tous les bons esprits auxquels elle sera présentée : en ce genre, c'est presqu'une marque sûre de n'avoir pas rencontré le vrai, que de trouver des contradicteurs, ou d'en trouver qui le soient long-temps. Aussi M. du Marsais n'a-t-il essuyé d'attaques que ce qu'il en falloit pour assurer pleinement son triomphe ; avantage rare pour ceux qui portent les premiers, dans les sujets

qu'ils traitent, le flambeau de la philosophie.

Le premier fruit des réflexions de M. du Marsais sur l'étude des langues, fut son *Exposition d'une Méthode raisonnée pour apprendre la langue latine;* elle parut en 1722 : il la dédia à MM. de Bauffremont ses élèves, qui en avoient fait le plus heureux essai, et dont l'un, commencé dès l'alphabet par son illustre maître, avoit fait, en moins de trois ans, les progrès les plus singuliers et les plus rapides.

La Méthode de M. du Marsais a deux parties, l'usage et la raison. Savoir une langue, c'est en entendre les mots; et cette connoissance appartient proprement à la mémoire, c'est-à-dire, à celle des facultés de notre ame qui se développe la première chez les enfans, qui est même plus vive à cet âge que dans aucun autre, et qu'on peut appeler l'esprit de l'enfance. C'est donc cette faculté qu'il faut exercer d'abord, et qu'il faut même exercer seule. Ainsi on fera d'abord apprendre aux enfans, sans les fatiguer, et comme par manière d'amu-

sement, suivant différens moyens que l'auteur indique, les mots latins les plus en usage. On leur donnera ensuite à expliquer un auteur latin rangé suivant la construction françoise, et sans inversion. On substituera de plus, dans le texte, les mots sous-entendus par l'auteur, et on mettra sous chaque mot latin le terme françois correspondant : vis-à-vis de ce texte, ainsi disposé pour en faciliter l'intelligence, on placera le texte de l'auteur tel qu'il est; et à côté du françois littéral, une traduction françoise conforme au génie de notre langue. Par ce moyen, l'enfant, repassant du texte latin altéré au texte véritable, et de la version interlinéaire à une traduction libre, s'accoutumera insensiblement à connoître, par le seul usage, les façons de parler propres à la langue latine et à la langue françoise. Cette manière d'enseigner le latin aux enfans, est une imitation exacte de la façon dont on se rend familières les langues vivantes, que l'usage seul enseigne beaucoup plus vite que toutes les Méthodes. C'est d'ailleurs se conformer à la marche de la nature. Le langage

s'est d'abord établi, et la grammaire n'est venue qu'à la suite.

A mesure que la mémoire des enfans se remplit, que leur raison se perfectionne, et que l'usage de traduire leur fait apercevoir les variétés dans les terminaisons des mots latins et dans la construction, et l'objet de ces variétés, on leur fait apprendre peu à peu les déclinaisons, les conjugaisons, et les premières règles de la syntaxe, et on leur en montre l'application dans les auteurs mêmes qu'ils ont traduits : ainsi on les prépare peu à peu, et comme par une espèce d'instinct, à recevoir les principes de la grammaire raisonnée, qui n'est proprement qu'une vraie logique, mais une logique qu'on peut mettre à la portée des enfans. C'est alors qu'on leur enseigne le mécanisme de la construction, en leur faisant faire l'anatomie de toutes les phrases, et en leur donnant une idée juste de toutes les parties du discours.

M. du Marsais n'a pas de peine à montrer les avantages de cette méthode sur la méthode ordinaire. Les inconvéniens

de celle-ci sont de parler aux enfans de cas, de modes, de concordance, et de régime, sans préparation, et sans qu'ils puissent sentir l'usage de ce qu'on leur fait apprendre; de leur donner ensuite des règles de syntaxe très-composées, dont on les oblige de faire l'application en mettant du françois en latin; de vouloir forcer leur esprit à produire, dans un temps où il n'est destiné qu'à recevoir; de les fatiguer, en cherchant à les instruire; et de leur inspirer le dégoût de l'étude, dans un âge où l'on ne doit songer qu'à la rendre agréable. En un mot, dans la Méthode ordinaire, on enseigne le latin à peu près comme un homme qui, pour apprendre à un enfant à parler, commenceroit par lui montrer la mécanique des organes de la parole; M. du Marsais inite, au contraire, celui qui enseigneroit d'abord à parler, et qui expliqueroit ensuite la mécanique des organes. Il termine son ouvrage par une application du plan qu'il propose, au poëme séculaire d'Horace: cet exemple doit suffire aux maîtres intelligens, pour les

guider dans la route qui leur est ouverte.

Rien ne paroît plus philosophique que cette Méthode, plus conforme au développement naturel de l'esprit, et plus propre à abréger les difficultés. Mais elle avoit deux grands défauts; elle étoit nouvelle; elle contenoit de plus une critique de la manière d'enseigner qu'on pratique encore parmi nous, et que la prévention, la paresse, l'indifférence pour le bien public, s'obstinent à conserver, comme elles consacrent tant d'autres abus sous le nom d'usage. Aussi l'ouvrage fut-il attaqué, et principalement dans celui de nos journaux dont les auteurs avoient un intérêt direct à le combattre. Ils firent à M. du Marsais un grand nombre d'objections auxquelles il satisfit pleinement. Mais nous ne devons pas oublier de remarquer que lorsqu'il se chargea, près de trente ans après, de la partie de la grammaire dans le Dictionnaire encyclopédique, il fut célébré comme un grand maître, et presque comme un oracle, dans le même journal où ses premiers ouvrages sur cette matière avoient été si mal accueillis. Cepen-

dant, bien loin d'avoir changé de principes, il s'étoit confirmé, par l'expérience et par les réflexions, dans le peu de cas qu'il faisoit de la Méthode ordinaire. Mais sa réputation le mettoit alors au-dessus de la critique ; il touchoit d'ailleurs à la fin de sa carrière, et il n'y avoit plus d'inconvénient à le louer. La plupart des critiques de profession ont un avantage dont ils ne s'aperçoivent peut-être pas eux-mêmes, mais dont ils profitent comme s'ils en connoissoient toute l'étendue ; c'est l'oubli auquel leurs décisions sont sujettes, et la liberté que cet oubli leur laisse d'approuver aujourd'hui ce qu'ils blâmoient hier, et de le blâmer de nouveau pour l'approuver encore.

M. du Marsais, encouragé par le succès de ce premier essai, entreprit de le développer dans un ouvrage qui devoit avoir pour titre *les véritables Principes de la Grammaire, ou nouvelle Grammaire raisonnée pour apprendre la langue latine.* Il donna en 1729, la préface de cet ouvrage, qui contient un détail plus étendu de sa Méthode, plusieurs raisons

nouvelles en sa faveur, et le plan qu'il se proposoit de suivre dans la grammaire générale. Il la divise en six articles; savoir: la connoissance de la proposition et de la période en tant qu'elles sont composées de mots, l'orthographe, la prosodie, l'étymologie, les préliminaires de la syntaxe, et la syntaxe même. C'est tout ce qu'il publia pour lors de son ouvrage, mais il en détacha l'année suivante, un morceau précieux qu'il donna séparément au public, et qui devoit faire le dernier objet de sa Grammaire générale. Nous voulons parler de son *Traité des Tropes*, ou des différens sens dans lesquels un même mot peut être pris dans une même langue. L'auteur expose d'abord dans cet ouvrage, à peu près comme il l'a fait depuis dans l'Encyclopédie au mot *figure*, ce qui constitue en général le style figuré, et montre combien ce style est ordinaire, non seulement dans les écrits, mais dans la conversation même; il fait sentir ce qui distingue les *figures de pensée*, communes à toutes les langues, d'avec les *figures de mots*, qui sont particulières

à chacune, et qu'on appelle proprement *tropes*. Il détaille l'usage des tropes dans le discours, et les abus qu'on peut en faire; il fait sentir les avantages qu'il y auroit à distinguer dans les dictionnaires latins-françois le sens propre de chaque mot d'avec les sens figurés qu'il peut recevoir; il explique la subordination des Tropes ou les différentes classes auxquelles on peut les réduire, et les différens noms qu'on leur a donnés. Enfin, pour rendre son ouvrage complet, il traite encore des autres sens dont un même mot est susceptible, outre le sens figuré, comme le sens adjectif ou substantif, déterminé ou indéterminé, actif, passif ou neutre, absolu ou relatif, collectif ou distributif, composé ou divisé, et ainsi des autres. Les observations et les règles sont appuyées par-tout d'exemples frappans, et d'une logique dont la clarté et la précision ne laissent rien à désirer.

Tout mérite d'être lu dans le Traité des Tropes, jusqu'à l'*errata;* il contient des réflexions sur notre orthographe, sur ses bizarreries, ses inconséquences et ses

variations

variations. On voit dans ces réflexions un écrivain judicieux, également éloigné de respecter superstitieusement l'usage, et de le heurter en tout par une réforme impraticable.

Cet ouvrage, qu'on peut regarder comme un chef-d'œuvre en son genre, fut plus estimé qu'il n'eut un prompt débit ; il lui a fallu près de trente ans pour arriver à une nouvelle édition, qui n'a paru qu'après la mort de l'auteur. La matière, quoique traitée d'une manière supérieure, intéressoit trop peu ce grand nombre de lecteurs oisifs qui ne veulent qu'être amusés : le titre même du livre, peu entendu de la multitude, contribua à l'indifférence du public, et M. du Marsais nous a rapporté sur cela lui-même une anecdote singulière. Quelqu'un voulant un jour lui faire compliment sur cet ouvrage, lui dit qu'il venoit d'entendre dire beaucoup de bien de son *Histoire des Tropes :* il prenoit les tropes pour un nom de peuple.

Cette lenteur de succès, jointe à des occupations particulières, et peut-être à un peu de paresse, a privé le public

de la grammaire que l'auteur avoit promise ; perte très-difficile à réparer dans ce siècle même, où la grammaire plus que jamais cultivée par des philosophes, commence à être mieux approfondie et mieux connue. M. du Marsais se contenta de publier en 1731 l'abrégé de la Fable du P. Jouvenci, disposé suivant sa méthode; le texte pur d'abord, ensuite le même texte sans inversion et sans mots sous-entendus ; au-dessous de ce texte la version interlinéaire, et au-dessous de cette version, la vraie traduction en langue françoise. C'est le dernier ouvrage qu'il a donné au public; on a trouvé dans ses papiers plusieurs versions de ce genre qu'il seroit facile de mettre au jour, si on les jugeoit utiles.

Il avoit composé, pour l'usage de ses élèves ou pour le sien, d'autres ouvrages qui n'ont point paru. Nous ne citerons que *sa Logique* ou *Réflexions sur les opérations de l'esprit ;* ce traité contient sur l'art de raisonner tout ce qu'il est utile d'apprendre, et sur la métaphysique tout ce qu'il est permis

de savoir. C'est dire que l'ouvrage est très-court; et peut-être pourroit-on l'abréger encore.

L'éducation de MM. de Bauffremont finie, M. du Marsais continua d'exercer le talent rare qu'il avoit pour l'éducation de la jeunesse; il prit une pension au faubourg St. Victor, dans laquelle il élevoit, suivant sa méthode, un certain nombre de jeunes gens; mais des circonstances imprévues le forcèrent d'y renoncer. Il voulut se charger encore de quelques éducations particulières, que son âge avancé ne lui permit pas de conserver long-temps: obligé enfin de se borner à quelques leçons qu'il faisoit pour subsister, sans fortune, sans espérance, et presque sans ressource, il se réduisit à un genre de vie fort étroit. Ce fut alors que nous eûmes le bonheur de l'associer à l'Encyclopédie; les articles qu'il lui a fournis, et qui sont en grand nombre dans les six premiers volumes, feront à jamais un des principaux ornemens de cet ouvrage, et sont supérieurs à tous nos éloges. La philosophie saine et lumi-

neuse qu'ils contiennent, le savoir que l'auteur y a répandu, la précision des règles et la justesse des applications, ont fait regarder avec raison cette partie de l'Encyclopédie comme une des mieux traitées. Un succès si général et si juste ne pouvoit augmenter l'estime que les gens de lettres avoient depuis long-temps pour l'auteur, mais le fit connoître d'un grand nombre de gens du monde, dont la plupart ignoroient jusqu'à son nom. Enhardi et soutenu par les marques les moins équivoques de l'approbation publique, il crut pouvoir en faire usage pour se procurer le nécessaire qui lui manquoit. Il écrivit à un philosophe, du petit nombre de ceux qui habitent Versailles, pour le prier de s'intéresser en sa faveur auprès des distributeurs des graces. Ses ouvrages et ses travaux, recommandation trop inutile, étoient la seule qu'il pût faire parler pour lui. Il se comparoit, dans sa lettre, au paralytique de trente-huit ans, qui attendoit en vain que l'eau de la piscine fût agitée en sa faveur. Cette Lettre touchante eut l'effet qu'elle

devoit avoir à la cour, où les intérêts personnels étouffent tout autre intérêt, où le mérite a des amis timides qui le servent foiblement, et des ennemis ardens, attentifs aux occasions de lui nuire. Les services de M. du Marsais, sa vieillesse, ses infirmités, les prières de son ami, ne purent rien obtenir. On convint de la justice de ses demandes, on lui témoigna beaucoup d'envie de l'obliger, ce fut tout le fruit qu'il retira de la bonne volonté apparente qu'on lui marquoit. La plus grande injure que les gens en place puissent faire à un homme de lettres, ce n'est pas de lui refuser l'appui qu'il a droit d'attendre d'eux; c'est de le laisser dans l'oppression ou dans l'oubli, en voulant paroître ses protecteurs. L'indifférence pour les talens ne les offense pas toujours, mais elle les révolte quand elle cherche à se couvrir d'un faux air d'intérêt; heureusement elle se démasque bientôt elle-même, et les moins clairvoyans n'y sont pas long-temps trompés.

M. du Marsais, avec moins de délicatesse et plus de talent pour se faire

valoir, eût peut-être trouvé chez quelques citoyens riches et généreux, les secours qu'on lui refusoit d'ailleurs. Mais il avoit assez vécu pour apprendre à redouter les bienfaits, quand l'amitié n'en est pas le principe, ou quand on ne peut estimer la main dont ils viennent. C'est parce qu'il étoit très-capable de reconnoissance, et qu'il en connoissoit tous les devoirs, qu'il ne vouloit pas placer ce sentiment au hasard. Il racontoit à cette occasion, avec une sorte de gaieté que ses malheurs ne lui avoient point fait perdre, un trait que Molière n'eût pas laissé échapper, s'il eût pu le connoître: *M. du Marsais*, disoit un riche avare, *est un fort honnête homme; il y a quarante ans qu'il est mon ami, il est pauvre, et il ne m'a jamais rien demandé.*

Sur la fin de sa vie il crut pouvoir se promettre des jours un peu plus heureux; son fils, qui avoit fait une petite fortune au Cap-François, où il mourut il y a quelques années, lui donna, par la disposition de son testament, l'usufruit du bien qu'il laissoit. Peut-être un

père avoit-il droit d'en attendre davantage ; mais c'en étoit assez pour un vieillard et pour un philosophe : cependant la distance des lieux et le peu de temps qu'il survécut à son fils, ne lui permirent de toucher qu'une petite partie de ce bien. Dans ces circonstances, M. le comte de Lauraguais, avantageusement connu à l'académie des Sciences par différens mémoires qu'il lui a présentés, eut occasion de voir M. du Marsais, et fut touché de sa situation ; il lui assura une pension de 1000 liv. dont il a continué une partie à une personne qui avoit eu soin de la vieillesse du philosophe : action de générosité qui aura parmi nous plus d'éloges que d'imitateurs.

Notre illustre collègue, quoiqu'âgé de près de 80 ans, paroissoit pouvoir se promettre encore quelques années de vie, lorsqu'il tomba malade au mois de juin de l'année dernière. Il s'aperçut bientôt du danger où il étoit, et demanda les sacremens, qu'il reçut avec beaucoup d'esprit et de tranquillité : il vit approcher la mort en sage qui avoit

appris à ne la point craindre, et en homme qui n'avoit pas lieu de regretter la vie. La république des Lettres le perdit le 11 juin 1756, après une maladie de trois ou quatre jours.

Les qualités dominantes de son esprit étoient la netteté et la justesse, portées l'une et l'autre au plus haut dégré. Son caractère étoit doux et tranquille; et son ame toujours égale, paroissoit peu agitée par les différens événemens de la vie, même par ceux qui sembloient devoir l'affecter le plus. Quoiqu'accoutumé à recevoir des louanges, il en étoit très-flatté; foiblesse, si c'en est une, pardonnable aux philosophes mêmes, et bien naturelle à un homme de lettres qui n'avoit point recueilli d'autre récompense de ses travaux. Peu jaloux d'en imposer par les dehors souvent grossiers d'une fausse modestie, il laissoit entrevoir sans peine l'opinion avantageuse qu'il avoit de ses ouvrages; mais si son amour-propre n'étoit pas toujours caché, il se montroit sous une forme qui ne pouvoit choquer celui des autres. Son extérieur et ses discours n'annon-

çoient pas toujours ce qu'il étoit; il avoit l'esprit plus sage que brillant, la marche plus sûre que rapide, et plus propre aux matières qui dépendent de la discussion et de l'analyse, qu'à celles qui demandent une impression vive et prompte. L'habitude qu'il avoit prise d'envisager chaque idée par toutes ses faces, et la nécessité où il s'étoit trouvé de parler presque toute sa vie à des enfans, lui avoient fait contracter dans la conversation une diffusion qui passoit quelquefois dans ses écrits, et qu'on y remarqua sur-tout à mesure qu'il avança en âge. Souvent dans ses entretiens il faisoit précéder ce qu'il avoit à dire par des préambules dont on ne voyoit pas d'abord le but, mais dont on apercevoit ensuite le motif, et quelquefois la nécessité. Son peu de connoissance des hommes, son peu d'usage de traiter avec eux, et sa facilité à dire simplement ce qu'il pensoit sur toutes sortes de sujets, lui donnoient une naïveté souvent plaisante, qui eût passé pour simplicité dans tout autre que lui; et on eût pu l'appeler le La Fontaine des philosophes. Par

une suite de ce caractère, il étoit sensible au naturel, et blessé de tout ce qui s'en éloignoit; aussi, quoiqu'il n'eût aucun talent pour le théâtre, on assure qu'il ne contribua pas peu, par ses conseils, à faire acquérir à la célèbre le Couvreur cette déclamation simple d'où dépend l'illusion du spectateur, et sans laquelle les représentations dramatiques, dénuées d'expression et de vérité, ne sont que des plaisirs d'enfant. Enfin, il étoit, dit M. de Voltaire, du nombre de ces sages obscurs dont Paris est plein, qui jugent sainement de tout, qui vivent entre eux dans la paix et dans la communication de la raison, ignorés des grands, et très-redoutés de ces charlatans en tout genre, qui veulent dominer sur les esprits. Il se félicitoit d'avoir vu deux événemens qui l'avoient beaucoup instruit, disoit-il, sur les maladies épidémiques de l'esprit humain, et qui le consoloient de n'avoir pas vécu sous Alexandre ou sous Auguste. Le premier de ces événemens étoit le fameux système dont il avoit été une des vic-

imes; système très-utile en lui-même, s'il eût été bien conduit, et si son auteur et le gouvernement n'avoient pas été séduits et entraînés par le fanatisme du peuple. Le second événement étoit l'étrange folie des convulsions et des miracles qui les ont annoncées; autre espèce de fanatisme qui auroit pu être dangereux s'il n'avoit pas été ridicule, qui a porté le coup mortel aux hommes parmi lesquels il est né, et qui les a fait tomber dans un mépris où ils resteront, si la persécution ne les en tire pas.

Nous avions tout lieu de craindre que la mort de M. du Marsais ne laissât dans l'Encyclopédie un vide immense et irréparable; nous nous sommes heureusement adressés, pour le remplir, à d'excellens disciples de ce grand maître, assez bien instruits de ses principes, non seulement pour les développer avec netteté et les appliquer avec justesse, mais pour se les rendre propres, pour les étendre et même pour oser quelquefois les combattre. M. Douchet, professeur de grammaire à l'école royale militaire, et M. Beauzée, son collègue,

ont bien voulu se charger, à notre prière, de continuer le travail de M. du Marsais. M. Paris de Meyzieu, directeur général des études, et intendant en survivance de la même école, auteur de l'*article* ÉCOLE ROYALE MILITAIRE, a contribué, par l'intérêt qu'il prend à l'Encyclopédie, à nous procurer cet important secours ; il veut bien encore y joindre ses lumières, et concourir, autant que ses occupations pourront le lui permettre, à la perfection d'une partie si utile de notre ouvrage. Plusieurs des articles que messieurs Douchet et Beauzée nous ont donnés, se trouvent déjà dans ce volume ; et s'il nous étoit permis de prévenir le jugement du public sur ces nouveaux collègues, nous oserions croire qu'il ne les trouvera pas indignes de leur illustre prédécesseur.

EXPOSITION

D'UNE

MÉTHODE RAISONNÉE

POUR APRENDRE

LA LANGUE LATINE.

La méthode que je propose, a eu un succès si promt et si facile, dans quelques éducations particuliéres, que j'ai cru pouvoir en faire un usage qui la rendît plus utile au public.

Ce n'est point une simple routine ou de vaines speculations que je propose, c'est une pratique éprouvée, et une imitation raisonnée de la maniere dont on aprend les langues vivantes.

Le but principal de cette méthode c'est de former l'esprit, en acoutumant les jeunes gens, sans qu'ils s'en aperçoivent, à mettre de l'ordre dans leurs pensées, à sentir les rapports naturels des idées, à démêler les équivoques, et à tout raporter à de veritables principes: ce qui donne dans la suite de la vie une justesse d'esprit, où il me semble que les méthodes ordinaires ne conduisent point.

Cette méthode a deux parties, la routine et la raison. Je veux dire que ce n'est que dans la seconde partie que l'on fait rendre raison de ce qu'on n'a d'abord apris que par routine.

Dans les méthodes ordinaires, on aprend

le latin à peu près comme feroit un homme, qui pour aprendre à parler à un enfant, commenceroit par lui montrer la méchanique des organes de la parole.

Pour moi j'aprens d'abord à parler, en disant simplement, dites un tel mot, et ensuite j'examine la méchanique de la parole.

Au reste je n'ai pas dessein de m'ériger ici en réformateur, et encore moins en critique; et si je parle quelquefois de la méthode ordinaire, ce n'est qu'autant qu'il en faut pour expliquer celle, dont je puis prouver que je me suis servi avec succès, laissant aux autres, comme il me convient, pleine liberté d'agir autrement.

PREMIERE PARTIE.

De la Routine.

POUR sçavoir la langue latine, on doit aprendre :

1°. La signification des mots latins.

2°. L'inversion latine ou transposition des mots qui ne sont pas placez dans l'ordre naturel que l'on suit en françois.

3°. Les ellipses, c'est-à-dire les expressions où il y a des mots sous-entendus.

4°. Enfin les latinismes, ou façons de parler, qui sont particuliéres à la langue latine.

Voici la route que je fais suivre pour surmonter sans peine ces quatre sortes de difficultez.

§. I.

De la Signification des Mots.

A l'égard de la signification des mots, je ne sçai pourquoi on n'employe pas les premiéres années à les aprendre ; car après tout, sçavoir une langue, c'est en entendre les mots. Les enfans ont de la mémoire, et cette étude ne demande aucune application ; ainsi c'est par là que je crois devoir commencer.

Je fais d'abord aprendre aux enfans les mots latins de toutes les choses sensibles qui frapent leur imagination, *le feu*, *le pain*, *etc.*

Les enfans sont ravis d'aprendre ces mots, et qu'on les leur demande; d'où il résulte deux grands avantages, le premier, la science des mots latins ; et le second, une provision d'idées et de connoissances.

Cette provision d'idées doit être un des principaux objets de l'éducation ; c'est dans cette vûe que j'ai composé un petit traité à la portée des enfans pour leur donner une idée de la nature, des arts et des sciences, et j'espére leur en rendre la lecture plus utile et plus amusante par le secours des figures.

Je sçai bien que ce dessein a été exécuté en quelque maniére par le P. Pomey dans son *Indiculus universalis :* mais il n'y a que des mots dans ce livre, et souvent fort impropres. Avant lui, Commene, auteur du *Janua Linguarum*, avoit eu aussi une idée semblable, et plus vaste ; mais il y a bien des fautes dans son livre et pour les mots et pour les choses.

Ce livre de Commene a pour titre : *Orbis sensualium, Norimbergæ* 1666.

Un auteur moderne l'avoit fait imprimer sous le titre de *Speculum naturæ et artis.*

Quoique le livre de Commene, tel qu'il est, soit bien plus à la portée des enfans que le Songe de Scipion, ou ses Paradoxes, etc. qui supposent des idées que les enfans n'ont point encore acquises.

Je fais copier les mots de ce traité à ceux qui sont dans l'âge d'aprendre à écrire. L'écriture est un point capital qu'on ne doit pas négliger. Les grands maîtres en éducation ont toujours conseillé de faire beaucoup écrire. L'écriture n'est qu'une affaire d'habitude qui se contracte aussi-bien en copiant des mots latins, dont on aprend la signification, qu'en écrivant *Commis*, ou *Romorantin*.

C'est dans la même vûë que je fais copier tous les jours quelques lignes d'un recueil, où tous les verbes latins sont écrits en quatre colonnes par ordre alphabétique.

Amáre, amo, amávi, amátum.
aimer.

Ils aprennent par cet exercice les prétérits et les supins. Les régles latines ou françoises qu'on en donne, m'ont toujours paru fort pénibles et fort inutiles. C'est l'usage seul qui aprend les prétérits et les supins. J'en appelle à tous les sçavans qui ne font point le mêtier d'enseigner, il n'y en a pas un qui n'ait oublié la régle, et qui ne se ressouvienne de la plûpart des prétérits et des supins ; l'usage les a gravez dans leur esprit. J'ai observé qu'il faut plus de temps pour aprendre la régle que pour aprendre les verbes qu'on veut qu'elle explique. Je fais lire le soir et le matin ce qu'on a copié du recueil

dont je viens de parler, et en peu de temps tous les verbes sont apris avec leur signification. Ce qui est une avance très-considérable ; car il ne sçauroit y avoir de proposition sans un verbe exprimé ou sous-entendu, ainsi on est bien-tôt parvenu au point de ne pouvoir tomber sur aucune phrase latine dont on n'entende le verbe, c'est-à-dire le mot principal.

Tous ces mots se doivent graver dans l'esprit par une répétition sagement conduite. On doit faire aprendre peu de mots par jour, plus ou moins selon la portée de chaque mémoire particuliére ; et lorsque dans les répétitions on s'apperçoit qu'ils cherchent les mots qu'on leur demande, on doit se hâter de les prévenir, pour ne point forcer leur mémoire. C'est toujours un usage réitéré qui retrace le mot dans l'esprit, et qui écarte le dégoût qui est le plus grand de tous les obstacles, et qui n'est ordinairement causé que par la contention d'esprit.

On fait aussi aprendre quelques phrases qui entrent dans la conversation, ce qui donne un goût infini aux enfans pour le latin. Ils aiment à faire parade de ces mots et de ces phrases, leur amour propre se trouve flatté, et c'est une passion, dont on peut faire un fort bon usage.

Il est vrai que c'est principalement par la lecture des anciens auteurs que vient l'abondance des mots latins : mais les enfans ne sont pas en état de les lire ; et c'est pour les y disposer que je leur fais d'abord aprendre des mots latins qui leur plaisent, et qui ne demandent point l'aplication qu'exige une lecture

suivie : de sorte que quand dans la suite ils viennent à lire, ils ne sont pas exposez au dégoût qu'éprouvent ceux qui sont obligez de chercher tous les mots de leur auteur. Le plaisir qu'ils trouvent à rencontrer des mots de leur connoissance, les flatte, et les fait lire avec moins de peine et plus long-temps.

On ne doit pas non plus négliger de faire observer les mots racines, quand on en trouve en son chemin, les étimologies servent à faire entendre la force des mots, et à les retenir par la liaison qui se trouve entre le mot primitif et les mots dérivez : de plus elles donnent de la justesse dans le choix de l'expression.

Je me sers pour cela du petit dictionnaire de M. Danet, où les mots sont rangez par racines. Ce livre est presque inconnu, et n'a point eu de succès, parcequ'on n'en fait aucun usage dans les colléges, il est pourtant fort utile pour fixer les mots dans l'esprit; par exemple sur *amo*, il remarque

Amor, oris,	amatrix.
Amator, oris,	amatorie.
Amicus,	amabilis.
Amica,	amabiliter.
Amicè,	amicitia. etc.

Rapports de la langue latine, a Paris 1672.

Il y a aussi un petit livre qui n'a pas eu plus de cours, où l'auteur a rangé de suite les mots latins qui deviennent françois par l'addition, par le retranchement, et par le changement de quelque lettre, comme actio, *action*, ænigma, *énigme*, etc.

Je sçai bien que ces petites observations se font assez toutes seules, et que les enfans ne sont guéres embarrassez à ces sortes de mots. *Lubin* dans *George Dandin* entend que *collegium* veut dire un collége. Cependant cette pratique peut être utile, si elle est bien ménagée; elle dispense de la peine que l'on prendroit pour chercher comment *énigme* se dit en latin, si l'on ne sçavoit pas qu'on en est quitte pour le changement d'une lettre. Molier. t. 4.

Je fais aussi écrire dans un cahier à part les mots que je m'apperçois qu'ils ont oubliez, et ceux dont la signification est plus difficile à retenir.

§. II.

De l'Inversion.

A l'égard de l'inversion latine, c'est ce qui donne le plus de peine aux jeunes gens. Ils sont accoutumez à rendre leurs pensées, et à entendre celles des autres, selon l'ordre naturel que la langue françoise suit presque toujours; ainsi quand cet ordre est renversé, ils ne conçoivent point le sens de la phrase, lors même qu'ils entendent la signification de tous les mots.

L'arrangement des mots françois fait entendre en quel sens ils sont pris, au lieu qu'en latin, c'est la terminaison des mots qui détermine le rapport, sous lequel le mot doit être considéré.

Le roy aime le peuple: cela fait un sens. Si vous changez les mots de place, et que vous disiez, *le peuple aime le roy*, cela fera un autre sens en françois; au lieu qu'en latin il

est indifférent de placer le peuple, ou le roy avant ou après le verbe ; mais la terminaison sera différente, et par là on reconnoîtra celui qui aime, ou celui qui est aimé. C'est pourquoi les noms françois ne se déclinent point, c'est-à-dire ont toujours la même terminaison ; leur place encore un coup et les prépositions en réglent le sens.

En latin les mots changent de terminaison pour marquer les différens rapports, sous lesquels on considére un même mot : c'est ce qui fait qu'en latin les mots se trouvent souvent fort éloignez de leur régime naturel.

La méthode ordinaire rebute les commençans en les obligeant d'expliquer les auteurs latins avec leurs inversions. Le disciple n'est point accoutumé à connoître le sens d'un mot par la seule terminaison ; ainsi il ne sçauroit démêler au milieu d'une page le mot qu'il doit prononcer le premier. J'en appelle encore à l'expérience, un jour se passe à expliquer dix ou douze petites lignes, et on les oublie le lendemain. L'organe, pour ainsi dire de la raison, n'est pas plus proportionné pour cet exercice dans les enfans, que le sont leurs bras pour élever de certains fardeaux.

L'opération de ranger les mots dans leur ordre naturel au milieu des inversions latines, demande une contention d'esprit qui fait une véritable peine à leur cerveau, et par conséquent qui les rebute ; ce n'est que dans un âge avancé qu'ils peuvent soutenir cette contention, et après qu'à force d'usage ils ont contracté l'habitude de sentir la place du mot latin par sa seule terminaison.

C'est pour faire plutôt contracter cette habitude, et pour mettre à profit leurs premieres années, temps si favorable aux provisions, que je retranche toute la difficulté, en faisant expliquer les auteurs rangez selon la construction simple, et sans aucune inversion.

Je commence par un catéchisme latin : 2. par un abrégé de la fable ; 3. et enfin par l'abrégé dont j'ai parlé de la nature, de l'art et des sciences.

Les mots sont rangez dans l'ordre naturel, et sous chaque mot latin il y a le mot françois qui lui répond écrit en lettre italique :

Boni		odérunt	
Les gens de bien		*ont conçû de l'aversion*	Horat. l. 1 Epist. 16.
peccáre	præ	amóre	
de mal faire	*à cause de*	*l'amour*	
virtùtis.			
de la vertu.			

De cette sorte le jeune disciple lie si bien l'image du mot françois avec le mot latin, qu'il ne sçauroit plus entendre prononcer l'un, sans songer à l'autre. C'est le propre des idées accessoires, que l'une ne soit point réveillée sans exciter celle qui a été produite dans le même temps. On fait ensuite expliquer le même latin dans un cahier de répétition, c'est-à-dire où il n'y a point de françois.

Il ne s'agit point encore ici de demander en quel cas est un nom, ou en quel temps est un verbe ; on aprend simplement d'abord la signi-

fication des mots tels qu'ils sont, *amàvi*, j'ai aimé.

On ne sçauroit croire avec quelle facilité et avec quel goût les enfans expliquent dans cet arrangement : comme ils expliquent, et qu'ils n'ont aucune idée des questions qu'on peut leur faire sur les mots qu'ils entendent, ils croyent déja sçavoir le latin. Semblables à de jeunes académistes, à qui on ne fait d'abord monter que des chevaux qui ne se défendent point, ils se croyent habiles après huit jours d'exercice, ce n'est que lorsqu'ils commencent à le devenir, qu'ils reconnoissent qu'ils ne le sont point.

Dans les explications ordinaires les enfans ont bien de l'ouvrage à la fois : car sans parler du sens de leur auteur où ils ne comprennent jamais rien, il faut,

1. Qu'ils retiennent la signification des mots latins.

2. Leur arrangement naturel ; car on fait, comme on dit, la construction.

3. Enfin le tour françois qui répond au latin ; et tout cela doit être retenu de mémoire. Comment veut-on qu'ils ne soient point accablez ?

Par la méthode dont je me sers ils n'ont qu'une seule chose à faire, c'est de retenir la simple signification des mots latins, et cela sans peine, parcequ'ils lisent, et que leur imagination est soutenuë par le caractere différent.

D'ailleurs comme l'explication est écrite, chacun se fait répéter à soi-même autant de fois que cela convient à sa mémoire. Ainsi outre que

l'on retient avec bien plus de facilité ce que l'on voit, que ce qu'on entend, on a toujours avec soi son maître qui donne l'explication du mot que l'on avoit oublié, et toujours d'une maniere uniforme. Au lieu que lorsque l'on entend expliquer simplement de la voix, et souvent de différente façon, il n'y a que ceux qui ont autant de mémoire que d'attention qui puissent retenir ce qu'on explique.

De la traduction littérale.

Au reste, le françois qui répond aux mots latins, est un françois latinisé; je veux dire que le mot françois explique le mot latin dans sa signification littérale aussi exactement qu'il est possible : par exemple,

Cato, *Caton :* áttulit, *porta :* sibi, *à soi :* manus, *des mains :* violéntas, *violentes ;*

et non pas, *il se tua* ou *se donna la mort.*

Il arrive de-là que lorsque les enfans retrouvent les mêmes mots dans d'autres phrases, ils en sçavent la signification, et de plus ils aprennent les façons de parler latines selon leur expression originale.

Cette maniere d'expliquer n'est peut-être pas si aisée pour le maître, qu'elle le paroît à la premiere vûë; mais elle donne en peu de temps au disciple une connoissance facile et profonde de la langue latine.

Je sçai bien que cette traduction littérale fait d'abord de la peine à ceux qui n'en connoissent point le motif; ils ne voyent pas que le but que l'on se propose dans cette maniere de traduire n'est que de montrer comment on parloit latin, ce qui ne peut se faire qu'en expliquant chaque mot latin par le mot françois qui lui répond.

Dès les premieres années de notre enfance nous lions certaines idées à certaines impressions, l'habitude confirme cette liaison. Les esprits animaux prennent une route déterminée pour chaque idée particuliére, de sorte que lorsqu'on veut dans la suite exciter la même idée d'une maniere différente, on cause dans le cerveau un mouvement contraire à celui auquel il est accoutumé, et ce mouvement excite ou de la surprise ou de la risée, et quelquefois même de la douleur; c'est pourquoi chaque peuple différent trouve extraordinaire l'habillement ou le langage d'un autre peuple. On rit à Florence de la maniere dont un François prononce le latin ou l'italien, et l'on se moque à Paris de la prononciation du Florentin. De même la plûpart de ceux qui entendent traduire *pater ejus*, le pere de lui, au lieu de *son pere*, sont d'abord portez à se moquer de la traduction.

Cependant comme la maniere la plus courte pour faire entendre la façon de s'habiller des étrangers, c'est de faire voir leurs habits tels qu'ils sont, et non pas d'habiller un étranger à la françoise; de même la meilleure méthode pour aprendre les langues étrangeres, c'est de s'instruire du tour original, ce qu'on ne peut faire que par la traduction littérale.

Si vous aprenez l'italien, par exemple, vous ne le scaurez jamais parfaitement en ne voyant que des traductions dans lesquelles le tour italien est rendu par le tour françois. Je vais faire connoître ceci par des exemples tirez des proverbes.

Non destare il can che dorme; le françois,

c'est, *n'éveillez pas le chat qui dort;* mais mot à mot *ne point éveiller le chien qui dort.*

La fiamma è vicina al fuoco, le feu ne va pas sans fumée, mot à mot, *la flamme est voisine de la fumée.*

E un voler dar pugni alla luna, c'est vouloir prendre la lune avec les dents; mot à mot, *c'est un vouloir donner un coup de poing à la lune.*

Perdere l'acqua e'l sapone, perdre son temps et sa peine; mot à mot, *perdre l'eau et le savon.*

Qui négligeroit la traduction littérale dans tous ces exemples, pourroit-il se flatter de bien aprendre l'italien? il en est de même dans toutes les langues.

Les habiles maîtres dans leurs leçons de vive voix suivent la traduction littérale; mais personne que je sçache n'en a osé publier aucune: l'amour propre leur a fait craindre de passer pour barbares dans l'esprit de ceux qui ne sont pas instruits, et j'avouë que c'est le grand nombre; mais je surmonte sans peine ce préjugé frivole, afin de faciliter les répétitions aux jeunes gens, et de leur donner une connoissance plus parfaite du latin.

Il n'y a pas lieu de craindre que cette façon d'expliquer aprenne à mal parler françois.

1°. Plus on a l'esprit juste et net, mieux on écrit et mieux on parle: or il n'y a rien qui soit plus propre à donner aux jeunes gens de la netteté et de la justesse d'esprit que de les exercer à la traduction littérale, parcequ'elle oblige à la précision, à la propriété des termes, et à

une certaine exactitude qui empêche l'esprit de s'égarer à des idées étrangeres.

2°. La traduction littérale fait sentir la différence des deux langues. Plus le tour latin est éloigné du tour françois, moins on doit craindre qu'on l'imite dans le discours. Elle fait connoître le génie de la langue latine, ensuite l'usage mieux que le maître, aprend le tour de la langue françoise.

3°. D'ailleurs on ne fait dire le mot françois qu'après le mot latin; ainsi le mauvais tour françois étant interrompu et lié au latin, il n'est pas possible qu'il soit porté dans la conversation ordinaire.

4°. Enfin la traduction en général se fait dans deux vûës différentes.

1°. On traduit pour faire entendre un auteur à ceux qui en ignorent la langue originale : alors la traduction littérale des termes de l'auteur seroit ridicule.

Le traducteur doit parler sa propre langue, et non pas celle de son auteur, parcequ'il ne parle qu'à des personnes de sa nation; ainsi il doit rendre les expressions particuliéres de l'original par d'autres expressions particuliéres de sa propre langue : en un mot, il doit parler comme l'auteur auroit parlé, s'il avoit écrit en la langue du traducteur.

2°. Mais lorsque l'on traduit pour aprendre soi-même la langue de l'auteur, il est évident que l'on ne parviendra jamais bien au but que l'on se propose, si l'on ne se donne la peine d'aprendre la signification propre des mots et le tour particulier des façons de parler de l'original : or le moyen le plus facile pour

en venir là, c'est la traduction littérale, et ce n'est même qu'en ce point qu'elle consiste.

Ainsi celui qui traduit Térence pour aprendre la langue latine, doit traduire cette expression d'un esclave : *Isthæc in me cudétur faba :* Cette féve sera batuë sur moi. Mais celui qui nous en donne la traduction pour le faire entendre à ceux qui ne sçavent pas le latin, doit faire parler Térence comme Moliére : *Ce sera aux dépens de mon dos.* Fourberies de Scapin. Acte 3. sc. 1.

C'est uniquement le plus ou le moins de génie et d'imagination du traducteur, qui rend cette traduction plus ou moins élégante ; elle est pour ainsi dire l'ouvrage du talent et de l'instinct ; et toutes les régles dont quelques auteurs ont fait des volumes pour enseigner cette maniere de traduire, ne sont que tourment et affliction d'esprit, et ne conduisent qu'à une pénible sécheresse.

Ainsi c'est à la traduction littérale que l'on doit s'attacher d'abord pour aprendre la langue latine, et pour comprendre le sens de l'auteur ; la science de votre propre langue, qui s'acquiert par la lecture et la bonne conversation, vous conduira ensuite à l'autre sorte de traduction autant que vous en serez capable.

Mais pour revenir à l'inversion, je sçai bien qu'il y a de fort habiles maîtres qui en diminuent l'embaras en mettant des chiffres ou d'autres signes sur les mots latins. Mais je ne sçaurois aprouver cette méthode ; les enfans ne songent qu'à chercher les signes, et non pas à concevoir ou à sentir le raport des mots : l'imagination toute seule est ocupée, ils n'agissent que mécaniquement, et leur esprit ne se dresse

point à comprendre, ils éblouissent ceux qui ne font que les entendre, mais non pas ceux qui sçavent sonder le dégré de sçavoir de leur esprit.

§. III.

Des Ellipses.

Pour ce qui regarde les ellipses, c'est à dire les mots sous-entendus, je les exprime tous dans les premiers cahiers que je fais lire. J'ai réduit tout Térence dans cette construction simple, exprimant par tout tous les mots sous-entendus, et donnant toujours une préposition à quelqu'ablatif que ce puisse être : *Sosia adesdum paucis te volo*, est rangé de cette sorte, *ô sosiá adesdum volo álloqui te cum paucis verbis .... Menédemi vicem miseret me*, se lit ainsi : *Miserátio tenet me propter vicem Menedémi.*

La conduite que je tiens à cet égard est un des points de cette méthode qui me sera peut-être le plus contesté par ceux qui ne sont que médiocrement instruits. Mais comme lorsque l'on parle au public on doit toujours croire parler à des personnes raisonnables, je supplie le lecteur de vouloir bien se donner la peine d'entrer ici dans mes raisons, et de pénétrer aussi-bien que moi les motifs qui me font garder cette conduite.

Si j'ajoûtois ces mots de mon propre génie, pour faire une langue selon mes idées, je ne mériterois aucune attention ; mais je ne suplée un mot latin dans un passage où il manque, que

que parcequ'il est exprimé dans un autre tout pareil, et dans le même sens : ainsi j'explique la langue latine par la langue latine même, et par conséquent dans ses véritables principes.

Le langage n'est que l'expression de la pensée, il y a essentiellement dans le discours, de quelqu'assemblage de sons dont il puisse être composé, un certain ordre qui a été dans l'esprit de celui qui a parlé, et auquel son discours peut toujours être réduit. Le besoin ou la commodité d'abréger, et plus encore l'empressement de l'imagination à rendre ses pensées, ont fait dire en un mot ce qui se disoit ou se pouvoit dire en plusieurs. *Pœnitet me peccâti ;* c'est la même chose selon les anciens grammairiens que si l'on disoit : *Pœna peccâti tenet*, ou, *habet me.* Comme on dit en françois, *le mal me prend, l'envie me prend, le sommeil me prend*, etc.

C'est pourquoi les régles de la construction raisonnée sont très-simples, et conviennent essentiellement à toutes les langues, qui ne différent entre elles que par ce qu'il y a d'arbitraire.

Tout ceci se réduit donc à sçavoir si les mots que je suplée sont véritablement sous-entendus ; par exemple, au lieu de dire *manèt Lutétiæ*, je fais lire aux commençans *manet in urbe Lutétiæ.* Or il est certain que ces deux mots *in urbe* sont véritablement sous-entendus, puisqu'on les trouve exprimez dans tous les bons auteurs, et que d'ailleurs nous sçavons par les autres génitifs de la langue latine, que ce cas ne dépend jamais que d'un autre substantif qui le précéde ; ainsi *Lutétiæ* n'est au

génitif que par cette raison, et la régle de la question *ubi* n'est qu'une chimére.

Il en est de même des prépositions que j'exprime par tout, comme dans les ablatifs qu'on apelle communément absolus. *Imperánte Cæsare Augústo ;* j'ajoûte la préposition *sub*, parcequ'on la trouve souvent exprimée, comme nous disons en françois, *sous l'empire d'Auguste.*

Tout changement supose une cause aussi bien dans la grammaire que dans la physique. C'est une régle invariable de la nature : or puisque ces mots ont changé leur simple dénomination pour prendre la terminaison de l'ablatif, il faut qu'il y ait une raison de ce changement ; et comme nous voyons par tant d'autres exemples que l'ablatif est le cas naturel de la préposition, nous sommes fondez à la supléer.

Je ne dissimulerai point une objection qui m'a été faite ; on m'a dit qu'en supléant des prépositions devant ces ablatifs, et devant les mots de temps et de maniere, je faisois de ces fautes qu'on apelle solécismes, parceque c'est une régle de mettre simplement ces mots à l'ablatif.

Sans examiner l'autorité de cette régle, et si les bons auteurs l'ont toujours suivie, je répons que l'empressement que nous avons tous à faire connoître nos pensées dans le discours, a introduit l'usage d'abréger les expressions qui reviennent souvent. Cet usage est reçû dans toutes les langues, parceque la raison en est la même par tout. J'en pourrois donner plusieurs exemples en françois même où les ellipses sont le moins reçûes. Il y a plusieurs occasions où

nous retranchons la préposition devant les mots de temps ou de maniere comme en latin. Mais il ne s'ensuit pas de-là que dans l'une ou dans l'autre langue ces mots soient mis à l'ablatif par quelque régime particulier différent de celui de la préposition. Les prépositions exprimées nous découvrent celles qui sont sous-entendues, *je reviendrai dans deux ans*, et, *je reviendrai l'année prochaine*, sont au même régime. Le premier exemple fait connoître qu'au second *l'année prochaine*, est régi par la préposition *dans* qu'il faut sous-entendre.

Ainsi quand dans les premiers cahiers que je fais lire j'exprime en latin les prépositions où je sçai bien que l'usage les a retranchées, ce n'est que pour faire connoître d'abord le vrai régime de ces ablatifs, et donner la raison de l'expression. Je ne manque pas dans la suite de faire observer les occasions où l'usage a voulu que ces prépositions fussent suprimées; cette conduite n'induit personne en erreur; au contraire elle éclaire l'esprit, et lui épargne bien de la peine, parcequ'elle réduit tout à une régle uniforme, et présente toujours le latin dans le même ordre.

Le fameux Sanctius et plusieurs autres grammairiens ont reconnu tous ces mots sous-entendus, je ne fais que les suivre. Messieurs de Port-Royal dans leur sçavante Méthode latine, réduisent après ces auteurs les expressions abrégées à la construction simple : je ne prétens point à la gloire de l'invention pour le fonds, et par cela même je me trouve plus autorisé.

Mais les uns et les autres de ces auteurs n'ont

point mis ces remarques à la portée des commençans, c'est en petit caractére qu'elles sont écrites dans la nouvelle Méthode de P. R. elles ne sont adressées qu'aux maîtres (1), jusqu'ici on n'en a point fait usage pour les disciples.

1. Cor. c. 3. Pour moi j'imite la conduite de l'apôtre, *lac vobis potum dedi non escam*, ce sont les enfans qui ont le plus besoin de simplicité; ainsi je ne leur présente d'abord le latin que dans sa simplicité naturelle, et pour ainsi dire dans son enfance, ils se trouveront ensemble dans un âge plus avancé.

L'expérience m'a fait connoître que cette méthode avoit de très-grands avantages.

Elle donne beaucoup de justesse d'esprit, parcequ'elle accoutume les enfans à mettre de l'ordre et de la netteté dans leurs pensées, il n'y a jamais de proposition tronquée, ils en voyent toujours le sujet, le verbe, l'attribut et toutes les circonstances.

Il y a trois objets principaux qu'on ne doit jamais perdre de vue dans l'éducation des enfans; leur santé, leurs sentimens, et leur esprit. Il ne s'agit pas ici des deux premiers, le dernier est le seul qui puisse entrer dans le sujet dont nous parlons. Je suis persuadé que les personnes de bon sens qui auront quelqu'expérience conviendront facilement avec moi que de donner un latin suivi, selon l'ordre naturel des pensées, en évitant la torture que donnent

---

(1) Ayant fait imprimer en autre lettres les avertissemens et les remarques qui ne sont pas pour les enfans, mais pour ceux qui les instruisent. *Nouv. Meth. de P. R. Préface.*

à l'esprit les inversions et les mots sous-entendus, est un moyen efficace pour accoutumer l'esprit d'un jeune homme à ne rien concevoir qu'avec netteté, et à n'être pas la dupe d'un équivoque.

Ce ne sont point les régles de la logique qui donnent de la justesse à l'esprit, tous les hommes ne conviennent-ils pas des mêmes principes? c'est uniquement l'aplication assiduë de ces régles qui rend l'esprit juste, et qui coûte le plus. Or toute la pratique que je fais suivre n'est qu'une aplication continuelle des régles d'une saine dialectique.

Mais indépendamment de cet avantage que je compte pourtant pour beaucoup, cette méthode porte la lumiere dans tous les endroits difficiles des auteurs que les enfans liront dans la suite tels qu'ils sont; comme ils ont été accoutumez à tout exprimer, ils supléent avec une extréme facilité ce qui se trouve sous-entendu dans les auteurs, ils font sans peiné ce qu'on apelle construction.

Quand ils entrent dans la lecture de ces auteurs, ils entendent presque tous les mots latins, ils sçavent, ne fût-ce que par sentiment, l'ordre des pensées et la place du mot par sa terminaison, et ils jugent par imitation de ce qu'il faut supléer; de sorte qu'il n'y a plus que des allusions à des usages anciens, ou à des faits historiques ou fabuleux qui puissent les embarasser dans la lecture des auteurs latins.

§. IV.

Des façons de parler, ou des latinismes.

Les passions des hommes et leur imagination se trouvent essentiellement dans toutes les nations ; mais dans cette uniformité générale il y a une variété infinie dans la route que les passions prennent pour se satisfaire, et dans le tour que l'imagination suit pour s'exprimer. Quand le feu prend à une maison en quelque lieu du monde que ce puisse être, on en est agité, et l'on songe à s'en garantir ; voilà l'uniformité. Mais les uns crient au feu, comme en France, et les autres crient à l'eau, comme on faisoit dans l'ancien pays latin, *clamare aquas* ; (Properce) voilà la variété.

Il en est de même de la morale des proverbes, elle est la même par tout ; mais elle est représentée sous des images différentes.

Ce qui fait voir en passant combien est fausse la remarque de ceux qui prétendent que certaines coutumes et certaines opinions ne sont établies que parcequ'elles ont été suivies par des peuples plus anciens. C'est dans l'uniformité des passions ou de l'imagination humaine, et dans la variété des routes qu'elles suivent pour se produire que l'on doit puiser la source de presque tous les usages. Nous chantons, parceque telle est la disposition de nos organes, et non pas parceque les Egyptiens ou les Grecs ont chanté ; et si le peuple croit les esprits folets et les lougaroux, ce n'est pas parceque les anciens avoient des empuses et

des lémures ; mais parceque l'imagination humaine est construite de telle sorte, qu'elle a aimé dans tous les siécles les fantômes et le mermeilleux.

Les différens tours que les peuples différens ont pris pour s'exprimer sont soumis à ces deux régles souveraines d'uniformité et de variété ; il y a uniformité dans l'essentiel de la pensée, et variété dans le tour et dans l'expression.

Tous les hommes du monde qui penseront que dieu a créé le ciel et la terre, regarderont *dieu* comme agent, et *le ciel et la terre* comme patient, ou terme de l'action de dieu ; voilà l'uniformité. Mais ils se serviront de sons différens pour exprimer le nom de dieu et le nom du ciel et de la terre ; ils marqueront encore d'une maniére différente le raport sous lequel ils regardent dieu en cette occasion, et le raport sous lequel ils considérent le ciel et la terre ; voilà la variété.

La nature a fait l'homme pensant, et lui a donné des organes avec lesquels il peut rendre des sons pour faire connoître ce qu'il pense. La même pensée sera la même par tout ; mais les différentes circonstances des pays différens, et le peu de commerce qu'il y a entre les nations, ont fait donner des modifications différentes aux sons qui servent à faire connoître cette pensée.

Toutes les façons de parler latines s'aprennent facilement, et dans leurs véritables principes, par la méthode de la traduction littérale, et par le suplément des mots sous-entendus. Par exemple, *quanti emisti? Tanti*

se trouve de cette sorte. *Pro prètio quanti æris emisti? Emi pro prètio tanti æris.* On sçait que la premiere monoye des Romains étoit de cuivre et de différent poids ; dans la suite le mot *æs* a été employé pour marquer en général de la monoye.

C'est ainsi que tous les latinismes se trouvent expliquez dans le cours de la traduction, sans qu'on s'en aperçoive, et sans faire d'autre régle que celle de la construction simple. Par là s'évanouissent toutes les régles et les exceptions des méthodes ordinaires, ce qu'on appelle *que retranché*, particule *on*, et autres fantômes qui font tant de peine aux enfans, qui les fatiguent sans les éclairer, et qu'on oublie dès qu'on devient raisonnable, parceque ces régles prétenduës n'ont aucun fondement dans la nature, quoiqu'on les honore du nom de principes.

Il seroit à souhaiter que les auteurs de dictionnaires eussent travaillé selon cette idée, ils se seroient épargné bien des remarques ou fausses ou inutiles, et auroient éclairci bien des passages qu'ils laissent dans les ténébres.

Cette méthode d'expliquer les auteurs en supléant tous les mots sous-entendus, et en rangeant leurs propres termes dans l'ordre naturel, est bien plus facile et bien plus utile pour les commençans que celle qu'ont suivi ceux qui se sont donné la peine de traduire les auteurs latins dans d'autres expressions latines. C'est suposer que l'on sçait ce qu'on veut aprendre ; c'est donner deux auteurs pour un, c'est à dire doubler les difficultez.

D'ailleurs comme à parler exactement il n'y a point de terme synonime dans une même

langue, si les mots dont Virgile s'est servi sont les mots propres, on doit conclure que ceux de son translateur latin ne le sont pas.

Conclusion de cette premiere partie.

Voilà ce que j'entends par la routine ; c'est qu'avant que de parler de déclinaisons, de conjugaisons et de syntaxe, je les fais connoître par instinct, en faisant aprendre des mots latins, quelques phrases, et sur-tout expliquer littéralement un latin rangé selon la construction simple, et sans aucun mot sous-entendu.

Le disciple aprend lui-même cette explication par la lecture : on ne sçait bien que ce que l'on aprend soi-même. Les maîtres ne servent que pour régler les études, donner les éclaircissemens, et faire les répétitions.

Les premiers commençemens de la langue latine sont ordinairement bien pénibles pour les maîtres et pour les disciples. La routine que je propose épargnera bien de la fatigue aux uns et bien des larmes aux autres.

Au reste je ne prescris point de temps pour la durée de cette routine, on doit y exercer les jeunes gens plus ou moins long-temps selon l'ouverture de leur esprit, et jusqu'à ce qu'on s'aperçoive qu'ils reconnoissent le sens d'un mot à sa terminaison. Qu'on ne croye point abréger en les tirant bien-tôt de cet exercice ; j'ai éprouvé au contraire que c'est abréger que de les y tenir long-temps ; c'est toujours multiplier les provisions, et différer à un âge plus convenable l'aplication que les régles de la syntaxe demandent.

J'ai dit en commençant que cette routine étoit une imitation de la maniere dont on aprend les langues vivantes. Les négocians des villes maritimes et des villes frontiéres font des échanges de leurs enfans, afin qu'ils aprennent réciproquement la langue voisine ; et ces enfans qui n'ont d'autre maître que l'usage, sçavent en six mois beaucoup plus de mots et de façons de parler de la langue du pays où ils ont été transplantez, que ne sçavent de latin ceux qui l'ont étudié pendant plusieurs années par la méthode ordinaire.

Je propose une routine semblable à l'usage de ces enfans, et peut-être plus exacte et plus facile, parcequ'on a toujours avec soi son interprete, c'est-à-dire les cahiers dans lesquels les auteurs avec qui nos enfans conversent, sont expliquez littéralement.

La grammaire n'est venuë que long-temps après le langage. L'usage a établi les langues, et ensuite les grammairiens ont fait leurs réfléxions. Ainsi c'est imiter la nature que de commencer par l'usage.

Je finirai cette premiere partie par cette derniere observation. Il n'y a peut-être pas dans le monde entier un enfant de quatre à cinq ans qui ne fasse accorder l'adjectif avec le substantif dans sa langue naturelle : cependant on est plusieurs années selon les méthodes ordinaires, où dans un âge bien plus avancé on fait tous les jours des fautes contre cette regle simple. La raison en est bien aisée, c'est que l'on commence par la spéculation, et peut-être par une spéculation où les enfans ne comprennent rien ; on n'entend à cet âge que par sentiment

et par habitude. Faites précéder l'habitude, et ils diront aussi peu *Deus est bona*, qu'ils disent *Dieu est bonne.*

Je pourrois ajoûter bien des autoritez, et entre autres celle de M. Locke dans son Traité de l'Education des enfans, pour justifier ce que je dis ici, que la routine doit précéder les régles; mais dans une affaire qui est du ressort du bon sens, et qu'on peut justifier par des expériences, les autoritez sont inutiles.

SECONDE PARTIE.

De la Grammaire raisonnée.

Après que nos jeunes éléves se sont exercez dans la routine qu'on vient d'expliquer, on leur aprend le méchanisme de la construction, en faisant pour ainsi dire l'anatomie de toutes les phrases, et en leur donnant une idée juste de toutes les parties du discours, selon les principes de la grammaire raisonnée.

Ceux qui disent que le nom substantif est celui devant lequel on peut mettre *le* ou *la*, n'en donnent point une idée qui soit prise du fonds des choses, et par conséquent ne suivent point la grammaire raisonnée, selon laquelle il faudroit dire que le nom substantif est un mot qui signifie une substance, ou quelque chose qui est regardée comme subsistant.

Nos éleves aprennent la grammaire selon cette idée. On leur explique toutes les parties du discours, le nom, le verbe, etc. On leur fait connoître la raison des cas; le nominatif,

c'est lorsque l'on nomme le sujet de la proposition ; l'accusatif est le cas où l'on met ce qui est le terme ou l'objet de l'action que le verbe signifie, etc. et voilà toute la syntaxe. Ce n'est point le verbe qui gouverne les cas, c'est le sens.

Or j'espére faire voir dans ce discours que cette méthode est à la portée des jeunes gens qui ont passé par notre routine, et que la méthode ordinaire demande beaucoup plus d'attention et de contention d'esprit.

I.

La grammaire raisonnée est à la portée des jeunes gens qui ont passé par la routine.

La raison des enfans est de même nature que la nôtre, et peut-être a-t-elle l'avantage de n'avoir encore été corrompue que par un petit nombre de préjugez. Mais elle n'a point encore la force de comprendre ce qu'on entend dans un âge avancé, soit par le petit nombre des idées qu'ils ont aquises, soit par le peu de consistance de leur cerveau.

Si l'on veut se donner la peine de bien considérer ces deux principes, on conviendra qu'il n'y a que deux sortes de raisonnemens qui ne soient point à la portée des enfans.

I. Les raisonnemens qui suposent des idées qu'ils n'ont point aquises, ou sur lesquelles on n'a pas pris la précaution de les faire réfléchir. Quand une idée nouvelle se présente, et que cette idée est de l'espéce de celles qui suposent une impression déja formée dans le cerveau, si cette impression antérieure n'est

point faite, c'est en vain que l'on se tourmente pour faire comprendre l'idée nouvelle, c'est parler des couleurs à un aveugle, ou expliquer les notes de la musique à un sourd de naissance; et c'est ici un des grands défauts des maîtres, qui ne s'apliquent point assez dans leurs leçons à démêler les idées qui n'ont point encore fait d'impression déterminée sur le cerveau de leurs éléves. On les gronde quelquefois avec aussi peu de raison de ne pas entendre, que si on se plaignoit qu'ils ne connoissent pas les personnes qu'ils n'ont point encore vûës, ou le goût des viandes qu'ils n'ont point encore goûtées.

Ainsi avant que de faire observer aux enfans que le nom adjectif, par exemple, marque une qualité ou maniere d'être d'une chose, il faut prendre la précaution de leur donner des exemples de ces manieres d'être : prendre un morceau de cire, par exemple, et lui faire changer de figure pour leur expliquer que *rond* et *quarré* ne sont que des manieres d'être de cette cire.

De même avant que de leur expliquer les deux raports qui se trouvent dans l'action de donner, il est très-utile de leur faire donner quelque chose à quelqu'un, et ensuite leur demander : 1°. Qu'avez-vous donné ? 2°. A qui avez-vous donné ? Alors les impressions que vos raisonnemens suposent se forment, et se gravent dans leur cerveau, de telle sorte, que les réfléxions se lient facilement avec elles, et les enfans les comprennent avec autant de facilité qu'ils entendent leurs jeux, et les régles qu'ils s'y imposent.

C'est encore sur ce principe que je ne crois pas qu'il soit aussi utile que l'on pense de leur faire étudier les Fables d'Esope ; elles ne nous plaisent à nous que par les aplications que nous en faisons, et parceque nous en comprenons toute la morale, parceque nous avons vêcu, et elles n'amusent les enfans que par le merveilleux et par la fiction ; et c'est un goût que l'on doit combatre et dont on ne doit faire usage que pour l'histoire.

Ainsi je conviens que les enfans, non plus que les personnes avancées en âge, ne sont point capables des réfléxions qui ne trouvent en eux aucune idée déja aquise. Les idées abstraites suposent dans l'imagination des connoissances avec lesquelles elles puissent se lier ; elles ne sont apellées abstraites que parcequ'elles sont tirées des idées particuliéres ; elles les suposent donc ; il faut donc imprimer celles-ci avant que de faire aucune mention des autres : sans cette méthode l'esprit le plus sublime ne comprend rien, et avec elle un esprit médiocre conduit ses connoissances au-delà même de sa portée. Que le theologien ou l'astronome le plus profond qui n'auroient aucune connoissance du palais, entendent parler d'apointement ou de requête civile, ou d'autres termes encore plus simples, ils seront bien moins au fait que le moindre petit praticien. Telle est la nature de l'esprit humain. Les connoissances ne se devinent point : notre esprit ne se les donne pas plus à lui-même que les cordes d'un instrument de musique se donnent l'ébranlement qui cause le son. Ainsi il y a un ordre à observer dans l'aquisition des connoissances. Le

grand point de la didactique, c'est-à-dire de la science d'enseigner, c'est de connoître les connoissances qui doivent précéder et celles qui doivent suivre, et la maniere dont on doit graver dans l'esprit les unes et les autres.

Les premieres connoissances nouvelles que l'on veut donner aux enfans, et peut-être au reste des hommes, ne peuvent point entrer dans leur esprit par la voye du raisonnement, puisque le raisonnement supose des idées particuliéres, le sentiment seul en est la porte. Mais quand ces premieres idées sont aquises, on peut et souvent même l'on doit raisonner sur ces idées primitives, et pourvû que les raisonnemens ne suposent point d'autres idées, on trouvera peu de personnes qui ne puissent facilement les concevoir.

Ainsi je ne demande que deux conditions pour faire entendre les raisonnemens de cette grammaire raisonnée.

La premiere est un âge proportionné, et cet âge est celui auquel on juge les enfans capables d'étudier les régles de Despautére.

La seconde est qu'ils ayent été exercez pendant quelque temps à la routine dont j'ai parlé. Alors comme ils ont vû souvent qu'un mot change de terminaison, tantôt *Dóminus*, *Dóminorum*, etc. on leur explique pourquoi se fait ce changement. On leur dit que ces différentes terminaisons n'ont été inventées que pour marquer les différens raports sous lesquels on considére un même mot, et on leur détaille ces raports différens qui sont marquez par les cas. *Cœnam apparáre : cœnam* est à l'accusatif, non pas parcequ'*apparáre* le gou-

verne; mais parceque *cænam* est l'objet ou le terme de l'action d'*apparâre*, et que c'est par ce cas que les Latins faisoient connoître qu'ils considéroient un mot comme terme de l'action, lorsqu'ils s'exprimoient par la voix active: on ne trouvera aucune exception de cette régle pourvû que l'on comprenne bien la signification propre du verbe :

Studére, s'apliquer à : *favére*, être favorable à : *docére*, instruire, et les autres que l'on verra dans le détail de la syntaxe.

II. La seconde sorte de raisonnemens qui ne sont point à la portée des enfans, ce sont ceux où il y a plusieurs combinaisons à faire, ces raisonnemens excitent une contention d'esprit que le cerveau des enfans n'est point encore en état de soutenir. Or les raisonnemens de la grammaire raisonnée sont très-simples et très-uniformes, comme j'espére qu'on le reconnoîtra dans le traité de la syntaxe. La vérité est toujours sensible quand elle est considérée par des esprits préparez, parceque l'objet de la vérité ce sont les choses telles qu'elles sont : or ce qui *est*, fait impression quand on peut se mettre dans le jour de l'apercevoir.

Un des points principaux de l'éducation, comme je l'ai déja dit, c'est de former l'esprit des enfans ; on doit même étudier autant pour se former l'esprit que pour aprendre. On ne sçauroit rendre de service plus essentiel aux jeunes gens, que de fortifier en eux le goût naturel que nous avons tous pour la vérité : et pour cela on doit toujours leur parler clairement, on ne doit jamais leur donner de régles qui ne soient fondées sur la raison. Cependant dès

dès qu'une réfléxion est juste, dès qu'une définition est exacte, au lieu de se donner la peine de la mettre à la portée des enfans, on ne croit plus qu'ils soient en état de la concevoir, sans prendre garde que par cela même elle sera plus aisément comprise, et leur fera plus d'impression, et même de plaisir; car la vérité connuë plaît toujours, et les enfans nous font sentir bien souvent, qu'ils ne sont pas incapables de la connoître; et s'ils l'ignorent long-temps, c'est moins leur faute que celle de ceux qui n'ont pas l'art de la leur faire apercevoir.

§. II.

Que la Méthode ordinaire demande beaucoup plus d'attention et de contention d'esprit.

La méthode ordinaire tombe dans les deux inconvéniens que nous venons de remarquer.

Le premier est de donner des idées qui ne sont point préparées, et le second de donner des régles composées qui ne consistent qu'en mots, ce qui fait que les enfans ne trouvent point au dedans d'eux-mêmes de sentiment intérieur qui les convainque de la vérité de ces régles.

On commence par leur faire aprendre par cœur des mots qu'ils n'entendent point. Ils ne voyent pas pourquoi ces mots changent de terminaison; on leur parle de cas, de déclinaison, de régime, sans aucune préparation; aussi rien ne se lie, rien ne s'acroche pour ainsi dire dans leur esprit, rien n'y fait impression, hors la peine et le dégoût.

En second lieu, y a-t-il de raisonnemens plus composez que les régles que l'on donne sur le *que retranché*, la particule *on* et les autres prétenduës difficultez ? Prenez tel livre de méthode qu'il vous plaira, eût-il pour titre Méthode facile ; on vous dira que « lorsque » dans le françois il y a un *que* après un verbe, » pour tourner ce françois en latin, il faut » retrancher le *que*, et mettre le substantif » qui le suit à l'accusatif, et le verbe à l'infi- » nitif au temps qu'il faut, soit au présent, si » le verbe est au présent, etc. ». Cette régle se trouve même suivie d'un grand nombre d'exceptions qui sont expliquées de la même maniere ; il n'y a rien qui demande plus de précision et de contention d'esprit, par les différens objets qui doivent être présens à l'imagination en même temps.

N'est-il pas plus simple et plus à la portée des enfans de leur faire observer la différence du latinisme et du gallicisme ? *Poëtæ tradunt Saturnum devorásse suos líberos :* les poëtes racontent Saturne avoir dévoré ses enfans ; et l'on dit en françois : les poëtes disent que Saturne a dévoré ses enfans.

A l'égard de la prétenduë particule *on*, c'est une syncope du mot *homme*, c'est l'homme en général, et dans un sens indéterminé ; c'est pourquoi on dit également *on* ou *l'on* selon que cela convient à l'harmonie de la phrase particuliére ; ou plutôt cette façon de parler nous vient de ce que nos peres disoient, comme on le voit dans les anciens manuscrits, *un dit*, ils prononçoient cet *un* à l'italienne *oun*, d'où est venu *on*.

Je dois cette remarque à M. l'abbé Raguenet.

En latin on suit d'autres tours, comme nous le dirons en son lieu.

Les régles que l'on donne ordinairement sur toutes ces prétenduës difficultez, outre l'inconvénient de n'être pas tirées de la différente façon de penser et de s'exprimer des peuples différens, ont encore celui d'obliger l'esprit de se présenter plusieurs objets à la fois, ce qui est une opération qui supose une consistance qui n'est point encore dans le cerveau des jeunes gens, et qui se trouve même rarement dans celui des hommes formez.

On tourmente les jeunes gens pendant plusieurs années sur ces difficultez, comme si la langue latine ne consistoit qu'en ce seul point; c'est par là que l'on commence, et c'est par là qu'il faudroit finir.

Si ceux qui ont passé par la méthode ordinaire veulent bien se rapeller ce premier temps, ils conviendront qu'ils ne comprenoient rien à toutes ces régles, et que s'ils sont parvenus dans la suite à bien exécuter, ce n'a été que par habitude.

« Il me semble, dit le P. Lamy, qu'on me » mettoit la tête dans un sac, et qu'on me » faisoit marcher à coups de fouët, me châ- » tiant toutes les fois que ne voyant point j'al- » lois de travers . . . Je ne comprenois rien à » toutes ces régles qu'on me forçoit d'aprendre » par cœur, etc. » Entretiens sur les sciences.

Scioppius dit qu'il faudroit un grand nombre d'années et une étude bien assiduë pour comprendre et pour retenir cette multitude infinie de régles et d'exceptions.

De plus, on fait faire l'aplication de ces régles

et de ces exceptions en faisant mettre du françois en latin. Ne faut-il pas bien de l'attention et de l'étenduë d'esprit pour apliquer la régle, et plus encore pour le choix des mots? On est obligé de chercher ces mots dans un dictionnaire, il faut deviner celui qui convient à la phrase particuliére, démêler le terme propre d'avec le figuré; en un mot sçavoir ce qu'on n'a point encore apris : aussi n'est-ce qu'au bout de cinq ou six ans que l'on commence à faire des thémes suportables. Si au lieu de cet exercice aussi pénible qu'inutile, et dans la forme et dans le fond, on avoit passé la moitié de ces années à aprendre des mots latins, et à expliquer les auteurs selon la traduction littérale, en remarquant avec soin la différence qui se trouve entre le tour latin et le tour françois; n'est-il pas évident que l'on tourneroit alors le françois en latin avec bien plus de facilité et de succès? Tout le monde convient que ce premier latin des enfans n'est qu'un mauvais françois habillé à la latine : en effet peut-on tirer de son cerveau ce qui n'y est point entré?

La jeunesse n'est point le temps de la récolte et des productions : c'est celui de semer et de faire des provisions. Ainsi ce n'est qu'après que les jeunes gens n'ont plus de difficultez sur les déclinaisons, les conjugaisons et la syntaxe, par l'aplication fréquente qu'ils en ont faite dans l'explication des livres latins; en un mot, ce n'est qu'après qu'ils ont étudié les originaux qu'on doit les exercer à faire des copies, je veux dire à rendre du françois en latin.

L'usage contraire n'est point naturel, il remplit la principale partie des premieres années,

temps précieux que l'on pourroit employer à des exercices utiles, et il est cause que dans l'espace de sept ou huit ans on n'a parcouru que quelques endroits détachez d'un petit nombre d'auteurs, sans avoir jamais entendu parler d'aucune science, ni de rien de tout ce qui est en usage dans les sociétez policées. Ce qui fait que lorsqu'ils entrent dans le monde il semble aux autres et à eux-mêmes qu'ils arrivent dans un pays nouveau : *Ut cum in forum venerint existiment se in alium terrarum orbem delatos.* Petr.

Cet usage a encore un inconvenient considérable, c'est que comme les enfans dans le cours de leurs études, occupez à faire des thémes, ne voyent que peu d'ouvrages des auteurs latins, ils n'entendent point ce qu'ils n'en ont pas lû ; ainsi ils ne sont point en état de se plaire dans la lecture de ces auteurs, parcequ'ils ne peuvent pas les lire sans maître : et comme l'occasion de rendre du françois en latin ne se présente presque jamais dans l'usage du monde, ils oublient ce qu'ils en ont apris ; et c'est ainsi que se perd le fruit de tant d'années précieuses, passées dans une peine qui devient inutile pour le reste de la vie.

Mais mon principal dessein n'est que de faire observer ici la contention d'esprit que demandent les régles communes et les thémes, aussi bien que les inversions des auteurs qu'on fait expliquer, et je me restrains à cette seule observation, afin de bien faire remarquer à ceux qui seront surpris de voir donner à des enfans une grammaire raisonnée, que la méthode ordinaire a bien plus de combinaisons, et

par conséquent supose plus de consistance dans l'esprit des enfans que celle que je propose : ainsi quand celle-ci ne seroit pas incomparablement plus facile, parcequ'elle est fondée sur la nature ; attention pour attention, peine pour peine, ne vaut-il pas mieux accoutumer les enfans à la vérité? N'est-il pas plus raisonnable de remplir leur imagination et leur mémoire d'idées utiles, qui soient autant de préparations pour ce qui se présentera à eux dans la suite, et dont ils puissent faire usage dans le cours de leur vie?

Je ne sçai aussi pourquoi on fait aprendre par cœur des régles latines ou françoises. Je ne parle point de l'obscurité des unes et peut-être des autres; mais il me semble que dès qu'il s'agit de régles il ne s'agit plus de mémoire. Comme les régles ne sont autre chose que des observations, elles ne doivent être fondées que sur la raison, et quand elles ont été une fois bien comprises, on ne se sert plus, pour ainsi dire, que de la mémoire de la raison, et cette mémoire n'est jamais l'esclave des paroles.

D'ailleurs les régles ordinaires, comme je l'ai déja remarqué, ne sont tirées que de l'arrangement de quelques mots sans être prises du fond des choses, aussi sont-elles presque toutes fausses, toujours suivies d'exceptions, et toujours oubliées.

On tombe encore dans un autre inconvénient, c'est que l'on regarde les sciences comme autant de pays différens où l'on ne fait voyager les enfans que successivement. Ce n'est qu'en rhétorique qu'ils aprennent qu'il y a dans le discours un sens propre et un sens figuré, comme

si un enfant que l'on juge capable d'entendre les régles de Despautére, ne pouvoit pas comprendre que la lumiere du soleil et la lumiere de l'esprit sont deux expressions différentes, dont l'une est au propre et l'autre au figuré par une espece de comparaison. Ce n'est qu'en philosophie, c'est-à-dire sept ou huit ans après leur entrée dans le pays latin, qu'on leur explique ce que c'est qu'une proposition, etc. Jusques-là il semble qu'on évite de les éclairer par des observations simples et naturelles, pendant qu'on les accable de préceptes et de régles combinées qui ne servent qu'à les troubler. Je voudrois leur aprendre en chemin faisant tout ce qui est à leur portée, et qui peut exciter et satisfaire leur curiosité.

Enfin on doit éviter avec soin de les embarasser par des équivoques, comme on ne fait que trop souvent, sous le prétexte frivole d'un badinage toujours nuisible.

Je n'entrerai point dans un parallele plus détaillé entre la méthode ordinaire et celle que je propose, les personnes raisonnables me comprendront bien, et ce n'est qu'à ceux-là que je parle.

Toute cette méthode se réduit donc à faire aprendre beaucoup de mots latins, en faisant expliquer long-temps littéralement selon l'ordre de la construction simple, et que ce qu'on explique soit utile comme le Cathéchisme, la Fable, et notre *Brevis et lucida naturæ, artis et scientiarum notitia, ad usum studiosæ juventutis.* Enfin à ne faire écrire que des mots utiles, comme les prétérits et les supins, et les mots prin-

cipaux que l'on a remarquez dans l'explication.

Ensuite on aprend à décliner et à conjuguer, et les régles de la grammaire raisonnée, qui étant fondées dans la nature et dans la raison, ne sont point sujetes à exception, forment l'esprit, et ne sont point oubliées.

Que s'il arrivoit qu'un enfant ne les comprît pas d'abord, je demande s'il comprendroit plus aisément les régles ordinaires? On éprouve tous les jours le contraire, les fautes où l'on continuë de tomber après plusieurs années en sont la preuve; ainsi en ce cas-là on doit passer outre, et attendre que l'esprit se forme à force d'exemples et de répétitions; attente pour attente, ne vaut-il pas mieux que ce soit en faveur de la vérité?

Au reste, je ne dissimulerai point l'objection triviale que l'on fait contre toutes les méthodes nouvelles; elles n'ont jamais de long succès, dit-on, et l'on est toujours obligé de revenir à la méthode ordinaire.

Mais on ne prend pas garde que les méthodes réformées demandent des soins et des détails qui trouvent souvent des obstacles, et alors on retombe dans la méthode ordinaire, c'est-à-dire dans une certaine pratique où les choses vont comme elles peuvent.

Ainsi ce n'est pas l'excellence de la méthode ordinaire qui triomphe de la réforme, c'est la négligence, l'incapacité, l'insuffisance, et souvent même, si je l'ose dire, une avarice qui ne connoît pas ses véritables intérêts, en refusant les petites dépenses nécessaires pour le détail.

Il en est des méthodes comme des chemins: on marche plus aisément dans un chemin bien

entretenu, où l'on a comblé les fossez et les ornieres, d'où l'on a ôté les pierres et les pointes des rochers ; mais si ceux qui sont préposez pour l'entretien des chemins manquent de soins, les voyageurs n'auront plus qu'une route difficile, et retrouveront le chemin tel qu'il étoit, ou plus mauvais qu'auparavant.

Ainsi toute l'objection se réduit à prouver que peu de personnes ont l'esprit de détail, et sont capables de s'y prêter, et j'en conviens.

On joint ici le Poëme séculaire d'Horace qui est à la fin du livre des Épodes, afin de faire voir l'usage de cette Méthode. On a ajoûté quelques remarques pour donner une intelligence plus entiere du texte, et pour rendre raison de la traduction littérale.

Au reste, ne faites expliquer le texte de l'auteur qu'après que vous aurez bien fait apprendre la traduction interlinéaire.

LE POËME
SÉCULAIRE
D'HORACE.

LE POËME SÉCULAIRE D'HORACE.

EXPOSITION DU SUJET.

Tous les cent-dix ans les Romains devoient célébrer des fêtes solemnelles en l'honneur des dieux, pendant trois jours et pendant trois nuits. Ces fêtes ou ces jeux qu'on apelloit Séculaires, devoient être célébrez suivant une prétenduë prédiction contenuë dans les livres des Sibylles, qui annonçoient que l'empire romain se maintiendroit dans toute sa gloire, tant que ces fêtes seroient exactement célébrées.

Ces livres des Sibylles, qui n'étoient recommandables que par la crédulité des Romains, étoient gardez par quinze prêtres dans le temple qu'Auguste avoit fait bâtir sur le mont Palatin en l'honneur d'Apollon.

Ces jeux furent faits sous Auguste avec un apareil et une magnificence extraordinaires. Après que pendant les deux premiers jours, et les deux premieres nuits, on eut chanté des hymnes en divers temples en l'honneur des dieux; le troisiéme jour on se rendit dans le temple d'Apollon Palatin, et là un chœur de vingt-sept jeunes garçons, et un chœur de vingt-sept jeunes filles, chantérent, en se répondant, l'hymne que voici en l'honneur d'Apollon, de Diane, et des Parques. Horace l'avoit composée par l'ordre d'Auguste, comme l'auteur de la vie de ce poëte nous l'aprend. Suet. in Vita Horatii.

Q. HORATII FLACCI

CARMEN SÆCULARE.

PHOEBE, sylvárumque potens Diána;
Lúcidum cæli decus, ô colendi
Semper, et culti; date quæ precámur
Témpore sacro:

Quo, Sibyllíni monuére versus
Vírgines lectas, púerosque castos,
Dîs quibus septem placuére colles,
Dícere carmen.

TRADUCTION.

O Phébus, et vous Diane souveraine des forêts, brillans ornemens du ciel, divinités toujours adorables et toujours adorées; exaucez les prieres que nous vous adressons en ce saint temps.

C'est maintenant, que par l'ordre des Sibylles, un chœur choisi de jeunes Romains et de jeunes Romaines doivent célébrer par leurs chants les dieux tutelaires de Rome.

O Phœbe, atque Diána potens sylvárum 1.
O Phœbus, et Diane puissante des forêts;
qui es Déesse

(ô vos) decus lúcidum cæli, ô (vos)
ó vous ornement brillant du ciel, ó vous

colendi semper, et
qui devez être honorez toujours, et

culti semper; date
qui avez été honorez toujours; donnez
accordez-nous

(ea negótia) quæ précamur
ces choses que nous prions
nous vous demandons

(in hoc) témpore sacro:
dans ce temps sacré:

(In) quo versus Sibyllíni monuére
dans lequel les vers Sibyllins ont averti
des Sibylles

vírgines lectas atque púeros castos,
les vierges choisies, et les jeunes garçons chastes,
pieux,

dícere carmen Diis, quibus
de dire un cantique aux Dieux, auxquels 2.
de chanter

septem colles (Romæ) placuére.
les sept collines de Rome ont plû.

Alme sol, curru nítido diem qui
Promis et celas, áliusque et idem
Násceris; possis nihil urbe Româ
Visere majus.

Ritè matúros aperíre partus
Lenis Ilithyia, tuére matres:
Sive tu Lucína probas vocári
Seu Genitális.

TRADUCTION.

Soleil, pere de la nature, qui parcourant le monde dans un char brillant, faites paroître et cachez le jour; qui renaissez toujours différent et toujours le même; puissiez-vous ne rien voir de si grand que la ville de Rome.

Et vous, ô Ilithyie, dont le secours favorable facilite les enfantemens; puissions-nous vous nommer du nom qui vous plaît le plus: ô Lucine, ô déesse des productions, prenez les méres sous votre protection.

Sol

Sol	alme			qui	3.
Soleil, qui animes et nourris toutes choses, qui					
promis	et celas	diem	(cum)	curru	
fais paroître	*et caches*	*le jour*	*avec*	*un char*	
nítido,	(atque qui)	násceris	álius	et	
brillant,	*et qui*	*renais*	*autre différent*	*et*	
idem,	(útinam)	possis	vísere		
le même,	*que*	*tu puisses puisses-tu*	*voir ne rien voir*		
nihil	majus	(præ)	urbe	Româ :	4.
rien de plus	*plus grand puissant*	*que*	*la ville*	*Rome : de Rome*	
O Ilithyia	lenis		aperíre		5. 6.
O Ilithyie	*douce*		*à ouvrir qui mets doucement au jour*		
ritè	partus	matúros,	tuére		
à propos	*les enfantemens les enfans*	*mûrs, prêts*	*protége*		
matres;	sive	tu probas	vocári		
les méres;	*soit que*	*tu aprouves aimes*	*d'être apellée*		
Lucína,	seu Genitális.				7.
Lucine,	*ou Genitale.*				

Diva prodúcas sóbolem, patrumque
Prósperes decréta super jugandis
Féminis, prolisque novæ feráci
Lege marítâ.

TRADUCTION.

Déesse, étendez la postérité des Romains, et bénissez les loix du sénat contre le célibat; loix fécondes qui produiront des générations toujours nouvelles.

(O) Diva (precámur ut) prodúcas
O Déesse nous prions que tu étendes
tu portes bien loin

sóbolem (Romanórum), atque ut
la postérité des Romains, et que

prósperes decréta patrum
tu fasses réussir les décrets des péres
les arrests des sénateurs

super féminis jugándis,
sur les femmes qui doivent être mariées,
touchant

atque super lege marítâ 8.
et touchant la toi maritale
concernant les mariages

feráci prolis novæ,
qui portera l'abondance d'une race nouvelle,

(sub te favente.)
sous toi favorisant
si tu la favorises.

Certus undénos décies per annos
Orbis, et cantus, réferatque ludos
Ter, die claro, tótiesque gratâ
Nocte frequentes.

Vosque veráces cecinisse Parcæ,
Quod semel dictum est, stábilisque rerum
Términus servat, bona jam peractis
Júngite fata.

TRADUCTION.

Qu'à jamais chaque révolution d'onze fois dix années raméne ces chants et ces jeux solemnels, que nous célébrons avec tant d'éclat et tant de plaisir, pendant trois jours et pendant trois nuits.

Et vous Parques dont les arrêts sont fixés pour toujours par une borne divine qui les rend invariables, ajoûtez d'heureuses destinées aux heureux évenemens dont nous vous sommes redevables.

(Precámur	ut)	orbis	certus	
Nous te prions	*que*	*un cercle une révolution*	*certain constant*	

annórum	(ductus)	per	décies	undénos	9.
d'années,	*conduit fait*	*pendant*	*dix fois*	*onze cent-dix*	

annos,	réferat	ter	(in)	die	10.
ans,	*raméne*	*trois fois de suite*	*dans*	*un jour*	

claro,	tótiesque	(in)	nocte
brillant,	*et autant de fois*	*dans*	*une nuit*

gratâ	et	cantus,	atque	ludos
agréable,	*et*	*les chants,*	*et*	*les jeux*

frequentes :
célébrez par un grand concours de monde :

Vosque	(ô)	Parcæ	veráces	11.
Et vous	*ó*	*Parques*	*véridiques*	

cecinisse ;	(namque)	términus	
après avoir chanté, dans vos prophéties ;	*car*	*un terme une borne*	

stábilis	rerum	servat	(illud)	12.
qui donne la stabilité	*des choses*	*garde maintient*	*ce*	

quod	dictum est	semel	(à vobis),	júngite	
qui	*a été dit*	*une fois*	*par vous,*	*ajoûtez*	

fata	bona	(fatis)	jam	peractis.	
des destinées	*bonnes heureuses.*	*aux destinées*	*déja*	*passées.*	

Fértilis frugum, pécorisque tellus
Spiceâ donet Cérerem corónâ :
Nútriant fetus et aquæ salúbres,
Et Jovis auræ.

Cóndito mitis plácidusque telo,
Súpplices audi púeros, Apollo ;
Síderum regína bicórnis, audi
Luna, puellas.

TRADUCTION.

Que la terre fertile en fruits et abondante en troupeaux, offre tous les ans à Cérès une nouvelle couronne d'epics; et que des eaux salutaires et un air sain nourrissent ces produations.

Qu'Apollon laissant ses fléches dans son carquois, ne soit pour nous qu'un dieu doux et paisible. Dieu puissant, écoutez favorablement les priéres des jeunes Romains ; et vous Diane, reine des astres, dont le brillant croissant nous éclaire, soyez favorable aux vœux des jeunes Romaines.

(Précámur	ut)	tellus	fértilis	(à	
Nous prions	*que*	*la terre*	*fertile*	*par*	

proventu)	frugum	pécorisque,	
l'abondance à venir	*de fruits*	*et de bétail,*	

donet	Cérerem	(à)	corónâ	spiceâ,	et	13. 14.
gratifie	*Cerès*	*de une couronne*		*d'epics,*	*et*	

(ut)	aquæ	salúbres	et	auræ	
que	*des eaux*	*salutaires, saines*	*et*	*les airs un air sain*	

Jovis	nútriant	fetus.	15.
de Jupiter	*nourrissent*	*ces productions.*	

Apollo	mitis	plácidusque	(à)	telo	16.
Apollon	*doux*	*et paisible*	*après*	*ton dard tes traits*	

cóndito,	audi	púeros	súpplices.
enfermé,	*écoute*	*les jeunes garçons*	*suplians qui te prient.*

ô Luna	bicornis,	regina	síderum	17.
ô lune	*à deux cornes,*	*reine*	*des astres*	

audi	puellas.
écoute	*les jeunes filles.*

Roma si vestrum est opus, Iliæque
Littus Etruscum tenuére turmæ,
Jussa pars mutáre lares et urbem
Sóspite cursu :

Cui, per ardentem sine fraude Trojam,
Castus Ænéas pátriæ superstes,
Líberum munívit iter; datúrus
Plura relictis :

TRADUCTION.

Grands dieux, si Rome est votre ouvrage, s'il est vrai que par vos ordres une colonie Troyenne abandonnant sa ville et ses dieux domestiques, soit venuë débarquer heureusement sur le rivage d'Etrurie :

Ces Troyens, à qui le pieux Enée, survivant à sa patrie, sçut ouvrir un chemin assuré à travers des flâmes de Troye, pour les conduire dans un pays où ce héros étoit destiné à leur procurer plus de biens qu'ils n'en venoient de perdre.

Si Roma est vestrum opus, atque si
Si Rome est votre ouvrage et si

turmæ ïliæ tenuére littus
des troupes troyennes d'ilium ont possedé le rivage

etruscum, (hæ turmæ quæ erant)
étrurien de l'Etrurie, ces troupes qui étoient

pars (Trojanórum) jussa (à
une partie une troupe de Troyens commandée par

vobis) mutáre lares
vous de changer leurs lares leurs dieux domestiques

et urbem (à) cursu sóspite: 18.
et leur ville par une course une navigation heureuse:

Cui (parti) castus Ænéas superstes
A laquelle troupe le chaste le pieux Enée survivant

pátriæ, munívit sine fráude
à sa patrie, fit ouvrit sans danger sans qu'il leur arrivât aucun mal

iter liberum per Trojam
un chemin libre au travers de Troye

ardentem, datúrus (bona) 19.
ardente, en feu, devant leur donner destiné à leur donner des biens des avantages

plura (præ) relictis.
en plus grand nombre que ceux qu'ils avoient laissez.

Dî probos mores dócili juventæ,
Dî senectúti plácidæ quiétem,
Rómulæ genti date remque prolemque
Et decus omne.

Quique vos bobus venerátur albis,
Clarus Anchísæ Vénerisque sanguis,
Imperet bellante prior, jacentem
Lenis in hostem.

TRADUCTION.

Donnez de bonnes mœurs à la jeunesse docile ; accordez une heureuse tranquillité à la paisible vieillesse ; enfin procurez à tout le peuple romain des richesses, une nombreuse postérité, et toute sorte de gloire.

Que tout soit soumis à ce sang illustre d'Anchise et de Vénus, qui vous honore par un sacrifice de beufs blancs. Qu'il fasse sentir son pouvoir à l'ennemi qui ose lui résister, et qu'il n'exerce que sa clémence envers celui qui lui rend les armes.

Dii (date) probos mores juventæ
Dieux donnez de bonnes mœurs à la jeunesse

docili, Dii (date) quiétem
susceptible d'instruction, Dieux donnez le repos

senectúti pl:cidæ, date
à la vieillesse qui aime la tranquillité, donnez

genti Rómulæ remque 20.
à la race de Romulus et du bien
au peuple Romain

prolemque et omne decus.
et une longue postérité et tout honneur
toute sorte de gloire.

(Atque precámur ut ille) sanguis clarus 21.
et nous prions que ce sang illustre

Anchisæ Vénerisque qui vos venerátur
d'Anchise et de Vénus qui vous honore

(à) bobus albis, ímperet prior
par des beufs blancs, commande ayant l'avantage

præ hoste bellante, lenis
avant un ennemi qui lui fait la guerre, et doux
sur

in hostem jacentem.
envers un ennemi abatu.
qui se rend.

Jam mari terrâque manus potentes
Medus, Albánasque timet secúres;
Jam Scythæ responsa petunt, superbi
Nuper et Indi.

Jam fides, et pax, et honor, pudorque
Priscus, et neglecta redíre virtus
Audet, appáretque beáta pleno
Cópia cornu.

TRADUCTION.

Déja le Mede redoute notre puissance et sur terre et sur mer, il craint les haches romaines; les Scythes et les Indiens autrefois si fiers, n'osent maintenant rien entreprendre sans nos ordres.

Déja la bonne foi, la paix, l'honneur, l'antique pudeur, et la vertu négligée, osent revenir; enfin l'heureuse abondance, la corne pleine à la main, se fait voir au milieu de nous.

Jam Medus timet manus potentes
Déja le Mede redoute nos mains puissantes

(in) terrâ marique atque secúres Albánas. 22.
en terre et sur mer et les haches Albaines;
sur Romaines;

Jam Scythæ et Indi nuper
Déja les Scythes et les Indiens peu auparavant

superbi petunt responsa. 23.
fiers demandent des réponses.
des décisions.

Jam fides, et pax, et honor
Déja la bonne foi, et la paix, et l'honneur,

pudorque priscus, et virtus neglecta
et la pudeur ancienne, et la vertu négligée

audet redíre, et beáta cópia appáret
ose revenir, et l'heureuse abondance paroît

(cum) cornu pleno.
avec sa corne remplie.

Augur, et fulgente decórus arcu
Phœbus, acceptusque novem Camœnis,
Qui salutári levat arte fessos
Córporis artus;

Si Palatínas videt æquus arces,
Remque Románam, Látiumque felix;
Alterum in lustrum, méliusque semper
Próroget ævum.

TRADUCTION.

Si Phébus dieu des augures, paré de son arc brillant, chéri des neuf muses, ce dieu qui par un arc salutaire guérit les mortels de leurs infirmités;

Si ce dieu daigne jetter un regard favorable sur les édifices du mont Palatin, qu'il perpétuë de siécle en siécle, et de mieux en mieux, la prospérité du peuple romain.

Si	Phœbus	Augur,	et	decórus	24.
Si	*Phébus*	*Augure, dieu des Augures*	*et*	*orné*	

(ab) arcu	fulgente,	acceptusque	novem	
par un arc	*brillant,*	*et reçû agréable*	*aux neuf*	

Caménis,	qui (ab)	arte	salutári	levat	25. 26.
Muses,	*qui par*	*un art*	*salutaire*	*soulage guérit*	

artus	fessos	córporis;	27.
les membres	*abatus malades*	*du corps;*	

Si, (inquam,	ille	Deus)	æquus	videt	
Si, dis-je,	*ce*	*Dieu*	*favorable*	*regarde favorablement*	

arces	Palatínas,	(útinam)	28.
les grands édifices	*du mont Palatin,*	*que*	

próroget	semper	remque	Románam	
il proroge il conserve	*toujours*	*et la chose la République*	*Romaine Romaine*	

atque	felix	Látium	in	álterum	29.
et	*l'heureux*	*Latium le païs Latin*	*dans*	*un autre*	

lustrum	(atque	in)	ævum
lustre, temps d'expiation	*et*	*dans*	*un siécle un têmps*

semper	mélius.	(Atque	útinam)
toujours	*meilleur.*	*Et*	*que*

Quæque Aventínum tenet Algidumque,
Quíndecim Diána preces virórum
Curet, et votis puerórum amícas
Applicet aures.

Hæc Jovem sentíre, Deosque cunctos,
Spem bonam, certamque domum reporto,
Doctus, et Phœbi chorus, et Diánæ
Dícere laudes.

TRADUCTION.

Que Diane, adorée sur le mont Aventin et sur le mont Algide, exauce les prieres des prêtres dépositaires des livres des Sibylles, et qu'elle écoute avec bonté les jeunes gens destinés à chanter ses louanges.

Après avoir chanté ce cantique en l'honneur de Phébus et de Diane, de la maniere qu'on nous l'a prescrit, nous nous retirons pleins de confiance que Jupiter et tous les dieux satisfaits de nos louanges, aplaudissent à nos desirs.

Diána quæ tenet montem
Diane qui posséde le mont.
a un temple sur

Aventínum Algidumque, curet precés
Aventin et le mont Algide, exauce les priéres
fasse attention aux

quíndecim virórum (custódum cárminum
des quinze hommes gardiens des vers

Sibyllárum) et (útinam) ápplicet aures
des Sibylles et que elle prête des oreilles

amícas votis púerórum.
amies aux vœux des jeunes gens.
favorables

(Ego) chorus doctus dícere laudes 30.
Moi chœur instruit à dire les louanges
à chanter

et Phœbi et Diánæ reporto (ad)
et de Phébus et de Diane, je remporte à

domum spem bonam certamque 31.
ma demeure une espérance bonne et assurée

Jovem cunctosque Deos
Jupiter et tous les Dieux

sentíre (hæc negótia).
penser ces choses.
avoir ces sentimens

REMARQUES.

1. POTENS SYLVARUM. C'est ici une façon de parler que les Latins avoient imitée des Grecs. Les Grecs mettent le génitif après l'adjectif en sous-entendant la préposition ἐκ qui gouverne le génitif, comme nous disons en françois *plein de*, etc. Le voisinage des Grecs, et sur-tout celui de la grande Gréce qui étoit dans l'Italie même, et plus encore leur réputation dans les lettres, a fait prendre aux Latins plusieurs de leurs façons de parler.

2. AUSQUELS LES SEPT MONTAGNES DE ROME ONT PLÛ; c'est-à-dire, *qui ont pris Rome sous leur protection :* ces sept montagnes étoient le mont Aventin, le Palatin, le Capitolin, le Viminal, l'Esquilin, le Quirinal et le mont Cælius. Dans la suite on ajoûta le Vatican et le Janicule.

3. ALME : *Almus* vient d'*alere*, il se prend pour *salutaire*, *favorable*, *doux ;* mais je ne crois pas qu'on doive le traduire par *beau*.

4. PRÆ signifie *devant*, *avant*, *plusque ;* c'est une préposition qui marque préférence, *præ nobis beatus*, CIC. *heureux avant nous ;* c'est-à-dire, *plus heureux*, *que nous*. C'est cette préposition qui gouverne l'ablatif qu'on met après le comparatif, je la traduis ici par *que* pour plus grande facilité : elle signifie aussi *à cause*.

5. ILITHYIA εἰλείθυια ab ἐλεύθω. *venio* quòd Lucina invocetur ut partus veniat in lucem.

SIVE TU PROBAS VOCARI : Les Payens portoient la superstition jusqu'à croire qu'il y avoit des noms plus agréables aux dieux les uns que les autres, et sous lesquels ils aimoient mieux être invoquez ; et ils craignoient de s'y méprendre.

6. LENIS APERIRE. Il n'y a rien de si commun en grec et en latin qu'un infinitif après un adjectif, sur-tout dans les poëtes : c'est encore une façon de parler que les Latins ont prise des Grecs. Les langues vulgaires mettent une préposition entre deux, et cette préposition nous fait connoître celle qu'il faut sous-

entendre en grec et en latin, comme la méthode de P. R. l'a remarqué dans l'avertissement de la régle 8. de la syntaxe: cependant je n'ai pas osé en exprimer; il suffit en effet d'observer que c'est une façon de parler prise des Grecs. *Lenis aperire, id est, lenis in aperiendis seu producendis partubus: quæ leniter, seu cum minimo dolore producis partus.*

Parce precor gravidis facilis Lucina puellis,
Maturumque utero molliter aufer onus. *Ovid. Fast. 2.*

7. LUCINA: ce mot vient de *lux*, parcequ'elle mettoit les enfans au jour, *aut quia principium tu Dea lucis habes.* (Ovid. Fast. 2.) On l'apelloit aussi en cette qualité *Juno Lucina. Juno* en cette occasion ne signifie point la déesse Junon, femme de Jupiter, qui présidoit aux nôces: c'est plutôt une épithéte de Lucine apellée *Juno à Juvando, quasi juvans.* C'est ainsi que les génies des femmes s'apelloient *Junones*, et ceux des hommes *Genii*, car les Payens croyoient qu'il y avoit une divinité attachée à chaque personne. *Singulis aut Genium aut Junonem dederunt.* (Sen. Ep. 110.)

8. LEGE MARITA. La loi concernant les mariages. Les payens qui n'étoient occupez que des avantages temporels avoient condamné le célibat: il y avoit des peines pour ceux qui ne se marioient point, ils étoient incapables de recueillir des successions: *Cælebs capere hæreditatem prohibetur propter legem Juliam.* (Ulp. in frag. Tit. 22.) *Qui hæredes institui possunt.* Auguste avoit renouvellé cette loi: *Leges quasdam ex integro sanxit, ut de adulterio, de pudicitiâ et de maritandis ordinibus, quam aliquantò severiùs emendavit.* (Suet. in vitâ Aug.) Cette loi fut abrogée par Constantin et par d'autres empereurs chrétiens, comme il paroît par le titre du code *de infirmandis pœnis cælibatûs et orbitatis.*

Au reste, Horace a dit *lege maritâ*, comme Properce a dit *marita fides*: Plaute *marita pecunia*; Ciceron *marita domus*, etc. Un sçavant commentateur moderne croit que *marita* est ici l'imperatif du verbe *maritare*; mais il ne me paroît pas qu'il soit du génie de la langue latine, de mettre ces sortes de verbes sans aucun régime, sur-tout à l'actif: *maritat vite populos.* Hor. etc.

D'ailleurs le passage de Suetone, qui nous aprend que cette loi s'apelloit *de maritandis*, nous fait encore bien voir qu'Horace a pû l'apeller *marita*, sans craindre de n'être pas entendu.

9. DECIES UNDENOS, dix fois onze ans; c'est-à-dire cent-dix ans, un siécle. Servius remarque que le siécle a été pris pour l'espace de cent-dix ans, quelquefois pour mille, souvent pour moins.

10. REFERAT TER DIE CLARO; c'est-à-dire pendant trois jours et trois nuits.

11. PARCÆ: communément on tire l'étymologie de ce mot *quia nemini parcunt*, par antiphrase, *sic lucus*, dit *Servius*, *quòd non luceat*. Mais Augustin Dathus, Sanctius, et quelques autres guidez par des idées plus justes, disent que l'antiphrase est une espéce d'ironie, et suppose plusieurs mots; et par conséquent ne sçauroit avoir lieu dans l'étymologie d'un seul: il y a en effet je ne sçai quoi d'oposé à l'ordre naturel, de nommer une chose par son contraire, d'apeller lumineux un objet, parcequ'il est obscur.

Parcæ, selon ces auteurs, vient ou de *parcus quia parcè nobis vitam tribuunt*, ou de *partiri*, parcequ'elles partagent aux hommes le bien et le mal, et déterminent le cours de leur vie, ou enfin parceque leurs fonctions sont partagées entre elles. *Parcæ quasi partitæ*:

Clotho colum retinet, Lachesis net, et Atropos occat.

A l'égard de *Lucus*, il vient ou d'un mot étrurien, selon Sanctius, ou plutôt *à lucendo*; parceque comme il n'étoit pas permis par respect de couper de ces bois, ils étoient fort épais, et par conséquent fort obscurs; ainsi le besoin autant que la superstition, avoit introduit l'usage d'y allumer des flambeaux. Voyez l'Apologétique de Tertullien qui se moque de cet usage.

12. STABILIS RERUM, id est, *dans stabilitatem rerum*, qui donne la stabilité, qui rend les choses stables. *Dare stabilitatem*, est de Ciceron.

Ces adjectifs qui viennent des verbes peuvent quelquefois être considérez comme renfermant le substantif qui gouverne le génitif suivant, de la même maniere que *pœnitet* se réduit à *pœna tenet*; mais à moins que

cela ne soit bien clair, il vaut mieux s'en tenir à l'hellénisme qui est la véritable raison de ces génitifs, comme nous l'avons remarqué sur *potens sylvarum*. Il en est de même de *ferax prolis novæ*, etc.

Ce qu'Horace dit ici fait allusion à l'usage des termes ou bornes. Sous les ruines du Capitole on trouva une statuë du dieu Terme, qui y avoit été mise pour rassurer la perpétuité de l'empire romain.

13. SPICEA. Il faut faire bien remarquer ces adjectifs que nous sommes obligez de rendre par des substantifs avec le secours de la préposition *de*. Notre langue est quelquefois plus pauvre, et quelquefois plus riche que la latine.

14. DONET CEREREM. Les Latins disoient *donare aliquem dono*, comme nous disons combler quelqu'un de bienfaits, le gratifier, le pourvoir : c'est pourquoi on disoit au passif *donatus*, *donari*, etc. ils disoient aussi *donare aliquid alicui*. La traduction littérale bannissant toutes les remarques sur les différens régimes des verbes, ne considére que le tour, qui étoit dans l'esprit de celui qui a parlé. Ainsi quand on trouve *circumdare custodias alicui*, CIC., c'est donner des gardes à quelqu'un autour de lui ; et de même *circumdare mœnia oppido*, CIC., donner des murailles à une ville tout autour, *circumdare oppidum mœnibus*, CÆSAR, c'est enfermer une ville de murailles.

15. FETUS signifie toute sorte de productions, et ne tombe pas seulement sur *pecoris : fetus terræ*, CIC., *fetus animi*, etc.

16. TELO. *Telum*, signifie toute arme à jetter de loin. A TELO. La préposition *à* marque en général le terme ou le départ d'où une chose vient, et c'est pourquoi elle signifie aussi *après : à Jentaculo*, Plaute, après le déjeuné ; *à cœnâ*, après le souper ; *à Mundo condito*, *à Pueritiâ* : et dans Virgile Æn. 1. *revocato à sanguine Teucri*, après avoir rapellé le sang de Teucer. Je suplée cette préposition en ce sens devant plusieurs ablatifs.

17. BICORNIS. On croit que ces jeux séculaires ont été célébrez dans le temps de la nouvelle lune.

LUNA *quasi Lucina*, de *Lucére*.

18. SOSPES, qui est échapé de quelque danger :

il faut se rapeller ici l'histoire du voyage d'Enée décrit dans Virgile.

19. DATURUS PLURA. Ces plus grands avantages, c'est l'empire Romain, qui devoit être donné à la postérité d'Enée et à celle de ses compagnons.

20. ROMULÆ GENTI. *Romulus, a, um*, adjectif. On dit aussi *Romuleus, Romulidæ, arum* et *Romulides, um*. Je ne fais cette remarque, que parceque je ne sçai par quelle fatalité ces mots qui sont dans Horace, Virgile, Martial, etc. ne se trouvent point dans les Dictionnaires ordinaires.

21. CLARUS ANCHISÆ SANGUIS. On peut entendre ceci d'Auguste personnellement, comme d'anciens commentateurs l'ont remarqué. Il étoit de la race des Jules par sa mére Accia, fille de Julie, sœur de Jules César; et il avoit été adopté par cet empereur. La famille des Jules prétendoit descendre de Iule fils d'Enée, et Enée étoit fils d'Anchise et de Vénus.

22. ALBANAS. Les habitans d'Albe furent transférez à Rome sous le roi Tullus Hostilius, et ne firent plus qu'un même peuple avec les Romains. C'est une façon de parler figurée, la partie pour le tout, métonymie.

SECURES. Les haches que l'on portoit devant ceux qui étoient revêtus des premieres dignitez de la république. *Timet secures*. C'est encore une expression figurée pour dire il craint les Romains.

23. RESPONSA PETUNT; nous écrivent pour sçavoir nos volontez, demandent nos ordres.

24. SI PHOEBUS. Le *Si* est de la strophe suivante.

25. CAMENIS. Les Muses, *quasi Casménæ*, ce mot vient de *carmen*, on disoit autrefois *casmen*. Varron.

26. ARTE SALUTARI. Apollon étoit l'inventeur de la médecine, *inventum medicina meum est*. Ovid. Met. Æsculape son fils en étoit le dieu d'une maniere plus particuliere.

27. ARTUS; c'est proprement les jointures du corps, il signifie les membres dans un sens plus étendu. Racine, *Arto*. Je reserre.

28. PALATINAS ARCES. Le palais d'Auguste étoit sur le mont Palatin. *Habitavit primùm juxta Romanum forum... posteà in palatio. Suet. in vitâ August.* Ce mont avoit été la demeure des rois de Rome, d'où

vient *Palatia*, les maisons royales. Auguste après la bataille d'Actium avoit fait bâtir un temple superbe à Apollon sur le mont Palatin.

29. ALTERUM IN LUSTRUM. *Lustrum* ne se prend pas ici pour le lustre qui revenoit tous les cinq ans; mais pour les expiations séculaires. Le *semper* tombe également sur *alterum* et sur *melius*, proroge toujours de siécle en siécle et de mieux en mieux.

30. CHORUS REPORTO. On regarde ici le chœur comme une personne; cela est ordinaire chez les anciens: d'ailleurs le chœur, quoique composé de plusieurs personnes, n'est considéré que sous une idée singuliére, comme quand on dit une troupe, une ville, une armée, etc.

31. SPEM REPORTO DEOS SENTIRE: c'est une façon de parler latine; on dit en françois, je m'en retourne avec une confiance entiére *que* les dieux ont ces sentimens. Les difficultez sur les *que* qui font tant de peine aux jeunes gens, s'évanouissent par cette maniere d'expliquer. Il n'y a qu'à faire remarquer la façon de parler latine, que quelques langues vulgaires conservent encore aujourd'hui, et oposer la façon de parler françoise. Ceux qui donnent d'autres régles, font précisément, comme si pour aprendre que le *pain* se dit *panis*, ils disoient qu'il faut conserver la premiere syllabe *pa*, ensuite mettre l'*n* avant l'*i*, et ajoûter une *s*.

SYNTAXE.

Voici les demandes que l'on fait ensuite pour aprendre la Syntaxe.

D. POURQUOI *Phœbe* est-il au vocatif?

R. Parceque c'est à *Phœbus* à qui on adresse la parole. Le vocatif vient de *vocare* apeller.

D. Pourquoi est-il au vocatif singulier?

R. Parcequ'on ne parle que d'un seul.

D. Scythæ et Indi petunt responsa : Pourquoi *Scythæ et Indi* sont-ils au nominatif?

R. Parcequ'ils sont le sujet de la proposition.

D. Qu'est-ce qu'une proposition?

R. Une proposition est un assemblage de mots qui font un sens déterminé, ou bien, c'est un jugement énoncé.

D. Qu'est-ce que juger?

R. C'est penser une chose d'une autre, comme

La terre est ronde.
La vertu est aimable.
Le soleil est lumineux.

Quand je pense que *la terre est ronde*, c'est un jugement. Quand je le dis, c'est une proposition.

D. Qu'est-ce que le sujet de la proposition?

R. Le sujet de la proposition est ce dont on juge, comme *la terre est ronde : la terre*, est le sujet de la proposition; c'est-à-dire, que c'est de *la terre* que je juge qu'elle est ronde.

D. Pourquoi est-ce que dans cette proposition *Scythæ et Indi petunt responsa*, *Scythæ et Indi* sont le sujet de la proposition ?

R. Parceque c'est d'eux que l'on dit qu'ils demandent des réponses, c'est d'eux que l'on juge, et c'est pourquoi on les met au nominatif, c'est-à-dire au cas où l'on nomme ce dont on juge.

D. N'y a-t-il que le sujet à remarquer dans une proposition ?

R. Il y a encore le verbe et l'attribut.

D. Qu'est-ce que le verbe ?

R. C'est le mot qui marque que l'on juge, c'est-à-dire, que l'on pense une chose d'une autre : par exemple, *la terre est ronde ;* le mot *est*, c'est le verbe, c'est-à-dire que c'est le mot qui marque que je juge que la terre est ronde, *ronde*, est l'attribut, c'est-à-dire que c'est ce que je pense de la terre ; c'est la propriété que je lui attribuë.

D. N'y a-t-il que le mot *être* qui soit un verbe ?

R. Outre ce verbe simple, il y a encore tous ceux qu'on peut apeller composez ou adjectifs, parcequ'ils renferment le verbe simple et l'attribut : comme *sedet* il est assis ; *sapit* il est sage ; *favet* il est favorable ; *amat* il aime ; c'est-à-dire il est aimant ; *legit* il lit, c'est-à-dire il est lisant, etc.

D. D'où vient que dans cette proposition *petunt responsa*, *responsa* est à l'accusatif ?

R. Parceque *responsa* est le terme de l'action que le verbe composé signifie. Quand on demande, on demande quelque chose ; ce qu'on demande s'apelle le terme ou l'objet de l'action

de demander, et en ce sens se met à l'accusatif. Ce cas s'apelle accusatif, parceque c'est par lui que l'on accuse, c'est-à-dire que l'on déclare quel est le terme de l'action que fait l'agent. *Apollo levat artus fessos ;* ces mots *artus fessos* sont à l'accusatif, parcequ'ils font connoître quel est le terme ou l'objet de l'action de *levat*. Ainsi de tous les autres accusatifs après un verbe.

REMARQUE.

Docet pueros circa grammaticam doit être traduit : il instruit les enfans touchant ou sur la grammaire. *Docére* signifie proprement instruire : le terme de l'action de *docére*, et le terme de l'action d'instruire est une personne, au lieu qu'enseigner a pour objet la science qu'on enseigne. Cette justesse de la traduction littérale dissipe toutes les difficultez : car comme on ne dit pas en françois *la grammaire est instruite aux enfans*, de même on ne dit point en latin *grammatica docétur pueros*. Les enfans comprendront plus aisément ceci que toutes les régles qu'on leur donne sur le verbe *docére ;* c'est pourquoi dans le rudiment j'ai traduit *docére* instruire, et non pas enseigner.

D. Artus corporis. Pourquoi *corporis* est-il au génitif ?

R. Parceque lorsqu'il y a deux substantifs de suite qui ne sont pas pris dans le même sens, on met le second au génitif. *Decus cœli*, etc.

D. Pourquoi ce cas est-il appellé génitif ?

R. Ce mot vient de *gignere* engendrer,

parceque c'est du génitif que les autres cas se forment.

D. Quand est-ce qu'on met un nom au datif ?

R. On met au datif le mot qui signifie ce à quoi ou à qui on donne ou on attribuë quelque chose ; c'est le cas de l'attribution, et c'est pour cela que ce cas s'apelle datif du verbe *dare* donner, *date quietem senectuti.* On met aussi à ce cas les mots qui sont considérez sous des raports semblables à celui de donner, et même d'ôter : comme le raport de fin, *finis cui.* Ce que l'usage et les exemples aprennent, comme *mihi gratus*, agréable à moi ; *acceptus novem Camenis*, agréable aux neuf Muses ; *favere alicui*, être favorable à quelqu'un ; *studere philosophiæ*, s'appliquer à la philosophie ; *prodesse alicui*, être utile à quelqu'un, etc.

D. Quand est-ce qu'on met un nom à l'ablatif ?

R. L'ablatif est le cas de certaines prépositions. Il n'y a jamais d'ablatif sans une de ces prépositions, exprimée ou sous-entenduë.

REMARQUE.

A l'égard de l'étymologie de l'ablatif il vient d'*ablatus* ôté ; voici ce que Perizonius en dit. *Denominationes casuum factæ sunt à potissimo usu, hic autem in ablativo est, quòd regitur à præpositionibus quæ unde quid sumitur et proficiscitur, maximam partem significant. Perizonius in Sanctii Minervam, l.* 1. *c.*6. *n.* 3. Priscien remarque aussi que, *Multas*

alias et diversas unusquisque casus habet significationes, sed à notioribus et frequentioribus acceperunt nominationem. Prisc. l. 5.

Ainsi ce cas marquant ordinairement le transport d'une chose à une autre par le moyen des prépositions, s'appelle ablatif d'*ablatus* ôté. *Auferre aliquid ab aliquo.*

D. Comment appelle-t-on ces mots nominatif, génitif, datif, etc?

R. On les apelle les cas, ce mot vient de *casus*, chute, accident; parceque les cas sont comme les différentes chutes d'un même mot, ils en marquent les différens accidens.

D. A quoi servent les cas?

R. Ils servent à marquer les différens raports sous lesquels on considére un même mot.

D. Pourquoi Horace a-t-il dit *lucidum decus;* et non pas *lucidus* ou *lucida?*

R. Parceque *decus* est du genre neutre, et que l'adjectif doit s'accorder avec le substantif en genre, en nombre, et en cas.

D. Qu'est-ce que le nom substantif?

R. Le nom substantif est un mot qui marque une chose qui subsiste, comme *le soleil*, *la lune*, etc. ou qui est considérée comme subsistante: par exemple, *le courage*, *la beauté*, etc.

D. Qu'est-ce que l'adjectif?

R. Ce mot adjectif signifie ajoûté; c'est le mot qui ajoûte au substantif une qualité ou maniere d'être; c'est un mot qui exprime une propriété du substantif.

D. Pourquoi l'adjectif s'accorde-t-il avec le substantif en genre, en nombre et en cas?

R. Parceque l'adjectif ne marque que la

maniere d'être d'une chose, il ne sert qu'à en faire considérer une propriété : or la propriété d'une chose, c'est la chose même avec sa propriété. *Le soleil est lumineux ;* ce terme *lumineux*, qu'on dit du soleil, ne sert qu'à faire considérer une qualité du soleil, laquelle n'est autre chose que le soleil même : ainsi l'adjectif n'étant qu'une même chose avec le substantif, il doit se mettre selon tous les mêmes raports.

Voilà les véritables raisons des cas et du raport que les parties du discours ont entre elles, en quoi consiste toute la syntaxe : la traduction littérale rend ces raisons uniformes dans les endroits les plus difficiles, qui n'ont donné lieu aux régles des méthodes ordinaires, que par la différence qui se trouve entre les tours d'une langue et ceux d'une autre, et par les mots sous-entendus ; ces deux obstacles sont dissipez par le suplément des mots sous-entendus, et par la traduction littérale qui conserve le tour de la langue latine.

Ce que l'on vient de dire ici n'est que pour donner une idée de la syntaxe raisonnée, que l'on trouvera plus en détail dans la Méthode.

DES ACCENS.

Il me reste un mot à dire sur les accens. Il est essentiel de faire prendre de bonne heure aux enfans l'habitude de bien prononcer le latin.

Nous ne sçaurions parvenir à la prononciation des anciens, et cela seroit même fort inutile ; nous ne faisons sentir aujourd'hui la quantité

des mots latins que par raport à la pénultiéme. Si elle est longue, on met un accent aigu pardessus; mais si elle est bréve, nous élevons l'antépénultieme, afin de passer légérement sur la pénultiéme; et alors on met l'accent aigu sur cette antépénultiéme, pour marquer qu'on doit l'élever.

L'usage de l'accent aigu en grec et en latin, est de marquer qu'il faut élever la syllabe; mais il ne marque nullement la quantité de la syllabe sur laquelle il est placé, comme messieurs de P. R. l'ont fait voir dans le Traité des accens. Ainsi on met également l'accent aigu sur *dóminus* et sur *dórius*, parcequ'on les prononce également, quoique dans les vers *do* soit bref en *dóminus* et long en *dórius*; et ce seroit une égale faute de ne pas s'arrêter assez, ou de s'arrêter trop long-temps sur l'un ou sur l'autre.

Les Grecs mettent aussi également le même accent sur les syllables bréves et sur les longues, parcequ'encore un coup les accens ne sont point faits pour marquer la quantité de ces syllables, ils marquent seulement qu'il faut élever ou abaisser la voix. Ainsi ce seroit aller contre la nature des accens, et contre l'usage que les Grecs et les Latins en ont fait, si on leur donnoit une nouvelle détermination, qui d'ailleurs ne seroit pas d'une grande utilité, puisqu'elle ne pourroit servir que pour quelques mots.

L'accent grave n'est plus en usage en latin depuis long-temps, on ne le met aujourd'hui que sur la derniere syllabe des mots indéclinables.

Il faut aussi laisser à l'accent circonflexe la possession où il est de marquer les syncopes, l'ablatif de la premiére déclinaison, et le génitif de la quatriéme. Ce seroit jetter de la confusion que de lui donner un autre usage.

Si l'on veut aprendre la quantité des autres syllabes, cela ne servira que pour la versification, et nullement pour la prononciation d'aujourd'hui; et alors on doit le faire dans un traité à part.

Je ne mets point d'accent sur les mots de deux syllabes, on prononce également *pater* et *mater;* je n'en mets pas non plus sur la pénultiéme quand la voyelle est suivie de deux consonnes, il seroit bien difficile de s'y méprendre.

Il est aussi fort utile de faire marquer les accens à ceux qui écrivent.

REMARQUES

SUR

LES ARTICLES LII ET LIII

DES MÉMOIRES

DE TRÉVOUX,

DU MOIS DE MAI 1723.

REMARQUES

SUR

LES ARTICLES LII ET LIII

DES MÉMOIRES

DE TRÉVOUX,

DU MOIS DE MAY 1723,

Au sujet des Méthodes en général, et de l'Exposition de la Méthode raisonnée, pour aprendre la Langue Latine.

Les disputes litéraires sònt toujours utiles au public : elles lui donnent lieu de faire des réflexions précises sur des sujets qu'il auroit peut-être négligés. D'ailleurs les objections, que des personnes éclairées proposent à un auteur, qui n'aime que la verité, lui fournissent l'occasion de mieux développer sa pensée, ou d'aquerir la gloire d'avouer qu'il s'est trompé.

C'est dans cet esprit, que M. D. M. publie ses remarques sur l'extrait qu'un des journalistes de Trevoux a fait de l'Exposition de sa Méthode. Elles contiennent de nouveaux éclaircissemens, qui ne seront pas inutiles.

Mais outre cette vûë générale, trois motifs

particuliers l'engagent encore à répondre à cet extrait.

Le premier, est la maniere dont le journaliste parle des méthodes en général, dans l'article LII. Il est en effet assez étonnant, que dans un siécle où l'esprit méthodique a fait de si grands progrès, les Mémoires de Trevoux consacrent à la postérité une déclamation contre les méthodes.

On en parle comme d'un secours non-seulement inutile, mais nuisible; malgré les avantages considérables qu'elles ont procurés en toutes sortes d'arts et de sciences.

Car, sans parler de la méthode de Port Royal, quel changement la méthode de Descartes n'a-t-elle pas produit dans la maniere de philosopher? et quelles merveilles n'opere pas encore tous les jours en geometrie, la nouvelle méthode de M. le marquis de l'Hôpital, inventée en même tems en Allemagne par M. Libnits, et en Angleterre par M. Newton: quoique l'auteur des articles dont il s'agit, croie les Allemands et les Anglois moins infectés que nous de la contagion des méthodes.

Le second motif, c'est l'affectation de joindre l'exposition de la méthode de M. D. M. avec la dissertation préliminaire de M. l'abé Fremy; pour avoir occasion de faire penser de l'une comme on pense de l'autre.

On fait plus, on insinuë que M. D. M. a pris sa méthode de celle de M. l'abé Fremy, quoiqu'il n'y ait aucun raport entre l'une et l'autre. Si cette accusation ne blessoit que la puerile vanité d'auteur, M. D. M. l'auroit laissé tomber avec une extrême indiffe-

rence ; mais les larcins litéraires, de quelque nature qu'ils puissent être, sont si odieux aux aux honétes gens, qu'il a crû devoir dissiper un soupçon, que le journaliste a formé trop légérement. Ce qu'il y a en ceci de bien singulier, c'est qu'on peut assurer avec verité, que parmi tous ceux qui ont lû la dissertation de M. l'abé Fremy, et l'exposition de M. D. M. le soupçon dont il s'agit, n'a trouvé crédit, que dans le seul esprit du journaliste.

Enfin le ton qui domine dans cet extrait, n'a parû convenir ni à la nature de l'ouvrage critiqué, ni à la profession de celui qui a fait la critique. C'est une ironie perpétuelle, qui n'instruit point. Une personne, dont la principale destination est de travailler à l'éducation des enfans, devroit parler plus sérieusement des ouvrages, qui ont rapport à cette éducation. On doit, en pareil cas, ou les laisser tomber, ou en relever les défauts d'une maniere qui instruise le public et l'auteur même : mais un journaliste n'a point de vocation pour les parodies, et pour le ton purement railleur. Le bien public doit être l'unique motif qui le porte à faire l'examen de ces sortes de livres.

On sait bien qu'il est permis de jetter quelquefois des traits qui égaient ; mais l'objet principal doit être d'éclairer l'esprit. Nous avons de si beaux modéles de cette sorte de critique !

Quoiqu'il en soit, comme les objections insérées dans les mémoires, sont faites par une personne que le public doit suposer instruite dans la matiere dont il s'agit, nous alons examiner avec soin. Nous en raporterons

d'abord les propres termes; ensuite nous ferons les observations necessaires, ou pour répondre à ces objections, ou pour les éclaircir, ou pour en profiter. Car nous n'avons que de bonnes intentions, et nous ne sommes animés que par le zele d'être utiles.

TEXTE

DES MÉMOIRES, page 874.

ARTICLE LII.

SUR LES MÉTHODES NOUVELLES.

Après avoir jeté les yeux sur la succession généalogique des méthodes nouvelles, assez semblables pour le fonds à celles des almanachs nouveaux, si on parcourt tous les tems qui les ont produites, j'ose dire qu'on verra le nombre des savans décroître à mesure que les méthodes se sont acruës. Cette réflexion au reste qui est du célébre M. Huët, ne peut-elle point s'apliquer à ce qui regarde la langue latine? Les écoliers du siécle passé étoient au moins aussi habiles que ceux d'aujourd'hui : où étoient alors les méthodes nouvelles? Ceux d'Allemagne et d'Angleterre ne le cedent en rien aux François : ont-ils de pareils secours? Alons plus loin : ceux des tems et des lieux plus reculés, ont été privés non-seulement de ces nouvelles lumiéres, mais encore des livres moins rares, qu'on juge

aujourd'hui d'une nécessité absolue : toutefois où ne sont-ils point parvenus par l'usage, le travail, et la réflexion ? Oserai-je le dire encore ? moins on a de secours, plus on travaille, plus l'esprit lute et s'éforce d'avancer dans la carriere épineuse des lettres. Mais depuis que cette route est aplanie, et qu'on y marche de plein pied, il semble qu'on y fasse moins de progrès ; parce que l'esprit naturellement paresseux, ne trouvant rien qui l'arrête, passe *légérement et sans réflexion* sur un voyage *qui lui coute si peu.*

N'en est-il point des méthodes pour la langue latine comme des abrégés d'histoire universelle ? L'entrée facile que présentent ces abrégés, fait qu'on éfleure tout, sans retenir rien ; tandis qu'on se grave tout dans l'esprit, quand on veut soi-même défricher le pays de l'antiquité.

Remarque.

Avant que de faire aucune réflexion sur ce qu'on dit ici des méthodes en général, il n'est pas inutile d'ajouter le contrepoison, que l'auteur de l'article a mis tout de suite.

TEXTE DES MÉMOIRES, *p.* 876.

Malgré ces inconvéniens, il faut convenir qu'on doit savoir gré à ceux qui tracent de nouvelles routes, ou qui abrégent les anciennes. Si le succès ne répond pas toujours à leur dessein, ils ont au moins l'avantage d'avoir bien mérité des lettres, et la perfection

des arts, qui en résulte, est un gain réel et considérable.

REMARQUE.

Quel parti prendrons-nous ? Condamnerons-nous les méthodes nouvelles, sur ce que l'auteur de l'article en a dit dans le texte précédent ; ou bien les aprouverons-nous, sur ce qu'il en dit tout de suite dans celui-ci ?

Si les nouvelles méthodes font *décroître le nombre des savans ;* s'il est vrai qu'elles fassent autant de mal que les mémoires le disent, bien loin de savoir gré à *ceux qui tracent ces nouvelles routes ;* bien loin qu'ils *ayent l'avantage d'avoir bien mérité des lettres*, on doit au contraire les regarder comme des obstacles à la science. Au lieu de nous aporter *un gain réel*, ils nous causent une perte veritable.

Toute méthode nouvelle est bonne ou mauvaise : si elle est bonne, pourquoi veut-on qu'elle soit nuisible à ceux qui en feront usage ? Si elle est mauvaise, il faut la proscrire, ou la laisser tomber d'elle-même ; mais il ne s'ensuit nullement de là, qu'il soit permis de déclamer contre les méthodes en général, en tant que méthodes. C'est aux méthodes que l'on doit les grands progrès que les sciences et les arts ont faits dans ces derniers siécles.

Les grands hommes des siécles passés, ne sont parvenus qu'après des soins et des fatigues infinies, au point de perfection où les Mémoires les suposent. Peu de personnes sont capables de se prêter à tant de peines, et d'avoir tant de persevérance.

Les savans dont on parle, ont été des astres qu'on a comptés, et qui n'ont brillé que vers le milieu ou la fin de leur cours, sans qu'il y eût autour d'eux un nombre infini de petites étoiles.

Le nombre des savans du premier ordre sera toujours rare, quelque méthode qui puisse éclorre ; parcequ'il n'y a point de méthode qui dispense de puiser dans les sources, dont le nombre est presqu'infini. Mais il faut avouer, que depuis que l'imprimerie a multiplié les livres, et en a rendu l'aquisition plus facile, le nombre des lecteurs s'est aussi considérablement augmenté : le commun des hommes s'est aprivoisé avec les pensées méditées. Cette communication d'idées réflechies a exercé les esprits ; le vulgaire a eu des connoissances qu'il n'avoit point auparavant. Il y a des colléges dans les villes où il n'y avoit point autrefois de maître d'école. On entroit dans les universités, dans l'âge où l'on en sort aujourd'hui. Enfin quoique la route ne soit pas autant aplanie qu'elle le paroît à l'auteur de l'article, cependant comme il est vrai qu'on a plus de secours, il y a aussi incomparablement moins d'ignorance dans le commun des hommes, et il y a parmi les gens de lettres, beaucoup plus de savans en tout genre, qu'il n'y en avoit autrefois.

Mais parcequ'il y en a beaucoup plus, il est devenu plus difficile de se faire remarquer, et d'avoir la réputation de savant du premier ordre.

Les jeunes régens, qui sortent à peine de leur philosophie ou de leur theologie, expli-

quent incomparablement mieux Virgile avec le secours des *Variorum* ou du P. de la Ruë, que les anciens maîtres ne l'expliquoient, après avoir régenté pendant plusieurs années.

Avant les nouvelles découvertes sur la navigation, on aloit également d'Italie en Egypte, en Grece, et sur les autres côtes de la Méditerranée; mais les voyages étoient plus longs, plus périlleux, et moins fréquens.

A l'égard de l'autorité de M. Huët, on doit savoir aprécier le mérite particulier des grands hommes, et les placer chacun dans son genre. On n'auroit pas consulté Descartes, pour savoir si un Rabbin, ou un auteur grec avoit vécû en un tel tems, ou avoit eu une telle opinion. Ainsi on ne doit pas consulter M. Huët, quand il s'agit de méthode ou de sciences exactes. On soutient aujourd'hui avec raison dans les colléges des R. P. Jésuites, des sentimens de la nouvelle philosophie, contre lesquels M. Huët a fait des livres.

Il n'y a point de méthodes qui dispensent de l'étude, de l'attention, de l'aplication d'esprit. Elles ne peuvent que diminuer la peine et le tems : l'unique objet des méthodes c'est de présenter les principes et les régles, dans un ordre qui les lie dans l'esprit, avec plus de suite, de justesse et de facilité. Comment pourroit-il se faire que ces avantages fussent un obstacle à la science ?

C'est, dit l'auteur de l'article, que *moins on a de secours, plus on travaille, plus l'esprit lute et s'éforce d'avancer dans la carriere épineuse des lettres.*

Ce raisonnement ne prouveroit-il pas qu'il

faut se passer de colléges ? car assurément on y aporte du secours et de la méthode : on y empêche donc de *travailler*, de *luter*, de *s'avancer dans la carriere épineuse des lettres.*

Mais n'y auroit-il pas au contraire plus de vérité à dire, que moins on a de secours, plus on se rebute, plus on est découragé : on désespere d'arriver jamais au bout d'une carriere, qui paroît si épineuse.

L'esprit humain est naturellement paresseux, dit le journaliste ; mais voici la consequence : Donc il faut l'aider, le soutenir, l'animer par la méthode.

Les esprits, que les facilités ralentissent, seroient rebutés par la peine. Ceux qui sont disposés à faire effort sont bien rares, la regle doit être faite sur le grand nombre.

Mais d'ailleurs, prenons de ces esprits d'un caractere à *luter* contre la peine ; donnons des secours aux uns, et refusons ces mêmes secours aux autres ; vous verrez que ceux qui seront secourus, s'apliqueront avec beaucoup plus de goût, qu'ils feront de plus grands progrès, et qu'ils deviendront bientôt les maîtres des autres.

Joseph Scaliger conduit par son pere Jules, le surpassa bientôt en érudition, quoiqu'il lui fût inferieur en génie, à ce qu'on prétend.

L'aplication, l'assiduité à l'étude sont indispensables pour aquerir du savoir ; mais la peine dans le sens qu'on l'entend ici, n'est nullement necessaire. Faut-il donc essuyer des tempêtes pour arriver au port ? Faut-il qu'un chemin soit escarpé, difficile, etc., afin que les voyageurs arrivent au terme de leur voyage ?

Que les souverains fassent aplanir les routes, qu'ils y procurent de la sureté, et s'ils le peuvent des agrémens, les voyages n'en seront que plus fréquens et plus utiles.

Le journaliste a confondu sans y penser les méthodes avec les journaux, les répertoires et les dictionnaires historiques. Il est vrai que quelques personnes abusent souvent de ces recueils. Ils s'en servent, moins pour recourir aux sources indiquées dans ces sortes de livres, que pour y prendre une connoissance superficiele, et souvent fausse, dont leur vanité sait faire usage. Ainsi comme les *almanachs nouveaux* font, que la plûpart des hommes laissent aux astronomes la science du calendrier, les journaux, les mémoires et les autres recueils, trop favorables à la paresse et à la vanité des hommes, sont cause qu'on ne se donne pas la peine d'aller puiser dans les sources une science, dont on peut faire parade à meilleur marché.

Mais cet abus, dont le reproche doit plutôt tomber sur ceux qui se servent de ces livres, que sur ceux qui les composent; cet abus dis-je, ne sauroit se rencontrer dans les méthodes, qui traitent à fond d'un art ou d'une science avec ordre et avec clarté. La vanité et la paresse n'y peuvent trouver leur compte, qu'après que la méthode est aprise; c'est-à-dire, après qu'on est en état d'en recueillir tout le fruit.

Ceux d'Allemagne et d'Angleterre ont-ils de pareils secours? dit le censeur. Ouy sans doute, et il est assez surprenant que l'on fasse cette question, puisque nous avons un si grand

nombre de secours modernes, qui nous viennent de ces pays-là. Tels sont la plûpart des commentateurs des *Variorum*, etc. : Comméne auteur du *Janua Linguarum* et de plusieurs autres livres élémentaires, dont on fait usage en Allemagne, étoit de Moravie. On connoît le *Liber Memorialis* à l'usage des écoliers allemans : c'est un petit dictionnaire où les mots latins sont rangés par ordre de racines. Les Anglois ont leur *Lilius*, comme la plûpart des autres nations de l'Europe ont le *Despautére*. Enfin il y a également des universités, des colléges, des rudimens, des commentateurs, et des méthodes, en Allemagne et en Angleterre.

L'auteur de l'article blâme les abrégés d'Histoire universelle, parcequ'*ils présentent une entrée facile*. Ils seroient fort estimables s'ils n'avoient que ce défaut-là.

L'inconvénient de ces abregés, c'est qu'ils ne peuvent donner que des idées vagues, qui ne sauroient faire dans l'esprit des jeunes gens, des impressions aussi déterminées, que celles qui sont formées par les faits particuliers et détaillés.

Quand le P. Tursellin dit que Joseph vendu par ses freres, et amené en Egypte donna de grands exemples de chasteté et de modération : cet abregé peut bien rapeller l'Histoire de Joseph, à celui qui l'a luë en détail dans la Bible; mais il ne l'aprend pas à un enfant, qui en entend parler pour la premiere fois dans l'abregé, il ne lui en reste rien dans l'esprit.

Ainsi les abregés ne sont utiles, que pour rapeller en peu de mots ce qu'on a déja vû plus au long.

Ce que l'auteur de l'article dit ici contre les méthodes, semble être tiré de ces traités badins, que quelques savans ont faits contre la science. Ses confreres démentent tous les jours par leurs ouvrages, et par leur conduite, ce qu'il a dit ici pour jeter du ridicule sur le petit livre dont on va parler. Mais le public est un juge souverain, qui sait toujours rendre justice à ceux qui savent lui presenter la verité.

ARTICLE LIII

DES MÉMOIRES.

Exposition d'une Méthode raisonnée, pour aprendre la Langue Latine.

REMARQUE.

Le journaliste a dissimulé tout ce qui pouvoit donner une veritable idée de cette Methode, et de la maniere dont elle est exposée. Il ne parle point des preuves et des principes sur lesquels elle est fondée, et il prête à l'auteur des termes dont il ne s'est point servi. Telles sont les parodies que le theatre comique fait quelquefois des pieces les plus sérieuses.

Pour répondre à toutes les objections que l'on peut faire contre la Méthode de M. D. M. il est nécessaire de bien comprendre, de quelle maniere les auteurs qu'il fait lire, sont disposés. C'est par la lecture de ces auteurs, qu'il conseille de commencer l'étude de la langue latine, et non par la voye de la composition des themes.

1. En ouvrant le livre, on trouve à main gauche, au commencement de la page versò, dix ou douze lignes du texte pur de l'auteur latin.

2. Au dessous du texte, est une traduction selon le tour et le génie de la langue françoise : elle est imprimée en italique.

3. A la page à droite rectò, les mêmes mots du texte de la page à gauche, qui est vis-à-vis, sont rangés dans l'ordre naturel de la construction simple. Tous les mots sousentendus sont supléés entre deux crochets.

4. Au dessous de chaque mot latin ainsi rangé, il y a le mot françois, qui lui répond aussi litéralement qu'il est possible.

Les distances sont observées, afin que le françois réponde exactement au latin, et que tout soit clair.

De plus la ligne des mots latins, et celle des mots françois qui sont dessous, sont enfermées entre deux réglets; afin qu'on ne puisse pas les confondre avec celles qui sont dessus ou dessous.

On a ajouté à la fin les notes nécessaires pour l'intelligence du texte.

Usage de cet arrangement.

On explique dès le premier jour la page à droite, où les mots du texte sont rangés selon l'ordre naturel.

Pour commencer à aprendre la simple signification de ces mots-là, il n'est pas necessaire de savoir décliner ni conjuguer; il suffit de retenir ce que chaque mot signifie, *amavi* j'ai

aimé. On ne fait alors aucune autre question.

Après qu'on a expliqué pendant quelque tems dans cet arrangement, et qu'on a reconnu les differentes terminaisons d'un même mot, on fait aprendre à décliner et à conjuguer, sans interrompre l'exercice de l'explication.

Ensuite on aprend les regles de la syntaxe, toujours sans discontinuer l'explication. On fait l'aplication de ces regles, sur l'auteur qu'on explique.

Au reste cette syntaxe est une syntaxe raisonnée, qui dépend uniquement de la connoissance de la nature des mots, et surtout de l'intelligence de ce que c'est qu'une proposition et un jugement.

On ne sauroit entrer ici dans le détail de cette syntaxe. On dira seulement, que le maître en fait l'aplication sur le texte rangé selon la construction simple. Pourquoi un tel mot est-il au nominatif? Parcequ'il est le sujet de la proposition : ainsi des autres cas; ils ont chacun leur raison particuliere. Les cas n'ont été inventés que pour marquer les differens raports, sous lesquels on considere un même mot.

Par cette construction simple, les façons de parler les plus difficiles de la langue latine, sont réduites aux mêmes principes que les plus aisées.

Quand le disciple sait bien expliquer le texte de la construction, quand il en sait décliner les noms et conjuguer les verbes, quand il entend les regles de la syntaxe dont on vient de parler, alors on lui fait lire le texte pur. Il explique d'abord litéralement, et ensuite selon la

la traduction françoise qui est dessous, ou de telle autre maniere qui lui paroît la plus conforme au génie de la langue françoise.

Le texte, rangé selon la construction simple, le conduit au texte pur; parceque ce sont les mêmes mots. L'un fait connoître l'ordre naturel et la raison grammaticale, et l'autre donne le tour élégant et usité.

Il en est de même du françois; la traduction litérale montrera la signification propre des mots latins; elle fait voir le tour d'imagination de l'auteur latin; elle fait penser pour ainsi dire en latin; ensuite la traduction françoise, qui est de l'autre côté, fait voir le génie de notre langue.

Ainsi l'on trouve dans le même livre, tout ce qui est nécessaire pour bien entendre l'auteur latin.

Toute cette pratique, qu'il est nécessaire de bien comprendre, est expliquée fort nettement dans l'Exposition de la Methode de M. D. M. Elle consiste en deux points, comme l'on voit: l'un qu'il a apellé *routine*, et qu'il auroit peut-être mieux fait d'avoir nomé autrement; mais le nom, non plus que le tems, ne font rien à la chose. Par cette routine il entend la pratique qu'il fait suivre pour disposer à aprendre les déclinaisons; les conjugaisons, et la syntaxe. L'autre point c'est la grammaire raisonée.

DE LA ROUTINE.

TEXTE DES MÉMOIRES, *p.* 879.

« *Pour vous initier au latin, il n'est pas* » *question de déclinaisons, de conjugaisons,* » *de syntaxe.* C'est ainsi que le journaliste fait » parler M. D. M. *On vous fait conoître* » *tout cela par instinct, en vous faisant* » *aprendre des mots latins, quelques phrases,* » *et surtout expliquer litéralement un latin* » *rangé selon la construction simple, et sans* » *aucun mot sousentendu* ».

Mémoires. pag. 854. *Cette routine que l'auteur nomme nouvelle, consiste en deux points essentiels, qui en sont comme les pivots. Le premier est l'exercice d'aprendre et de copier des mots latins, sans savoir ce que c'est que syntaxe; et il faut convenir que cela est tout neuf. Quant au second, qui n'est que l'interprétation interlinéaire, l'invention n'en est pas dûë à M. D. M.*

REMARQUE.

Quoique les premieres lignes qu'on vient de citer, soient marquées avec des guillemets dans les mémoires, les termes n'en sont pas tous de M. D. M. et le tour de la phrase en est encore moins. Il n'a dit non plus nulle part que cette pratique fût *nouvelle;* mais il faloit bien amener

cette expression si gentille, *il faut convenir que cela est tout neuf.*

Le public a trouvé que M. D. M. s'est expliqué assez clairement ; cependant le journaliste n'expose pas la pensée de l'auteur, et il parle de cette routine comme si M. D. M. vouloit faire aprendre le latin sans déclinaisons, etc.

Cependant voici comment M. D. M. s'est exprimé (p. 39 et 40.) « Toute cette méthode se » réduit donc à faire aprendre beaucoup de » mots latins, en faisant expliquer long-tems » litéralement selon l'ordre de la construction » simple.

» Ensuite on aprend à décliner et à conjuguer, et les régles de la grammaire raisonnée, qui étant fondées dans la nature et » dans la raison, ne sont point sujettes à exception, forment l'esprit, et ne sont point oubliées ».

Il faut se placer dans le point d'où part M. D. M. Il s'agit de commencer à enseigner le latin à un enfant qui n'en a point encore entendu parler. Suposons pour un moment deux personnes chargées de montrer ces pénibles commencemens : l'un suit la méthode ordinaire, et l'autre pratique celle de M. D. M. Les voilà l'un et l'autre en lieux différens avec chacun leur disciple. L'un apelle son écolier par son nom, lui montre un rudiment, et lui ordonne d'en aprendre la premiere page, *singulariter nominativo hæc musa, la muse*, etc. Ensuite après avoir pris la précaution de défendre qu'on lui fasse du bruit, il met habilement le tems à profit pour ses propres études. Cependant le

jeune disciple, malheureuse victime du préjugé, n'entend aucun des mots qu'on lui a donnés à aprendre, il ne comprend ni *singulariter*, ni *nominativo*, ni *hæc*, ni *musa*, ni même le françois, *la muse*. De là le dégoût et les châtimens.

Voici au contraire la conduite que tient le maître qui suit la méthode de M. D. M. Monsieur, dit-il à son disciple, (car il faut les traiter avec politesse pour les accoutumer à avoir pour les autres les mêmes égards) voulez-vous aprendre le latin? Rien de plus facile, voici un livre où les mots latins sont écrits sur une ligne, et au dessous il y a les mots françois qui leur répondent, voyez: *liber* un livre, *manus* la main, etc. Il ne lira pas un mot latin, dont il ne voie la signification en françois. Le maître le fait répéter (car il faut travailler avec les enfans.)

Après que dans le discours suivi, où chaque mot est toujours expliqué, le disciple a vû, par exemple, *Deus est summè perfectus*, et ailleurs *potentia Dei, da gloriam Deo, dilige Deum*: ces différentes terminaisons d'un même mot, *Deus, Dei, Deo, Deum*, etc. portent le jeune disciple après un certain tems, à demander pourquoi *Dieu* se dit en latin tantôt *Deus* tantôt *Deum*, etc. On l'a éprouvé souvent, cette pratique produit cet effet. On parle alors de déclinaisons, et on est entendu.

Voilà la pensée de M. D. M. qui est expliquée encore plus clairement dans l'Exposition de sa Méthode. Il a dit (p. 9 et 10) que « dans ces » premiers commencemens, il ne s'agissoit » point encore de demander en quel cas est un

» nom, ou en quel tems est un verbe; qu'il ne » faloit montrer d'abord que la simple signifi- » cation des mots, tels qu'ils sont, *amavi* j'ai » aimé ». Mais il n'a jamais pensé, qu'on pût aprendre le latin sans déclinaisons, etc. Il dit seulement (pag. 24) de *différer*, de ne point commencer par les aprendre, ce n'est point là le premier pas; il faut disposer le jeune éléve, il faut aler du connu à l'inconnu, du simple au composé, du facile à ce qui l'est moins. Quand on dit à un enfant, que *Deus* veut dire Dieu, *Dei* de Dieu, que *amo* veut dire j'aime, *amavi* j'ai aimé, il entend sans doute ce qu'on lui dit; et quand il en est au point, non-seulement de comprendre la signification de ces mots-là, mais encore l'usage de leurs différentes terminaisons, il vous entend sans peine, lorsque vous donnez des noms particuliers, à chacune de ces terminaisons particuliéres, et c'est ce qui s'apelle décliner et conjuguer.

Mais si vous commencez par vouloir faire aprendre à un enfant, le nom de ce qu'il ne conoît point, je veux dire les cas, et les tems des mots latins; c'est vouloir, dit M. D. M. qu'il vous dise le goût d'une viande dont il n'a point mangé, ou le nom d'une personne qu'il n'a jamais vûë. Il n'entend que le son vague d'un terme, dont il ne voit point l'usage, et selon la mécanique, pour ainsi dire, de l'esprit humain, il en doit être rebuté, pour peu qu'il ait de lumiere; car ce sont ceux qui ont le plus d'esprit, qui se rebutent le plus aisément des méthodes ténébreuses. Expos. pag. 29.

Les Mémoirse disent *que cela est tout neuf*, mais est-il plus raisonable de faire autrement?

Quoi, faut-il savoir décliner *musa* pour être en état d'aprendre que *rosa* veut dire une *rose*, *manus* la main? etc. Qu'est-ce en effet qu'aprendre à décliner à un enfant dès le premier jour, sinon charger sa mémoire de ténébres?

Qu'importe après tout qu'une méthode soit nouvelle? on doit examiner par la raison, et surtout par l'expérience, si elle est bonne. Celle-ci est la pratique de la nature, on ne commence point à aprendre la langue maternelle par les déclinaisons, etc. Elle est proportionnée à la capacité des commençans, ils n'ont qu'une seule chose à aprendre à la fois, qui est la signification d'un mot.

Mais d'ailleurs bien loin que M. D. M. ait dit que la pratique dont il s'agit fût *nouvelle*, il a fini cet article en disant qu'il « pourroit » ajouter bien des autorités, et entr'autres, » celle de M. Locke dans son traité de l'Édu- » cation des enfans, pour justifier que la routine » doit précéder les régles ».

Expos. pag. 27.

En effet toute cette pratique est indiquée (1) assez nettement dans Locke. On retranchera ici ce qu'il dit contre les colléges et contre la méthode ordinaire, pour ne citer que ce qui fait à notre sujet.

« Si vous ne pouvez point trouver de pré- » cepteur, dit-il, qui parle assez bien latin,

Educ. des enf. édition de 1721. §. 171, page 281.

(1) On se sert du terme d'*indiquer*, parceque l'interprétation interlinéaire de M. Locke, et la routine dont il parle, ne sont pas celles que M. D. M. entend. M. Locke n'a pas pensé à ranger le latin dans l'ordre de la construction, et la routine est un latin usuël et de conversation. Mais comme ses principes sont les mêmes que ceux de M. D. M. on a crû qu'on pouvoit le citer.

» (pour l'enseigner à votre fils par usage, comme Montagne dit qu'il l'a apris) voici la meilleure méthode que vous puissiez employer pour bien instruire votre fils. Prenez quelque livre aisé et agréable, comme vous diriez les Fables d'Esope; et après avoir écrit une ligne d'une de ces fables, traduite aussi litéralement qu'il est possible, avec les mots latins écrits dans une autre ligne, précisément sur les mots anglois ausquels ils répondent; faites-lui lire et relire ces deux lignes chaque jour, jusqu'à ce qu'il entende bien les mots latins. Faites-lui lire après cela une nouvelle fable, selon la même méthode, jusqu'à ce qu'il l'entende aussi parfaitement bien; le faisant répéter quelquefois, afin qu'il ne l'oublie pas, et lorsqu'il vient à écrire donnez-lui ces fables à copier ». §. 169. page 378, aux notes. P. 378.

Et au §. 169. il parle « d'aprendre le latin aux enfans sans les embarasser de régles ni de grammaire.

Et ici, ajoute-t-il § 172. « Personne ne doit s'épouvanter de l'objection qu'on pourroit faire, c'est que suivant cette méthode, un enfant n'aprendra le latin que par routine, puisqu'à bien examiner cette objection, il paroît que bien loin d'être contraire à cette méthode, elle sert à en faire voir la solidité; car ce n'est que par routine qu'on doit aprendre les langues, et si un homme ne parle pas latin ou françois par routine, en sorte qu'après avoir pensé à ce qu'il veut dire, il atrape aussitôt, sans le secours d'aucune régle de grammaire, les expressions propres et les P. 393.

» tours particuliers de cette langue, on ne scau-
» roit dire d'un tel homme qu'il la parle bien,
» et qu'il y soit tout à fait habile.

§. 172. p. 392. » Quoi, me dira-t-on ici, la grammaire
» n'est-elle donc de nulle usage? Ceux qui ont
» fait tant d'observations sur les langues, qui
» ont pris tant de peine pour les réduire à cer-
» taines régles, ont-ils perdu leur peine? Je ne
» dis pas cela, continuë Locke et M. D. M.
» avec lui, la grammaire a aussi ses usages *et*
» *son tems;* mais je crois être en droit de dire,
» qu'on en fait une plus grande afaire qu'il
» n'est besoin, et un sujet d'embaras pour
» ceux à qui l'étude de la grammaire n'apar-
» tient point du tout; j'entens les enfans de
» l'âge de ceux qu'on embarasse communément
» de cette étude dans les écoles publiques....

§. 173, p. 393. » La question est donc de savoir à qui, et
» quand la grammaire doit être enseignée. »
Locke et M. D. M. disent que ce n'est point
aux enfans qui commencent. Ils veulent pré-
parer les voyes, imiter la maniére dont on
aprend la langue maternelle, lier les conois-
Id. §. 171. p. 390. sances, » faire sentir à un enfant, par ce qu'il
» a déja apris, qu'il peut faire quelque chose
» qu'il ne pouvoit pas faire auparavant. »

C'est ce qui ne se trouve point dans le *singulariter nominativo hæc musa*, ni dans l'*indicativo modo tempore præsenti*, etc. Le pauvre novice n'entend pas un seul de ces grands mots-là; ce n'est qu'à force de peine et de larmes, qu'il parvient enfin après bien du tems, à pouvoir en faire quelque usage d'une maniére très-imparfaite.

Si toute Méthode est indifférente pour commencer à aprendre le Latin.

TEXTE DES MÉMOIRES, *p.* 889.

J'Observe qu'à proprement parler, dit le journaliste, *quand il est question de faire entrer un enfant dans la carriere du latin, ce qu'on apelle méthode est fort indiférent: c'est la moindre partie. L'usage et le grand usage est le principal et peut-être l'unique maître.*

REMARQUE.

Cette observation n'est pas exacte. L'usage est sans doute le maître principal, c'est même celui dont M. D. M. se sert d'abord uniquement; mais l'usage ne sauroit être l'unique maître, quand il s'agit d'une langue morte: il faut un chemin, il faut un guide.

Ce qu'on apelle méthode n'est point du tout *indiférent, quand il est question de faire entrer un enfant dans la carriere du latin.* C'est pour cela que, toutes choses d'ailleurs égales, on préfére un maître qui a plus de talent pour montrer, à celui qui en a moins. Car enfin il y a bien des jeunes gens qui ont été rebutés par les difficultés des premieres démarches. Ces premiers commencemens sont plus importans qu'ils ne le paroissent à notre cen-

seur ; ils inspirent du dégoût ou de l'amour pour l'étude ; ils influënt même souvent sur le choix d'un état (1).

Sur la maniére dont M. D. M. dispose le texte des auteurs latins, et sur l'interprétation interlinéaire.

TEXTE DES MÉMOIRES, *p.* 880.

JE passe à l'inversion latine, chose plus pénible, car les François acoutumés à suivre dans les paroles l'ordre naturel des idées, et de dire le roy aime le peuple, *s'aprivoisent avec peine au tour latin* populum rex diligit. *Obligé de démêler au milieu d'une page, le mot qu'il faut prononcer le premier, un enfant se rebutte et avance peu ; ce n'est qu'à force d'usage, qu'il aprend à sentir la place du mot latin par la terminaison. Pour faciliter cette habitude, j'ai ressuscité l'interprétation interlinéaire, qui réduit le latin à l'arrangement du françois.*

Cet article avoit besoin de toutes les raisons dont M. D. M. tâche de l'étayer.

---

(1) Un jeune orphelin âgé d'environ quatorze ans qui s'étoit rebuté du latin, a été mis dans une pension à condition qu'il n'aprendroit que les mathématiques, à bien écrire, etc. mais point de latin. Quelque tems après, ce jeune homme voyant la facilité avec laquelle les autres pensionnaires aprennent le latin selon la méthode de M. D. M. qui se pratique dans cette pension, a demandé lui-même à l'aprendre.

REMARQUE

M. D. M. ne s'est point servi de ces expressions grotesques *j'ai ressuscité l'interprétation interlinéaire*, etc. ce n'est point là sa maniére d'écrire, voici comment il est s'expriné, sur la méthode qu'il a mise en usage pour acoutumer les commençans à reconnoître la place du mot par la terminaison : « pour faire plutôt con- Expos. p. 9.
» tracter cette habitude, dit-il, et pour mettre
» à profit les premieres années des enfans, tems
» si favorable aux provisions, je retranche
» toute la difficulté, en faisant d'abord expli-
» quer les auteurs rangés selon la construction
» simple et sans aucune inversion ; les mots
» sont rangés dans l'ordre naturel, et sous
» chaque mot latin, il y a le mot françois qui
» lui répond, écrit en lettre italique ».

Dans les manuscrits les mots françois sont écrits en lettre rouge.

Cet article, dit-on, *avoit besoin de toutes les raisons dont M. D. M. tâche de l'étayer.* Pourquoi n'en pas raporter quelqu'une ? On auroit pû égayer la matiére en substituant quelque terme à la place de ceux de l'auteur. Voici quelques-unes de ces raisons.

« Comme l'explication est écrite, chacun se Expos. p. 10 et 11.
» fait répéter à soi-même, autant de fois que
» cela convient à sa mémoire. Ainsi, outre
» que l'on retient avec bien plus de facilité ce
» que l'on voit que ce qu'on entend ; on a tou-
» jours avec soi son maître, qui donne l'expli-
» cation du mot qu'on avoit oublié, et toujours
» d'une maniere uniforme. Au lieu que lors-

» qu'on entend expliquer simplement de la » voix, et souvent de diférente façon, il n'y a » que ceux qui ont autant de mémoire que » d'attention, qui puissent retenir ce qu'on » explique ».

Après tout, qu'y a-t-il de si singulier, dans cette maniére de disposer le texte des auteurs, selon l'ordre naturel des pensées ? Pourquoi faut-il des raisons pour l'*étayer* ? Tous les habiles maîtres ne font-ils pas de vive voix cet arrangement ? Ne supléent-ils pas même les mots sousentendus ? N'est-ce pas là ce qu'on apelle dans les colléges faire la construction ?

Toute la singularité, c'est que M. D. M. a écrit ce que les maîtres ordinaires se contentent d'enseigner de vive voix: L'utilité sera-t-elle plus grande d'avoir écrit ? M. D. M. le prétend : parceque, dit-il, les enfans son dissipés, inatentifs, souvent détournés les uns par les autres, pendant que le maître fait la construction de vive voix : au lieu que cette construction étant écrite, chacun se fait répéter à soi-même autant de fois que cela convient à sa mémoire, etc.

De plus, si ce dessein est bien exécuté, les maîtres eux-mêmes, surtout ceux qui sont destitués de secours, n'en seront-ils pas soulagés ? Ils auront moins à *travailler*, moins à *lutter*, moins à s'*éforcer*, dans une *carriére* qui est extrémement *épineuse*, et n'en déplaise à l'auteur de l'extrait, moins ils auront de peine à cet égard, plus leur esprit sera libre pour remplir les autres fonctions de leur employ.

Suite de l'Interprétation Interlinéaire.

TEXTE DES MÉMOIRES, *pag.* 381.

Il est à souhaiter que cette interprétation interlinéaire réussisse plus pour le latin qu'elle n'a réussi pour le grec.

Remarque.

La pratique de la traduction interlinéaire a été mal observée pour le grec : cependant elle ne laisse pas d'être utile. En voici les défauts.

1. Elle n'est pas toujours litérale, de sorte que souvent le mot latin ne répond pas juste au mot grec, ce ne sont ordinairement que des équivalents. Ainsi le latin ne conduit pas toujours à la connoissance de la nature du mot grec, et moins encore à celle des hellénismes.

2. Le latin est souvent plus difficile à entendre que le grec.

3. On a trop ménagé le papier. Les mots sont trop serrés, ce qui fait qu'ils ne sont pas placés directement les uns sur les autres. Il n'y a point de séparation qui rassemble la ligne du latin avec la ligne du grec qui lui répond. L'une est souvent plus près d'une autre à laquelle elle n'a aucun rapport. Tout cela fait une confusion à la vuë, qui brouille l'esprit.

Nous avons aussi quelques interprétations interlinéaires du latin avec le françois ; entre autres celles de M. Waflart, sous le titre de *Premiers fondemens de Bibliotheque*

royale (1). Mais ces traductions sont fort mal executées, dans un petit in-douze, où les mots sont fort pressés, et où le françois qui n'est qu'équivalent, ne se trouve jamais juste sous le latin.

Il en est de même de la version interlinéaire des Fables de Phédre, imprimée en 1654 chez Bénard libraire du collége des R. P. Jésuites : voici le premier vers de la premiere Fable, le reste de l'ouvrage est dans le même goût.

Un loup et un agneau étoient venus à un même ruisseau.

Ad rivum eundem lupus et agnus venerant.

Où l'on voit 1°. Qu'il n'y a point de construction. 2°. Que les mots ne se répondent point, car le mot françois qui est au dessus de *ad rivum* c'est *un loup*, ainsi des autres.

Telles sont les interprétations interlinéaires de l'hébreu. Comme l'hébreu est écrit de droit à gauche, et qu'au contraire le latin va de gauche à droit, les mots des deux langues ne peuvent jamais se répondre.

De sorte qu'il n'y a pas lieu de s'étonner, que ces anciennes interprétations interlinéaires n'ayent point eû de grands succès, ni pour l'hébreu, ni pour le grec, ni pour le latin.

Au lieu que selon la maniere de M. D. M. le texte de Phédre est d'un côté, et vis-à-vis il y a l'interprétation interlinéaire selon l'ordre de la construction.

---

(1) A Paris, chez Boulanger, dans les premieres années de la minorité de LOUIS XIV.

Lupus et agnus compulsi [à] siti, etc.
Un loup et un agneau poussés par la soif, etc.

Aucun des inconvéniens des anciennes interprétations interlinéaires ne se trouve dans celle-ci. Ce n'est donc pas une interprétation *ressuscitée* : c'est une interprétation, qui par raport à sa forme et à toutes ses circonstances, n'a point encore été mise en usage. Les uns ont dit, il faut faire la construction ; d'autres il faut supléer les mots sousentendus ; d'autres il faut traduire litéralement, etc. Mais personne n'a fait un *ensemble*, qui réunisse tout ce qui est nécessaire pour l'intelligence du texte d'un auteur latin.

Enfin comme l'expérience décide souverainement en ces matieres, et qu'il est toujours arrivé que les personnes à qui M. D. M. a communiqué ses manuscrits, s'en sont servi avec un succès qui a surpassé leurs espérances ; il y a lieu de se flater que le souhait ironique du journaliste, pourroit bien avoir un accomplissement sérieux.

Suite de l'Interprétation interlinéaire.

TEXTE DES MEMOIRES, *pag.* 885.

Par le moyen de cette interprétation interlinéaire, les enfans ne sauront qu'un latin exécrable et qu'un françois défiguré.

Remarque.

Si les enfans ne voyoient le latin que dans l'arrangement de la construction simple ; et s'ils ne voyoient le françois que dans la traduction litérale, cette objection pourroit avoir quelque fondement ; mais elle ne sauroit avoir plus de force contre la pratique de M. D. M. qu'elle en a contre celle des colleges, où les maîtres font d'abord la construction de vive voix, et expliquent litéralement.

La platitude de cette construction simple des colleges est corrigée par la lecture du texte de l'auteur latin. Il en est de même de la construction écrite de M. D. M.

La construction simple du latin, est la voye unique qui puisse faire entendre la raison grammaticale. Mais ce n'est pas uniquement à cette construction que l'on s'arrête ; on ne la donne que comme un passage, et une lumière qui conduit au tour élégant et usité du texte qui est vis-à-vis.

A l'égard du françois de la traduction litérale, on sait qu'il n'est que pour donner la signification propre des mots latins : « l'*usage* » mieux que le maître aprend ensuite le tour » de la langue française ». Mais de plus il y a une autre traduction, qui est conforme au génie de notre langue.

Expos. p. 14.

P. 12. « La maniére la plus courte, dit M. D. M. » pour faire entendre la façon de s'habiller des » étrangers, c'est de faire voir leurs habits tels » qu'ils sont, et non pas d'habiller un étranger » à la françoise. De même la meilleure mé-

» thode

» thode pour aprendre les langues étrangeres, » c'est de s'instruire du tour original, et c'est » ce qu'on ne peut faire que par la traduction » litérale. »

Il y a deux sortes de traductions, ajoute-t-il, page 14. L'une pour aprendre une langue étrangere, et celle-là ne doit être que litérale, parcequ'il s'agit uniquement d'aprendre la signification propre des mots et le tour particulier de la langue qu'on étudie. L'autre sorte de traduction n'a pour objet que les pensées ; « ainsi » elle doit rendre les expressions particuliéres » de l'original, par d'autres expressions parti- » culiéres de la langue naturelle. Le traducteur » doit parler comme l'auteur lui-même auroit » parlé s'il s'étoit servi de la langue de son in- » terpréte. »

On doit bien remarquer ces deux sortes de traductions, l'une que M. D. M. apelle traduction des mots ou traduction litérale, et l'autre qu'il nomme traduction des pensées.

Des ellipses ou des mots sousentendus, supléés.

TEXTE DES MÉMOIRES, *pag.* 881 et 882.

Pour ce qui regarde les ellipses, ou les mots sousentendus, mon sécret, continuë l'auteur, dit le journaliste, *est de les exprimer tous, dans les cayers que je fais lire. C'est ainsi que j'ai amplifié tout Térence.*

REMARQUE.

M. D. M. ne s'est point servi de ces termes d'empirique, *mon sécret*, *j'ai amplifié*, etc. Ainsi ce n'est pas sur lui que le ridicule de ces expressions doit tomber. Il est assez étonnant qu'un journaliste se donne de pareilles libertés.

Scaliger, Sanctius, Vossius, la méthode de P. R. et de tous les grands maîtres, expriment les ellipses, quand ils veulent faire entendre la raison grammaticale des expressions figurées : *quanti emisti ? idest*, disent-ils, *pro pretio quanti æris emisti ?* Cette façon de parler latine *bene audit*, que l'on traduit ordinairement par cet équivalent, *il a bonne réputation*, peut-elle s'expliquer autrement qu'en supléant les mots sousentendus, *bene audit de se loqui ?* M. D. M. introduit pour les commençans un usage que ces auteurs ont réservé pour les maîtres.

On ne dispute point contre ceux qui ne connoissent point encore l'utilité de cette pratique. Ils feroient peut-être mieux d'étudier les auteurs qu'on vient de citer, que de perdre le tems à critiquer ceux qui ont profité de leurs veilles.

Le Térence n'est point *amplifié*, on n'a point touché au texte. On a mis seulement vis-à-vis, la construction avec les mots sousentendus.

Sur la généralité des régles de M. D. M.

TEXTE DES MÉMOIRES, *pag.* 882.

Cette traduction litérale et complète emporte le dénoûment des latinismes qui ne sont que des abrêviations d'idées. Par là s'évanouissent toutes les régles et les exceptions des méthodes ordinaires.

Mais la généralité des préceptes de M. D. M. n'est-elle pas encore plus difficile à apliquer aux cas particuliers, que la multiplicité des régles anciennes? Les connoisseurs peuvent en juger sur les seuls exemples qu'il alégue du que *retranché, et de la particule* on. Mémoires, p. 887.

REMARQUE.

M. D. M. profitant des observations des grands hommes qu'il a cités ; et osant mêler ses propres remarques à leurs réflexions, qu'il a mises à la portee des commençans, rend raison des latinismes et des façons de parler les plus dificiles, par la connoissance de la nature des mots, et de la proposition.

En réduisant ces façons de parler à la construction simple, on fait disparoître toutes les les difficultes par des régles toujours uniformes, et fondées sur la façon naturelle de penser des hommes. On n'a à retenir qu'un principe général, dont on sent la vérite. Au lieu que les régles qui ne sont établies que sur des

mots, ou sur des monosyllabes, ont chacune leur principe particulier, qui n'est fondé que sur l'imagination particuliere de leur auteur. Aussi sont-elles presque toutes fausses, sujettes à exceptions dificiles à retenir; elles n'éclairent pas l'esprit, et ne conduisent point à l'intelligence des grammaires des autres langues.

Quand on verra dans la Méthode même, les aplications particuliéres des régles générales, dont on n'a pû donner qu'une idée dans l'Exposition, il ne sera pas dificile d'en faire et d'en retenir l'aplication particuliére. Car quoiqu'elles demandent sans doute de l'attention et de l'étude, comme tout ce qui doit graver des traces profondes dans le cerveau; cependant elles sont plus faciles à retenir que celles des régles ordinaires; parcequ'elles partent toutes d'un même principe, fondé sur la façon de penser des hommes. *Les connoisseurs*, dit le journaliste, *peuvent juger de la dificulté de ces aplications par les seuls exemples du* que *retranché et de la particule* on. Ouy sans doute.

Il n'y avoit ni *que* retranché ni particule *on* du tems de Cicéron. Pourquoi mener au latin par le petit détail de la phrase françoise? Souvenez-vous seulement du grand principe, que *les mots ne sont que les signes de nos pensées.* Ainsi si vous voulez aprendre à parler comme les latins, aprenez d'abord comment les latins ont pensé. C'est-à-dire quelle a été, pour ainsi dire, la forme de leur pensée, quel a été le tour de leur imagination quand ils ont parlé. Il faut penser en latin pour bien écrire en latin; toute autre voye écarte plutôt du but qu'elle

n'y conduit. Ainsi entendez seulement la simple signification des mots, et le tour latin ; sans vous amuser au mécanisme des régles communes, qui conduisent au latin par le françois, *retrancher* le *que*, mettre le mot suivant à l'accusatif, etc. C'est, dit M. D. M. « comme si pour » aprendre que le pain se dit *pauis*, on disoit » qu'il faut conserver les deux premieres lettres » *pa*, ensuite mettre l'*n* avant l'*i* et ajouter » une *s* ». Dites plutôt simplement que du pain se dit *panis*. Ainsi *scio illud tibi esse curæ*, faites connoître d'abord ce qui étoit dans l'imagination de Cicéron, quand il s'est servi de cette phrase, *je sai cela être à soin à toi* : tel est le latin ; mais le tour françois est, « je sai que » cela vous intéresse ; que cela vous touche ; » que vous y prenez part ; que vous avez cela » à cœur, etc. » Cet exemple peut guider pour les exemples pareils, il n'est pas nécessaire qu'un peintre montre à ses éléves toutes les attitudes possibles.

Expos. derniere note sur le Poë. sécul.

A l'égard de la particule *on*, M. Ménage dit que la plupart de nos étymologistes dérivent *on* du latin *homo*. Les Allemands disent *man sagt* et *man kan*, c'est-à-dire l'*homme dit*, l'*homme peut* dans le même sens que nous disons *on dit*, *on peut*.

D'autres ont remarqué que dans les anciens manuscrits françois, on trouve *ung dit*, dans le même sens que nous disons *on dit* : que cet *ung* qui est le même mot que *un* se prononçoit à l'italiéne *oun*, d'où est venu *on*.

L'une et l'autre de ces deux étymologies, fait également connoître la nature de notre *on*, qui est un pronom indéterminé, mis à la place

d'un nom qu'on ne dit pas. Ainsi en françois, *on* est le sujet de la proposition, c'est le nominatif du verbe. *On dit*, c'est-à-dire *un homme dit*, *quelqu'un dit* : voilà le tour françois. Les latins se servoient d'autres expressions, selon le sens et les circonstances. Ils disoient *les hommes disent : une telle chose est dite, nous disons, etc.* On cite alors des phrases particuliéres dans lesquelles on voit toujours l'aplication de ce qu'on a dit au sujet de la proposition.

Au reste comme selon le train ordinaire des études, on n'a apris que dans un âge avancé, la signification de ces termes *proposition*, *sujet*, etc. M. D M. est persuadé, que ceux-méme qui jugent les enfans capables d'entendre les régles de Despautére, ne leur croiront pas assez d'intelligence, pour concevoir que ce dont on parle, et dont on juge, est ce qu'on apelle le sujet de la proposition ; mais il en apelle à l'expérience : c'est elle qui lui ayant fait connoître que les jeunes gens aprenoient avec plaisir et avec fruit, les régles de la grammaire raisonnée, lui a fait concevoir le dessein de mettre ces régles dans un ordre qui pût leur en donner l'intelligence avec le plus de facilité qu'il seroit possible : ce qui leur procurera sans doute un avantage très-considérable, en les acoutumant de bonne heure à faire usage de leur raison (1).

(1) Qu'il me soit permis de raporter à ce sujet, ce qui arriva dans un des exercices publics qui se sont faits sur Virgile dans une pension où l'on pratique la méthode de M. D. M. Un ecclésiastique entendant un jeune pensionnaire parler de proposition, de su-

Sur l'interprétation latine des auteurs latins.

TEXTE DES MÉMOIRES, *pag.* 883.

« *Cette méthode*, dit M. D. M. *d'expliquer* » *les auteurs en supléant tous les mots sous-* » *entendus, et en rangeant leurs propres* » *termes dans l'ordre naturel, est bien plus* » *facile et bien plus utile pour les commen-* » *çans, que celle qu'ont suivi ceux, qui se* » *sont donné la peine de traduire les auteurs* » *latins dans d'autres expressions latines.* » *C'est suposer que l'on sait ce qu'on veut* » *aprendre, c'est donner deux auteurs pour* » *un, c'est-à-dire doubler les dificultés.* » *D'ailleurs comme à parler exactement,* » *il n'y a point de termes synonimes dans* » *une langue, si les mots dont Virgile s'est* » *servi sont les mots propres, on doit con-* » *clure que ceux de son translateur latin ne* » *le sont pas.* »

Cette fois-ci l'auteur de l'article a crû avoir raison, il a cité juste, voyons sa critique.

jet, etc. s'écria au milieu de l'assemblée que cela étoit trop fort pour des enfans. Un homme d'esprit du premier ordre lui répondit aussi tout haut : Vous auriez raison M. si vous le lisiez dans un livre; mais quand vous voyez qu'ils se servent de ces mots d'une maniére qui vous fait connoître qu'ils les entendent, vous ne sauriez dire qu'ils ne peuvent pas entendre ce que vous voyez qu'ils entendent. C'est comme si vous disiez qu'un homme ne peut pas lever un fardeau que vous lui voyez porter.

Avec la permission de M. D. M., ajoute-t-il, *le P. de la Ruë ne pourroit-il pas répondre, qu'à la vérité les mots ne sont pas synonimes, mais que le tissu d'un discours est synonime d'un autre discours suivi, surtout si l'un est vers et l'autre prose, si c'est une explication étenduë d'un tour serré, si l'un définit et détermine le sens que l'autre ne fait qu'indiquer, enfin si l'un réveille la même idée totale que l'autre, en faisant conséquemment entendre les idées particuliéres. N'est-il pas vrai de plus que bien qu'il n'y ait pas de termes synonimes, toutefois* ANIMAL RAISONNABLE *fait la même peinture que le mot* HOMME. *Voilà donc des idées même particulieres réveillées par d'autres termes équivalents.*

Parlons nettement, le Virgile interpellé seroit-il plus un second Virgile que le Térence de M. D. M. est un autre Térence?

REMARQUE.

Le Térence de M. D. M. n'est point un autre Térence, puisque ce sont les propres termes du Térence pur, qui est vis-à-vis. Ils sont rangés selon l'ordre de la construction naturelle, et cet ordre conduit directement à l'intelligence du texte. N'est-ce pas une nécessité de faire la construction?

Mais l'interprétation latine du Virgile *ad usum* est un autre Virgile; puisque ce sont d'autres mots.

Il ne s'agit pas ici du R. P. de la Ruë en particulier, cet habile homme n'a fait qu'exécuter

un dessein qui lui avoit été prescrit. Il s'en est peut-être mieux aquité que tout autre n'auroit fait, ses notes sont très-judicieuses, très-savantes, très-convenables, etc. On dit seulement que cette forme d'interprétation est moins utile qu'on ne l'avoit crû.

Plaçons-nous toujours dans le point de vuë convenable. Il s'agit de faire entendre, par exemple, les Bucoliques de Virgile à un jeune homme qui veut étudier cet auteur. Croyez-vous de bonne foy, que traduire Virgile en un autre latin, soit un meilleur moyen pour arriver à votre but, que de lui faire expliquer les termes propres de Virgile, rangés selon la construction simple, avec le Virgile pur vis-à-vis?

Le Virgile rangé selon la construction simple, avec la traduction de chaque mot, devient par cet arrangement un Virgile que vous entendez, et qui vous méne au Virgile pur que vous n'entendiez pas : au lieu que la version latine du Virgile *ad usum* ne peut conduire au texte, que ceux qui entendent déja la signification des mots latins.

L'interpréte, dans sa préface, louë avec raison le poëte, sur le choix et sur la propriété de ses termes; pourquoi donc en substituer d'autres? Pourquoi quand le poëte dit *Sylva*, dire *Lucus* ou *Nemus*? Pourquoi se servir de *Grex* quand il dit *Armentum*, et *vice versâ*? On sait la différence qu'il y a entre ces mots-là, dans la pureté de la langue latine. Est-ce donc là ce qu'on apelle des *équivalents*? N'est-ce pas plutôt induire en erreur, et faire croire qu'on peut employer ces termes indifféremment l'un pour l'autre?

D'ailleurs les équivalents ne pourroient au plus être d'usage que dans quelques passages rares, où l'auteur n'auroit fait qu'indiquer un sens, que l'équivalent détermineroit plus clairement : mais les auteurs latins ont-ils besoin d'être périphrasés par des équivalents perpétuels ? N'est-ce pas comme si pour aprendre le françois à un étranger, on interprétoit ces paroles *un* HOMME *de ma connoissance*, par celles-ci *certain* ANIMAL RAISONNABLE *que je connois;* seroit-ce là *la même peinture*, comme le journaliste le prétend ? Il en est de même, si au lieu de dire *un habit neuf*, on disoit *un vêtement nouveau*, ou si on traduisoit *au bout des doits*, par *à l'extremité des doits*, etc. C'est ainsi que la nécessité puérile et imaginaire qu'on s'est imposée, d'éviter les propres termes des auteurs, a fait tomber les interprétes dans une nécessité réelle de se servir de termes et d'expressions impropres.

On pourroit encore aporter plusieurs passages, où cette vaine nécessité, a obligé les commentateurs d'interpréter les auteurs latins d'une maniére qui donne souvent lieu au lecteur de dire :

J'entendois peu le texte, et j'entens moins la glose.

De plus, par cette interprétation latine, on évite souvent les dificultés, on en est quitte par un équivalent.

On n'est point obligé de faire la construction : quoique ce soit là, ce qui embarasse le plus les commençans et souvent les maîtres.

Au lieu que par la maniére de M. D. M. on

ne sauroit éluder la moindre difficulté. Il faut toujours donner un sens déterminé, toujours faire la construction, et toujours expliquer en françois le moindre mot.

Comme l'unique objet de l'interprétation, doit être de faire entendre l'original à ceux qui en ignorent la langue, la traduction françoise litérale des propres mots de l'auteur, et la traduction françoise de ses pensées, sont bien plus propres pour conduire à ce but, que ne l'est l'interprétation latine.

J'avouë que je n'ai jamais regardé cette interprétation latine, que comme ces bagatelles dificiles, qui ne servent qu'à faire paroître l'art et le travail de leurs auteurs.

D'ailleurs je lis avec plaisir le livre latin d'un moderne, qui traite une matiére, dont les anciens n'ont point parlé, ou n'ont parlé qu'imparfaitement; mais je ne saurois souffrir qu'il écrive en latin, simplement pour écrire en latin.

Du mécanisme des constructions chifrées.

TEXTE DES MÉMOIRES, *p.* 881.

Ce que dit l'auteur contre les constructions chifrées, savoir que par leur moyen les enfans agissent mécaniquement, et que l'esprit jouant moins que l'imagination, ils éblouissent ceux qui les entendent, et non pas ceux qui sondent le degré de leur savoir, tout cela dis-je ne retombe-t-il point par

contrecoup sur sa méthode ? Le mécanisme ne paroît-il point un peu, par exemple, quand à l'interprétation interlinéaire de Térence, on substituë le Térence pur ? Il faut croire que non, puisque M. D. M. le dit.

Remarque.

Malgré la force de cette ingénieuse ironie, le public croira que non, sur le témoignage de la raison et de l'expérience.

Le mécanisme vicieux, duquel seul il s'agit ici, ne se trouve point dans le Térence interlinéaire réduit à la construction simple. Au contraire, cet arrangement n'est fait que pour éviter ce mécanisme. Il ne produit d'autre effet, que de faire remarquer l'ordre naturel des pensées de Térence. Ce sont les propres termes de l'auteur latin, c'est un guide qui conduit à la raison des façons de parler, qui montre quel est le sujet de la proposition, quels sont les modificatifs de chaque terme de l'original, etc.

Les régens qui expliquent des auteurs latins aux commençans, ne font-ils point la construction ? Y a-t-il quelqu'autre voye plus simple pour éviter le mécanisme et conduire au sens ?

Si le mécanisme qu'on blâme ne se trouve point dans la construction que l'on fait de vive voix dans les colléges, pourquoi veut-on que ce mécanisme se trouve dans cette même construction, quand elle ne sera imprimée que pour produire le même effet, et de plus faciliter les répétitions particuliéres, et obvier aux fréquentes distractions des jeunes gens ? Comme on leur aprend la syntaxe raisonée, ils voyent

la raison de l'arrangement, et par conséquent il n'y a point de mécanisme.

Mais ce mécanisme se trouve quand on est conduit à l'ordre de la construction par les chifres, ou par d'autres signes. Si le jeune homme prononce les mots selon l'ordre naturel des idées, ce n'est pas à cause de la connoissance qu'il a de cet ordre; c'est parcequ'il est mené par des *guides muets*, *c'est par ruse*, dit un auteur (1), *et non par aucune intelligence de l'art.*

Le mécanisme se trouve encore dans les régles de la méthode ordinaire, où les verbes et non le sens, gouvernent les cas, où l'on retranche le *que*, où enfin on ne fait point entendre la véritable raison de ce qu'on fait pratiquer, et où l'on contracte la pernicieuse habitude de *marcher sans voir.* Ce sont les termes du P. Lamy dans ses *Entretiens sur les sciences.*

Sur l'utilité de cette Méthode.

TEXTE DES MÉMOIRES, *p.* 882.

L'utilité de cette méthode est surtout d'empêcher les enfans d'être dupes d'une équivoque.

REMARQUE.

Voici comment M. D. M. s'explique sur l'utilité de sa méthode, pag. 20 et 21.

---

(1) Waflart, *Premiers fondemens de bibl. r.*

« L'expérience m'a fait connoître que cette » méthode avoit de grands avantages. Elle » donne beaucoup de justesse d'esprit, parce- » qu'elle accoutume les enfans à mettre de » l'ordre et de la netteté dans leurs pensées. » Il n'y a jamais de proposition tronquée, ils » en voyent toujours le sujet, le verbe, l'attri- » but, et toutes les circonstances.

» Il y a trois objets principaux qu'on ne doit » jamais perdre de vûë dans l'éducation des » enfans, leur santé, leurs sentimens, et leur » esprit. Il ne s'agit pas ici des deux premiers, » le dernier est le seul qui puisse entrer dans » le sujet dont nous parlons. Je suis persuadé » que les personnes de bon sens, qui auront » quelque expérience, conviendront facilement » avec moi, que de donner d'abord un latin » suivi, selon l'ordre naturel des pensées, en » évitant la torture que donnent à l'esprit les » inversions, et les mots sousentendus, est un » moyen efficace, pour accoutumer l'esprit » d'un jeune homme à ne rien concevoir qu'a- » vec netteté, et à n'être pas la dupe d'une » équivoque.

» Ce ne sont point les régles de la logique » qui donnent de la justesse à l'esprit : tous » les hommes ne conviennent-ils pas des mêmes » principes ? C'est uniquement l'aplication de » ces régles qui rend l'esprit juste, et qui coûte » le plus. Or toute la pratique que je fais suivre, » n'est qu'une aplication continuelle des régles » d'une saine dialectique.

» Mais indépendemment de cet avantage que » je compte cependant pour beaucoup, cette » méthode porte la lumiére dans tous les en-

» droits dificiles des auteurs, que les enfans » liront dans la suite tels qu'ils sont. Comme » ils ont été acoutumés à tout exprimer, ils » supléent avec une extrême facilité, ce qui » se trouve sousentendu dans les auteurs. » Ils font sans peine ce qu'on apelle construc- » tion.

» Quand ils entrent dans la lecture des au- » teurs, ils entendent presque tous les mots, » ils savent ne fût-ce que par sentiment, l'or- » dre des pensées, et la place du mot par sa » terminaison, et ils jugent par imitation de » ce qu'il faut supléer, etc. ».

Pourquoi de tout ce qu'on vient de lire, l'auteur de l'extrait n'a-t-il choisi que l'équivoque? Quelle prédilection!

DES THÉMES.

TEXTE DES MÉMOIRES, *p.* 887 *et* 888.

Monsieur D. M. condamne la méthode ordinaire, en ce qu'elle exerce les enfans à tourner du françois en latin, exercice qu'il renvoie après une longue étude des auteurs latins.

Il paroît dangereux d'exclure ou de rejetter à un tems indéterminé la composition des thémes : en voici une raison sensible; sans la composition des thémes il n'y a point de réciprocation d'idées entre la langue maternelle et l'étrangere qu'on veut aprendre.

J'ajoute qu'on oublie le latin plus aisément : j'en apelle à l'expérience.

REMARQUE.

C'est précisément tout le contraire. I. La réciprocation d'idees dont on parle, ne se trouve point dans la pratique des thémes. Car le françois est bien selon le génie de la langue françoise, du moins on doit le suposer ; mais le latin que le disciple compose sur ce françois, n'est pas selon le génie de la langue latine qu'i ignore.

Au lieu que dans l'explication, il y a une véritable réciprocation, surtout selon la pratique de M. D. M. Car d'abord la traduction litérale fait entendre exactement le tour de la langue latine ; ensuite la connoissance de la langue maternelle, et de plus la traduction françoise, donnent le tour françois.

Expos. p. 36. « En expliquant les auteurs selon la traduc» tion litérale, dit M. D. M. on doit remar» quer avec soin la différence qui se trouve » entre le tour latin et le tour françois », par exemple, *mensis est cùm*, etc. un mois est que, *etc.* voilà le latin : mais on ajoute la réciprocation du françois, *il y a un mois que*, etc. Le maître fait ensuite toutes les observations qui peuvent éclairer davantage le disciple, car il faut toujours suposer qu'un plan est bien exécuté.

M. Magnié auteur du *Noritius* qui est sans contredit, le dictionaire le plus ample, le plus exact, et le plus savant qui ait encore parû, cet auteur, dis-je, qui a joint une profonde erudition

érudition à une longue pratique dans l'université de Paris, conseille de commencer par la traduction, et de continuer long-tems par ce seul exercice.

Je pourrois m'autoriser ici du témoignage de plusieurs autres savans, qui ont déclamé contre cette opération de la méthode ordinaire. Je me contenterai du suffrage de M. le Fevre de Saumur, de qui on a dit qu'il possédoit éminemment le talent d'enseigner. Cet habile homme rend compte à un de ses amis de la maniére dont il enseignoit les humanités à son fils. Il avoit gardé la même conduite à l'égard de Mlle. Dacier son illustre fille, qui écrivoit fort bien en latin, comme on en peut juger par les commentaires latins (1) qu'elle a faits, à l'usage de M. le Dauphin. Un illustre ami de M. Dacier, m'a assuré qu'elle n'avoit jamais fait qu'un seul thême en sa vie, ce qu'il avoit apris d'elle-même, et qu'elle ne l'avoit fait que par amusement.

« Je me gardai bien, dit M. le Fevre, (1)
» de suivre la maniére que l'on suit ordinaire-
» ment, qui est de commencer par la compo-
» sition. Il n'y a rien selon mon sens, qui nuise
» si fort à un enfant, dont l'ame est jeune et
» encore tendre, et je vous dirai là-dessus que
» je me suis toujours étonné de voir pratiquer
» une telle méthode, pour introduire les enfans
» dans la connoissance de la langue latine. Car
» cette langue après tout est comme les autres

(1) Florus, Aurel. Vict. Dyctis Cr. Eutropius.

(2) *Méthode pour apprendre les humanités*, seconde édition, pag. 19, à Paris chez Boudot.

» langues : cependant qui a jamais oui dire » qu'on commence l'hébreu, l'arabe, l'espa- » gnol, etc. par la composition ? Un homme » qui délibére là-dessus, n'a pas grand com- » merce avec la saine raison. Quiconque me » demandera pourquoi ? Je lui dirai simple- » ment que c'est à lui à prendre du tems pour » y penser. »

» Cependant, M. je vous prie de considérer » si ce que je vais vous dire n'est pas vrai : c'est » qu'en toutes les langues, il n'y a que trois » degrés ; le premier, c'est d'entendre, le se- » cond de composer, et le troisiéme de parler » sur le champ. Or cet ordre est l'ordre de la » nature, et ici la nature et la raison, c'est la » même chose, et partant tout homme qui » prend un autre chemin, abandonne la raison, » parcequ'il ne suit pas la nature.

» Pour faire un bâtiment, il faut des maté- » riaux, et Archiméde avec tout son esprit, » et toute la connoissance qu'il avoit des mé- » caniques n'auroit jamais rien fait, s'il n'eût » eu des poutres, des poulies, des liens de » fer, etc. Et comment pourra-t-on composer, » car ce mot signifie assemblage et arrange- » ment, sans avoir fait provision de matiéres, » qu'on puisse mettre dans la situation que les » sciences et les arts requierent ? »

Mais sans nous arrêter davantage à l'autorité, voici les motifs qui déterminent M. D. M. à désaprouver l'usage des thémes pour les com- mençans.

Les connoissances ne se devinent point ; les langues ne sont point innées. Toute copie, toute imitation, doit être précédée de la con-

noissance de l'original. Plus cette connoissance sera parfaite, plus l'imitation pourra devenir facile :

Or la composition des thémes n'est qu'une imitation des façons de parler des auteurs latins :

Donc l'intelligence des auteurs latins qui contiennent ces façons de parler originales, doit précéder la composition des thémes.

Il est vrai, dira-t-on, qu'un enfant qui commence, ne sait ni les mots latins, ni l'usage qu'il en doit faire ; mais il cherche ces mots dans un dictionnaire, et ensuite on corrige ses fautes, afin qu'il aprenne les mots latins et la maniére de s'en servir.

On ne dira rien de l'embarras où sont les commençans, pour démêler dans un dictionnaire les mots et les façons de parler qu'ils doivent préférer : on ne parlera pas non plus, du tems considérable qu'ils perdent à cette vaine et pénible recherche : mais pourquoi ne pas leur montrer tout d'un coup, et ces mots et ces façons de parler dans un auteur original ? Pourquoi leur donner tant de peine, et leur faire employer tant de tems, pour écrire très-mal ce qu'ils doivent effacer et de leur papier et de leur mémoire ? Pourquoi les mener au bien par le mal ? au vrai par le faux, pendant que la voye du bien et du vrai n'est point fermée ?

Un savant médecin (1) a fait un livre pour

(1) *Guillelmi Ricelli Dissertatio Medica, adversùs ferularum, alaparum et verborum usum in castigandis pueris, nec non aurium tractionem, etc. ad sanitatis tutelam, etc.* Lipsiæ 1722.

faire voir que les mauvais traitemens dont on use envers les enfans, sont extrémement nuisibles à leur santé : mais de plus l'éfort qu'ils font pour tirer de leur cerveau, ce que les maîtres savent bien qui n'y est pas, ne leur est pas moins préjudiciable. C'est la pratique des thémes qui entraîne avec elle ces inconvéniens. Elle est toujours accompagnée de la peine et du dégoût, ainsi elle est autant nuisible au corps qu'à l'esprit. Elle est inutile pour le reste de la vie, et elle dérobe aux jeunes gens un tems précieux, qu'ils pourroient employer à aquérir des connoissances utiles et agréables.

On ne parlera point du françois de ces thémes qui ne roulent ordinairement que sur des sujets puériles, où l'on tend des piéges aux enfans pour les faire tomber en faute, et où on se donne bien de la peine pour faire entrer les plus grandes dificultés de la langue latine, ce qui devroit encore être remis à un autre tems, ou être traité d'une maniére différente.

De plus la jeunesse n'est point le tems de la récolte et des productions, c'est celui de semer et de faire des provisions. C'est ne vouloir que des fruits précoces et nuisibles, que de faire composer les enfans, sur le prétexte frivole d'exercer leur esprit. C'est une terre qui ne doit être que cultivée.

Ce qui coûte le plus, même dans un âge avancé, c'est l'aplication des régles et des maximes, en quelque genre que ce puisse être. On a beau les bien comprendre, on a beau les savoir par cœur ; on n'en est pas moins embarassé quand il en faut venir à la pratique. Ainsi vouloir que les enfans apliquent au françois

les régles de la grammaire latine avant qu'ils ayent vû un grand nombre de ces aplications par la traduction des auteurs latins, c'est vouloir qu'ils parlent une langue avant qu'ils l'ayent entendu parler ; c'est aller contre les principes les plus simples de la nature et de la raison, et contre les observations les plus certaines de l'expérience.

La pratique des thémes ne produit de fruit que par la correction ; le disciple commence par mal faire, et ensuite le maître lui montre comment il devoit avoir fait. Ce qui est une preuve bien sensible que ce n'est que par l'exposition du modéle qu'il faut commencer, puisque la pratique des thémes n'est utile qu'autant qu'elle aproche de celle-là, qui seule est le droit chemin : ce qu'on y ajoute n'est qu'obstacle et retardement.

On dira sans doute qu'on a vû des enfans, qui d'abord avoient été instruits par la voye de l'explication, et que lorsqu'on avoit voulu aprofondir leur savoir, on ne les avoit pas trouvé capables de la premiére classe.

A quoi il est aisé de répondre qu'on a voulu cueillir un fruit, avant qu'il fût parvenu à un degré convenable de maturité : que la méthode des thémes et celle de l'explication étant deux routes diférentes, il n'est pas étonnant qu'un jeune homme se trouve déconcerté, quand on le fait passer de l'une à l'autre avant le tems.

D'ailleurs nous ne faisons bien que les choses à quoi nous sommes exercés, sur-tout dans un âge où l'on n'est point en état d'apliquer ce que l'on sait, à ce qu'on n'a point apris d'une maniére détaillée. Malgré la liaison qu'il y a

entre le signe et la chose signifiée, les jeunes gens qui lisent le mieux, n'écrivent pas selon les régles de l'orthographe, s'ils ne sont pas acoutumés à écrire, et à faire des réflexions déterminées sur la maniére dont les mots qu'ils lisent sont écrits : ainsi je ne doute pas qu'un jeune homme, à qui on auroit fait expliquer des auteurs latins, sans lui faire observer le mécanisme des expressions latines, et surtout la diférence des façons de parler des deux langues, ne fût très-embarassé d'abord, à rendre du françois en latin.

Par la même raison, celui qui est acoutumé à faire dès thémes, se trouve tout neuf, quand il faut expliquer un auteur latin.

Mais tout ce qu'on peut conclure de là, c'est 1°. que comme ceux qui savent bien lire, sont plus disposés à aprendre l'orthographe, que ceux à qui on voudroit la montrer, sans leur avoir apris auparavant à lire ; de même ceux qui savent expliquer, ont bien plus de disposition à mettre du françois en bon latin, que ceux qui n'ont pas été exercés à l'explication.

2°. Comme un homme qui sait bien lire peut aprendre de lui-même l'orthographe par l'usage et les réflexions, de même celui qui pendant la carriére de ses études, aura été beaucoup exercé à l'explication, pourra facilement s'exercer lui-même à mettre du françois en latin, quand il sera parvenu à un âge où l'on peut se servir de ce qu'on sait.

Au lieu que celui qui aura employé la plus grande partie de son tems à faire des thémes, ne sera pas en état de lire les auteurs latins sans secours.

Cependant le grand intérest de ceux qui aprennent le latin, n'est pas de savoir mettre du françois en latin, c'est d'être en état de lire couramment un livre latin. La pratique des thémes ne conduit pas à ce point-là : or on doit préférer le plus utile à ce qui l'est moins. Le but que les maîtres doivent se proposer dans la carriére des études, c'est de faire en sorte que les jeunes gens qui ne seront plus sous leur conduite, puissent travailler par eux-mêmes, et qu'ils n'en raportent point ce dégoût des lettres, qui rend inutiles tant de soins et tant de dépenses, et qui peut-être a des suites encore plus importantes.

II. L'auteur de l'extrait prétend qu'on oublie le latin plus aisément, quand on l'a apris par la voie de l'explication. Sur quoi il faut convenir, que si l'on se borne à une simple routine, si l'on ne fait aucune observation sur le tour latin, et sur la diférence des deux langues; en un mot si l'on ne donne pas à cette pratique la même attention, et à peu près le même tems que l'on donne à la pratique des thémes, on oubliera alors le latin comme on l'oublie communément dans le monde, lorsqu'on l'a apris par la méthode ordinaire.

Mais ce n'est pas là la pratique dont il s'agit, on doit suposer une explication, où par la traduction litérale, on aprenne la signification des mots et le tour particulier de la langue latine : où l'on observe la réciprocation, c'est-à-dire la diférence du tour françois : où l'on fasse sur tout cela des observations particuliéres et détaillées, qu'on se donne la peine de répéter, et même d'écrire : enfin où l'on

donne à cet exercice un tems raisonnable, afin que cette pratique puisse produire son fruit. Car si l'on veut oposer méthode à méthode, l'équité demande que l'on supose même attention et même tems.

Alors bien loin qu'on oublie le latin plus aisément que si on l'avoit apris par la composition des thémes, il arrive au contraire qu'on ne l'oublie point, parce qu'on l'a apris avec connoissance et avec goût. Comme on a vû incomparablement plus d'auteurs, que si la principale partie du tems avoit été employée à faire des thémes, on relit avec plaisir ces auteurs, quand on se trouve abandonné à soi-même, parcequ'on les entend. Au lieu que ceux qui ont fini la carriére de leurs études par la méthode ordinaire, d'un côté ne trouvant plus dans l'usage du monde des occasions de mettre du françois en latin, et d'ailleurs n'entendant que quelques endroits détachés des auteurs, ils n'en relisent aucun : « et c'est ainsi, dit » M. D. M. que se perd le fruit de tant d'an- » nées précieuses, passées dans une peine qui » devient inutile pour le reste de la vie ».

Expos. pag. 37.

L'expérience que M. D. M. prend ici pour juge, est ancienne; elle n'est que trop connue dans le monde. Quelle joie ! quel oubli des lettres, dans la plûpart de nos jeunes gens qui sortent de cette *carriére épineuse !* L'expérience contraire que l'auteur de l'extrait allégue, n'est point encore sortie du collége.

Mais d'où vient, dira-t-on, que pendant que d'un côté les savans, et les anciens maîtres de l'art déclament contre une pratique dont ils

ont reconnu l'abus, cette pratique est pourtant toujours observée?

La raison en est bien sensible; les anciens maîtres ne sont plus chargés de l'instruction des jeunes gens; or il n'y a rien de si commode, que la pratique des thémes pour les jeunes maîtres. Un jeune maître qui ne sauroit expliquer Horace ou Térence sans beaucoup de préparation, est fort en état de donner sur le champ, une leçon de latin par la voye des thémes.

De plus, pendant que le disciple consume son tems et sa peine à mettre un francois souvent mauvais, en plus mauvais latin, le maître s'occupe à ce qui lui plaît, ou à ce qui peut lui être utile; il acheve le cours de ses études aux dépens d'autrui, il fait des collections, des extraits, et même des vers.

Comment les colléges pourroient-ils occuper les enfans, qui sortis de classe, retournent jusqu'au lendemain dans la maison paternelle? Les enfans pourroient-ils aujourd'hui se préparer tout seuls sur l'explication des auteurs, quand même ils auroient le secours de l'interprétation latine? Cela n'est pas possible: les thémes les occupent, et ce n'est pas ici le lieu d'examiner si l'on ne pourroit pas les occuper plus utilement.

Si M. D. M. a parlé de la préférence des éducations particuliéres sur celles des colléges ?

TEXTE DES MÉMOIRES, *pag.* 887.

Le reste du livre, aussi bien que plusieurs principes qui y sont répandus, ne roule que sur *l'avantage prétendu des éducations particuliéres* sur *celles des colléges. Comme en ceci le latin est ce qu'il y a de moins considérable, on laisse aux personnes indifférentes, le droit de décider* sur *la préférence.*

REMARQUE.

Il n'y a pas un seul mot, ni un seul principe, dans le petit livre dont il s'agit, qui *roule sur l'avantage des éducations particuliéres*, préférablement à *celles des colléges*. M. D. M. n'a eu en aucune façon en vûë d'entrer dans ce parallele.

L'auteur de l'extrait confond ici, je ne sai par quel motif, l'éducation en général avec la méthode ordinaire d'aprendre le latin, et il fait tomber sur l'éducation en général, ce que M. D. M. n'a dit que par raport à la maniére ordinaire d'enseigner le latin, quelque part qu'elle soit pratiquée, soit dans les colléges, soit dans les éducations particuliéres.

La méthode que M. D. M. a proposée n'a pour objet que le latin. Ce n'est pas un traité

général d'éducation ; cela ne le regarde point, ce n'est point là son objet.

Au reste c'est avec raison que le journaliste a remarqué que le latin est ce qu'il y a de moins considérable dans l'éducation, surtout dans celle des colléges ; en effet on y aprend tant d'autres choses !

L'expérience prise pour juge.

TEXTE DES MÉMOIRES, *p.* 890.

Si M. D. M. donne ces qualités à sa Méthode (d'être plus courte et plus sûre) l'équité veut qu'il les justifie par une preuve incontestable, qui tranche toutes les difficultés, c'est-à-dire, en produisant quelques ouvrages de sa façon, et des éléves aussi savans qu'ils sont spirituels.

REMARQUE.

Les ouvrages de M. D. M. ne prouveroient rien en faveur de sa méthode ; il a apris le latin selon la méthode ordinaire. Il veut bien n'en pas dire davantage sur cette provocation de collége.

Mais la preuve qui se peut tirer des éléves instruits selon la méthode de M. D. M. ne sauroit être équivoque. Si l'expérience doit être ici un juge sans apel, M. D. M. a gagné sa cause.

Car, sans parler de quelques éléves de dis-

tinction, dont l'esprit naturel semble ne rien devoir aux méthodes, la méthode de M. D. M. se pratique utilement chez quelques maîtres de pension à qui il a bien voulu communiquer ses manuscrits. Ainsi il est très en état de *produire des éléves* tels que le journaliste les demande. Si l'on cherche de bonne foi des éclaircissemens sur ce point, on trouvera à se satisfaire.

De la diférence qu'il y a entre la Méthode de M. D. M. et celle de M. l'abé Fremy.

L'AUTEUR de l'extrait fait entendre que M. D. M. n'est que le copiste de M. l'abé
p. 876. Fremy. *M. D. M. est le premier*, dit-il, du moins quant *à l'impression.* C'est de *M. D. M.* dont M. l'abé Frémy *entend* parler lorsqu'il se
p. 892. plaint que ses *émules* ont profité de ses *découvertes.* Et après avoir raporté les plaintes générâles de M. l'abé Fremy, qui ne regardent pas plus M. D. M. que les autres personnes qui ont fait des réflexions sur le même sujet, *c'est à*
p. 903. *M. D. M. à voir*, ajoute le journaliste, *s'il a quelque chose a se reprocher*, et *à répondre sur ces accusations indirectes.*

Sur quel fondement le journaliste croit-il que les plaintes de M. l'abé Fremy regardent M. D. M. plutôt que tout autre? M. l'abé Fremy n'a point parlé de M. D. M. dans sa dissertation.

Il faloit au moins faire voir la conformité des deux méthodes, et en quoi l'une paroît être tirée de l'autre, ou ne pas se charger d'être le dénonciateur d'une accusation sans fonde-

ment. Car il est fort aisé de faire voir les différences essentiéles de ces deux méthodes.

I. La méthode de M. D. M. a deux parties, la routine, et la grammaire raisonnée; M. l'abé Fremy ne suit ni l'une ni l'autre, et même il les condamne également. En voici la preuve :

II. Chacun commence ses éléves d'une maniére diférente. *Les opérations de M. l'abé Fremy présuposent la connoissance du rudiment latin et françois*, disent les mémoires, après M. l'abé Fremy : on a vû au contraire que M. D. M. prépare la connoissance des déclinaisons et des conjugaisons par la simple explication des mots latins. p. 900. Dissert. p. 47.

III. Quand on demande à un éléve de M. l'abé Fremy (s'il y en a) pourquoi un tel mot est-il au nominatif ou à l'accusatif? Il doit répondre selon la régle A D, que c'est parcequ'il y a, ou qu'il n'y a pas dans le françois un A ou un D. C'est ainsi que M. l'abé Fremy nous explique le *Magnificat anima mea Dominum*. « le mot latin, dit-il, qui signifie *le Seigneur* » est à l'accusatif par la remarque cinquiéme » de la régle A D. » Dissert. p. 30.

Au lieu que celui qui est instruit selon la méthode de M. D. M. dit qu'un mot est au nominatif, parcequ'il est le sujet de la proposition; à l'accusatif parcequ'il est le terme ou l'objet de l'action que le verbe signifie (1)

Ainsi l'un va par un pur mécanisme, et l'autre par de simples réflexions tirées des différentes maniéres dont les hommes se sont servis, pour

(1) Voyez l'abrégé de la *syntaxe* qui est à la fin de l'*exposition*, après l'explication du poëme sécul. p. 72.

marquer les diverses faces, ou les différens rapports sous lesquels ils ont considéré un même mot.

IV. L'un aprouve l'usage des thémes pour les commençans; *c'est l'exercice le plus brillant de la méthode*, l'autre le rejette.

Dissert. pag. 47.

V. Les auteurs sont expliqués selon M. l'abé Fremy par des hiéroglyphes : M. D. M. les laisse à l'antiquité égyptienne. Il ne fait aucun usage de ces *guides muets*. Il y a bien de l'aparence qu'il n'ajoute pas beaucoup de foi aux miracles qu'on en publie, et qu'il ne les aprouve pas plus que les chifres.

Pag. 27.

Ainsi l'un fait marcher pour ainsi dire, avec les échasses des hiéroglyphes et des régles monosyllabiques DIC-AD-I, et l'autre avec les piés que la nature a donnés.

VI. *M. l'abé Fremy*, disent les mémoires, *n'exprime point les ellipses, par là il condamne la maniére de M. D. M. il n'entremêle pas même le latin au françois*. En effet M. l'abé Fremy ne met point en usage l'interprétation interlinéaire.

Pag. 897.

Voilà encore deux diférences bien remarquables entre M. l'abé Fremy et M. D. M. L'interprétation interlinéaire, que M. l'abé Fremy rejette, est la base pour ainsi dire, de toute la méthode de M. D. M.

Ainsi ils diférent 1. Dans leur maniére de commencer, 2. dans leur maniére de traduire, 3. dans leurs régles de syntaxe, 4. dans tous les principes de leurs raisonnemens. Peut-il y avoir des diférences plus essentiéles et plus marquées, entre deux méthodes de grammaire?

VII. M. D. M. n'a et ne veut avoir aucune de ces régles miraculeuses, qui produisent des effets presque magiques. Il n'introduit pas non plus les demi virgules, ni les quarts de virgule; il se sert encore moins de ces mots *nominateur*, *finitif*, etc. Quels sont donc les traits en quoi la prétenduë copie ressemble à l'*original qui a tous ses assortimens ?*

Seroit-ce la mystique hypothése, *au commencement il n'y avoit que le verbe*, etc. (1) ? M. D. M. n'ajoute foi à ces paroles que dans le sens de l'Evangile, *in principio erat verbum.* Bien loin que les langues aient commencé par des périphrases, comme M. l'abé Fremy le supose, il est persuadé qu'un peuple qui commenceroit une langue, s'exprimeroit d'abord en fort peu de mots, et avec beaucoup d'autres signes.

Mais sans entrer ici dans l'examen de cette hypothése, il suffit que les raisons que M. D. M. donne de *favetur*, *succuritur*, *pœnitet*, *refert*, etc. ne soient pas tirées de l'hypothése de M. l'abé Fremy. Les explications de M. D. M. sont diférentes, ou prises de sources plus anciennes et plus autorisées, qu'il cite.

On aperçoit dans l'Exposition de M. D. M. un systême suivi, qui part d'une même source. Sa premiére démarche améne toutes celles qui suivent. Il a dit qu'il s'étoit servi des remarques de Sanctius, de Vossius, de celles de la Méthode de P. R. et d'autres auteurs aussi connus Expos. p. 19.

(1) Premiéres paroles de l'hypothése de M. l'abé Fremy, pag. 6.

et aussi sensés : il a joint ses observations particuliéres à celles de ces auteurs : il a mis les unes et les autres à la portée des commençans : il a médité depuis long-tems, sur la nature et sur les raports des mots et des propositions ; et de tant de remarques diférentes, il a formé un tout qui est devenu son propre bien, et dont il y a lieu de croire, après plusieurs épreuves reïtérées, que les maîtres pourront se servir utilement pour enseigner la grammaire avec plus d'ordre et de facilité. Son ouvrage ne sauroit être l'ouvrage d'un jour, il doit avoir été médité, commencé, rectifié sur l'expérience, bien long-tems avant 1714, qui est l'époque que le journaliste et M. l'abé Fremy nous donnent de la *découverte*, et du commencement des plagiaires.

En un mot, M. D. M. déclare qu'il ne tient rien de M. l'abé Fremy, et que les pierres les plus précieuses de celui-ci seroient hors d'œuvre dans sa méthode.

L'aprobation de M. l'abé Couture imprimée à la fin de la dissertation préliminaire de M. l'abé Fremy, n'est pas l'aprobation de cette dissertation ; c'est l'aprobation de sa méthode même, cela paroît par l'énoncé et par la datte, qui est de 1719. C'est sur cette aprobation qu'il a obtenu un privilége pour la méthode.

Or puisque cette méthode est faite, et que l'*auteur lui-même proteste* que c'est *un original qui a tous ses assortimens*, qu'il s'y est *surpassé lui-même*, etc. il y a aparence qu'il ne tiendra pas long-tems cette lumiére sous le boisseau, et qu'il fera imprimer cette méthode, telle qu'elle a été PARAPHÉE en 1719 par M. l'abé

Dissert. p. 55, aux notes.

M. l'abé Couture ; c'est un grand suffrage, quoiqu'il n'ait parlé que comme censeur. Le public sera alors en état de juger sur les piéces. C'est à ce tribunal que M. D. M. en apelle, et il invite M. l'abé Fremy à justifier incessamment le journaliste, et à opérer au plutôt les prodiges qu'il nous promet depuis si long-tems. Le bien public est l'unique objet que M. D. M. se propose, et il pense véritablement ce que Locke a dit en ces termes. « Pour moi je suis si » peu entêté de ce que j'avance dans cet ou- » vrage, que je ne serois nullement fâché que » des personnes plus capables voulussent trai- » ter cette matiére ; car je souhaite avec beau- » coup plus de passion, que nos jeunes gens » prennent les moyens les plus propres pour » se former aux bonnes choses, que de voir » qu'on aprouve les sentimens que j'ai sur ce » sujet. » Éducation des enfans. Préface.

En voilà peut-être trop sur un point purement d'amour propre. Finissons par une réflexion plus intéressante.

Il y a eu depuis long-tems un grand nombre de savans du premier ordre, qui ont proposé des projets de réforme sur la matiére dont il s'agit ; tels sont Scaliger, Sanctius, Vossius, Scioppius, M. le Fevre de Saumur, le P. Lamy, (1), Locke, M. l'abé de Dangeau, et un grand nombre d'autres. Outre ces médecins pour ainsi dire, il y a eu aussi des empiriques : mais ne pourroit-on pas regarder les uns et les autres, comme autant de témoins qui déposent contre

(1) *Entretiens sur les sciences.*

la méthode ordinaire ? Si cette méthode étoit le droit chemin, tant de personnes auroient-elles entrepris de nous en indiquer une autre ?

Il est vrai que les réflexions de ces savans, n'ont point eu de grandes suites. Mais pouvoient-elles en avoir ? Ils se sont bornés à de simples raisonnemens, ils n'ont fait que découvrir le mal, sans aporter des remédes tout préparés ; je veux dire qu'ils n'ont point fait les ouvrages nécessaires pour le détail de la pratique. Cependant sans ces ouvrages, les raisonnemens les plus solides ne sont jamais que des spéculations infructueuses : or ce sont ces ouvrages que M. D. M. s'est proposé d'exécuter. Qu'on lui reproche donc tant qu'on voudra de *mettre habilement à profit les réflexions d'autrui*, il s'estimera très-heureux s'il peut les faire servir pour faciliter les études.

Mémoires, pag. 888.

La vie est courte, et l'art est long : d'ailleurs la plûpart des personnes du monde parvenuës à un certain âge, ne trouvent plus que des sujets de dissipation, soit dans les affaires, soit dans les plaisirs ; ainsi on ne sauroit aporter trop de soins, à leur faire employer utilement les premiéres années de la vie. Le moyen le plus propre pour produire cet effet, n'est pas sans doute de leur dire, que *moins on a de secours, plus on travaille ;* qu'on doit *luter, s'éforcer d'avancer dans la carriére épineuse des lettres ;* ils ne soupirent alors qu'après le tems où ils pourront secoüer un joug si pénible. Il faut au contraire *aplanir la route*, et leur procurer des facilités détaillees, qui rendent leurs travaux agréables, et par conséquent plus utiles.

Idem. p. 875.

LETTRE A Mr ***,

*Auteur de l'*Extrait *inséré dans le* Journal des Sçavans *de Paris, du mois de janvier 1724, pag. 44, touchant le livre intitulé :* Exposition d'une Méthode raisonnée pour aprendre la langue latine.

LETTRE (1) A Mr ***,

*Auteur de l'*Extrait *inséré dans le* Journal des Sçavans *de Paris, du mois de janvier* 1724, *pag.* 44, *touchant le livre intitulé:* Exposition d'une Méthode raisonnée pour aprendre la langue latine.

Vous avés raison de le dire, monsieur; *nous détestons dans l'enfance, les livres de colége, et nous les méprisons dans un âge plus avancé.* Mais d'où nous vient cette haine, et ce mépris? sinon de ce que communément on ne suit pas l'ordre naturel, lorsqu'on nous montre le latin, car enfin nous aimons à sçavoir et à connoître.

J'ai pratiqué une méthode conforme à cet ordre naturel, et je n'ai aperçu ni haine ni dégoût. J'ai donné l'Exposition de cette méthode, non pour m'ériger en réformateur, mais afin que les maîtres qui seroient en état de l'entendre, pussent en faire usage, comme je sçai que quelques-uns l'ont fait avec succès.

S'il faut vous découvrir ici un autre motif qui m'a porté à donner au public cette Exposition, c'est que dans la seule vuë de faciliter une pratique dont je connois l'utilité, j'ai com-

(1) Cette lettre a paru dans le Journal des sçavans, du mois de mars 1724.

posé une Grammaire raisonnée, qui contient le détail de cette pratique. J'ai même réduit quelques auteurs latins dans l'ordre où je dis qu'on en doit donner l'interprétation : or avant que d'entreprendre de faire imprimer ces ouvrages, j'ai voulu consulter le public, j'ai compté les suffrages ; j'ai fait plus, je les ai pesés, j'ai examiné les motifs des jugemens, et comme il y a de la raison dans le monde, je me flatte, monsieur, que ma Grammaire et mes auteurs seront imprimés.

Je me suis sur-tout attaché, monsieur, à démêler si ceux qui m'ont fait l'honneur de parler de ma Méthode, avoient pris la peine de la comprendre, et je vous avouë que je compte pour peu les éloges ou les satyres de ceux qui ne m'ont pas entendu. Dès que je m'aperçois que l'on m'entend, j'aime mieux les objections que les aplaudissemens ; mais je demande, ou qu'on me laisse dans l'oubli, ou qu'on veüille bien prendre la peine de m'entendre, et de me représenter ensuite tel que je suis. C'est sur quoi je vous prie de vous examiner vous-même. En attendant, voici ce que je crois devoir vous représenter.

L'ordre naturel demande que l'on ne fasse de réflexions que sur les idées particuliéres déja imprimées dans l'esprit, autrement les réflexions ne trouvent point à se lier dans l'imagination des enfans, et voilà la source de cette haine et de ce mépris dont vous avés parlé.

Pour éviter cet inconvénient, et pour ne point dire aux enfans des mots qu'ils ne puissent point entendre, je leur fais expliquer d'abord un latin rangé selon l'ordre de la syntaxe

simple, par le moyen d'une interprétation interlinéaire qui sert de dictionnaire, et qui facilite les répétitions.

Quand la simple signification d'un certain nombre de mots, est gravée dans l'esprit, et que dans le discours suivi, les enfans ont reconnu que les mots latins changent de terminaisons, je leur explique les fondemens de ces différentes terminaisons, je leur aprends le nom qu'on leur donne, c'est-à-dire que je montre alors à décliner et à conjuguer, et les régles de la syntaxe.

Mais comme je n'ai point prescrit de tems pour la durée de cet exercice préliminaire, parcequ'en effet cela dépend du progrès, et de l'ouverture d'esprit du disciple, et que c'est au maître à en juger, on ne doit pas, ce me semble, me faire une espece de crime de n'avoir point fixé ce tems; j'ose même vous assurer publiquement, que des gens sensés, qui n'ont point eû de prévention, sont entrés dans ma pensée. Ils m'ont compris de même, lorsque je fais expliquer un latin selon l'ordre de la syntaxe simple, pour mener ensuite sans peine, à la construction figurée et élégante; et vous me faites dire que *j'aprends la science des ellipses lorsqu'il n'est point encore question de grammaire ni de principe pour décliner et conjuguer.* Un pareil discours persuadera peu ceux qui m'auront bien entendu.

Lorsque le jeune homme qui commence, explique selon la pratique préliminaire, *manet in urbe Lutetiæ;* il n'y a point là d'ellipse, ni de science des ellipses, puisqu'il n'y a aucun mot sous-entendu, il aprend seulement que

manet veut dire, il demeure, *in* dans, *urbe* la ville, *Lutetiæ* de Paris.

Mais lorsque sur ce latin rangé dans l'ordre naturel, il a compris les régles de la syntaxe simple qu'on lui a expliquées à mesure qu'on l'a trouvé capable de les entendre, et que pouvant soutenir les transpositions et les ellipses de la syntaxe figurée, il lit dans le texte pur *manet Lutetiæ*, c'est alors, monsieur, qu'il aprend qu'il y a là une ellipse, et il l'apprend avec d'autant plus de facilité et de lumiére, qu'il y a été conduit par l'ordre naturel.

Je ne suivrai pas tous les tours par lesquels vous ne me paroissez pas donner une idée assés juste de cette pratique préliminaire; mais je vous avouë que j'ai été un peu surpris, que vous ne conveniés pas que dans cet exemple, *manet Lutetiæ*, c'est *in urbe* qui est sous-entendu. *Que repondra l'auteur*, dites-vous, *à cet exemple*, eo Lutetiam? *s'il dit que c'est une ellipse et qu'il faut sous entendre* in urbem, *son disciple lui demandera modestement pourquoi donc on ne dit pas* eo Lutetiæ? *Alors la question* ubi *sera rapellée, et la question* quo *le bravera.*

Quand on ne met ni passion ni préjugé dans ses raisonnemens, on ne craint gueres les bravades de la question *quo*.

Ce sont les auteurs originaux, monsieur, qui bravent toutes ces régles. Sanctius dit qu'il y a plus d'occasions où ils ne les ont pas observées, qu'il n'y en a où ils les ont suivies. (*Sanct. Min. l.* 4, *c.* 4).

Mais pour vous satisfaire sur votre demande, je repondrai que pour ne point faire *sucer de*

mauvais lait, et pour faire observer la réciprocation des deux langues, par la voye la plus naturelle, je ne fais point composer en latin, les commençans, ils ne font qu'expliquer ce qu'ils trouvent dans les auteurs; si je trouvois *eo Lutetiæ*, j'en ferois la construction par *eo ad urbem Lutetiæ*, puisque Virgile a dit dans le même sens *Buthroti ascendimus urbem*: ce que le P. de la Ruë interprete ainsi, *ascendimus in urbem Buthrotum*. Æneid. l. III, v. 293.

Les auteurs se sont exprimés de deux manieres diférentes dans les occasions dont il s'agit.

I. Ils ont mis le nom propre au génitif, après le nom commun ou apellatif; c'est la régle générale du substantif qui en suit un autre. C'est ainsi que nous disons *la ville de Paris*, *la province d'Auvergne*, *la montagne de Tarâre*. Mais alors les latins ont souvent suprimé le nom commun; c'est ainsi que Salluste a dit *Romæ Numidiæque facinora ejus commemorat*. Remarqués en passant, monsieur, qu'il n'observe point la régle des coléges, qui met de la distinction entre les noms de villes et les noms de provinces; il dit également *Romæ Numidiæque*.

Je dis donc avec Scaliger, Sanctius, Vossius, et les autres analogistes, qu'alors le nom commun est sous-entendu, qu'ainsi dans cet exemple de Salluste, il faut sous-entendre *in urbe Romæ*, *in provinciâ*, ou *regione Numidiæ*. La preuve en est facile, monsieur, c'est que les auteurs ont souvent exprimé ce nom commun.

In oppido Antiochiæ, Cic. Att. l. 5, épit. 18.
In insulis Melitæ, et Sami, Cic. 7 Verr.
Quis Trojæ nesciat urbem, Virg. Æn. I, v. 569.

Per Graviûm populos, mediæque per Elidis urbem
Ibat ovans. *Virg. Æn. VI. v.* 588.

Ce que le pere Catrou traduit ainsi, *il se faisoit traîner en triomphe par toute la Gréce, et sur-tout dans la ville d'Elis*, et le pere de la Ruë dit, *per mediam urbem Elidis.*

Civitas Ephesi, Vitr. proœm. l. I.
Corinthi Achaiæ urbe, Tac. hist. II.
Oppidum Laris, Salluste Jug.
Flumen Muluchæ, Sal. Jug. éd. de Plantin.

Voilà, monsieur, pourquoi j'ai dit avec Vossius, que les latins n'ont souvent exprimé que le génitif κατ' ἴλλυψιν *intelligentes in urbe, in oppido, quæ ipsa interdum exprimuntur*, Vossius, l. de Const. c. 15, p. 414.

II. Mais outre cette façon de parler, il y a encore l'aposition; c'est lorsque l'on met les deux mots au même cas, parce que ne désignant qu'une même chose, on les considére sous le même raport: c'est ainsi que nous disons, *le fleuve Don, le mont Parnasse*, etc.

Lorsque Virgile a dit, *Buthroti ascendimus urbem*, il pouvoit dire *ad urbem Buthrotum*, et c'est ainsi que le pere de la Ruë l'a interprêté.

Salluste a dit, *Haud longè à flumine Muluchæ*, selon la construction du génitif; mais quelques pages auparavant, il a dit par aposition, *ad flumen Mulucham.*

Je ne vous raporterai pas un plus grand nombre d'autorités ; mais je vous suplie d'observer que les meilleurs auteurs latins, tels que César, Salluste, Cicéron, etc. bravant les régles de la question *ubi* aussi bien que celles de la question *quo*, ont dit *Ægypti occisus, Cypri profugus, Cypri exulantem, Cypri visum, Thessaliæ consistere, Cretæ jussit considere Apollo, etc.* Ce dernier passage est dans le troisiéme livre de l'Enéide, v. 162.

Lorsque l'écolier de colége trouve ces façons de parler dans les auteurs, et qu'il n'a point apris à les réduire à la construction simple en sous-entendant *in regione, in provinciâ, in insulâ*, etc., il faut, ou qu'il abjure les régles, ou qu'il condamne les auteurs qui doivent lui servir de modéle ; au lieu que ceux qui ont été élevés à comprendre l'ordre naturel, ne s'apperçoivent pas seulement qu'il y ait là une difficulté.

C'est ce qui me fait croire, monsieur, que quand il s'agit d'une langue morte, il est plus simple, plus naturel, plus facile, et plus utile, de l'enseigner d'abord par la syntaxe simple, et de faire l'aplication des régles sur un latin rangé selon cet ordre.

Mais, dites-vous, p. 46, *n'est-ce pas accoutumer l'oreille novice d'un enfant aux barbarismes en écrivant* IN ILLO TEMPORE. C'est une nouvelle réflexion par raport à laquelle je vous suplie de vouloir bien entrer dans mes raisons.

I. Les meilleurs auteurs n'ont point fait de difficulté de parler ainsi. Térence a dit, *nolo*

me in tempore hoc videat senex, c'est le dernier vers du quatrieme acte de l'Andriene. Suétone a dit, *in paucis diebus, in tempore hiberus*, sur quoi Faber, dans son Trésor, fait cette remarque, qui vient bien à notre sujet, *est quidem in istis omnibus et in his similibus plena ac integra oratio, ellipsis tamen in frequentiore usu est.* Servius, à l'occasion de ce vers de Virgile, *Italiam fato profugus*, etc. dit, *sciendum est usurpari ab autoribus ut vel addant, vel detrahant præpositiones.*

Je sacrifie une foule de passages pareils de Plaute, de César, de Cicéron, et des meilleurs modéles de la latinité, pour vous citer un passage de Suétone, qui semble être fait pour moi; le voici tout entier : c'est au commencement du 86me c. de la vie d'Auguste.

Genus loquendi secutus est elegans et temperatum, vitatis sententiarum ineptiis, atque inconcinnitate, et reconditorum verborum, ut ipse dicit, fœtoribus, præcipuamque cùram duxit sensum animi quam apertissime exprimere : quod quo facilius efficeret aut nec ubi lectorem vel auditorem obturbaret ac moraretur, neque præpositiones verbis addere *neque conjunctiones sæpius iterare dubitavit, detractæ afferunt aliquid obscuritatis, et si gratiam augent.*

Vous voyés, monsieur, qu'Auguste lui-même avoit coutume d'exprimer les prépositions qu'il est plus élégant de sous-entendre; je puis donc les exprimer, à son exemple, pour rendre le latin plus intelligible aux commençans, pour faire connoître le raport naturel de certains

mots, enfin pour réduire le discours à la syntaxe simple, avant que de mener à l'élégance.

II. Je vous suplie d'observer, monsieur, qu'il y a deux sortes de constructions ou syntaxes : c'est la division que je suis dans ma Grammaire, lorsque je parle de la syntaxe.

Il y a la syntaxe simple et nécessaire, qui suit l'ordre des pensées, et le raport que les mots ont entre eux, selon les diférentes modifications qu'ils se donnent les uns aux autres dans le discours.

L'autre sorte de syntaxe est la syntaxe figurée, où l'on suit l'ordre des passions et des mouvemens intérieurs, par lesquels les objets et leurs attributs se présentent à l'imagination. C'est alors que se font les transpositions et les ellipses, par l'empressement que nous avons de faire connoître nos pensées ; mais cette sorte de construction ne doit pas être seulement fondée sur l'usage, elle est soumise aux régles essentielles de la syntaxe simple qu'elle supose.

Or, comme la syntaxe simple et nécessaire est le fondement de la construction figurée et élégante, qu'elle est plus facile, et plus propre à faire entendre la nature des parties du discours, et les régles de la grammaire, c'est par elle que l'ordre naturel exige que l'on commence, sur-tout pour aprendre une langue morte, rien n'est plus propre à en écarter toutes les épines ; ils voyent la véritable cause des façons de parler figurées, au lieu que ceux qui ne suivent point cette route donnent une régle particuliére pour chaque façon de parler, et une régle qui n'éclaire point.

Ce seroit sans doute ne pas donner aux en-

sans une véritable connoissance du latin, que d'en borner l'étude à la seule syntaxe simple ; mais n'ai-je pas dit, monsieur, que je passe ensuite à la construction élégante ? N'aves-vous pas vû le texte pur du Poëme séculaire, et la traduction françoise des pensées vis-à-vis de la construction simple et de la traduction litérale ? N'ai-je pas dit que je faisois expliquer en son tems, le texte pur dont les jeunes gens sentent d'autant plus aisément les beautés, même par raport à l'élocution, qu'ils n'y trouvent plus de difficultés ?

Je fais par raport aux mots, ce que le P. du Cygne, jesuite, a fait par raport aux pensées, sur les oraisons de Cicéron. Il a fait l'analyse de ces oraisons, il les a dépoüillées des ornemens de l'éloquence, pour en faire mieux connoître l'ordre et les raisonnemens. Croïés-vous, monsieur, que ce travail, qui met un jeune rhétoricien en etat d'entrer dans le sens de Cicéron, l'empêche de remarquer les beautés de l'éloquence et l'art de l'orateur ? N'est-ce pas précisément tout le contraire ? Il en est de même de la syntaxe simple par raport à la figurée.

P. 47. Passons à une autre de vos remarques. *Ce qu'il y a d'étonnant*, dites-vous, *c'est que l'auteur, avant que de mettre son élève à la grammaire, lui donne à expliquer par routine une ode d'Horace très-figurée, et dont le langage est extrémement détourné. Il la francise selon sa méthode, et l'accompagne d'une interprétation litérale et interlinéa re, qui répond mot pour mot au latin défiguré. L'ode réduite à cet état est un texte inintelligible, soit en latin, soit en françois.*

Je ne saurois m'empêcher de vous dire ici, monsieur, que je ne commence point par faire expliquer le Poëme séculaire d'Horace. J'ai dit, au contraire, en termes formels (page 9 de l'Exposition) que *je commence*, 1°. *par un petit cathéchisme latin*, 2°. *par un abrégé de la fable*, 3°. *enfin par un abrégé qui renferme quelques connoissances générales de la nature de l'art, et des sciences*. On ne peut rien de plus précis. Vous auriés pû voir dans l'aprobation du censeur, que ce *petit cathéchisme* et cette *fable* sont aprouvés.

Il est vrai que j'ai mis le Poëme séculaire d'Horace à la fin de mon Exposition, mais cette Exposition est-elle pour les enfans? C'est aux maîtres à qui je parle; le Poëme séculaire est un *prospectus*, un exemple de la maniére dont je donnerai quelques auteurs latins. Les maîtres en feront usage quand il le trouveront à propos; j'ai voulu seulement consulter les gens sensés et non prévenus, pour sçavoir si cette maniére d'interpréter ne produiroit pas plus de fruit qu'une simple traduction françoise ou latine, et plusieurs m'ont répondu qu'ouï. Vous dites que je francise le latin; je le nie, je le réduis seulement à l'ordre naturel, qui est de tout pays; et comme je conserve les propres termes de l'original, je conduis plus aisément le disciple à l'intelligence du texte pur.

Vous ajoutés que l'ode réduite à cet état, est un texte inintelligible, soit en latin, soit en françois; je m'en raporte aux lecteurs, tout le monde est en état d'en juger.

De plus, quand j'aurois mal exécuté, il s'agit

de voir si la maniére d'interpréter que je propose, n'est pas plus utile que celle qu'on a suivie jusqu'à présent.

Vous dites que *cette pensée n'est pas nouvelle : on a toujours fait faire aux enfans dans les coléges, ce qu'on apelle la construction, et si l'on s'est abstenu de la mettre par écrit, ç'a été*, dites-vous, *de peur de faire sucer aux enfans un mauvais lait, en commençant par leur donner une teinture de latin barbare.*

Si l'on a reconnu, même dans les coléges, qu'il est utile de faire la construction, de quoi me blâmés-vous? de l'écrire : je vous avoue, monsieur, que ce que vous dites ici ne me paroît pas aisé à concilier ; car comment se peut-il faire que pour expliquer, par exemple, ces mots d'Horace, *oderunt peccare boni*, on ne donne point de mauvais lait lorsqu'on dit de vive voix, *boni oderunt peccare*, et que dès que ces paroles, utiles dans la bouche d'un régent, seront écrites, elles deviendront pernicieuses : je ne puis deviner la raison de cette diférence.

Ce que j'entends par un latin barbare, un mauvais latin, c'est, monsieur, celui qu'on fait faire pendant plusieurs années aux enfans, avec beaucoup de peine, d'aplication, de dégoût et de temps perdu. C'est une langue à part, qui n'est ni du latin ni du françois, et qui, malgré la *tension des fibres*, dont vous parlés, ne produit d'autre fruit que la peine et le dégoût, parce que cette pratique est contre l'ordre naturel.

Voici

Voici quelque chose qui m'étonne encore plus.

J'écris la construction simple avec le texte pur vis-à-vis, et les deux traductions, l'une litérale, et l'autre selon le tour et le génie de la langue française, et cela, afin que par une répetition toujours uniforme, et facile à faire, le disciple puisse se graver plus aisément dans l'esprit, la signification des mots, le tour des deux langues, etc. Et vous dites qu'*alors rien ne se gravera dans sa mémoire*. Je ne conçois pas comment on peut retenir plus facilement ce qu'on n'entend de vive voix, qu'une fois ou deux, plûtôt que ce qu'on lit tant qu'on veut. Mais voici votre raison; l'*impression durable ne se fait*, dites-vous, *sur les fibres du cerveau que par la tension de ces fibres: or, un enfant qui reçoit en même tems, et sans aucune aplication, les idées d'un mot latin et du mot français qui sont toujours sous ses yeux, ne fait presqu'aucun usage du pouvoir de ses fibres*.

Je ne sçai pas trop, monsieur, ce que veut dire ici *se servir du pouvoir de ses fibres*; je ne vous chicanerai ni sur la doctrine, ni sur l'expression, mais ce que je voudrois bien sçavoir, c'est comment un enfant qui entend de vive voix les mêmes mots que j'écris, est plus en état de faire usage de ce *pouvoir* quand on lui parle, que quand il lit ce qui est ecrit?

Ne sera-t-il pas plus facile de le faire apliquer, en le faisant lire et répéter selon la maniére que je propose, et que tant d'expériences ont confirmée? Ce qui est écrit empêche-t-il de parler, de penser, de réfléchir, *de tendre les fibres du cerveau*, ou peut-être de les relâcher?

Les régens de rhétorique et de philosophie, ne semblent pas penser comme vous, monsieur, puisqu'ils passent tout le tems à dicter des cayers à leurs disciples. Permettez-moi de vous arrêter encore un moment, par l'autorité du Pere Buffier, qui dit (*Gramm. page* 59) que *le plaisir d'interpréter sans peine, ou du moins avec peu de difficulté, anime le courage des commençans, évertuë leur esprit, et réveille leur attention.* A quelle occasion le P. Buffier a-t-il dit cela? me direz-vous; c'est lorsqu'il remarque qu'*il est étrange qu'on mette entre les mains des jeunes gens, des livres à interpréter sur des matiéres qu'ils n'entendroient pas, méme dans leur langue naturelle, et pour lesquelles, par conséquent, ils ne sçauroient avoir nul attrait;* mais *di laboribus omnia vendunt.*

Vous dites que les gloses interlinéaires sont nuisibles. Celle dont je me sers est plus exacte: quel tort peut faire, après tout, une interprétation qui n'est autre chose qu'un dictionnaire perpétuel, qui sert à faire voir la réciprocation des deux langues, qui facilite les repétitions aux disciples, et qui souvent, si je l'ose dire, guide et éclaire les maîtres même?

Enfin, monsieur, vous dites pag. 47, que ma *Grammaire n'est point une grammaire triviale, une grammaire de colége, c'est une grammaire où le disciple aprendra en méme tems les déclinaisons, les conjugaisons et la logique. Heureux ce disciple qui se verra bon dialecticien à l'âge de neuf ou dix ans; le nominatif, c'est le sujet de la proposition; l'accusatif, c'est le terme de l'action du*

verbe; l'adjectif, c'est l'attribut du sujet, etc. en un mot, le Rudiment de M. du Marsais est l'art de penser.

Je vous prie, monsieur, de vouloir bien me dire ce que c'est que le nominatif dans les coléges, ce que c'est que l'accusatif, etc. Malheur à ceux à qui l'on n'a point donné sur tout cela, monsieur, des idées justes, ni fondées sur la nature et sur la raison : or, c'est ce que je tâche de faire. Je ne parle point des régles à ceux qui ne sont point encore en état de les entendre, mais j'éprouve que ceux qui peuvent comprendre les régles des coléges entendent avec plus de goût, les régles lumineuses et fécondes de la Grammaire raisonnée.

Ce n'est point là proprement la logique, monsieur, ni l'art de penser, ce n'en est que l'introduction ; ce sont des notions utiles et nécessaires, qui forment l'esprit des enfans ; car, comme les mots sont les signes de nos idées, il est impossible de parler raisonnablement sur les mots, sans que ce soit par raport aux idées qu'ils signifient.

L'art d'aranger les mots, dit encore le P. Buffier (préface) *a une connexion nécessaire avec la maniére d'aranger les pensées ; c'est par là qu'il sert de base aux plus hautes sciences, et sur-tout à la logique. C'est faute de pénétrer jusqu'au fondement de la grammaire*, continue-t-il, *qu'au lieu de contribuer, comme elle devroit, à éclaircir les idées, elle ne contribue souvent qu'à les embarrasser? On ne peut donc l'étudier qu'on n'aprenne la fin qu'elle se propose, le vrai sens des termes qui lui sont si familiers;*

en un mot, la nature de la grammaire en général, qu'ignorent même plusieurs de ceux qui l'enseignent. Ce sont toûjours les termes du P. Buffier, qui aparemment a reconnu en plusieurs cette ignorance. *Je pourrois faire voir*, dit-il encore (pag. 4), *que ce qu'on dit communément des parties d'oraison, est obscur et défectueux : on ne fait pas assés sentir leur raport mutuël, ce qu'elles ont d'essentiel selon l'ordre naturel, et ce que l'usage et la prévention y ont ajouté d'arbitraire ; de sorte qu'après avoir étudié la grammaire pendant plusieurs années, il n'en reste qu'une pratique de routine, acquise à force d'exemples, mais sans des principes assez sûrs, ni des notions assés claires.* Le P. Buffier ajoute (pag. 6), que *les principes de grammaire réduits à des notions plus exactes qu'à l'ordinaire, ont été déjà ingénieusement exposés dans un livre connu, intitulé Grammaire raisonnée.*

Il entend parler aparemment de ce qu'on apelle la Grammaire générale de Port-Royal.

Le point décisif est donc de sçavoir si les connoissances que je donne sur cela sont justes, et si je les énonce d'une maniére à la faire entendre facilement aux jeunes gens qui sont préparés à les entendre : c'est sur quoi vous et moi, monsieur, nous devons attendre le jugement du public.

Je suis, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur, DU MARSAIS.

A Paris, le 19 janvier 1724.

RÉFLEXIONS

Sur la MÉTHODE DE M. LE FEVRE DE SAUMUR, *et sur les* NOTES *de* M. Gaullyer, *professeur de quatriéme au colége du Plessis-Sorbonne.*

RÉFLEXIONS (1)

Sur la MÉTHODE DE M. LE FEVRE, DE SAUMUR, *et sur les* NOTES *de* M. Gaullyer, *professeur de quatriéme au colége du Plessis-Sorbonne.*

M. GAULLYER se plaint de ce que ceux qu'il apelle les charlatans de la menuë literature ne font aucune réponse aux déclamations qu'il vient de faire contre eux, sans aucune distinction. Il attribuë ce silence à la même cause qui a fait taire le sage M. Rollin ; mais les prétendus charlatans ne présument pas assés d'eux-mêmes pour se mettre de niveau avec M. Rollin : ainsi, pour faire connoître à M. Gaullyer le profond respect qu'ils ont pour lui, ils feront ici quelques réflexions sur ses Notes.

1°. Ils sont surpris que pour justifier la pratique vulgaire, M. Gaullyer ait fait imprimer la Méthode de M. le Fevre, qui condamne cette pratique ; mais après tout, quand nous sommes apellés à faire imprimer, et que le public ne se prête pas à notre vocation, que pouvons-nou faire de mieux pour la remplir, que de faire imprimer les livres des autres ?

(1) Ces réflexions ont paru dans le MERCURE DE FRANCE, du mois de juin 1731.

II°. La Méthode de M. le Fevre consiste ;

1°. *A ne parler de grec ni de latin aux enfans, qu'ils n'ayent atteint au moins la dixiéme année.* (pag. 4).

2°. *Avant ce temps-là, faire aprendre à lire et à écrire, sans se mettre fort en peine de la beauté du caractére,* (pag. 4). *Il suffit qu'il lise bien son écriture.* (pag 6).

3°. *Quand l'enfant a atteint l'âge de dix ans, il est tems de commencer, quoique, pour moi,* dit M. le Fevre (page 6), *je n'eusse apris* musa *qu'à douze ans, mais je n'imaginai qu'avec le secours d'un précepteur, comme moi, il pourroit bien commencer deux ans devant.*

4°. *Faire aprendre les déclinaisons, etc. et cela en grand papier, plié* in-4°, *et relié proprement* (pag. 9).

5°. *Quand la grammaire latine est achevée, qu'il est question de venir à la pratique de cette grammaire, je me garderai bien,* dit M. le Fevre (pag. 20), *de suivre la maniére que l'on suit ordinairement, qui est de commencer par la composition,* c'est-à-dire, par les thèmes, *il n'y a rien, selon mon sens, qui nuise si fort à un enfant.* M. le Fevre s'étend beaucoup pour faire voir le peu de raison qu'il y a dans cette pratique des thèmes, et soutient qu'il faut commencer par l'explication, *c'est-à-dire, par une version de vive voix, qui soit nette, simple, et sans aucune circonlocution.* M. le Fevre fait donc expliquer, et expliquer jusqu'à extinction de chaleur naturelle.

Ce sont là les points principaux ; telle est,

pour ainsi dire, la charpente de la Méthode de M. le Fevre : les réflexions détaillées, dont chacun de ces points est accompagné, ne changent rien au fond de la méthode.

Il ne seroit pas difficile de faire voir que les méthodes des prétendus charlatans de la menuë litérature sont plus conformes à celle de M. le Fevre, que ne l'est celle de M. Gaullyer.

M. le Fevre dit avec raison (pag. 2), *que sa Méthode ne s'accommode nullement avec la pratique des coléges. Ceux qui diront cela*, ajoute-t-il, *diront vray*.

M. Gaullyer fait une note pour répondre à cet article ; mais sa réponse ne satisfait pas ceux qui sçavent réduire les difficultés à leur véritable point.

M. Gaullyer prétend ; 1°. que du tems de M. le Fevre, c'est-à-dire, depuis l'an 1651, jusqu'en l'an 1672, les coléges étoient *mal montés*, c'est-à-dire, comme il l'explique, remplis de régens peu habiles. 2°. Que les auteurs grecs et latins sont bien mieux distribués aujourd'hui dans les six classes d'humanités des coléges, qu'ils ne l'étoient du tems de M. le Fevre. Voilà en quoi consiste la réponse de M. Gaullyer à cet article de M. le Fevre (1). Un des agresseurs des nouvelles méthodes prétend que les écoliers du siécle passé étoient au moins aussi habiles que ceux d'aujourd'hui, et qu'à mesure qu'on a vû des méthodes nouvelles, on a vû le nombre des sçavans décroî-

(1) *Mémoires de Trévoux, mai* 1725.

tre, réflexions, ajoute-t-il, du célébre M. Huet; mais accordons à M. Gaullyer, puisque tel est son bon plaisir, que les régens d'aujourd'hui sont plus habiles qu'ils ne l'étoient du tems de M. le Fevre; en effet, M. Gaullyer n'étoit pas de ce tems-là, il n'en sera pas plus avancé: car la question se réduit à sçavoir si la méthode que l'on suit aujourd'hui, n'est pas au fond la même que celle que l'on suivoit du tems de M. le Fevre: faire expliquer Horace avant Virgile, ou Virgile avant Horace; Cicéron avant Homére, ou Homére avant Cicéron, ce n'est pas en cela que consiste la diférence qu'il y avoit entre la Méthode de M. le Fevre et celle des coléges de son tems: la principale diférence étoit que la méthode commune menoit au latin par la composition des thèmes, et que M. le Fevre y menoit par l'explication. Or, cette différence essentiele subsiste encore aujourd'hui, donc quand M. Gaullyer sera monté en philosophie, on pourra lui faire ce raisonnement:

On ne peut pas dire, selon M. Gaullyer, *que la Méthode de M. le Fevre ne soit pas bonne, elle est fondée sur la raison et l'expérience.* Or, ce qui distingue principalement cette Méthode de celle des coléges du siécle passé et de ceux d'anjourd'hui, c'est de mener à l'intelligence du latin par la voie de l'explication, plutôt que par celle de la composition: donc la Méthode des coléges d'anjourd'hui, aussi bien que celle des coléges du siécle passé, n'est pas la bonne en ce point essentiel, et est contraire à celle de M. le Fevre, quoique les coléges soient *mieux montés* que ceux de son tems.

En un mot, on soutient que la méthode des coléges d'aujourd'hui est la même, quant au fond, que celle des coleges de 1672. Or, M. le Fevre, qui connoissoit sans doute l'étenduë et l'esprit de sa Methode, déclare d'abord que sa Méthode ne s'accomode nullement avec la pratique des coléges : donc il faut convenir que M. Gaullyer n'a compris ni l'esprit, ni l'étenduë de la Méthode de M. le Fevre. Car enfin, s'il l'a comprise, dans quelle vuë osera-t-on le soupçonner de l'avoir fait imprimer à ses dépens ?

A l'égard du tems qu'on doit commencer à étudier le latin, M. le Fevre, comme nous l'avons déjà remarqué, ne veut pas que l'on commence avant que l'enfant ait atteint l'âge de dix ans. M. Gaullyer remarque sçavament (pag. 76), *que comme on dresse de bonne heure les jeunes veaux et les petits poulains pour l'exercice de la campagne, de même dès que les enfans peuvent parler, on doit leur enseigner à lire, ensuite à écrire, et même plusieurs choses qui sont à leur portée ; par exemple, ce qu'il y a de plus facile dans la géographie, la chronologie, et l'histoire. Ce sentiment*, dit-il, (pag. 77), *n'est pas contraire, pour le fonds, à celui de M. le Fevre ; car tout ce que prétend M. le Fevre, c'est qu'on ne commence qu'à dix ou douze ans, c'est-à-dire, qu'on ne leur fasse pas aprendre plutôt les principes du latin et du grec ; ainsi, en commençant la sixiéme à dix ans, les enfans seront en rhétorique*, dit-il, *à quinze, à seize, et à dix-sept ans. Ils y seront encore assés-tôt,*

ajoute-t-il, *peut-être même trop tôt à l'âge de dix-sept à dix-huit ans.* Ainsi à dix-neuf ou vingt ans un jeune homme aura fait sa philosophie. Les parens impatiens de donner à leurs enfans des emplois militaires, ou des charges de robe, ne doivent-ils pas savoir gré à M. Gaullyer d'adopter en ce point la pensée de M. le Fevre? Car, si l'on y veut faire attention, c'est encore trop-tôt que dix ou douze ans pour commencer une étude que la méthode vulgaire a renduë si pénible et si embarassée. Quel effort de mémoire et quelle justesse ne faut-il point dans l'aplication de tant de régles si peu claires, si peu fondées dans la nature, et sujettes à tant d'exceptions! Les prétendus charlatans, quoiqu'en dise M. Gaullyer, ont ici un grand avantage, du moins ceux à qui le seul M. Gaullyer donne le nom de charlatans. La Méthode du Bureau Typographique, par exemple, met les enfans en état de profiter des années dont la méthode vulgaire fait un si mauvais usage, parce que la Méthode de ce Bureau est fondée sur des principes proportionés à l'enfance. M. Gaullyer peut s'en convaincre dans son propre colége, s'il est capable d'être convaincu. Le petit Remilly, pensionnaire au colége du Plessis, et qui n'est âgé que de six ans, y étudie selon cette Méthode: M. Gaullyer exigera-t-il qu'il travaille encore au moins quatre ans avant que d'aller en sixiéme?

Cet empressement des charlatans, dit M. Gaullyer, *est nuisible à la santé des enfans*, sur quoi je me contenterai d'observer que toute méthode qui instruit les enfans

agréablement, sans les forcer, sans les passionner, allant toujours du connu à l'inconnu, c'est-à-dire, liant les impressions nouvelles à celles qui sont déjà gravées dans le cerveau, n'est nullement contraire à la santé des enfans; mais il faut du relâche, du sommeil, et éviter sur-tout de les forcer, et de les passionner. Je suis persuadé que le grand travail que M. le Fevre a fait faire à son fils, peut avoir contribué à la perte de cet enfant précieux, quoiqu'il soit difficile en ces occasions qu'on ne prenne pour cause ce qui n'est pas cause.

Ce n'est pas le sçavoir qui tue un enfant, c'est l'effort, c'est de ne point garder de proportion entre sa capacité et ce qu'on veut lui faire aprendre; les enfans élevés dans les grandes villes aprennent par l'usage de la vie une infinité de choses, sans qu'ils s'en portent plus mal que les enfans de la campagne, qui ignorent toutes ces choses: combien de mots n'aprennent-ils point de leur langue naturelle? combien d'objets, combien de personnes ne connoissent-ils pas? c'est donc de la maniére d'aprendre que vient tout le bien ou tout le mal. Sur ces principes, il seroit aisé de faire voir que la méthode vulgaire est bien plus contraire à la santé des enfans, que celles contre lesquelles M. Gaullyer fait des déclamations si pathétiques. On pourroit aussi faire voir que quelque méthode que l'on suive, il y a des diférences à observer; qu'ainsi, n'en déplaise à M. Gaullyer, M. le Fevre a grande raison de dire *que sa maniére d'enseigner n'est pas ce qu'il faut pour des personnes qui ont peu de bien;* mais tous ces points demanderoient un

détail dans lequel je n'ai pas le tems d'entrer maintenant.

On ne veut point aprofondir d'où vient le zele de M. Gaullyer contre certaines personnes à qui assurément le public ne donne pas les noms dont il plaît à M. Gaullyer de les gratifier. Il traite leurs idées de folles et d'extravagantes, quoiqu'elles soient assurément bien conformes au systême de M. le Fevre. Il les apelle *des charlatans et des aventuriers de la menuë litérature. On pourroit fort bien*, dit-il (pag. 78), *les forcer à se taire, et les chasser des grandes villes :* et pourquoi ne pas les chasser aussi des petites? Les livres de M. Gaullyer ne se débitent-ils point dans celles-ci? *Leurs ridicules imaginations*, poursuit-il, *devroient au moins les faire bannir des coléges, ou plutôt on ne devroit pas leur y laisser mettre le pied.* Ce n'est-là ni la pensée, pour ainsi dire, ni le langage de la raison. *Qui ne riroit*, dit M. Gaullyer (pag. 83), *de voir ces bonnes gens nous proposer sérieusement, celui-là son imprimerie en colombier, avec ses logetes ou boulins?* M. Gaullyer peut en rire tout à son aise, et c'est même ce qu'il fera de mieux ; mais il en rira tout seul. La cour, la ville, et même les coléges, en pensent plus sérieusement. Mais rions un moment avec M. Gaullyer. *L'autre*, poursuit-il, *nous propose sérieusement ses gloses interlinéaires, comme si c'étoit quelque chose de bien rare, et qui fût utile à d'autres qu'à des enfans.* Le dessein de celui-ci n'a pas été de travailler pour des vieillards. M. Gaullyer a d'autant plus de tort de confondre ce dernier avec les autres

dont il parle, que celui-ci n'a jamais rien dit contre les coléges, qu'il a même l'honneur d'avoir fait les dernières années de ses études dans l'université de Paris, et d'y avoir pris des degrés. Il vient de donner au public un ouvrage qui a été reçu avec une aprobation singulière dans les coléges même; il n'y a rien dans tous ses ouvrages, ni dans tout le reste de sa Méthode, qui ne puisse parfaitement s'accorder avec la pratique des coléges, et cet ouvrage n'a pas été regardé comme une production d'une menuë litérature.

Cet autre, continue M. Gaullyer, *nous propose ses propres livres*. Quel est celui-ci? seroit-ce M. Gaullyer lui-même? En effet, au *versò* du titre de la Méthode de M. le Fevre, M. Gaullyer a pris soin de faire imprimer le catalogue de ses propres livres. LIVRES DE M. GAULLYER. *Régles pour la langue latine, Rudiment, Méthode, Régles d'élégance, Régles de traduction, Régles de versification, Grammaire françoise, Feüille de françois*, etc. *Ceux qui voudront avoir un nombre de ces livres sont priés de s'adresser à la* VEUVE BROCAS. *On leur fera les remises convenables*, etc. Dans toutes ces notes, M. Gaullyer ne propose que ses propres livres. Quel nom donnerons-nous à ce langage? Il ne manque plus que de crier: *tout le monde l'a vû, tout le monde l'a voulu voir*. Quoi qu'il en soit, *j'avoüerai ingénûment*, continue M. Gaullyer, *qu'il m'est venu souvent à leur sujet une pensée que je crois vraye, pourvû qu'on ne la prenne pas à la rigueur; c'est qu'ils sont*, dit-il (pag. 84), *ou* HÉRÉ-

TIQUES *ou* FOUS. *Hérétiques, s'ils ne croyent pas le péché originel; fous, si en le croyant ils s'imaginent qu'on puisse guérir facilement une des playes les plus grandes qu'il ait faite à la nature humaine;* et cette playe, c'est l'ignorance.

J'ai lû dans les *Vies des Peres du désert*, qu'un pieux solitaire fut un jour extrémement maltraité de paroles par quelques personnes : vous êtes un fou, lui disoit-on, un médisant, un calomniateur, un emporté, un fanatique, un charlatan, peut-être lui dit-on aussi, *vous n'êtes qu'un homme de la menuë litérature;* à tout cela le pieux solitaire ne répondit rien, il imita le silence sage de M. Rollin; mais ces personnes ayant dit au solitaire qu'il étoit hérétique, il prit la parole et se justifia, parce que *ore confessio fit ad salutem.* Nous déclarons donc que nous reconnoissons le péché originel, et son effet dans tous les hommes, en notre personne, et même en celle de M. Gaullyer; nous croyons aussi que M. Gaullyer est très-bon catholique, et qu'il est soumis comme nous à toutes les décisions de l'église; mais si au lieu de rétorquer cette premiére partie de son dilemme, on lui reprochoit, et on lui prouvoit la seconde par ses discours, et par ses livres, imiteroit-il la conduite du saint solitaire?

M. Gaullyer se plaint (pag. 84), que nous trouvons quelques dupes, par LA RÉGLE *qu'un sot trouve toujours un plus sot qui l'admire.* Que M. Gaullyer est admirable!

Voici, entre tant d'autres, une note où brille une très-grosse litérature. M. le Fevre parlant

parlant de Longin, l'apelle CASSIUS LONGINUS. M. Gaullyer, à la page 100, fait cette remarque modeste : *je ne connois point*, dit-il, *le rhéteur Cassius Longinus, mais le célébre Denis Longin.* Il est vrai que M. Boileau et les notes du Traité du sublime, ont suprimé le nom de *Cassius*, mais Suidas, M. Baillet, *Jugemens des sçavans*, tom. 2, 1 part. in-12, 1685, et les autres bibliothéquaires, nomment Longin *Dionysius Cassius Longinus.* Si M. le Fevre avoit dit *Tullius Cicéron*, M. Gaullyer nous auroit peut-être fait une sçavante note, pour nous dire : je ne connois point *Tullius Cicéron*, mais je connois bien *Marcus Cicéron.*

M. Gaullyer remarque (pag. 83) *que le seul moyen d'aprendre les belles-lettres, c'est la lecture qu'on fait assidûment, pendant plusieurs années, des auteurs*, et qu'ainsi les charlatans qui suivent, dit-il, d'autres routes, n'ont pas grand commerce avec la raison et l'expérience : mais où sont les charlatans qui ont prétendu qu'il ne faloit point lire les auteurs ? Les charlatans dont parle M. Gaullyer, ne diférent que dans les préliminaires et dans la méthode, ils sont d'acord avec M. le Fevre, ils disent avec ce grand homme, qu'il ne faut point perdre le tems à faire des thèmes, surtout dans les premiers commencemens, qu'il faut voir les originaux avant que de faire des copies. *Un homme qui délibére là dessus*, dit M. le Fevre (pag. 21), *n'a pas grand commerce avec la saine raison.* Ainsi expliquons les auteurs, facilitons d'abord cette explica-

tion, disent nos charlatans ; s'ils ne parlent pas comme M. Gaullyer, encore un coup, ils parlent comme M. le Fevre ; mais il suffit à M. Gaullyer de dire beaucoup de mal des autres, et beaucoup de bien de lui-même. Justice, équité, discernement, raison, justesse ; il n'a pas été en ces classes-là.

M. le Fevre dit (pag. 8 et 9), *qu'il donna à son fils le gros alphabet de Robert Estienne, et veut qu'on se serve de grand papier plié in-4°.* L'auteur du Bureau Typographique conseille aussi les grands livres pour l'usage des enfans, parceque ces livres se tiennent ouverts, ils laissent les enfans plus libres, et facilitent la lecture : mais M. Gaullyer nous renvoye à ses petits livres, chez la veuve Brocas. *C'est-là*, dit-il, *que l'on trouvera les ouvrages que nous avons fait imprimer pour l'usage des classes.* Ces ouvrages sont imprimés en lettres fort menuës, pour ne pas dire en *menuë littérature* ; il seroit inutile d'en parler ici plus au long, le public sçait assez l'usage qu'on en fait.

Entre un grand nombre d'observations que je pourrois faire sur les notes de M. Gaullyer, je me réduis à ces deux derniéres.

1°. M. Gaullyer n'imite pas les panégyristes qui élevent au-dessus des autres saints ceux dont ils font l'éloge ; pour lui, il blâme M. le Fevre ; mais en quelles occasions ? C'est uniquement quand M. le Fevre est contraire aux usages et aux livres de notre critique ; on voit par-tout que M. Gaullyer ne cherche qu'à faire valoir ses propres ouvrages. *Si j'avois à ins-*

truire un enfant, dit-il (pag. 109), *je lui mettrois entre les mains six ou sept petites feüilles que j'ai fait imprimer; la Feüille de Grammaire françoise, celle du Rudiment, celle des Prétérits et Supins*, etc. *De la Feüille du françois, je passerois à la Feüille du Latin, je distilerois mes paroles goutte à goutte dans ses oreilles et dans son esprit, qui est d'une étroite embouchure*, (c'est de l'esprit de l'enfant, et non du sien dont il parle) *j'imiterois les bonnes nourrices, qui fourrent dans la bouche des petits enfans des morceaux très-menus.* Ce style ne réveille-t-il pas l'idée d'une grande litérature ?

2°. M. Gaullyer employe presque une page en citations, pour nous aprendre où nous pouvons aller chercher *ce que c'est que pédant et pédanterie.* Il fait fort bien de ne pas le définir : il n'y a rien de si dificile que la connoissance de soi-même.

Voilà quelques-unes des réflexions que nous n'avons faites que pour donner à M. Gaullyer la satisfaction qu'il a demandée ; nous sçavons d'ailleurs qu'il persistera dans le même sentiment. *Nous le soutenons*, dit-il dans sa belle préface de ses Régles innombrables, page XVIII, *nous le soutenons, nous l'avons déja soutenu, nous le soutiendrons encore.* Que M. Gaullyer sçait bien conjuguer ! voilà le présent, le passé, le futur. Pour nous, *gens à menuë litérature, entiérement vuides de science et de bon sens*, etc., nous tâcherons de profiter des lumiéres des autres, quand on voudra bien nous en faire part ; mais si

M. Gaullyer n'a que des déclamations à faire contre nous, nous lui déclarons que nous ne voulions, nous ne voulons, ni ne voudrons pas perdre le tems à lui répondre.

Si quis est qui delictum in se inclementiùs
Existimavit esse, sic existimet,
Responsum, non dictum esse, quia læsit prior.
Ter. Eun. Prol.

LES VÉRITABLES PRINCIPES DE LA GRAMMAIRE;

OU

NOUVELLE GRAMMAIRE RAISONNÉE

POUR

APRENDRE LA LANGUE LATINE.

PRÉFACE,

Où l'on expose LA MÉTHODE D'APRENDRE LE LATIN, *et où on explique l'usage que l'on doit faire de cette Grammaire.*

PARAGRAPHE PREMIER.

Cette Grammaire est adressée aux maîtres. Nécessité des maîtres.

VOICI la Grammaire qui contient le détail et la pratique de la Méthode dont j'ai donné l'Exposition ; c'est aux maîtres que je l'adresse, et aux maîtres qui ont bon esprit, c'est-à-dire, à ceux qui aiment la vérité, qui sont capables de se prêter aux réfléxions des autres, et qui ne les aprouvent ou ne les blâment qu'après les avoir bien comprises.

Quelques auteurs se sont flattés que leurs livres suffisoient pour instruire, et que les personnes qui en feroient usage, pourroient se passer de maîtres : mais je n'ai garde de présumer que le ciel m'ait accordé un talent si miraculeux ; et j'avouë que j'implore ici le secours des maîtres, et que je supose que les jeunes gens, qui se serviront de cette Grammaire, anront des maîtres judicieux qui leur en régleront l'usage.

Les jeunes gens n'ont ni assez d'expérience, ni assez de lumiéres, ni assez d'attention, pour tirer d'un livre tout le fruit qu'on leur en promet : et d'ailleurs, il y a autant de différences dans les esprits, qu'il y en a dans les visages : ainsi un auteur ne sçauroit prévoir dans un livre, toutes les difficultés qui peuvent survenir dans l'imagination de chacun de ses lecteurs ; il y a même quelques-unes de ces difficultés qui sont si puériles, qu'on n'oseroit les écrire, quand même on pourroit les prévoir ; cependant toutes puériles qu'elles sont, elles embarassent autant ceux en qui elles naissent, que si elles étoient bien solides : il faut donc un maître judicieux pour les dissiper, et ce maître a le privilége de se servir, dans le discours familier, de certaines expressions et de certaines comparaisons, qui ne sont guéres permises à ceux qui écrivent.

Enfin, la liaison que les sciences différentes ont les unes avec les autres, exige souvent qu'un auteur se serve de certains mots, et qu'il mette de suite certaines réfléxions, qui sont au-dessus de la portée des commençans : un maître sensé explique les termes qui ont besoin d'être expliqués ; et différe à un autre tems ce qui ne sçauroit être entendu, par ceux qui n'ont point encore assés de pratique. Ainsi je demeure toujours convaincu, que les bons maîtres sont pour le moins aussi nécessaires que les bons livres, pour l'instruction des enfans.

§. II.

Exposition de la Méthode pour aprendre le latin. Principe sur lequel elle est fondée.

Cette Grammaire a une liaison essentielle avec la Méthode dont j'ai donné l'Exposition ; mais je ne crois pas devoir suposer ici, que ceux, qui voudront se servir de cette Grammaire, aient lû cette Exposition : ainsi je vais expliquer de nouveau cette Méthode en faveur des personnes qui voudront en faire usage.

Pour entrer dans ma pensée, il faut d'abord suposer un grand principe, dont on doit tâcher de bien comprendre toute l'étenduë.

C'est que nous ne parvenons aux idées générales qu'après avoir passé, pour ainsi dire, par les idées particuliéres.

Il n'est pas possible d'entendre les principes généraux et les termes abstraits, si l'on n'a pas dans l'esprit les idées particuliéres qu'ils suposent.

Si un jeune homme qui commence à étudiér la géométrie, n'avoit pas apris par l'usage de la vie, ce que c'est qu'un *tout*, et ce que c'est qu'une *partie*, il ne comprendroit point le principe abstrait, que *le tout est plus grand que sa partie*, ni les conséquences qu'on tire ensuite de ce principe.

Il en est de même de la Grammaire ; il faut commencer par graver dans l'esprit les mots particuliers sur lesquels on a fait des régles ; tel est l'ordre naturel : nous recevons par les sens les impressions des objets, et ensuite nous raisonnons sur ces impressions.

C'est pour me conformer à cet ordre naturel, qu'avant que de parler de déclinaisons, de conjugaisons, et de grammaire, je fais expliquer d'abord un latin rangé selon l'ordre de la construction simple, par le moyen d'une interprétation interlinéaire. Le commençant n'a à retenir que la simple signification des mots, tels qu'il les trouve.

Décliner et conjuguer, c'est dire de suite, les différentes terminaisons d'un même mot : Chacune de ces terminaisons particuliéres est destinée à marquer un raport particulier, sous lequel ce que le mot signifie est considéré, et c'est ce raport que je fais sentir par une pratique préliminaire, qui non-seulement prépare aux refléxions, mais encore qui les fait naître.

Je vais donner ici le prologue de Phédre pour exemple de cette pratique.

PROLOGUE

DE PHEDRE,

LIVRE PREMIER.

AEsópus auctor quam matériam répperit,
Hanc ego polívi vérsibus senáriis.
Duplex libélli dos est ; quòd risum movet,
Et quòd prudénti, vitam, consilio monet.
Calumniári si quis autem volúerit,
Quòd árbores loquántur, non tantum feræ,
Fictis jocári nos memínerit fábulis.

TRADUCTION.

Esope est le premier auteur de ces fables, et je n'ai fait que leur prêter l'agrément de la poësie. Ce petit livre a deux avantages, il amuse et il instruit. On rit de voir que des bêtes parlent entr'elles, et on tire de leurs discours et de leurs exemples, des avis salutaires pour la conduite de la vie. Que si quelque critique s'avise de trouver mauvais qu'on fasse parler non-seulement les animaux, mais encore les arbres, je le suplie de vouloir bien faire attention que ce n'est ici qu'un amusement, et que tous ces entretiens ne sont que des fables.

On comprendra dans la suite, pourquoi dans la

construction simple je suplée des mots qui ne sont point dans le texte. Ceux qui ne les supléent point confondent la syntaxe simple avec la syntaxe élégante.

La préposition marque une circonstance générale de l'action dont on parle ; cette circonstance est ensuite déterminée par le mot qui suit la préposition selon l'ordre de la syntaxe simple : ainsi lorsque cette préposition est sous-entenduë dans la syntaxe élégante, je l'exprime dans la construction, qui n'est faite que pour montrer l'ordre des idées, et rendre raison de la syntaxe élégante, qui n'est fondée que sur la syntaxe simple.

Le subjonctif dépend toûjours d'une proposition absoluë, et c'est pour cela qu'il est apellé subjonctif. Ainsi, quand cette proposition absoluë est sous-entenduë dans la syntaxe élégante, je l'exprime dans la construction simple. *Subjunctivus ita dictus est, quia ejus terminationes solum in commate, quod priori in construendo subjungitur, locum habent . . . licet prius illud verbum sæpè absit per ellipsin suppressum.* Perizonius in Sanct. Min. l. 1, c. 13, n. 1.

CONSTRUCTION

Selon l'ordre de la syntaxe simple.

Ego	(Phædrus)	polívi	(cum)	vérsibus
Moi	*Phedre*	*j'ai poli*	*avec*	*des vers*

senáriis	(hanc)	matériam,	quam	Æsópus
sénaires de six pieds	*cette*	*matiére le sujet*	*qu'*	*Esope*

auctor	répperit.	Dos	(hujus)	libélli
auteur	*a trouvée. inventée.*	*La dot L'avantage*	*de ce*	*petit livre*

est	duplex	(propter)	illud	negótium
est	*double*	*à cause de*	*cette*	*chose,*

(secúndùm)	quod	(hic libéllus)	movet
selon	*laquelle*	*ce petit livre*	*excite*

risum	et	(propter	illud	secúndùm)	quod
le rire	*et*	*à cause de*	*ce*		*que*

monet	vitam	à	consilio	prudénti.
il avertit il instruit il aprend	*la vie à vivre*	*par*	*un conseil*	*prudent. avisé.*

Si	quis	autem	(est	comparátus
Que si	*quelqu'un*		*est*	*disposé*

ita	ut)	volúerit	calumniari	(ex		
de telle sorte	*qu'*	*il veuille*	*trouver à redire*	*de*		

eo negótio	secúndùm)	quod	non	tantùm	
ce		*que*	*non*	*seulement*	

feræ	loquántur	(sed	ex	eo)	quod	
les bêtes féroces sauvages	*parlent*	*mais*	*de*	*ce*	*que*	

arbores (etiam)	loquántur	(óbsecro	illum
les arbres	*parlent aussi*	*je le supplie*	

ut)	meminerit	nos	jocári
qu'il	*retienne dans sa mémoire il se ressouvienne il fasse attention*	*nous*	*badiner*

(cum)	fábulis	fictis.
avec	*des contes des fables*	*feints. inventées à plaisir.*

Observés que pour lier le mot latin avec le mot françois, je fais expliquer de cette sorte : Ego, *moi*, Phædrus, *Phedre*, polivi, *j'ai poli*, cum, *avec*, etc. Cette pratique est nécessaire pour ceux qui commencent ; elle leur aprend mieux la signification propre de chaque mot. Quand on est plus avancé, on explique phrase à phrase, si l'on veut.

Votre éléve entend ce qu'il fait, quand il aprend que *ego* veut dire moi, que *Phædrus* signifie Phedre, *polivi*, j'ai poli, etc. Ces conoissances ne suposent rien ; au lieu que si vous commencez par lui parler de déclinai-

sons, de conjugaisons, de syntaxe; vous n'êtes point entendu, parce que vous n'avés pas imprimé auparavant les idées particulières que ces mots abstraits suposent, et s'il parvient enfin à vous entendre, ce n'est qu'après qu'un long usage a supléé au défaut de votre méthode.

Je fais donc aprendre d'abord la simple signification des mots tels qu'ils sont dans le discours suivi, sans faire encore remonter à la terminaison radicale du nominatif ou de l'indicatif. Je commence par l'Abrégé de la Fable du Pere Jouvency : le latin en est pur et facile, et ce qu'on y aprend est nécessaire pour l'intelligence des auteurs ; ensuite viennent les Fables de Phedre, l'Enéide de Virgile, que je crois bien plus intéressante pour les enfans que les Bucoliques et que les Géorgiques, à cause de ce qu'elle contient d'historique et de merveilleux ; après cela ils voient les Comédies de Térence, quelques ouvrages de Cicéron, d'Horace, avec la traduction interlinéaire. Le choix de ces ouvrages dépend du discernement du maître, qui préfere ce qui est plus à la portée et au goût de son disciple.

§. III.

En quel tems on aprend à décliner et à conjuguer, aussi-bien que les régles de la syntaxe.

Dans les premiers tems de cette pratique préliminaire, lorsqu'on s'aperçoit que les enfans ont remarqué que les mots latins changent de

terminaison, *rosa*, *rosæ*, *rosarum*, *rosas*, *rosis* : *amo*, *amabam*, *amavi*; je leur aprends alors, les noms que l'on donne à ces différentes terminaisons d'un même mot, et je leur explique pourquoi elles ont été inventées ; c'est-à-dire, que je leur montre alors à décliner et à conjuguer, et que je leur aprends insensiblement les régles de la syntaxe, qui ne sont autre chose que des remarques sur la maniere de faire conoître les différens égards et les différens raports sous lesquels les mots sont considérés dans le discours.

Remarqués donc que je commence par l'explication et non par les régles. Je grave les idées des choses sur lesquelles je dois faire réfléchir, et ensuite je fais les réfléxions ; c'est-à-dire, qu'après qu'on a expliqué pendant un certain tems, je parle de la nature des mots, et du raport qu'ils ont entre eux dans le discours.

Je n'enseigne les régles que peu à peu, et à mesure que la curiosité du disciple, et ce que je fais expliquer m'en fournissent l'occasion. Je fais l'aplication des régles sur le latin qu'on a expliqué ; ainsi quand on a traduit, par exemple : *Pater tuus*, *Mater tua*, j'enseigne la régle qui regarde la concordance de l'adjectif avec le substantif, et j'en donne la raison. « C'est (1) un grand avantage, dit M. Fleury, » de pouvoir faire entendre les préceptes par » des exemples déja connus . . . Telle étoit » la conduite des Grecs et des Latins qui apre- » noient la grammaire de leur propre langue ; » en effet, ajoûte-t-il, on aprend bien mieux

(1) *Choix et conduite des études.*

» les

» les régles par l'usage qu'on en fait remarquer, » que par l'effort de la mémoire ».

Au reste, je n'aprends ces régles qu'à ceux qui sont en etat de les entendre, les autres se disposent à cette intelligence, en continuant toujours la simple explication. Les femmes et le peuple n'en parlent pas moins la langue de leur pays, quoiqu'ils en ignorent la grammaire.

Avant que de parler ici de ces régles, il est nécessaire d'entrer dans un plus long detail sur la maniére dont je fais expliquer.

§. IV.

De l'interprétation litérale et interlinéaire.

On étudie l'explication dans une interprétation litérale et interlinéaire, où les mots sont rangés selon l'ordre de la syntaxe simple.

I. L'interprétation est litérale, parce qu'il s'agit de faire entendre la signification propre des mots latins, et la forme, pour ainsi dire, des pensées de l'auteur original.

On ne peut conoître la maniére de s'habiller des étrangers, qu'on ne se représente leurs habits tels qu'ils sont, ainsi on ne scauroit aprendre une langue étrangére à moins qu'on n'aprenne la signification propre des mots, et les tours particuliers de cette langue.

Il est vrai qu'il y a certains principes généraux qui conviennent à toutes les langues; mais de plus, chaque langue a ses façons de parler particuliéres, qui sont, pour ainsi dire, les habits diférens de la même pensee, et qu'on

ne peut faire entendre qu'en les montrant telles qu'elles sont : Ainsi, quand le tour latin ne ressemble point au tour françois, j'en fais sentir la diférence par la langue latine même, et non par les seules opérations des régles ordinaires, qui ne font pas connoître la raison de cette diférence, et qui éloignent du génie de la langue latine. Pour expliquer, par exemple, ces paroles de Cicéron : *Scio illud tibi esse curæ*, je traduis d'abord litéralement, *scio*, je sçai, *illud*, cela, *esse*, être, *curæ*, à soin, *tibi*, à toi.

Tel est le latin : or c'est le latin qu'il s'agit de montrer, c'est-là l'objet de cette premiére traduction. Ensuite on rend cette pensée selon le tour de la langue françoise : Nous disons, *je sçai que vous vous intéressez beaucoup à cela, que vous y prenez part*, etc. Cette seconde sorte de traduction, que j'apelle LA TRADUCTION DES PENSÉES, est au-dessous du texte pur, et vis-à-vis de l'interprétation interlinéaire.

Le françois litéral n'est donc que l'image ou l'expression du latin, et c'est en ce sens que j'ai dit que je faisois conoître le tour latin par la langue latine même, c'est-à-dire, en traduisant d'abord le latin tel qu'il est dans l'original; le françois usité montre ensuite comment nous rendons en notre langue une pensée latine.

C'est ainsi que le disciple aprend la réciprocation, je veux dire le diférent génie des deux langues, et comment l'une répond à l'autre. Il fait lui-même les observations qui ont donné lieu à tant de régles inutiles, et qui ne sont

autre chose que la différence qu'il y a entre le tour latin et le tour françois.

Cette voie me paroît plus simple et plus naturelle, que de mener le commençant au latin par des opérations mécaniques sur les mots de la phrase françoise. Ne seroit-il pas ridicule de prétendre que Cicéron, pour exprimer la pensée que nous venons de raporter, a retranché le *que*, qu'il a mis le nom suivant à l'accusatif; le verbe à l'infinitif, etc.? Ne faites donc point faire à un enfant, à qui vous voulés aprendre la langue de Cicéron, ce que Cicéron n'a point fait. Si vous voulés que votre disciple parle, ou écrive comme ce Romain; souvenés-vous du grand principe, que les mots ne sont que les signes et l'habit de nos pensées; comencés donc par lui faire aprendre la maniére dont Cicéron a habillé, pour ainsi dire, sa pensée; qu'il entende bien le tour original des pensées de cet auteur, et vous verrés qu'il prendra peu à peu l'habitude de l'imiter. Il remarquera, sans doute, lui-même, que le *que* de la phrase françoise, n'est pas exprimé en latin, que le nom est à l'accusatif, etc.: mais ce n'est pas par ces remarques qu'il faut que vous comenciés: vous deves d'abord lui montrer la phrase latine, telle qu'elle est, indépendemment de la phrase françoise. Il faut aprendre à penser en latin, c'est-à-dire, selon le tour latin, pour être en état de bien s'exprimer en cette langue.

Quelques persones m'ont objecté que c'étoit aprendre un mauvais françois à un enfant, que de lui faire dire, *je sçai cela être à soin à toi*: mais les enfans voient bien que ce n'est pas là du françois: on ne leur donne ces mots-là, que

Que cette interprétation literale n'aprend point a mal parler françois.

comme le signe, le tour, l'habit de la pensée latine, et non pas comme une phrase françoise. On n'oublie point de leur montrer le tour françois, qui répond au tour latin; et j'ose assurer que cette pratique fait mieux sentir la différence des deux langues, et qu'elle aprend encore mieux la langue françoise, que ne le fait la méthode ordinaire.

Deux sortes de traductions, qui ont chacune un but différent.

J'ai déja remarqué qu'il y a deux sortes de traductions que l'on doit bien distinguer. 1°. La traduction qui est communément en usage, n'a pour but que d'exprimer les pensées d'un auteur à ceux qui en ignorent la langue; ainsi le traducteur doit parler alors comme l'auteur lui-même auroit parlé, si la langue dans laquelle on le représente eût été sa langue naturelle. Ces sortes de traductions seroient dangereuses pour les jeunes gens, si elles n'étoient pas écrites selon l'analogie de la langue françoise. 2°. Mais la traduction litérale dont il s'agit ici, n'a pour but que de donner l'intelligence des mots et du tour d'une langue étrangere; ainsi elle ne sçauroit être trop litérale, puisqu'elle ne fait que représenter la langue originale, qu'on ne sçauroit aprendre plus exactement qu'en la voyant telle qu'elle est. Cette interprétation litérale ne montrera donc pas plus à mal parler françois, que le feroit le latin même.

Pourquoi l'interprétation est interlinéaire.

II. Cette interprétation est interlinéaire, c'est-à-dire, qu'au-dessous de chaque mot latin, il y a le mot françois qui répond au mot latin, aussi litéralement qu'il est possible, ce qui sert de dictionnaire perpétuel, et facilite les répétitions. Le disciple trouve par ce moyen

un maître qui ne le quitte point ; qui saisit, pour ainsi dire, le moment de son attention, qui lui explique toujours le texte d'une maniére uniforme, et qui réïtére l'explication autant de fois que cela convient à la foiblesse de sa mémoire.

III. Les mots latins sont rangés dans l'ordre de la syntaxe simple, afin qu'on en puisse voir avec plus de facilité le raport et la dépendance, et que l'on fasse plus aisément l'aplication des régles de la syntaxe.

Les mots sont rangés selon l'ordre de la syntaxe simple.

IV. Toutes les ellipses sont remplies, c'est-à-dire, que tous les mots sous-entendus sont exprimés, ce qui donne une extrême facilité pour réduire à la syntaxe simple, les façons de parler figurées.

Mots sous-entendus suplées.

Il y a deux sortes de syntaxe, I. la syntaxe simple et nécessaire, qui suit l'ordre primitif des pensées ; qui range les mots selon les raports successifs qu'ils ont entre eux, c'est-à-dire, selon les diférentes modifications qu'ils se donnent les uns aux autres, en suivant la liaison que les idées ont entre elles, c'est-à-dire, l'ordre dans lequel l'esprit les a conçûes.

Deux sortes de syntaxe.

II. L'autre sorte de syntaxe est la syntaxe figurée et élégante. C'est celle qui est comunément en usage en latin, où l'on suit l'ordre des passions et des mouvemens intérieurs par lesquels les objets ou leurs attributs se présentent à l'imagination. C'est alors que se font les transpositions et les ellipses, par l'empressement que nous avons de faire conoître nos pensées ; mais cette sorte de construction n'est pas seulement fondée sur l'usage, elle est en-

core soumise aux régles essentielles de la syntaxe simple qu'elle supose.

Or, comme la syntaxe simple et nécessaire est le fondement de la construction figurée et élegante, ainsi que nous le ferons voir plus en détail dans la suite, et que d'ailleurs cette construction simple écarte toutes les épines, en réduisant aux régles générales les façons de parler les plus difficiles; c'est par elle que je commence. De plus, elle acoûtume les enfans à voir le raport de leurs idées, et comment les unes ajoûtent aux autres. Ils voient la véritable cause du régime, et des façons de parler figurées; ils prennent, sans s'en apercevoir, l'habitude de raporter ces façons de parler à des régles uniformes, et s'acoûtument à faire usage de leur raison; au lieu que ceux qui ne réduisent point ces façons de parler à la construction simple, sont obligés de donner une régle particuliére pour chaque façon de parler, et une régle qui n'éclaire point.

Rapeller au texte original.

Ce seroit, sans doute, ne pas donner aux enfans une véritable conoissance du latin, que d'en borner l'étude à la seule syntaxe simple: mais comme vis-à-vis du françois litéral, qui ne sert qu'à faire conoître le tour latin, il y a un françois tel que nous le parlons; de même, vis-à-vis du latin rangé selon la construction simple, on voit le texte original, où l'on remarque les façons de parler figurées et élégantes. Ainsi quand on scait bien expliquer le texte rangé dans l'ordre de la construction simple, on l'explique ensuite tel qu'il est dans le texte pur et elégant, qui est vis-à-vis; et on le lit plusieurs fois, en faisant toutes les observations dont on est capable.

Quand les enfans ont fait quelque progrès, on doit, à la fin de l'explication, leur dire de vive voix quelques phrases françoises, qu'ils puissent rendre en latin, en imitant les façons de parler qu'ils viennent de remarquer dans leur auteur.

La syntaxe simple n'acoûtume point à un mauvais latin.

On m'a objecté, que c'est acoûtumer les enfans à un latin plat, que de leur faire expliquer d'abord les auteurs rangés selon la syntaxe simple : mais cette objection est très-frivole.

I. L'arrangement dont il s'agit n'est autre chose, que ce qu'on apelle dans les coléges, *faire la construction;* or, acoûtumer les enfans à faire la construction, n'a jamais parû être un inconvénient qui les éloignât du bon latin. Les commençans trouvent dans cette construction écrite le même secours qu'un maître habile leur fournit de vive voix dans les coléges, et de plus ils y trouvent un moyen facile pour réparer leur inattention, et ceux qui ont peu de mémoire peuvent par-là se rapeller tant qu'il leur plaît, ce qu'ils ont oublié. Cette construction n'est écrite que pour faciliter les répétitions, et pour rendre présent le maître en tout tems et en tout lieu.

II. La construction ne se fait dans les coléges, que pour conduire à l'intelligence du latin pur et élégant de l'auteur qu'on explique; je n'ai point d'autre vuë en écrivant cette construction, je veux seulement faire entendre le texte pur, qui est vis-à-vis. C'est celui-là seul que je propose à imiter, parce que c'est-là uniquement où l'on trouve les façons de parler du langage ordinaire et élégant. C'est à celui-là que j'acoûtume l'oreille et le goût des enfans

par des lectures réitérées. Ainsi, puisqu'on vante tant les avantages de la construction qui se fait de vive voix dans les classes, comment cette même construction pourroit-elle devenir nuisible par cela seul qu'elle est écrite ?

Ce qui accoûtume les enfans au mauvais latin, c'est l'usage déraisonnable de les faire commencer par la composition des thémes, et de vouloir qu'ils tirent, pendant plusieurs années, de leur propre fonds, ce que l'on sçait bien qui n'y est pas.

Le goût en ces matiéres, n'est qu'un sentiment de comparaison : on raporte tout au modele que l'on a dans l'imagination : les jeunes gens n'ayant point encore acquis la conoissance du modele, par une lecture assidue des bons auteurs, ne sauroient imiter ce qu'ils ne conoissent pas, ou ce qu'ils ne conoissent pas assez; ainsi ils ne sauroient composer qu'un mauvais latin, et ce latin, qui leur a tant coûté à faire, devient leur modele, dès qu'il est exempt de fautes grossiéres; ils en sont loués, et souvent récompensés solemnellement : ainsi ils ne s'en deshabituent qu'avec peine, et à mesure qu'ils aquiérent des conoissances plus exactes par la lecture des auteurs. Pourquoi donc ne pas les mener tout d'un coup à la lecture de ces auteurs, s'il est possible de leur en procurer l'intelligence ? Pourquoi les occuper si long-tems à mal faire ? Car enfin, on ne peut disconvenir qu'il n'y ait bien du tems perdu, bien des peines, bien des larmes, avant que les enfans aient acquis la capacité de pouvoir seulement composer le mauvais latin dont nous venons de parler ; au lieu que

par le secours de l'interprétation interlinéaire, on peut, dès qu'ils savent lire, les occuper utilement à faire des provisions, je veux dire, à aprendre la signification d'un grand nombre de mots latins, et à aquérir les connoissances particuliéres que les régles suposent, ce qui est une avance considérable en fait de langues.

§. V.

Des régles.

J'ai déja remarqué que je ne parle des régles de grammaire, qu'à ceux qui ont été exercés pendant quelque tems à la traduction interlinéaire. Je leur fais imiter à peu près la conduite que gardent ceux qui sachant déja leur langue naturelle par usage, veulent en aprendre la grammaire : d'ailleurs, les régles dont il s'agit suposent que le cerveau ait déja acquis la consistance nécessaire pour comprendre des réflexions un peu méditées.

La grammaire a une liaison nécessaire avec la science des idées et du raisonement, parce que la grammaire traite des mots et de leurs usages, et que les mots ne sont que les signes de nos idées et de nos jugemens. Nous pensons, et ensuite nous nous servons des mots pour exprimer nos pensées ; or, comme on ne sauroit conoître le signe en tant que signe, si l'on ne conoît pas ce qu'il signifie, on ne sauroit se former d'idée juste des mots et de leurs usages, sans s'instruire de la liaison que les homes ont mise entre leurs maniéres de penser

et les mots qu'ils ont établis pour se comuniquer leurs pensées.

Les pensées des homes sont indépendantes de tout usage arbitraire ; mais les mots qui ne sont que des signes de ces pensées, ont été arbitraires dans leur première institution, c'est-à-dire, que les homes qui se sont trouvés renfermés, pour ainsi dire, dans une certaine circonférence de liaison et de commerce, ont établi entre eux certains mots pour être les signes de leurs pensées, selon qu'il a plû à l'usage et à quelques-autrés circonstances, telles que le climat et les langues voisines, ou plus anciennes : ainsi dans chaque nation et dans chaque contrée, on s'est servi de sons différens pour marquer ce qu'on avoit dans l'esprit.

Mais afin que les homes d'un pays où une langue est établie, puissent s'entendre mutuellement, il est nécessaire non-seulement que les mots aient une signification déterminée, mais encore que les différens usages, que l'on fait des mots, pour exprimer les diférentes vues sous lesquelles l'esprit considére un même objet, soient marqués par des signes particuliers, qui fassent conoître ces divers usages ; et c'est pour cela qu'en certaines langues, on donne aux mots des terminaisons diférentes, et qu'en d'autres on se contente de les placer diféremment dans le discours ; par exemple, *Dieu voit tout*, *Dieu* en cette phrase est considéré comme étant l'objet dont on juge, dont on dit quelque chose, c'est le sujet de la proposition, et c'est pour cela que ce mot est placé le premier selon l'ordre de la syntaxe françoise.

Voit, marque ce que je juge de Dieu, ce

que je dis qu'il fait, et je me sers de cette terminaison plutôt que d'une autre du même mot, parce qu'elle est seule destinée à faire conoître que l'action de voir est actuellement attribuée à un sujet particulier.

Tout, détermine ce que je dis que Dieu voit; c'est pour quoi *tout* est placé après *voit*, c'est le terme de l'action de voir, que je juge de Dieu.

Ces diférens raports se marquent en latin, non par la place des mots, mais par la différence des terminaisons d'un même mot.

Il est encore nécessaire d'observer qu'il y a entre nos idées un raport d'identité, et un raport de détermination, par exemple; j'ai l'idée d'une *table*, et j'ai l'idée abstraite de *quarré*, quand je pense que ma *table* est *quarrée*, j'applique l'idée de *quarré* à la table, je juge qu'elle est telle, il y a un raport d'identité entre *table* et *quarré*, et voilà le fondement de la concordance. L'adjectif s'accorde en genre, en nombre et en cas avec son substantif, parce qu'ils ne forment ensemble qu'un même tout, ou plutôt qu'un même objet.

Dieu a créé le monde : *le monde* détermine ce que je dis que Dieu a créé : *le monde* n'a point de raport d'identité avec *Dieu*, ni avec *a créé*, mais il a un raport de détermination avec ce dernier mot; il le détermine, et fait conoître ce que je dis que Dieu a créé. Le raport de détermination, que les mots se donnent les uns aux autres dans le discours, est le fondement du régime, et c'est pour marquer ces diférentes faces sous lesquelles on considére les objets, que les mots ont en latin des ter-

minaisons diférentes, et que chacune de ces terminaisons a sa destination particuliére.

C'est uniquement de ces principes que je tire toutes les régles de la syntaxe nécessaire, c'est-à-dire, de cette syntaxe qui est établie dans une langue pour marquer les diférens raports de concordance ou de régime que les mots ont entre eux, selon la liaison des idées qu'ils expriment. Les observations, que les grammairiens ont faites ensuite sur l'élegance du discours, suposent les régles de la syntaxe nécessaire, et on ne doit point confondre les unes avec les autres.

Les régles de la syntaxe nécessaire sont donc fondées,

1°. Sur la conoissance de la nature des mots, c'est-à-dire, de ce que c'est qu'un nom, un verbe, un substantif, un adjectif, etc. la partie de la grammaire qui explique ces diférentes propriétés, est celle que j'apelle les *préliminaires de la syntaxe.*

2°. Sur la conoissance de ce que c'est qu'une proposition, et comment les mots s'expliquent et se déterminent dans le discours.

3°. Sur la conoissance de la destination des terminaisons d'un même mot. La terminaison du nominatif, par exemple, est destinée à marquer le sujet de la proposition, celle du génitif marque qu'un nom détermine la signification d'un autre nom substantif : *Lumen solis*, *solis* détermine de quelle lumiére je parle, c'est de la lumiére du soleil. Il en est de même des autres terminaisons, elles ont chacune leur usage; de sorte que quand on conoît les destinations ou usages de ces terminaisons,

on sçait toutes les régles de la syntaxe nécessaire, ce qui se reduit à un fort petit nombre.

Je raporte à ces régles simples et uniformes toutes les façons de parler élégantes, qui paroissent éloignées de la construction simple et nécessaire, ce qui demande quelque détail ; mais ce détail est d'autant moins embarassant et moins difficile à retenir, qu'il se raporte toujours aux régles primitives. Je réduis à ces régles le régime des verbes de prix, les deux accusatifs de *doceo*, et toutes les autres difficultés sur *pœnitet*, *refert*, etc., dont on donne des régles particuliéres, qu'on regarde comme des exceptions, et qu'on honore du nom de *principes*, quoiqu'elles ne soient pas tirées du fond des choses, et qu'elles ne servent que dans l'usage particulier d'un tel mot.

On dira peut-être que les régles générales ausquelles je réduis les façons de parler dont il s'agit, n'empêchent pas qu'on ne fasse ensuite les observations comunes, sur-tout quand il s'agit de rendre du françois en latin ; qu'ainsi c'est donner deux régles au lieu d'une seule : mais il est bien aisé de voir, qu'on est plus éclairé et bien plus sûr, quand on sçait la raison de la régle comune, que quand on ne travaille qu'en suivant une observation aveugle et contraire aux régles générales. Je regarde les régles de la syntaxe nécessaire, comme le guide universel des començans. Ils font ensuite, sur les façons de parler particuliéres, les remarques nécessaires, dont les régles générales leur ont apris la raison ; l'esprit en est plus satisfait et moins rebuté.

Les personnes qui ne sont pas acoûtumées

à raporter toutes choses à leurs véritables principes, seront surprises de trouver ici des observations, qui ne leur paroîtront pas apartenir à la grammaire. Pourquoi fonder les régles de grammaire, dira-t-on, sur des observations de logique et de métaphysique? Faut-il être philosophe avant que d'être grammairien?

Je réponds qu'il seroit à souhaiter que ceux qui enseignent la grammaire fussent philosophes. Les grammairiens qui ne sont pas philosophes, ne sont pas même grammairiens. La grammaire a une liaison essentielle avec les sciences qui traitent de nos idées, et des opérations de notre esprit, parce que la grammaire traite des mots, en tant qu'ils sont les signes de ces idées et de ces opérations.

C'est un défaut de la route ordinaire de séparer entiérement la grammaire des sciences, elles en sont le fondement; ainsi bien loin de n'aprendre la signification de certains termes qui sont communs à la grammaire et à la science du raisonnement, que sept à huit ans après qu'on a été initié au latin, j'avoue sans peine, que j'ouvre la carriére de la grammaire par l'usage de ces termes; mais en cela je ne fais que suivre l'ordre naturel, et ce que les réfléxions et l'expérience m'ont fait croire être le plus utile et le plus praticable.

Ce n'est pas l'usage, j'en conviens, que les jeunes gens sachent si tôt ce que c'est qu'une proposition, et qu'en aprenant la grammaire, ils aprenent à démêler la proposition incidente d'avec la proposition principale: mais quand le raport que les mots ont entre eux est interrompu, ou par des transpositions, ou par des

propositions incidentes, quelle autre régle ont-ils pour ramener ces mots-là à l'ordre naturel, et pour donner à chacun la terminaison qui lui convient ? D'ailleurs, n'est-ce pas un avantage réel que les enfans s'acoûtument de bonne heure à faire ce discernement ? Peuvent-ils aquérir trop tôt les conoissances qui leur donnent de la justesse ? Enfin, s'il m'est permis de le remarquer, ce n'est pas la grammaire qu'on leur aprend, et c'est la grammaire que j'ai dessein de montrer ici.

Après tout, je n'invente aucun terme nouveau, je me sers de ceux qui sont reçûs, sans chercher à leur en substituer d'autres. Je préviens seulement l'usage d'un petit nombre de mots dont on se sert un peu plus tard ; mais je les explique, et je crois les faire entendre.

On se sert aujourd'hui, dans le train commun, de plusieurs termes abstraits qu'on n'explique point. Tels sont : *antécédent*, *rélatif*, *actif*, *passif*, *collectif*, *etc.* Ces mots-là sont-ils plus clairs que *proposition*, *sujet*, *attribut* ? Il n'y aura qu'à gagner pourvû que je fasse entendre les uns et les autres.

Le plus grand obstacle que j'aie à surmonter, c'est la prévention où sont quelques persones que cette grammaire est au-dessus de la portée des jeunes gens. La plûpart des homes se persuadent que les autres ne doivent être traités que comme ils ont été traités eux-mêmes. Un de nos plus fameux grammairiens (1) n'a

(1) *Regnier des Marais*, *Grammaire in-4°*, *pag.* 102 *et* 127.

pas fait difficulté d'avancer plus d'une fois que *les enfans doivent aprendre comme leurs peres ont apris.*

Telle est la force des premiéres impressions que nous avons reçûes dans l'enfance. Au lieu de réfléchir sur les fautes qu'on a faites à notre égard, afin d'en préserver ceux qui nous suivent ; il semble que nous trouvions une espéce de justice ou de consolation à leur voir suporter les mêmes maux, et à les voir tomber dans les mêmes inconvéniens.

Il est vrai que si vous comencés par dire à un enfant que le nominatif est le sujet de la proposition, il ne pourra pas vous entendre ; vous ne l'avés pas préparé : il ne scait pas ce que vous entendés par *sujet*, par *proposition*.

Mais donnés-lui auparavant, par des exemples, l'intelligence de ces mots-là : faites-lui quelque proposition particuliére, qui soit à sa portée, afin qu'il puisse conoître qu'une proposition n'est autre chose qu'un assemblage de mots qui forment un sens, qui expriment ce qu'on a dans l'esprit, qui font conoître ce qu'on pense, ce qu'on juge ; qué juger, c'est penser qu'une chose est de telle ou telle maniére : rendés-lui tout cela sensible par des exemples, et vous verrés qu'il vous comprendra, sans peine, si vous voulés vous faire comprendre.

La raison des jeunes gens est de même nature que la nôtre, et quand une fois leur cerveau a aquis un certain degré de consistance, plus ce que vous dites est fondé en raison, et mieux vous êtes entendu, pourvû que vous ayés pris la précaution d'imprimer auparavant les

conoissances particuliéres que les réfléxions suposent, et ausquelles elles doivent se lier. Si vous ne prenés pas cette précaution, vous faites comme ces voyageurs dont les rélations nous sont incompréhensibles, parce qu'ils nous parlent de pays où ils ont été, comme si nous y avions été nous-mêmes. Tels sont encore ces plaideurs importuns, qui nous entretiennent de leurs procès comme si nous en savions le fait, et comme si nous entendions les termes de la procédure.

Imprimés donc par des exemples réïtérés les conoissances particuliéres, dont les maximes générales et les termes abstraits suposent les impressions, et vous verrés que les jeunes gens d'un certain âge seront en état de vous entendre.

« Ne dites point que les enfans sont incapa-
» bles de ces réfléxions, dit l'abbé de Saint-
» Real (1), on ne sauroit traiter trop tôt les
» enfans en homes, continue-t-il, cette opi-
» nion de l'incapacité des jeunes gens pour
» le raisonement, est une condescendance
» pour les maîtres plutôt que pour les disci-
» ples, parce que les maîtres ne savent pas les
» faire raisoner; ils ont intérêt à dire que cela
» est impossible, et se moquent de cet art mer-
» veilleux comme d'une chose chimérique ».

Ainsi, je ne demande que deux conditions pour faire entendre les raisonemens de cette Grammaire : la premiére est un âge proportionné, afin qu'il y ait dans le cerveau des en-

(1) *De l'usage de l'histoire, tom. 11, pag. 2.*

fans la consistance nécessaire pour comprendre ces réfléxions ; et cet âge est celui auquel on les juge capables d'entendre les régles comunes. Ces régles-là demandent plus de consistance dans le cerveau des enfans, qu'il n'en faut pour celles que je propose. Les régles ordinaires exigent la considération de plusieurs raports, qui ne sont fondés que sur les mots, et qu'il faut cependant que le jeune home considere tout à la fois avec une pénible sécheresse : retrancher le *que*, mettre le nom à l'accusatif, le verbe à l'infinitif, au tems qu'il faut, etc.

Au contraire, les régles que je propose étant fondées sur des raports naturels, le disciple en reconoît la vérité avec plus de facilité et plus de goût, et fait ensuite plus aisément ses réfléxions sur l'usage arbitraire.

La seconde condition sera peut-être la plus dificile ; c'est que les maîtres sachent préparer leurs éléves aux régles dont nous parlons. Ils doivent conoître l'ordre et la liaison des idées, et imprimer en premier lieu celles dont les autres dépendent, et qu'elles suposent. J'ai vû des avocats parler de procès à des théologiens, et n'en être pas entendus. C'est que les docteurs n'avoient pas dans leur esprit les idées particuliéres que le discours des jurisconsultes suposoit. Ce n'est pas, encore un coup, la capacité naturelle qui manque dans les enfans, je parle en général, ce sont les idées aquises qui leur manquent, c'est la méthode. Que de combinaisons ! que de réfléxions ! que de finesse même dans leurs jeux, dans leurs amusemens, dans leurs excuses ! C'est qu'ils ont sur tous ces points les idées particuliéres d'où dé-

pendent leurs raisonemens : et voilà le fondement de la pratique préliminaire dont j'ai parlé. Enfin, je n'ai écrit qu'après avoir pratiqué. Plusieurs jeunes gens ont répondu publiquement selon les régles de cette Grammaire, qui leur avoient été aprises par des maîtres judicieux. Ce n'a été qu'après des épreuves plusieurs fois réïtérées, que j'ai osé avancer ce que je savois bien, que plusieurs persones regarderoient comme un paradoxe. Ainsi je suis autorisé à assurer que l'expérience a décidé. Non seulemeut les jeunes gens comprenent les régles de la Grammaire raisonée, mais ils en font l'aplication avec plaisir ; et comme leur travail est moins pénible, leur esprit est moins fatigué, et par conséquent ils ont toute la force et toute la liberté de faire usage de leur raison. Ils font des remarques, des objections, ils demandent des éclaircissemens, et sont ravis de faire conoître qu'ils sont capables de comprendre. Ainsi ils éprouvent moins ces dégoûts dangereux, qui tant de fois ont fait abandoner la carriere des études à ceux mêmes à qui la nature avoit doné le plus de disposition. Car il n'arrive que trop souvent, que plus un jeune home est en état de comprendre, plus il est rebuté de voir que sa raison ne trouve point de prise dans ce qu'on lui montre avec tant de peine ; son peu d'expérience l'empêche de s'apercevoir que c'est la faute de la méthode, et non pas la sienne : il se croit dépourvu de talens, il se décourage et s'imagine qu'il manque de lumiéres, parce qu'il n'aperçoit que des tenébres.

C'est pourquoi dans le choix des maîtres, on

doit préférer le bon esprit à l'érudition. Il n'est pas nécessaire, pour le progrès du començant, que le maître ait beaucoup d'érudition ; mais il faut qu'il ait beaucoup de bon esprit, c'est-à-dire, de justesse, d'étendue, de méthode, de discernement, et de patience. Si le maître ne manque que d'érudition, il pourra l'aquérir par le travail, ou y suplèer par d'autres persones ; au lieu que les talens naturels ne peuvent ni s'aquérir ni être suplées. C'est par le bon esprit et non par l'erudition, que le maître conoît, dans les yeux de son disciple, la cause qui fait qu'il n'est pas entendu : si c'est distraction, si c'est incapacité naturelle, ou, ce qui est plus ordinaire, si ce n'est pas parce que le disciple n'a point encore aquis les idées que le discours du maître supose. L'obscurité ne vient souvent que d'un mot très-comun que le disciple ne sauroit entendre, parce qu'il n'a point encore reçû l'impression sensible et particuliére que ce mot supose. Quand le maître manque de lumiéres pour decouvrir la cause de l'embaras, le disciple demeure dans les ténébres, et ces ténébres produisent toujours le dégoût et le découragement.

Ce seroit donc un avantage considérable pour les enfans, s'ils pouvoient aprendre la grammaire par de véritables principes. Cette pratique leur rendroit l'esprit juste autant que chacun en particulier seroit capable d'aquerir de la justesse, et ils s'acoutumeroient à faire usage de leur raison dans les autres fonctions de leur vie ; ce qui doit être le but de toutes les études. Quand parvenus à un certain âge, ils sont abandonés à eux-mêmes, ils seroient

moins sujets à vouloir tout oublier, parce qu'ils trouveroient dans leur propre fonds les secours nécessaires pour s'occuper, et pour se rendre utile à la république.

§. VI.

Usage des thémes.

Au reste, je suis bien éloigné de désaprouver qu'après avoir fait expliquer du latin pendant un certain tems, et après avoir fait observer sur ce latin les principales régles de la syntaxe, on fasse rendre du françois en latin, soit de vive voix, soit par écrit. Je suis, au contraire, persuadé que cette pratique met de la varieté dans les études, qu'elle fait voir de nouveau la réciprocation des deux langues, et qu'elle exerce les jeunes gens à faire l'aplication des régles qu'ils ont aprises dans l'explication, et des exemples qu'ils y ont remarqués. Mais le latin que le disciple compose ne doit être qu'une imitation de celui qu'il a vû auparavant. Ainsi l'explication doit précéder la composition.

Quand votre disciple sçait bien décliner et bien conjuguer, et qu'il a apris la raison des cas, dont il a remarqué l'usage dans les auteurs qu'il a expliqués, vous ferés bien de lui doner à mettre en latin un françois composé sur l'auteur qu'il aura expliqué, en ne changeant gueres que les tems et quelques légéres circonstances : mais il faut lui permettre d'avoir l'original devant les yeux, afin qu'il le puisse imiter plus aisément. Pourquoi l'empêcher

d'avoir recours à son modéle ? Plus il le lira, plus il deviendra habile ; c'est à vous à disposer le françois de façon qu'il ne trouve ni l'ouvrage tout fait, ni trop éloigné de l'original.

Pour faciliter la composition des thémes aux començans qui sont en état de s'y exercer, on peut exprimer le tour latin en un françois qui ne soit que l'image de l'expression latine, et l'écrire ainsi sous le bon françois. J'en donerai quelques modéles. Ceux qui ont remarqué les idiotismes des deux langues, c'est-à-dire, les façons de parler qui sont propres à l'une et à l'autre, n'ont pas besoin de tant de précautions.

Je ne condamne donc pas la pratique de mettre du françois en latin, j'en blâme seulement l'abus et l'usage déplacé.

Je dis en premier lieu, que l'on emploie trop de tems à mettre du françois en latin, parce que le but principal des études latines, c'est d'entendre les auteurs latins, et non pas de mettre du françois en latin. Parmi ceux qui étudient, il n'y en a qu'un fort petit nombre qui soient obligés dans la suite de leur vie à composer en latin.

J'avoue en second lieu, que je ne saurois concevoir que l'on fasse comencer les enfans par la composition. Rien n'est plus contraire à l'ordre naturel. Les conoissances ne se devinent point, les langues ne sont point innées : toute copie, toute imitation doit être précédée de la conoissance de l'original ; plus cette conoissance sera exacte, plus l'imitation deviendra facile avec un peu de pratique : or, la composition des thémes n'est et ne doit être

qu'une imitation des façons de parler des auteurs latins, donc l'intelligence de ces auteurs, ou du moins de leurs façons de parler originales, doit précéder la composition des thémes.

D'ailleurs, comme nous l'avons déjà remarqué, cet exercice acoutume les jeunes gens à un mauvais latin, qui ne les instruit ni sur les choses, ni sur les façons de parler. Ce (1) n'est pas le latin qu'ils aprénent par cette voie, dit un auteur, c'est une langue qu'ils se font à eux-mêmes.

J'ajouterai encore ici cette réfléxion : supposons pour un moment qu'il fut établi de suivre quelque autre méthode que celle des thémes, pour comencer à aprendre le latin, et qu'alors quelqu'un vint proposer de comencer par faire mettre du françois en latin, c'est-à-dire, de faire ce qu'on fait comunément aujourd'hui, je suis persuadé que cette pratique paroîtroit déraisonable et impossible dans l'éxécution. Comment voulés-vous, diroit-on, que des enfans mettent du françois en latin, avant que de savoir le latin ? Que de tems perdu à mal chercher, à mal trouver, à mal arranger!

On me répondra, sans doute, qu'on ne parleroit alors de cette sorte, que par le préjugé de l'usage contraire, que je supose établi : mais n'est-ce pas aussi par la force du préjugé que l'on soutient l'usage de commencer par la composition des thèmes ? Il faut donc juger de cet usage indépendemment de toute préven-

(1) *Nouvelles litéraires du* 15 *décembre* 1723.

tion, et par les seules lumiéres du bon sens. Pour moi, je suis persuadé que cette pratique est contraire à l'ordre naturel, qu'elle ne peut que dégoûter les començans; elle fait dans la mémoire des enfans ce qu'ils font sur leur papier, c'est, pour ainsi dire, une mémoire pleine de ratures : rien n'y est nettement arrangé. Par combien de fautes ne sont-ils pas obligés de passer, avant qu'ils soient en état de démêler dans un dictionaire le mot propre dont ils ont besoin ? Ils sont blamés quand ils pèchent contre ce discernement, qui supose qu'ils savent ce qu'ils ignorent, et ce n'est qu'à force de peines, de tems et d'exercice, qu'ils peuvent enfin parvenir à faire un latin suportable. Si l'on donnoit à l'explication le même tems, la même peine, la même aplication, les mêmes soins, que l'on donne à la composition des thémes, il me paroît évident que l'on deviendroit bien plus habile.

Qu'il me soit permis de le dire, la méthode de comencer par la composition ne se soutient ni par sa facilité, ni par son utilité, mais uniquement parce qu'elle ocupe les enfans, et laisse du loisir aux maîtres : mais les enfans n'en seront pas moins ocupés, ni les maîtres moins soulagés, par la pratique de l'interprétation interlinéaire, comme nous le verrons bien-tôt.

Si l'on pouvoit mettre dans une juste balance, d'un côté, le nombre d'années que les enfans emploient à aprendre le latin selon la route ordinaire, et de l'autre côté le peu de fruit que l'on retire comunément de cette pra-

tique, on n'auroit pas beaucoup de peine à convenir, que cette route n'est pas le droit chemin.

§. VII.

On ne doit point exercer si-tôt les enfans sur certaines façons de parler difficiles de la langue latine.

Il y a encore un autre abus dans la maniére ordinaire d'enseigner le latin ; c'est qu'au lieu d'aprivoiser, pour ainsi dire, les enfans avec cette langue, en ne leur présentant d'abord que ce qu'elle a de plus facile, on ne les exerce dans les premiers tems que sur les façons de parler les plus embarassantes, et qui sont les plus éloignées du tour françois : on leur tend des piéges sur ces dificultés ; elles sont regardées comme les régles essentielles de la syntaxe, et comme les fondemens du latin : au lieu que ce ne sont que des façons de parler particuliéres, qu'il faut réduire aux régles essentielles de la syntaxe nécessaire. On voit bien que je veux parler ici des *pœnitet*, des *refert*, et autres pareils latinismes, sur lesquels on ne doit exercer les enfans, qu'après qu'ils se sont familiarisés avec le latin. Faites une abondante provision de ce qu'il y a de plus facile, et de tout ce qui peut donner aisément le goût de l'analogie latine, et vous ferés ensuite beaucoup de chemin en peu de tems, sur toutes ces dificultés, que vous réduirés aux principes comuns, ausquels vos éléves seront déja acoutumés : au lieu qu'en comen-

çant presque d'abord par ces façons de parler dificiles, vous perdés beaucoup de tems, vous vous exposés à donner du dégoût à votre éléve, et vous ne faites point de provisions. L'ordre naturel demande que l'on aille toujours du conu à l'inconu, et du plus facile à ce qui l'est moins. On verra dans le détail de la syntaxe, comment j'ai réduit ces façons de parler aux régles les plus comunes, dont elles sont des dépendances, et non des exceptions.

§. VIII.

Ne point négliger la langue françoise dans la pratique de l'explication.

Quoique je reconoisse autant que persone combien il est nécessaire d'étudier notre langue; cependant je me contente à cet égard de faire dans cet ouvrage, les réfléxions principales, que les jeunes gens destinés à l'étude, ne doivent point ignorer. Ainsi je n'entre pas dans un détail qui demanderoit une grammaire particuliére. La Grammaire latine est ici mon objet principal; mais dans la pratique de l'explication qui se fait de vive voix, on doit faire observer avec soin les diférences principales des deux langues, et raporter les remarques les plus importantes, que nos grammairiens ont faites sur la langue françoise. Il est honteux de ne sçavoir pas écrire en sa propre langue. Les maîtres doivent corriger exactement les fautes d'ortographe et de construction, et surtout celles qui sont contraires à la justesse et à la netteté du stile. C'est ce qu'ils auront ocasion

de pratiquer, quand ils exerceront leurs disciples à traduire des harangues choisies, des lettres de Cicéron, des odes d'Horace, ou quelqu'autre ouvrage latin, selon le goût et le progrès de leurs élèves.

§. IX.

S'il faut comencer par la Grammaire françoise.

Quelques persones ont crû qu'il falloit aprendre la Grammaire françoise aux enfans avant que de leur parler du latin. Cette pratique paroît d'abord raisonnable; mais voici ce que je pense sur ce sujet.

I. Les principes généraux de Grammaire peuvent s'aprendre sur quelque langue que ce soit, pourvû qu'on sache déja cette langue par usage: mais outre les principes généraux, chaque langue a ses observations particuliéres. Les observations particuliéres de la langue françoise suposent les conoissances générales, ces conoissances générales, c'est-à-dire, l'explication de ce que c'est qu'un nom, qu'un verbe, etc. demandent un âge déja avance; or, en attendant cet âge, les enfans sont utilement ocupés par la pratique de l'interprétation interlinéaire, qui leur aprend la signification des mots latins dès qu'ils savent lire; leur cerveau aquiert insensiblement plus de consistance, ils s'acoutument peu à peu à l'attention, et se disposent aux réfléxions.

II. On fait l'aplication des conoissances générales de Grammaire, aussi-bien sur les mots

d'une langue que sur les mots d'une autre : *Amo* est à la premiére persone du singulier : *j'aime* est aussi à la premiére persone du singulier. Pourquoi séparer ces deux études ? Elles s'entre-aident quand elles vont ensemble, et qu'on entend ce que l'un et l'autre mot signifie.

III. Le seul avantage sur lequel on se fonde pour vouloir comencer par le françois, c'est que les enfans sachant le françois, ils ont déja la matiére des régles et des réfléxions ; ainsi, dit-on, l'aplication de ces régles est plus facile à faire. Comencés donc par l'interprétation interlinéaire ; elle vous fournira bien-tôt de la matiére pour les régles, et vous aurés le double avantage de faire l'aplication de ces régles, également sur le latin et sur le françois.

IV. Dans l'explication particuliére des régles générales, par exemple, s'il s'agit d'expliquer la concordance de l'adjectif avec le substantif ; on peut fort bien comencer d'abord par en faire l'aplication sur des exemples françois, et passer en même tems aux exemples latins ; mais il ne s'ensuit pas de-là qu'on doive comencer séparément par la Grammaire françoise pour revenir ensuite à la latine ; ces deux études ne se nuisent point l'une à l'autre, au contraire, elles se soutiennent. Ainsi, je crois que ce seroit un tems perdu de se restreindre à ne parler d'abord que du françois.

§. X.

Récapitulation, ou détail de la pratique.

Je voudrois donc, I. que dès que les enfans savent lire, ils fissent leur principale occupation d'expliquer le latin avec une traduction interlinéaire, en tâchant seulement de retenir la signification des mots tels qu'ils les trouvent, *amavi*, j'ai aimé. On pourroit même leur faire aprendre à lire dans les livres interprétés de cette sorte.

II. Les maîtres qui voudront faire usage de cette méthode, prescriront à ceux qui savent bien lire, de se préparer eux-mêmes sur quelques lignes ou sur quelques pages de la traduction interlinéaire, selon la portée de leur mémoire et de leur esprit.

III. Les enfans qui se préparent eux-mêmes, et qui aprennent la signification des mots latins dans l'interprétation interlinéaire, lisent plus d'une fois l'explication du mot latin, ensuite ils cachent le françois avec une régle, et s'exercent eux-mêmes à voir s'ils ont retenu la signification du mot latin.

On peut leur faire observer la même pratique à l'égard du françois; je veux dire, qu'on peut leur faire cacher le mot latin, et voir s'ils ont retenu comment un tel mot françois se dit en latin. Cette réciprocation est très-utile; mais si elle est trop penible pour quelques-uns, il faut se contenter de la simple explication du mot latin, le reste se fera dans la suite, ou plutôt se fera tout seul; je veux

dire qu'à force d'avoir expliqué la signification des mots latins, on saura comment un tel mot françois se dit en latin.

IV. Quand le maître veut faire répéter les enfans, il prend devant lui le livre de l'interprétation interlinéaire, et il intéroge son disciple : par exemple, si le disciple a étudié la premiére fable d'Esope, le maître lit *lupus*, et l'écolier répond un *loup*, ainsi de suite.

Après que cette répétion est finie, le maître peut demander comment dit-on un *loup* en latin? Mais dans le comencement il ne faut faire ces demandes réciproques que sur peu de mots.

Si le maître a plus d'un écolier, il donne à l'un le livre de l'interprétation, et le charge d'intéroger son camarade, ce qui en fait profiter deux à la fois, et leur donne de l'émulation.

Il y a encore une autre maniére de faire répéter les enfans quand ils sont bien jeunes. C'est qu'au lieu de leur faire expliquer le texte pur, on les fait expliquer dans le livre de la répétition, où le latin construit est imprimé tout de suite, sans aucune traduction, et sans aucune inversion. Je n'ai fait imprimer de cette sorte que l'*abrégé de la fable* du pere Jouvenci; cette pratique facilite beaucoup les premiers comencemens, surtout à l'égard de ceux qui ont peu de mémoire.

V. L'un des objets principaux de l'interprétation interlinéaire, est de conduire au texte pur, qui est vis-à-vis : mais il ne faut pas y mener d'abord les enfans, de peur qu'ils ne soient rebutés par l'embaras de l'inversion

latine; ils s'y acoûtument insensiblement par curiosité et par vanité; ce sont deux passions dont les maîtres habiles savent faire un usage utile.

Quand le maître le juge à propos, et que les disciples expliquent sans peine selon l'ordre de l'interprétation interlinéaire, on leur dit de se préparer à expliquer le texte pur qui est vis-à-vis; ce qui n'est pas difficile, puisqu'ils savent déjà la signification de tous les mots, et qu'ils ont devant les yeux la construction toute faite.

VI. Quand les enfans sont préparés à expliquer quelques lignes ou quelques pages du texte pur, il s'agit de les faire répéter, et pour cela, le maître leur donne un livre ordinaire où est le texte pur sans interprétation vis-à-vis. L'écolier l'explique en lisant d'abord la phrase entiére, et ensuite traduisant chaque mot en particulier selon l'ordre de la construction et de l'interprétation interlinéaire. Le maître, qui a le livre de l'interprétation interlinéaire devant les yeux, reprend son disciple quand il s'écarte de cette interprétation; un autre écolier peut aussi être chargé de reprendre son camarade, comme nous l'avons déja dit ci-dessus.

VII. Il doit y avoir des heures marquées, afin que les disciples aprenent, quand il en est tems, à bien décliner et à bien conjuguer, selon l'ordre du rudiment que j'ai dressé exprès.

On fait aussi étudier en tems et lieu les prétérits et les supins selon la méthode prescrite dans le recueil que j'en ai fait.

VIII. Les disciples doivent avoir des cayers propres et réglés avec du plomb ou du crayon,

pour y écrire ce que le maître juge à propos. Ils écrivent dans l'un de ces cayers les mots qu'ils ont le plus de peine à retenir, et ils en rendent compte une ou deux fois la semaine. Il faut que ces cayers soient réglés, afin qu'ils soient écrits avec propreté.

IX. Quand il est tems que l'écolier comence à rendre raison, on lui fait d'abord bien distinguer les parties du discours, sans exiger au comencement qu'il en donne la définition. Souvent les définitions ne font que peiner sans éclairer davantage. Un écolier qui est grondé pour n'avoir pas retenu une définition bonne ou mauvaise de ce qu'il entend, sans le secours d'aucune définition, se vengeroit bien de son maître, s'il le prioit de lui définir ce qu'il y a de plus comun et de plus simple.

Le principal est donc qu'ils aprénent par usage à démêler facilement le nom d'avec le verbe, le substantif d'avec l'adjectif, et ainsi des autres parties du discours.

Après que le maître a donné par des exemples l'idée des diférentes sortes de mots, un tel mot est-il un nom? cet autre est-il un verbe? etc., il intéroge ensuite sur la déclinaison, sur la conjugaison, sur le genre, le nombre, le cas, la persone, etc., observant de faire montrer la place du mot sur les (1) paradigmes du rudiment, que l'écolier doit avoir devant

(1) *Paradigme*, terme de grammaire. Ce mot signifie modele, exemplaire; *musa* est le paradigme des noms de la premiére déclinaison des rudimens ordinaires; *rosa* est le paradigme de ces mêmes noms, selon notre rudiment.

lui:

lui : *Sylvarum*, en quel cas est-il ? Il est au génitif pluriel de la premiere déclinaison, comme *rosarum* que voilà.

X. Lorsque le maître le juge à propos, il comence à expliquer les régles de la syntaxe à son disciple, en les lui faisant lire dans cette grammaire. Le principal est de les lui faire bien comprendre par des exemples. Il peut aussi les faire copier, aussi bien que les définitions, et ce qui lui paroît le plus utile.

XI. Quand les écoliers ont fait quelque progrès, ils écrivent dans un cayer, par ordre alphabétique, les latinismes et les gallicismes les plus remarquables, ce qui emporte les particules, et leur fait bien sentir la diférence des deux langues.

XII. On peut alors donner pour devoir, à un écolier que l'on a déjà un peu instruit, de se préparer à expliquer, selon sa portée, quelques lignes d'un auteur.

Il sera obligé 1°. de savoir la signification des mots ; 2°. de faire la construction en ne lisant que le texte pur ; 3°. de dire le genre, le nombre, le cas d'un tel nom, la voix, le mode, le tems, la persone d'un tel verbe ; 4°. la raison des cas et de la construction ; 5°. il supléera tous les mots sous-enteudus, tels qu'il les aura remarqués dans l'interprétation interlinéaire. Je ne parle point du bon françois ; j'ai déjà dit qu'on ne doit point le négliger ; le disciple suivra sur ce point ce que l'usage de sa langue lui aprendra, et s'il s'en écarte, le maître aura soin de le redresser.

Quand le maître le juge à propos, pour ocuper l'écolier utilement, ou afin de le rendre plus

attentif, il lui fait faire par écrit quelques-unes des opérations dont nous venons de parler, par exemple : vous vous préparerés à expliquer les six premiers vers de l'Enéïde de Virgile, et vous rendrés raison, par écrit, de la construction. *Arma virumque cano, cano* est le verbe à la premiere persone de l'indicatif, *canere, cano, cecini, cantum* de la troisiéme conjugaison. *Arma* est un nom substantif à l'accusatif neutre pluriel de la seconde déclinaison, comme *templa : Arma* est à l'accusatif, parce que c'est le terme de l'action de chanter. *Virum* est aussi le terme de l'action de chanter, ainsi il est à l'accusatif. *Vir, viri*, de la seconde déclinaison, etc.

XIII. Quand le maître les en jugera capables, il les fera exercer à traduire eux-mêmes un latin qu'on ne leur aura pas expliqué, et aura autant d'attention à corriger le françois, qu'on en a à corriger le théme latin. Il les exercera aussi à mettre du françois en latin, selon la méthode dont nous avons parlé, et selon qu'il les en jugera capables.

Ainsi, les enfans aiant vû en peu de tems une plus grande quantité de bon latin, qu'on n'en voit ordinairement dans le cours des études comunes, et aiant observé la diférence du latinisme et du gallicisme, ils viendront surement au point de bien entendre le latin, et de bien composer en l'une et en l'autre langue.

§. XI.

Avis pour ceux qui sont déja avancés.

Il ne faut pas oublier ici un avis très-utile; mais il ne regarde que les persones parvenues à un âge raisonable, qui ont déja fait quelques progrès dans le latin, et qui veulent se rendre plus habiles, c'est que, comme les langues ne s'aprénent que par la pratique, si l'on veut bien aprendre le latin, on doit lire des livres latins, sans intérompre ses lectures, au moindre mot qu'on n'entend pas, et sans s'amuser à rendre raison de tout. Lisés et relisés, et vous vous trouverés toujours plus avancé, et plus en état de rendre raison. On s'éclaircit peu à peu de ce qu'on ignore, et on continue toujours à lire; mais cette pratique supose une certaine capacité déja acquise, et une bonne volonté qui est rare dans les enfans.

§. XII.

Si l'on peut déterminer en combien de tems on aprendra le latin par cette méthode. Equité que l'on doit avoir en comparant cette méthode avec les méthodes ordinaires.

A l'égard de la demande que font certaines persones, en combien de tems les enfans aprendront-ils le latin selon cette méthode? Je laisse aux empiriques à le déterminer; car il y en a de tous les arts et de toutes les sciences. Les dispositions naturelles, les heures que l'on peut donner à l'étude, et sur-tout les soins

et les talens du maître, abrégent ou prolongent le tems. Cependant je suis persuadé que, toutes choses d'ailleurs égales, la méthode que je propose, jointe aux secours nécessaires pour la pratiquer, est plus sure et plus courte que celle que l'on suit ordinairement.

Mais ce seroit manquer de lumiéres et d'équité que de s'imaginer que l'on poura aquérir, par quelque méthode que ce puisse être, l'intelligence de quelque science ou de quelque art, sans l'étude et la réfléxion nécessaire pour tout ce qui doit graver des traces durables dans le cerveau. Ne faites jamais de parallele entre cette méthode et les méthodes ordinaires, sans suposer de part et d'autre de l'atention et de la persévérance. Je ne prétends point dispenser de l'aplication d'esprit; je veux seulement être en droit de l'exiger, c'est-à-dire, que je ne demande des enfans que ce que je sai qu'ils peuvent faire, je ne veux recueillir que ce que j'ai semé. Ainsi je ne me propose que de diminuer la peine aux disciples, et d'empêcher les maîtres de tomber dans l'injustice. Je tâche d'aplanir le chemin et de le rendre plus droit, mais il faut que l'on préne la peine de marcher, c'est-à-dire, de s'apliquer, de répéter, d'observer. Quand on indique une route nouvelle, elle doit être plus avantageuse que celle qu'on suivoit auparavant, mais on n'est pas tenu à faire des miracles.

§. XIII.

On ne doit point ocuper les premieres années de la jeunesse à n'aprendre que du latin.

Qu'il me soit permis d'ajouter encore ici une derniere réfléxion : c'est que, quoiqu'il soit nécessaire d'aprendre le latin aux jeunes gens, pour les mettre en état d'entendre les auteurs anciens, et les livres modernes écrits en cette langue ; cependant je suis persuadé que l'on doit sur-tout s'apliquer à leur doner des conoissances plus utiles, et qui sont bien plus nécessaires à de bons citoyens. On s'en avise ordinairement trop tard ; les dissipations, les amusemens ôtent aux uns le goût et l'atention dont ils auroient besoin pour aprendre ce qu'ils ont honte d'ignorer, ou ce qui leur seroit utile de savoir ; et souvent les emplois et les affaires font voir aux autres qu'ils ont laissé passer la saison des provisions, et qu'il n'est plus tems à un certain âge de songer à aquérir des conoissances nouvelles.

L'arithmétique, la géographie, la géométrie, les mécaniques, les expériences de physique, les fortifications, les plans des villes célébres ; l'architecture, les plans de divers édifices renomés ; les ouvrages les plus célébres des peintres fameux ; les armes et les machines de guerre des anciens et celles des modernes ; la construction des vaisseaux ; le blason, avec la conoissance des familles illustres, et sur-tout de celles des souverains ;

le calendrier, c'est-à-dire, la maniére dont les peuples ont divisé l'année, les mois, les jours; l'histoire, les médailles, la fable; les diférentes religions des peuples anciens et des peuples modernes; la conoissance des principes de la société, et des diférentes sortes de gouvernemens; l'état passé et l'état présent de notre monarchie; nos charges, nos offices, nos jurisdictions; la diférence des conditions; certaines maximes de morale et de politique; quelques principes généraux du droit public et du droit particulier; l'ordre qu'un bon pere de famille doit garder dans l'administration de son bien et de ses revenus; quelques observations générales sur l'œconomie animale et sur la conservation de la santé; la conoissance des arts et de ce qui est de pratique dans les sociétés policées; les observations générales sur la vérité et sur la fausseté de nos raisonemens, observations dont les maîtres doivent faire l'aplication, non-seulement dans la lecture des auteurs, mais encore dans les conversations familiéres; les principes et les fondemens de la critique, c'est-à-dire, de l'art qui aprend à conoître la vérité des faits historiques, et à démêler les véritables écrits des anciens d'avec ceux qui sont supposés; les erreurs populaires en physique, en médecine, en astrologie, en histoire, telles que le phénix, le rémora, le chant du cygne, le tombeau de Mahomet, la pierre philosophale, les séductions chimériques de la science prétenduë des horoscopes et des divinations, et autres pareilles erreurs que l'ignorance, le goût du merveilleux et la foiblesse de l'esprit humain

ont trop honorées : combien il y a de sciences diférentes, et quels sont leurs objets, ce qu'il y a de réel et de frivole dans les sciences ; les exercices du corps ; les livres de belles-lettres ; les traités d'éloquence et de poëtique, et tant d'autres conoissances pratiques, peuvent fournir de quoi ocuper les jeunes gens utilement pendant plusieurs années, pour ne pas dire pendant plusieurs vies.

Je n'entends pas qu'on entre dans un grand détail sur tous ces points, ni que l'on comence toujours par les principes. Je voudrois, au contraire, qu'autant que cela est possible, l'exposition de l'expérience et de la pratique précédat les principes et le raisonement. Les jeunes gens sont curieux et disposés à l'action, vous raisonerés dans la suite plus aisément sur ce que vous leur aurés fait voir. Les principes ne sont bien compris que par ceux qui ont les idées particuliéres d'où les principes sont tirés. Il en est des principes comme des abrégés d'histoire ; ces abrégés ne sont utiles qu'à ceux qui ont lû l'histoire plus au long ; ils leur en rapellent le détail, au lieu qu'ils n'excitent qu'une idée vague dans l'esprit de ceux qui comencent par les abrégés. Il seroit à souhaiter qu'il fut établi que les jeunes gens ne seroient censés avoir fini la cariere de leurs études, que lorsqu'ils auroient quelques conoissances détaillées sur les principaux points dont je viens de parler.

On devroit travailler dans les académies à avoir de petits traités sur tous ces sujets, et tâcher d'amasser peu à peu les instrumens, les machines, les reliefs, les médailles et tous

les autres semblables matériaux qu'on pouroit faire voir aux jeunes gens avec ordre et ménagement, et peut-être même par forme de récompense.

On doit aussi prendre un tems pour leur faire lire des livres françois qui les amuseront utilement. Outre les auteurs originaux de notre langue, tels que messieurs Bossuët, Fléchier, Corneille, Racine, Despréaux, etc., nous avons des traductions d'Homere, de Tite-Live, de Plutarque, des métamorphoses d'Ovide, etc. Quand les jeunes gens ont lû ces auteurs en françois, ils en savent les choses, et ils sont plus disposés à s'instruire dans les sources.

C'est aussi une pratique très-utile de faire lire la gazette, les journaux, et les autres livres périodiques aux jeunes gens qui sont dans un âge raisonable. On leur fait écrire, dans un cayer particulier, tous les mots qu'ils n'entendent pas; ils cherchent à s'en instruire ou de vive voix ou dans les dictionaires, et ensuite on prend un tems pour en conférer, et pour leur montrer sur la carte les villes dont il est question. Comme dans ces ouvrages périodiques les mêmes sujets reviénent souvent, on a occasion de réïtérer les actes qui inculquent la conoissance; ainsi sous le prétexte d'aprendre une nouvelle, on fait une répétition de géographie ou d'histoire.

On ne sauroit croire les avantages que l'on retire de ce travail, qui ne paroît qu'un amusement; par-là les enfans se mettent en rélation avec les autres homes. Ils aprénent qu'ils sont citoyens d'un pays qui a raport aux autres

pays ; leur esprit s'instruit, se forme et s'éléve. Il y a bien peu de persones qui soient en état d'entendre une gazette.

Ainsi, outre le tems marqué pour aprendre le latin, on destine encore d'autres heures aux autres conoissances. C'est au maître à régler le tems, et à choisir ce qui est proportioné à l'âge, aux talens et à la destination du disciple ; et sur-tout, il doit se saisir, pour ainsi dire, avec art de l'imagination de son éléve, pour en écarter les bagatelles. Quand le goût des bagatelles et de l'oisiveté s'est empare de l'esprit des enfans, il en coûte pour les en sevrer, au lieu qu'ils en soufrent sans peine la privation, quand ils ne les conoissent pas : la partie de l'éducation qui regarde les amusemens, les récréations, et les congés, termes que les enfans devroient ignorer, est peut-être celle qui demande le plus d'art, et qui est la plus négligée. Mais tout cela n'est point de mon sujet ; je me restrains seulement à dire que l'on doit aprendre aux jeunes gens quelque chose de plus que du latin.

Tout le monde avoue qu'on n'aprend point les langues pour elles-mêmes, qu'elles ne sont qu'un moyen qui doit nous conduire à d'autres conoissances. Seroit-il possible que dans un siécle où l'on a perfectioné toutes les sciences et toutes les méthodes, les premiéres et les plus belles années de la vie, ne fussent employées qu'à aprendre quelques dificultés de la syntaxe latine ? et qu'enfin tout le fruit de tant de larmes, de contrainte, de dépense, ne se réduisit communément qu'à aquérir le privilége de pouvoir dire qu'on a fait le cours

de ses études ; pendant que les sciences réelles pouroient fournir une ample matiere pour ocuper les jeunes gens utilement et avec plaisir ?

Au reste, je me borne ici uniquement à la grammaire ; ce que je viens de dire regarde un traité général d'éducation, dont il ne s'agit pas ici : je n'ai fait cette remarque que pour répondre à une objection qui m'est, sans doute, trop honorable : c'est que quelques persones m'ont dit que si l'on suivoit la méthode que je propose, on ne sauroit plus, après un certain tems, à quoi ocuper les enfans. Ce ne seront point les ocupations utiles qui leur manqueront, si des maîtres qui sachent les ocuper ne leur manquent pas, et si les peres veulent ou peuvent fournir aux dépenses necessaires pour leur doner ces ocupations ; en attendant que la providence fasse trouver des moyens moins onéreux aux particuliers, pour mettre à profit un tems si précieux, et pratiquer des projets très-praticables en eux-mêmes ; mais qui ne seront que de vaines et stériles spéculations, tant que des persones habiles ne prendront pas la peine de concourir ensemble pour en doner le détail.

RÉFLEXIONS

Sur la méthode d'enseigner la langue latine selon M. Rollin, contenuë dans son livre qui a pour titre : DE LA MANIÉRE D'ENSEIGNER ET D'ÉTUDIER LES BELLES-LETTRES. *Tome I, chap.* 3.

J'AI cru devoir m'autoriser ici de ce que le savant M. Rollin dit de favorable à mon sentiment, touchant la maniére d'enseigner le latin ; et j'ose prendre en même-tems la liberté de dire naïvement ma pensée, sur ce qu'il avance de moins conforme à la pratique que j'ai proposée.

Au reste, je me borne ici à ce qui regarde le latin, et je ne dis rien sur les autres points, où je ne pense pas comme M. Rollin.

Texte de M. Rollin, page 124.

« Faut-il comencer par la composition des » thémes, ou par l'explication des auteurs ? » C'est ce qui fait plus de difficulté, et sur » quoi les sentimens sont partagés. A ne con- » sulter que le bon sens et la droite raison, » il semble que la derniere méthode devroit être » préférée ; car, pour bien composer en latin, » il faut un peu conoître le tour, les locutions, » les régles de cette langue, et avoir fait amas

» d'un nombre assés considérable de mots ; » dont on sente bien la force, et dont on soit » en état de faire une juste aplication : or, » tout cela ne se peut faire qu'en expliquant » les auteurs qui sont comme un dictionaire » vivant, et une grammaire particuliére, où » l'on aprend, par l'expérience même, la » force et le véritable usage des mots, des » phrases et des régles de la syntaxe.

» Il est vrai que la méthode contraire a » prévalu, et qu'elle est assés anciéne ; mais » il ne s'ensuit pas pour cela qu'on doive s'y » livrer aveuglément et sans examen. Souvent » la coutume exerce sur les esprits une es- » péce de tiranie qui les tient dans la servi- » tude, et les empêche de faire usage de la » raison, qui, dans ces sortes de matieres, » est un guide plus sûr que l'exemple seul, » quelqu'autorisé qu'il soit par le tems....

pag. 126. » On ne se trouve point mal dans l'univer- » sité de Paris, d'avoir aporté en d'autres » choses quelques changemens à l'anciéne ma- » niére d'enseigner ; je voudrois qu'il fût pos- » sible de faire quelque essai de celle dont » nous parlons, (c'est-à-dire, de la méthode » de comencer par l'explication) afin de s'as- » surer, par l'expérience, si elle auroit dans » le public le même succès que je sai qu'elle » a eu dans le particulier à l'égard de plusieurs » enfans ».

REMARQUES.

M. Rollin aprouve donc la méthode de comencer par l'explication, c'est un grand sufrage,

il nous assure même que l'expérience a déja confirmé le raisonement, du moins dans les éducations particuliéres, et il voudroit qu'on en fit l'essai dans les écoles publiques.

Mais, s'il m'est permis de dire ce que je pense sur ce dernier point, il me paroît évident que la méthode de comencer par l'explication, est tout-à-fait impraticable dans les coléges, à moins qu'on ne se serve de l'interprétation interlinéaire que M. Rollin désaprouve, comme nous le vérons plus bas.

Il faut dans ces matiéres fonder le raisonement sur le détail de la pratique. Aujourd'hui, quand l'écolier de sixiéme est sorti de sa classe, il a de quoi s'ocuper à la maison ou dans la salle d'étude; il a un théme à faire, et il le fait comme il peut. Il est vrai que ces thémes, p. 129.
selon M. Rollin, « ne sont propres qu'à tour-
» menter les enfans par un travail pénible et
» peu utile, et à leur inspirer du dégoût pour
» une étude, qui ne leur attire ordinairement,
» de la part des maîtres, que des réprimandes
» et des châtimens; » mais qu'importe, les enfans sont ocupés, ils ne font aucun bruit dans la maison pendant ce tems-là, ainsi les parens trouvent qu'ils profitent, et le maître, s'ils en ont un, passe son tems à ce qui lui plait; d'ailleurs, quand l'écolier est de retour en classe, on lui corrige son théme, et il en reprend un nouveau; ainsi tous les tems sont remplis, et tout le monde est satisfait, hors la malheureuse victime du préjugé: mais enfin, à force d'exercice de la part du disciple, et de roideur de la part des maîtres, les enfans

ne laissent pas de se trouver à la fin de ce qu'on apelle le cours des études.

Que si au lieu de cette pratique vous substitués celle de l'explication, sans que cette explication soit écrite, à quoi ocuperés-vous l'écolier de sixiéme après la classe ? Bien loin qu'il soit en état de se préparer sur quelques lignes de son auteur, vous pouvés compter qu'à peine est-il sorti de classe, qu'il a oublié ce qu'il y a entendu expliquer. Il se sert aujourd'hui, bien ou mal, du dictionaire françois-latin pour faire son théme, parce que ce théme est en françois : mais il ne sauroit faire un usage suivi du dictionaire latin-françois pour se préparer à l'explication, parce qu'on ne trouve dans ces dictionaires que la terminaison primitive des mots ; il s'agit ici des començans qui ne sont point encore acoutumés à raporter les terminaisons dérivées aux terminaisons primitives du nominatif ou de l'indicatif ; d'ailleurs, l'inversion latine est pour eux un obstacle insurmontable, voudriés-vous donc que chaque écolier eût un maître qui parlat toujours, cela est impraticable pour le comun.

Vous trouverés, au contraire, que la méthode de comencer par l'explication peut facilement être pratiquée dans les écoles publiques, avec le secours de l'interprétation interlinéaire. Selon cette pratique, un écolier de sept à huit ans, qui sait lire, est en état de s'ocuper tout seul utilement ; car, au moins, il aprend la signification des mots tels qu'il les trouve, et s'exerce à retenir cette signification, faites-en l'expérience sur des enfans

de tout séxe, pourvu qu'ils lisent aisément, vous serés eclairci en moins d'une heure.

On pouroit donc prescrire aux començans de se préparer à expliquer quelques lignes d'un auteur qui seroit interprété selon la méthode que j'ai proposée. D'abord, ils n'auroient que la simple signifiçation des mots à retenir : quand ils sauroient décliner et conjuguer, on les obligeroit de raporter sur les paradigmes du rudiment les noms et les verbes qui seroient dans l'auteur, on leur feroit écrire les plus dificiles ; et quand ils seroient plus avancés, on leur feroit rendre compte des cas et de la syntaxe, soit de vive voix, soit par écrit : ainsi on jugeroit dans la classe du travail qu'ils auroient fait à la maison, comme on en juge aujourd'hui par le théme.

Cette pratique auroit sur-tout un grand avantage, c'est qu'il se perd bien du tems aujourd'hui avant qu'un enfant soit en état d'aller en sixiéme : que de peines, que de larmes, que d'injustice même, si j'ose le dire, avant qu'il puisse comprendre les régles ordinaires, et qu'il soit en état d'en faire quelque usage! Au lieu que, sèlon la pratique de l'interprétation interlinéaire, il ne faut, encore un coup, que savoir lire pour être ocupé utilement ; car du moins on aprend la signification des mots, ce qui est bien la principale partie en fait de langues.

Au reste, je proteste très-sincérement que je ne cherche point à introduire aucun nouvel usage dans les écoles publiques ou particuliéres. J'ai pratiqué utilement la méthode que j'expose, et c'est ce qui m'a déterminé à mettre

de principe qui, pour être bien entendu, ne supose la conoissance des idées particuliéres qui l'ont fait naître. Comencer par doner des régles sur une matiére dont on n'a aucune conoissance, cela me paroît bien éloigné de l'esprit de méthode, et bien peu proportioné à la portée des enfans, pour ne pas dire de tous les homes. Il est bien plus facile de comprendre les régles quand on est en état de les apliquer à ce qu'on entend déja.

Amenons à Paris un sauvage de l'Amérique qui n'a vécu que dans les bois, et suposons qu'il y ait un langage comun entre lui et nous; il s'agit de lui montrer l'intérieur de nos maisons, de lui aprendre l'usage de nos meubles, etc. Quelle méthode prendrons-nous pour cela? Faudra-t-il l'arêter à la porte de la ville pendant six mois, au moins, pour lui doner d'abord une conoissance spéculative de ce que c'est qu'une ruë, une maison, un lit, un miroir, du linge, etc.: n'est-il pas plus court et plus raisonable de le faire entrer tout d'un coup dans la ville, et de le mener dans les maisons? Il verra, sans doute, bien des objets dont il ne comprendra pas d'abord tous les usages; mais du moins il aura l'idée de ces objets-là, et il vous sera ensuite bien plus facile de lui en aprendre la destination, que si vous aviés passé bien du tems à lui parler de tout, sans lui rien montrer.

Il en est de même du latin; c'est un pays nouveau pour les enfans; ils ne conoissent point de noms qui se déclinent, point de genre neutre, point de verbes passifs en un seul mot, etc. L'interprétation interlinéaire

leur montre d'abord tous ces mots-là tels qu'ils sont, et ensuite le maître leur en done des conoissances plus détaillées.

Il y a des conoissances qui suposent des impressions particuliéres qui les aient précédées. Telles sont toutes les regles et tous les principes ; ce sont des réfléxions tirées des cas particuliers : l'usage a gravé dans l'esprit des maîtres les conoissances particuliéres sur lesquelles les régles du latin sont fondées ; mais ces conoissances particuliéres ne sont point encore dans l'esprit des començans. Les maîtres à qui l'usage a doné ces idées particuliéres, sont quelquefois surpris et fâchés que leurs éléves n'entendent rien aux régles les plus simples, pendant qu'ils leur trouvent souvent de l'esprit en toute autre chose ; c'est que les maîtres expliquent les régles latines d'une maniére qui supose dans le cerveau des enfans des idees aquises que l'expérience n'a point encore imprimées. Les maîtres, si j'ose le redire encore, sont sur ce point comme certains voyageurs qui nous parlent des pays où ils ont été, de la même maniére que si nous y avions été nous-mêmes, ou comme les plaideurs qui nous entretiénent de leur procès, comme si nous en savions le fait, et comme si nous entendions les termes de la procédure.

Quoique ce défaut paroisse grossier, il faut bien de l'atention et bien des lumiéres pour ne pas y tomber dans la pratique, et il me paroît que c'est y tomber que de comencer par les régles.

De plus, l'expérience nous aprend que les

enfans sont en état de retenir la signification des mots, bien long-tems avant que de pouvoir comprendre les régles et en faire l'aplication. La mémoire et l'imagination naissent avec les enfans ; au lieu que le jugement et la raison ne se forment, pour ainsi dire, qu'après eux, et croissent avec leur corps : il faut donc se proportioner à leur état, et comencer par la signification des mots. C'est le plus facile ; nous les trouverons ensuite tout disposés aux régles, et nous les rendrons plus aisément fermes sur les principes, et même sur les véritables principes. A l'égard de ce que M. Rollin ajoute qu'il faut quelque auteur facile, aller d'abord très-lentement, ranger exactement tous les mots dans leur ordre naturel, etc. Toutes ces pratiques s'observent avec incomparablement plus d'éxactitude et d'utilité par l'interprétation interlinéaire que par l'explication de vive voix ; avec cette seule diférence, qu'au lieu d'aller d'abord très-lentement, ce qui dégoûte les enfans qui sont curieux et vifs, on va d'abord très-vite, parce qu'on ne s'arête qu'à la signification des mots, sauf à revenir, et on revient toujours plus avancé.

Texte de M. Rollin, p. 129.

« J'ai toujours souhaité qu'il y eût des livres » composés exprès en latin pour les enfans » qui comencent. Ces compositions devroient » être claires, faciles, agréables ; d'abord les » mots seroient presque tous dans leur ordre » naturel, et les phrases fort courtes, ensuite

» on augmenteroit insensiblement les difi-
» cultés à proportion du progrès que les
» jeunes gens peuvent faire.... L'élégance
» n'est pas ce qu'il y faudroit principalement
» chercher, mais la netteté; il s'agit de leur
» aprendre des mots latins, de les acoutumer
» aux diférentes constructions propres à cette
» langue, et d'apliquer les régles de la syn-
» taxe à ce qu'on leur fera lire ».

Remarques.

La seule interprétation interlinéaire, jointe au texte pur de l'auteur latin, procure les avantages dont on parle ici. Les auteurs les plus dificiles deviénent des livres composés exprès pour les enfans qui comencent, et des livres clairs et faciles où les mots sont rangés dans leur ordre naturel, où, dans les premiers tems, il ne faut point chercher l'élégance, où les enfans trouvent la netteté, la propriété des termes, et leur signification; où ils puisent une abondante provision de mots latins, dont ils retiénent bien mieux la signication que s'ils les entendoient expliquer de vive voix; où ils s'acoutument aux diférentes constructions; où ils apliquent les régles de la syntaxe; et quand les jeunes gens ont fait du progrès dans le latin rangé selon l'ordre de la syntaxe simple, lorsqu'enfin le sens littéral et la signification des mots qu'ils ont à expliquer ne les embarasse plus, ils trouvent dans le texte pur toute l'exactitude et toute l'élegance de la syntaxe figurée, qui est le langage ordinaire.

Ainsi, des livres composés exprès en un latin proportioné aux començans, seroient inutiles et peut-être nuisibles, à moins que M. Rollin lui-même ne prit la peine de les composer avec de grandes précautions; sans quoi il seroit dificile qu'il n'y eût des mots impropres et des gallicismes qui gâteroient le goût des enfans, ausquels il ne faut jamais présenter que du bon.

On peut bien réduire un bon latin à la construction simple sans tomber dans le même inconvénient, parce que cette construction conserve toujours les mots latins tels qu'ils sont dans l'original, dont elle veut doner l'intelligence : mais un latin composé par un auteur françois, qui s'étudieroit à éviter l'élégance latine, qui changeroit de stile de page en page, pour se rendre insensiblement moins facile, et qui cependant seroit proposé pour modéle, me paroîtroit un fort mauvais modéle; allons tout d'un coup à l'excellent, s'il est possible d'en faciliter l'intelligence.

D'ailleurs, ne faudroit-il pas toujours faire la construction de ce latin peu élégant, et fait exprès ? Construction pour construction, j'aime mieux celle qui me conduit à l'intelligence d'un auteur original. Ainsi, tout ce qui reste à faire, c'est le choix et de l'auteur et des matiéres.

Texte de M. Rollin, p. 109.

« On ne doit jamais permettre aux enfans » d'avoir des gloses interlinéaires, qui ne sont » propres qu'à entretenir l'esprit dans une es-

» péce d'engourdissement, en leur présentant » l'ouvrage tout fait ».

Remarques.

Quand les gloses interlinéaires sont exactes, elles ne font que ce que fait un bon maître ou un dictionaire, dans lequel on trouve le mot latin expliqué, ou la phrase traduite.

Que l'explication se fasse de vive voix par le secours d'un maître, d'un dictionaire, ou d'une interprétation interlinéaire, ne faut-il pas toujours que le disciple retiéne cette explication, quand il est abandoné à lui-même, et qu'il n'a devant les yeux que le texte pur? Ne faut-il pas qu'il se souviéne de la signification particuliére de chaque mot? qu'il aplique les régles? qu'il rende raison de la construction? Ne faut-il pas, en un mot, qu'il fasse également usage de sa mémoire et de son esprit?

Ibid. « Mais, ajoute M. Rollin, quand il y a une » version à côté, l'esprit étant naturellement » paresseux, les yeux, comme d'intelligence » avec lui, se tournent d'abord de ce côté-là, » pour lui épargner toute la peine ».

Quand l'inconvénient, dont on parle ici, se trouveroit dans notre interprétation, le mal ne seroit peut-être pas si grand qu'on le pense pour les començans; car enfin, quand les yeux se tournent d'un côté, ils voient ce qui est de ce côté-là, et l'esprit le voit aussi, et par conséquent plus ce mouvement des yeux est réïtéré pour soulager la mémoire, plus il sert à réïtérer les impressions qui gravent profondément la

signification des mots. Coment arive-t-il qu'un enfant aprend des mots latins par la pratique des thémes? c'est qu'en cherchant dans son dictionaire, les yeux d'intelligence avec l'esprit se tournent du côté où le mot latin est imprimé, les langues ne s'aprénent que par l'usage et la répétition, et non pas précisément par la peine.

Mais d'ailleurs, cet inconvénient, si c'en est un, ne se trouve nullement dans la pratique de notre interprétation interlinéaire. Encore un coup, on ne se sert de cette interprétation que pour s'éxercer, que pour se préparer à expliquer, et ensuite on explique le texte pur dans un livre où il n'y a ni construction, ni traduction. Un écolier qui a entendu expliquer un auteur, selon la méthode ordinaire, doit ensuite expliquer cet auteur sans son maître. Il en est de même de l'écolier qui s'est préparé avec le secours de la version interlinéaire : il est aussi obligé d'expliquer sans cette interprétation ; mais il y a cette différence entre ces deux maniéres de parvenir à l'explication d'un auteur, que par l'interprétation interlinéaire l'écolier se fait répéter lui-même autant de fois que cela convient à sa mémoire ; il remédie à ses distractions ; il cache le mot françois avec une régle, et voit s'il a retenu la signification du mot latin ; il s'éxerce ensuite tout seul avec le texte pur, avant que de l'expliquer devant son maître ; ainsi les traces sont bien plus souvent frapées, selon la pratique de l'interprétation interlinéaire que je propose, que par l'explication de vive voix. Ce que l'on voit soi-même, ce

que l'on se répéte, fait bien plus d'impression que ce que l'on entend.

> Segniùs irritant animos demissa per aurem,
> Quàm quæ sunt oculis subjecta fidelibus, et quæ
> Ipse sibi tradit spectator.
>
> *Horat. de Arte Poët. v.* 180.

Il y a trois moyens pour ariver à l'intelligence d'un auteur latin : un maître, un dictionaire, une traduction interlinéaire où les mots sont expliqués, et où la construction est toute faite : ce ne sont-là que des préparatifs, des moyens ; il reste toujours également à expliquer le texte pur, sans maître, sans dictionaire, sans traduction. Si cette derniére voie n'a d'autre inconvénient que d'être la plus facile, elle est la meilleure, et c'est celle que M. Rollin doit le plus aprouver selon ses principes ; car il parle par-tout avec raison de la nécessité qu'il y a de rendre les comencemens faciles. « Il voudroit des livres latins faits exprès » pour les començans, où ils trouvassent l'a» plication des régles toute faite, au lieu, » dit-il, qu'ils sont obligés de la faire eux» mêmes dans les thémes, ce qui les expose, » poursuit-il, à faire bien des fautes, et à » soufrir beaucoup de réprimandes et de pu» nitions ».

L'interprétation interlinéaire ne fait que faciliter ces pénibles comencemens, et laisse toujours aux enfans de quoi faire usage de leur mémoire et de leur esprit sur le texte pur, ce sont eux qui entendent, qui retiénent, qui parlent, qui expliquent, qui remarquent.

« Je ne puis m'empêcher, en consultant le » bon sens et la droite raison, de croire que » des enfans acoutumés ainsi à expliquer pen- » dant six ou neuf mois, et à rendre compte » ensuite de leur explication, soit de vive » voix, soit par écrit, ou plutôt de l'une et » de l'autre maniére, seront bien plus en » état, après cela, de comencer à faire des » thémes ». P. 134.

C'est ce que dit M. Rollin en parlant d'un latin qu'on auroit disposé exprès pour les començans, et c'est ce que je crois pouvoir dire avec plus de raison de l'interprétation interlinéaire qui seroit exécutée selon toutes les pratiques que j'ai marquées dans la préface. P. 142.

M. Rollin veut, avec raison, que le maître comence toujours par la construction; qu'il range chaque mót à sa place naturelle; qu'il fasse expliquer d'abord simplement, ensorte qu'on rende la force de toutes les expressions, il fait même un article exprès sur la propriété des mots, et veut qu'on ait une atention particuliére à en faire remarquer la signification propre et naturelle, et voilà précisément ce que fait l'interprétation interlinéaire, en suposant qu'elle soit bien exécutée. Les inatentions passagéres, et la foiblesse de la mémoire ne peuvent pas rendre ces avantages inutiles, ce qui n'arive que trop souvent dans l'explication de vive voix. Cette derniére maniére d'expliquer supose dans les enfans une atention continuelle dont ils ne sont guére capables. Les enfans ont de la mémoire, il est vrai; mais c'est une mémoire qui a besoin de fréquentes répétitions, un maître ne peut pas

répéter l'explication autant de fois que cela seroit nécessaire pour chacun de ses disciples ; au lieu que l'interprétation interlinéaire peut toujours être consultée.

De plus, et c'est ici un avantage très-considérable de l'interprétation interlinéaire, elle occupe utilement les enfans dès qu'ils savent lire, et avant qu'ils soient en état d'entendre les régles. Il ne faut alors leur demander que la simple signification des mots tels qu'ils les trouvent, soit dans leurs terminaisons primitives, soit dans leurs terminaisons obliques. On est surpris, après un certain tems, du grand nombre de mots latins que sait un enfant qui a commencé par cette route. Que de tems perdu en començant par les régles !

Des régles de la syntaxe.

P. 169. A l'égard des régles de la syntaxe, M. Rollin supose d'abord qu'on aprendra les régles communes selon la pratique ordinaire ; « mais, » comme la syntaxe n'a pû être enseignée que » très-superficiellement dans les deux premiéres classes, (c'est-à-dire, pendant environ trois ans) il est absolument nécessaire, » poursuit-il, que les jeunes gens en soient » instruits plus à fond, à mesure qu'ils avancent en âge. Il y a une infinité de maniéres » de parler dans la langue latine, dont on ne » sauroit rendre raison qu'en sous-entendant » le mot *negotium*, ou quelqu'autre pareil. » *Triste lupus stabulis. Varium et mutabile* » *semper femina.* Virg. *Ad Castoris;* supple » *Ædem. Est regis ;* supple *officium. Abesse*

» *bidui;* supple *itinere*. Le maître pour être en » état de bien faire expliquer les auteurs aux » jeunes gens, et leur rendre compte de tout, » doit posséder en perfection toutes les régles » de la syntaxe, en avoir aprofondi toutes les » raisons, et les rapeller, autant qu'il se peut, » à certains principes généraux qui servent » comme de base et de fondement à l'intel- » ligence du latin. La Méthode latine de Port- » Royal fournit à un maître la plus grande » partie des réfléxions qui lui sont nécessaires » sur cette matiére (poursuit toujours M. Rol- » lin) et ce seroit une négligence bien con- » damnable, si l'on ne faisoit point usage d'un » tel secours ».

La Méthode de Port-Royal done aussi deux sortes de régles de syntaxe; il y a d'abord des régles exprimées en vers françois, et expliquées en prose, et ces régles ne sont que les régles ordinaires, par exemple :

Sum, refert, interest, marquant apartenance,
Ont tous du génitif recherché l'alliance.

C'est la régle onziéme de la syntaxe de Port-Royal. Je cite ici cette régle, parce qu'elle a raport aux exemples ci-dessus de M. Rollin. C'est aparemment de ces régles-là dont M. Rollin veut parler, quand il dit qu'il faut doner les régles en françois, et comencer par les plus comunes.

Outre ces régles comunes, la Méthode de Port-Royal done, ou se propose de doner dans les Remarques, la véritable raison des façons de parler; avec cette distinction, que ces *Re-*

marques ou nouvelles régles, *ne sont pas pour les enfans*, à ce qu'on dit dans la préface, *mais pour ceux qui les instruisent, afin qu'ils leur en disent de vive voix, dans les ocasions, ce qu'ils jugeront proportioné à leur esprit et à leur âge.*

Ainsi, dans les Remarques sur la régle que je viens de raporter, on trouve à la fin que, quand on dit *meum est* ou *tuum est*, il faut suposer un substantif, comme *officium*, *negotium.*

Je n'ai point ici de jugement à porter sur la Méthode de P. R., mais j'avoue sincérement qu'il m'a toujours paru que la vérité n'avoit par-tout qu'un chemin, et qu'il étoit déraisonable de doner sur le même point deux sortes de régles, les unes pour les començans, et les autres pour ceux qui sont plus avancés.

Je conviens qu'il y a des observations qui sont au-dessus de la portée des començans, mais on ne doit les faire, ces observations, que quand les jeunes gens sont devenus en état de les entendre. Si vous croyés que les véritables raisons soient au-dessus de la portée des enfans, ne leur donés aucune raison, allés toujours votre chemin jusqu'à ce que l'âge et l'expérience les aient mis à portée de pénetrer ces véritables raisons; autrement, vous prenés la peine de bâtir un édifice dans le dessein de le détruire, et dont les décombres vous nuiront même pour celui que vous voulés mettre à la place. Il en coûte toujours à l'esprit de se défaire de ses préjugés, les enfans ne sont

que trop élevés dans l'erreur, sans leur doner encore des erreurs de grammaire.

Mais d'ailleurs, je suis très-persuadé, sur l'expérience que j'en ai eue, que les véritables régles sont plus aisées à aprendre et à retenir que ne le sont les régles comunes. Prenons pour exemple la régle XI dont nous venons de parler touchant le verbe *sum*.

Par la premiére régle de la Méthode de P. R., on nous a dit d'abord que *l'adjectif doit s'accorder en genre, en nombre, et en cas, avec son substantif.* On n'en dit pas la raison, mais n'importe. On nous a aussi apris par la sixiéme régle que *lorsqu'il y a deux substantifs de suite, qui signifient diverses choses, il faut mettre le second au génitif.* On ne dit pas non plus pourquoi; mais enfin le disciple sait bien, sans doute, ces deux régles, quand on le fait passer à la onziéme.

Que nous aprend-elle de nouveau cette onziéme régle? Une observation embarassante, qui s'évanouit quand on en done la véritable raison; et cette véritable raison, que l'on explique aux maîtres en petit caractére, n'est autre chose que l'aplication de la premiére et de la sixiéme régle qu'on avoit déja aprise aux enfans. Voici cette onziéme régle: lorsque *sum marque apartenance, il recherche l'alliance du génitif*, ou, comme on le dit dans la prose, *il veut un génitif.*

Ce vouloir du verbe *sum* ne me paroît pas trop bien expliqué; on done pour exemple *sum ejus opinionis; tantæ molis erat Romanam condere gentem; est veri christiani contemsisse divitias.*

Je ne sai si les començans peuvent démêler dans ces exemples un raport d'*apartenance;* mais pour moi j'avoue que je ne vois pas plus d'apartenance à dire *sum ejus opinionis*, que quand Cicéron a dit *sum in eâ opinione*, et ne pouvant apliquer ma régle aux exemples, je me contente d'entendre le sens des exemples, sans aucun égard à la régle Mais si l'on me traite en maître, et qu'on me rapelle la premiére et la sixiéme régle, je n'aurai nullement besoin de cette onziéme qui ne sert qu'à m'embarasser : on n'a qu'à me dire qu'en ces exemples il y a un substantif qu'il faut supléer : *Sum* vir *ejus opinionis. Condere gentem Romanam erat* negotium *tantæ molis. Contemnisse divitias*, ou *contemptus divitiarum est* officium *veri christiani*.

Pourquoi donc attendre que l'écolier soit dans les hautes classes pour lui aprendre ce qu'il y a de plus simple, et ce qui n'est qu'une aplication d'une régle qu'il sait déja ? Ou il ne faut pas lui aprendre de régles sur ces exemples, *est veri christiani, etc.*, ou bien il ne faut lui montrer que celle du régime d'un mot sous-entendu, *est officium veri christiani*; ce qui n'est que la régle sixiéme.

Les régles comunes confondent encore d'autant plus aisément les enfans, qu'il y en a de bien des sortes sur un même mot : le verbe *sum*, par exemple, veut souvent le même cas devant qu'après ; quelquefois on lui fait vouloir le génitif; il y a aussi une régle pour le construire avec le datif: *est omnibus odio*, Cic. Un auteur de régles comunes a encore remarqué que *sum* demande aussi quelquefois l'accutif avec *ad; est nunc ad uxorem tuam*, Teren.

en d'autres ocasions, il veut l'ablatif sans préposition, *aliquo numero esse*, être compté pour quelque chose; *nullo numero esse*, n'être compté pour rien. *Ibi malis esse ubi aliquo numero sis, quam istic, ubi solus sapere videare* : Cic. l. 1. Epist. 20. et alibi; mais quelquefois la préposition est exprimée, *nemo qui aliquo esset in numero, scripsit orationem generis ejus, etc.* Cic. orator, n. LXI. Nul auteur, de quelque réputation, n'a écrit de maniére que, etc.

Cette diversité de régles qui ne sert qu'à confondre, fait bien voir qu'elles n'ont pas été tirées des véritables principes de la construction. On nous done souvent pour régles de syntaxe ce qui n'est qu'une simple observation sur une façon de parler, et une dépendance de quelqu'autre régle de syntaxe plutôt qu'une régle même. Telle est la régle XI, comme nous venons de le voir. Je me défie toujours d'une régle quand je la vois suivie de variations et d'exceptions; la nature et la vérité sont uniformes. Je crois qu'il est plus simple et plus facile de réduire toutes ces régles aux véritables fondemens de la concordance et du régime.

La concordance est fondée sur le raport d'identité : l'adjectif s'acorde avec le substantif, parce qu'ils ne font ensemble qu'une même chose.

Le régime est fondé sur le raport de détermination ou explication, *lumen solis*, *solis* est au génitif, parce qu'il détermine, il explique de quelle lumiére je veux parler. Voyez ci-après dans la syntaxe.

Toutes les autres régles se réduisent à ces

deux-là, par le moyen de la construction simple, et par le suplément des mots sous-entendus.

Je ne fais aucune difficulté de prodiguer ces secrets aux començans, et de leur aprendre ce que c'est qu'une proposition. Les mots sont assortis, pour ainsi dire, dans la proposition, suivant les deux principes de la concordance et du régime.

L'interprétation interlinéaire, où tout est réduit à la syntaxe simple, et où tous les mots sous-entendus sont exprimés, dispose les començans à ces véritables régles sans qu'ils s'en aperçoivent; ainsi je me tiens à ces paroles judicieuses de M. Rollin : « C'est un avis » nécessaire pour tout le cours des etudes, » dit-il, et sur-tout pour celles dont je parle » maintenant, de bien faire ce que l'on fait, » d'enseigner à fond ce que l'on a à enseigner, » de bien inculquer aux enfans les principes » et les régles. Il en est des principes des » sciences comme des fondemens d'un édifice, » s'ils ne sont pas solides et profonds, tout » ce qu'on bâtit dessus est ruineux; il vaut » mieux que les enfans sachent peu de choses, » pourvu qu'ils les sachent à fond, et pour » toujours; ils aprendront assez vîte s'ils aprénent bien ».

Il paroît donc, par les citations que j'ai raportées de M. Rollin, que je puis me glorifier d'être entré dans les vues principales de cet habile home sur la maniére d'enseigner le latin, et que les pratiques que je propose ne sont que des moyens qui rendent plus facile l'éxécution de ses avis.

LES

LES VÉRITABLES PRINCIPES DE LA GRAMMAIRE, OU NOUVELLE GRAMMAIRE RAISONNÉE

Pour aprendre la langue latine.

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE.

Du Latin, des Langues et de la Grammaire.

PARAGRAPHE PREMIER.

Ce que c'est que le Latin, et combien il est utile de le savoir.

Le latin est une langue qu'on parloit autrefois dans une contrée d'Italie apellée *Latium*, où étoit la ville de Rome. Ainsi, cette langue étoit la langue naturelle des Romains qui de-

vinrent les maîtres du monde. Elle suivit leurs conquêtes, et se répandit presque par-tout.

Dans le siécle d'Auguste, cette langue parvint à son plus haut point de perfection. Elle fut altérée peu de tems après par le mélange des étrangers qui venoient à Rome de tous les pays du monde, soit par curiosité, soit par des raisons d'intérêt : ensuite elle se corompit tout-à-fait par les diférentes invasions des barbares. L'Italie est le pays où elle a été le plus longtems en usage ; mais enfin elle cessa insensiblement d'y être vulgaire quelque tems après que les Lombards se furent emparés de ce pays-là.

Nous avons plusieurs ouvrages des anciens qui sont écrits en latin, et qu'il est nécessaire de bien entendre pour la conoissance des belles-lettres, de l'histoire, et même de la religion.

Le latin est le langage de l'église latine ; les persones pieuses qui savent le latin ont la satisfaction d'entendre les priéres de l'église, et ce qu'elle fait lire ou chanter pendant l'office divin.

La théologie, la philosophie, le droit romain, et la médecine se traitent en latin dans toute l'Europe : ainsi, quand on sait le latin, on est en état d'entendre parler de ces sciences ; et comme il y a par-tout des persones qui les étudient, on trouve par-tout des homes avec lesquels on peut s'entretenir. Ainsi, le latin nous rend, en quelque sorte, citoyens de tous les pays.

Les eclésiastiques et les persones destinées à rendre la justice à leurs concitoyens, noble

fonction des souverains, ne sont pas les seuls à qui le latin soit nécessaire. Ceux qui se destinent à des emplois militaires doivent aussi l'aprendre pour aquérir des lumiéres qui les mettent en état de mieux remplir leurs devoirs, qui les élévent aux premiéres places, et leur fassent donner des préférences. Tous les grands capitaines ont été savans. Le mérite personel distingue plus que la naissance; et ces deux avantages réünis se donent mutuellement un nouveau lustre et une double valeur : or, le savoir fait partie du mérite personel; il méne souvent à la fortune, et est toujours d'une grande ressource dans l'adversité.

La conoissance du droit public, si négligée parmi nous, est nécessaire à un home de condition qui veut s'élever au-dessus des autres : or, coment aquérir cette conoissance sans le latin? La plûpart des traités de paix se font en latin; et l'histoire, sans laquelle on ne peut aprendre le droit public, ne sauroit être elle-même bien aprise sans le sécours du latin.

Quoique nous ayions un assez grand nombre de livres françois pour aquérir bien des conoissances, il faut pourtant convenir qu'il est presqu'impossible qu'on ait du gout pour la lecture, j'entends pour une lecture solide, quand on ne sait pas le latin; parce qu'alors on se trouve si souvent arrêté par des mots et par des choses qu'on n'entend point, qu'enfin on laisse-là les livres; et comme il faut de l'ocupation aux homes, on s'en fait ou d'inutiles ou de nuisibles; on devient incapable de réfléxions sérieuses, et de-là l'ignorance non-

seulement du droit public, et de tout ce qui forme de bons citoyens, mais encore de la conduite de ses propres affaires. Aussi voions-nous que les persones sans étude sont réduites à s'en raporter aux autres, non-seulement dans les sciences, mais encore dans ce qui regarde leurs propres intérêts : heureux si au moins ils sont capables de choisir de bons conseils, et de s'y prêter.

Un autre inconvénient de l'ignorance, c'est que l'amour propre des ignorans ne leur fait trouver de gout que parmi leurs inférieurs ; ils craignent la bone compagnie où le mérite personel est sur-tout honoré ; et ils ne se plaisent que parmi ceux à qui ils peuvent en imposer par le bien et par la naissance, c'est-à-dire, par tout ce qui n'est pas eux-mêmes. Je laisse aux persones qui ont de l'expérience à détailler les suites fâcheuses de ce mauvais goût.

J'ai déja remarqué qu'il y a par-tout des persones qui entendent le latin ; ce qui est d'un grand secours pour un officier qui a de l'étude, et qui se trouve dans un pays dont il ignore la langue ; le latin devient alors, pour lui, une langue comune qui lui done le plaisir de la conversation, et qui lui fournit des interprétes qui l'aident à se procurer ses besoins.

Charles-Magne, roi de France et empereur, avoit ordoné que l'on rendit les arrêts en latin, et que les notaires dressassent leurs actes en latin. Cet usage a duré long-tems dans presque toute l'Europe, et subsiste même encore aujourd'hui en Allemagne ; mais François I. l'abolit en France à cause de l'ignorance

de la plupart des notaires : elle donoit lieu à un plus grand nombre de contestations.

Il est désagréable à un home, qui d'ailleurs a de l'esprit, de ne rien comprendre quand on cite devant lui un passage de l'écriture-sainte, un axiome de philosophie, une règle de droit, une clause d'un ancien contract qui le regarde, une devise latine, un passage trivial de quelque poëte ou de quelqu'autre auteur latin : il est humiliant d'avoir besoin d'interpréte en tant d'ocasions, et de n'être pas en état de saisir tout d'un coup ce qu'on dit ou ce qu'on veut dire.

Enfin, on ne sauroit aprendre le latin sans aquérir en même-tems un grand nombre d'autres conoissances qu'il est honteux de n'avoir pas, et qu'on n'aura jamais sans le latin ; ainsi les persones de condition qui négligent de faire aprendre le latin à leurs enfans, les confondent avec le bas peuple, et ne conoissent pas leurs véritables intérêts. Foulques, cómte d'Anjou, disoit qu'*un prince non-lettré n'étoit qu'un asne couronné* (1). Et Philippe de Commines qui étoit home de condition, a fait un chapitre particulier dans ses Mémoires (2), où il fait voir *l'avantage que les lettres font aux princes et aux grands seigneurs*, et le tort qu'ils se font à eux-mêmes quand *ils disent je ne suis pas clere, et puis, sans assigner autre raison, s'en vont en leurs ébats. S'ils avoient*

(1) *Mezerai, Histoire de France, tom. 2. p. 165. Lous IV.*

(2) *Mémoires de Commines, liv. 11, chap. 8, édit. de l'Angelier, à Paris en 1605.*

été bien nourris en leur jeunesse, poursuit-il, *leurs raisons seroient autres, et auroient envie qu'on estimat leurs persones et leurs vertus.*

§. II.

Des Langues.

Nous venons de dire que le latin étoit une langue; or, une langue est la maniére de parler d'une nation; ce sont les mots et les façons de parler qui ont été ou qui sont en usage parmi un certain peuple.

Ainsi, parler une langue, c'est se servir des mots et des façons de parler qui ont été ou qui sont en usage dans un certain pays.

On divise les langues en langues mortes et en langues vivantes.

Les langues mortes sont celles dont certains peuples se servoient autrefois, et qui ne sont plus aujourd'hui dans l'usage comun d'aucune nation.

Il y a eu plusieurs langues que nous ne conoissons point: celles dont nous avons le plus de conoissance sont l'hébreu, le grec et le latin. On les apelle aussi les langues savantes, parce que la plupart des sciences que nous conoissons ont été premiérement traitées en quelqu'une de ces langues.

Les langues vivantes sont celles qui sont actuellement en usage parmi quelque peuple; comme le françois, l'allemand, l'espagnol, l'italien, l'anglois, le polonois, etc.; on les apelle aussi langues vulgaires.

Tout langage qui est usité parmi les personnes du premier rang d'une nation est apelé langue; mais celui qui n'est en usage que parmi le bas peuple, se nome jargon.

Les langues mortes n'ont par elles-mêmes d'autre avantage sur les langues vivantes que d'être plus anciènes. C'est pour cela qu'il y a dans les langues vivantes plusieurs mots et plusieurs façons de parler qui viènent des langues mortes. Les langues mortes ont été vivantes, et les unes et les autres sont également composées de mots qui sont des signes établis entre les homes pour se communiquer leurs pensées.

L'étymologie divise les langues en langues méres et en langues dérivées. Le comerce et la rélation, ou la dépendance qu'il y a eu entre un peuple et un autre peuple, ont doné lieu aux changemens qui se sont faits insensiblement dans une langue, et aux mots nouveaux qui s'y sont introduits; la langue d'où ces mots ont été tirés est la langue mére par raport à ces mots-là, et l'autre est la langue dérivée. La langue teutonique, c'est-à-dire, la langue des Teutons, ancien peuple de la Germanie, est une langue mére par raport aux langues danoise, suédoise, angloise, hibernoise, holandoise, walone, etc. On prétend que la langue teutonique est la même que la celtique; il y a aussi en françois plusieurs mots qui en dérivent. Le latin est la langue mére de l'italien, de l'espagnol, du françois, c'est-à-dire, que la plupart des mots de ces langues viènent du latin.

§. III.

Coment on aprend les Langues.

On aprend les langues par usage ou par régles, ou enfin par tous les deux ensemble, c'est-à-dire, en joignant l'usage avec les régles et les observations; ce qui est la maniére la plus courte et la plus sure, tant pour aprendre les langues vivantes que pour aprendre les langues mortes.

Quand je dis qu'on aprend une langue par usage, j'entends qu'à l'égard d'une langue vivante, on doit l'entendre parler à ceux à qui elle est naturelle, la parler avec eux, et s'éxercer ensuite à écrire en cette langue, en se conformant à la pratique et aux observations de ceux qui passent pour bien parler et pour bien écrire.

Outre cet usage, ou plutôt cet exercice, il faut encore remarquer ce qu'on apelle usage dans les langues; c'est la façon de parler et d'écrire des honêtes gens, parmi lesquels on comprend sur-tout les auteurs qui ont de la réputation. Ce n'est pas le peuple que l'on consulte sur la maniére de s'habiller; ce n'est pas non plus le peuple qu'il faut consulter sur la maniére de parler et d'écrire.

A l'égard des langues mortes, j'entends qu'on doit lire avec soin et avec réfléxion les ouvrages des anciens qui ont le mieux écrit en ces langues. Les auteurs qui ont écrit le plus purement en latin sont ceux qui ont vécu dans le siécle d'Auguste, c'est-à-dire, à la fin de

la république et au comencement de l'empire; tels sont Térence, César, Cornélius-Népos, Cicéron, Saluste, Virgile, Horace, Phedre, Ovide, et quelques autres. On doit étudier ces auteurs, et pratiquer cè que nous avons dit dans la préface.

Quand on comence à être en état d'entendre le latin par soi-même, on doit s'atacher à l'étude de Cicéron, qui est le modéle de la pure latinité.

Ainsi, lire, expliquer, aprendre la grammaire, parler, composer, sont les moyens d'aquérir la conoissance d'une langue.

§. IV.

De la Grammaire.

La science par laquelle on aprend une langue par régles s'apelle grammaire.

Ce mot vient du grec (1) *gramma*, *grammatos*, qui veut dire lettre.

La grammaire est donc la science ou l'art qui traite des mots entant qu'ils sont les signes de nos pensées, c'est-à-dire, que la grammaire est l'art qui aprend à prononcer les mots, à les écrire, à leur doner certaines terminaisons, et à les placer dans le discours selon l'usage que les homes ont établi dans un pays pour se comuniquer leurs pensées. Ou autrement, la grammaire est l'art qui aprend les réfléxions que l'on a faites sur les mots et sur

(1) Γράμμα, Γράμματος.

les façons de parler d'une langue pour parvenir à la parler et à l'écrire corectement, c'est-à-dire, selon l'usage reçu.

La grammaire n'est pas avant les langues. Il n'y a point de langue qui ait été faite sur la grammaire; les observations des grammairiens doivent être faites sur l'usage, et ne sont point des lois qui l'aient précédé.

§. V.

Division de la Grammaire.

Il y a dans la grammaire des observations qui conviènent à toutes les langues; ces observations forment ce qu'on apelle la grammaire générale : telles sont les remarques que l'on a faites sur les sons articulés, sur les lettres qui sont les signes de ces sons; sur la nature des mots, et sur les diférentes manières dont ils doivent être ou arangés, ou terminés pour faire un sens.

Outre ces observations générales, il y en a qui ne sont propres qu'à une langue particuliére; et c'est ce qui forme les grammaires particuliéres de chaque langue.

Mais les unes et les autres de ces observations peuvent être réduites sous sept articles, qui sont :

I. La conoissance de la proposition et de la période, entant qu'elles ont raport à la grammaire, c'est-à-dire, en tant qu'elles sont composées de mots, dont les terminaisons et l'arangement leur fait signifier ce qu'on a dessein qu'ils signifient.

II. L'ortographe.
III. La prosodie.
IV. L'étymologie.
V. Les préliminaires de la syntaxe.
VI. La syntaxe.

Ces six parties sont tellement liées entre-elles, qu'il est difficile de parler de l'une sans rien dire qui n'ait quelque raport à quelqu'une des autres ; mais qu'importe, pourvu que ce qu'on emprunte de l'une ne serve qu'à mieux faire entendre ce qu'on dit de l'autre.

La division que je viens de faire de la grammaire est à peu près celle qui étoit comunement suivie par les grammairiens du siécle passé, avec cette seule diférence, qu'ils ne parloient pas de la proposition et de la période, et qu'ils confondoient les préliminaires de la syntaxe avec l'étymologie.

Arrêtons-nous un moment pour faire voir que la division que je me suis proposé de suivre dans cet ouvrage est éxacte ; ce qui le prouve, c'est qu'on ne sauroit faire de question grammaticale sur les mots d'un discours, qui ne puisse être raportée à quelqu'une des parties de cette division, par exemple :

L'Amérique, qui est aujourd'hui la quatriéme partie du globe terrestre, fut découverte par Christophe Colomb vers la fin de l'année 1492. On peut demander :

1°. A quoi se raporte le verbe *fut*, c'est-à-dire, quel est l'objet de qui on dit qu'il fut découvert ? c'est l'Amérique : *découverte* se raporte encore à l'Amérique. C'est la conoissance de la proposition et de la période qui

met en état de répondre juste à ces questions, et de démêler la proposition principale, *l'Amérique fut découverte, etc.* d'avec la proposition incidente, *qui est aujourd'hui, etc.* Ces conoissances sont, pour ainsi dire, les avenues, le vestibule, ou plutôt le fondement de tout l'édifice de la grammaire.

2°. Combien ce mot *Amérique* a-t-il de lettres et de syllabes ?

Que veut dire cette espéce de virgule que l'on met entre *l'* et *A* quand on écrit *l'Amérique* ? Pourquoi écrit-on toujours ce mot-là par un grand *A* ? Voilà des questions qui apartiénent à l'orthographe.

3°. Faut-il prononcer l'*é* qui est après l'*m*, dans *Amérique*, comme un *è* ouvert, ou bien comme un *é* fermé ? Faut-il le prononcer comme le dernier *e* ? Pourquoi ne met-on point d'accent sur ce dernier *e* ?

Voilà des questions qui regardent la prosodie.

4°. Ce mot *Amérique* est-il originairement françois ? ne vient-il point de quelque langue étrangére ou plus anciène que la nôtre ? Qui a doné lieu d'apeller ainsi cette partie du monde ? y a-t-il d'autres mots qui dérivent de ce mot-là ?

Voilà des questions d'étymologie.

5°. Ce mot *Amérique* est-il un nom ? est-il un verbe ?

Change-t-il de terminaison ?

De quel genre est-il ?

A-t-il un pluriel ?

Marque-t-il la premiére, la seconde ou la troisiéme persone ?

Ce sont-là des questions qui apartiènent à cette partie de la grammaire que j'apelle les préliminaires de la syntaxe. Elle traite de la nature des mots et de leurs propriétés grammaticales, c'est-à-dire, des nombres, des genres, des persones, des terminaisons, et contient ce qu'on apelle les rudimens.

6°. Quand ce mot *Amérique* est avec d'autres mots, comment faut-il le placer, ou quelle terminaison faut-il lui doner, afin qu'il forme un sens avec ces autres mots ? faut-il le placer avant ou après un autre nom ? avant ou après un verbe ? Pourquoi dites-vous *découverte* et non pas *découvert* ?

C'est la syntaxe qui aprend à répondre à ces demandes.

Les autres questions qu'on peut faire sur l'Amérique ne sont point du ressort de la grammaire ; elles regardent ou l'histoire, ou la géographie, ou la physique.

Un grammairien peut demander encore si un mot est pris dans le sens propre ou dans le sens figuré ; par exemple, *l'Amérique fut découverte*, ce dernier mot est-il dans le sens propre ? Ces diférens sens, dans lesquels on peut prendre un même mot, ne changent rien ni à l'orthographe du mot, ni à la prononciation, ni à l'arangement de ce mot dans le discours ; ainsi ce que l'on peut dire sur ce point ne paroît pas d'abord apartenir directement à la grammaire : cependant, comme la conoissance de ces diférens sens est nécessaire pour avoir une véritable intelligence des mots, entant que signes de nos pensées, j'ai cru qu'un traité sur ce point étoit une dé-

pendance de la grammaire, et qu'il ne falloit pas attendre que les enfans eussent passé sept ou huit ans dans l'étude du latin pour leur montrer ce que c'est que le sens propre et le sens figuré, et ce qu'on entend par métaphore ou métonymie : ainsi j'ai ajouté aux six parties dont je viens de parler, un traité particulier touchant les diférens sens dans lesquels on peut prendre un même mot ; c'est la septiéme et derniére partie de cette grammaire.

Il me semble qu'on ne sauroit former d'autres sortes de questions sur les mots, du moins par raport à la grammaire, qui ne rentrent dans quelqu'un de nos sept articles.

Au reste, je ne prétend pas disputer sur le rang que ces diférens articles doivent tenir entre eux. Il faut toujours se ressouvenir que cette grammaire est relative à la méthode que j'ai exposée dans la préface. On comence par l'explication ; on trouve ensuite ici les diférentes réfléxions dont on a besoin pour rendre raison de tout ce qui regarde la grammaire et la construction du texte qu'on a expliqué. Je réduis ces réfléxions sous sept classes, afin de mettre plus d'ordre dans les diférentes observations qui ont raport à la grammaire : ces réfléxions ne doivent passer d'abord aux disciples que par l'organe du maître qui, dans la même leçon, parle également des unes et des autres, selon qu'elles sont amenées par le texte qu'il fait expliquer, tantôt c'est une observation d'étymologie, tantôt c'est une remarque de syntaxe : quelquefois, pour faire conoître le raport que deux mots ont ensemble, il démêle la proposition incidente d'avec la

proposition principale. Enfin, après un certain tems d'exercice, et quand le disciple a aquis la capacité requise, il lui fait lire de suite cette grammaire, afin de mettre dans ses pensées un ordre qui aide à retenir les diférentes observations qu'on a faites dans la pratique. Ainsi, excepté la syntaxe qui doit être précédée de ses préliminaires, il est assés indiférent de placer les autres parties l'une avant l'autre, d'autant plus qu'elles se suposent mutuellement en plusieurs points, comme il sera aisé de le remarquer pour peu qu'on y fasse d'attention. Le rang dans lequel je les ai placées, m'a paru celui où il y avoit le moins de ces supositions. Je ne supose presque que les conoissances pratiques et naturelles que l'on aquiert par l'usage de la vie, et que toutes les sciences suposent; mais encore un coup, il est libre à chacun de se faire un ordre diferent de celui que j'ai suivi.

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE
DES MATIÈRES
DU TOME PREMIER.

Pages

AVIS DES ÉDITEURS. j

ÉLOGE DE DU MARSAIS, *par d'*Alembert. xxxj

EXPOSITION D'UNE MÉTHODE RAISONNÉE POUR APPRENDRE LA LANGUE LATINE.

Pages

PREMIÈRE PARTIE. *De la routine.* 2

§ I. *De la signification des mots.* 3

§ II. *De l'inversion.* 7

§ III. *Des ellipses.* 16

§ IV. *Des façons de parler*, ou *des latinismes.* 22

SECONDE PARTIE. *De la grammaire raisonnée.* 27

§ I. *La grammaire raisonnée est à la portée des jeunes gens qui ont passé par la routine.* 28

§ II. *Que la méthode ordinaire demande beaucoup plus d'attention et de contention d'esprit.* 33

LE POEME SÉCULAIRE D'HORACE.

	Pages
EXPOSITION DU SUJET.	45
REMARQUES.	66
SYNTAXE.	72
DES ACCENS.	77
REMARQUES *sur les articles* LII *et* LIII *des Mémoires de Trévoux, du mois de mai* 1723; *au sujet des méthodes en général, et de l'exposition de la Méthode raisonnée pour apprendre la langue latine.*	83
De la routine.	98
Si toute méthode est indifférente pour commencer à apprendre le latin.	105
Sur la manière dont M. D. M. dispose le texte des auteurs latins, et sur l'interprétation interlinéaire.	106
Des ellipses ou des mots sous-entendus suppléés.	113
Sur la généralité des règles de M. D. M.	115
Sur l'interprétation latine des auteurs latins.	119
Du mécanisme des constructions chiffrées.	123
Sur l'utilité de cette méthode.	125
Si M. D. M. a parlé de la préférence des éducations particulières sur celles des colléges.	138

Pages

L'expérience prise pour juge. 139

De la différence qu'il y a entre la Méthode de M. D. M. et celle de M. l'abbé Fremy. 140

LETTRE *à* M....., *auteur de l'extrait inséré dans le Journal des Savans de Paris, du mois de janvier* 1724, *page* 44, *touchant le livre intitulé :* Exposition d'une Méthode raisonnée pour apprendre la langue latine. 149

RÉFLEXIONS *sur la Méthode de* M. Lefebvre de Saumur, *et sur les Notes de* M. Gaullyer, professeur de quatrième au collége du Plessis-Sorbonne. 167

LES VÉRITABLES PRINCIPES DE LA GRAMMAIRE, *ou* NOUVELLE GRAMMAIRE RAISONNÉE POUR APPRENDRE LA LANGUE LATINE.

Pages

PRÉFACE *où l'on expose la Méthode d'apprendre le latin, et où on explique l'usage que l'on doit faire de cette Grammaire.* 183

§ I. *Cette Grammaire est adressée aux maîtres. Nécessité des maîtres.* id.

§ II. *Exposition de la Méthode pour apprendre le latin. Principe sur lequel elle est fondée.* 185

Pages

§ III. *En quel temps on apprend à décliner et à conjuguer, aussi bien que les règles de la Syntaxe.* 191

§ IV. De l'Interprétation littérale *et* interlinéaire. 193

§ V. *Des Règles.* 201

§ VI. *Usage des thêmes* 213

§ VII. *On ne doit point exercer sitôt les enfans sur certaines façons de parler difficiles de la langue latine.* 217

§ VIII. *Ne point négliger la langue françoise dans la pratique de l'explication* 218

§ IX. *S'il faut commencer par la Grammaire françoise.* 219

§ X. *Récapitulation*, ou *Détail de pratique.* 221

§ XI. *Avis pour ceux qui sont déjà avancés.* 225

§ XII. *Si l'on peut déterminer en combien de temps on apprendra le latin par cette Méthode. Équité que l'on doit avoir en comparant cette Méthode avec les Méthodes ordinaires.* id.

§ XIII. *On ne doit point occuper les premières années de la jeunesse à n'apprendre que du latin.* 227

Réflexions *sur la Méthode d'enseigner la langue latine, selon* M. Rollin, *contenue dans son livre qui a pour titre :* de la manière d'enseigner et d'étudier les Belles-Lettres, *tom. I. chap. III.* 233

Des Règles de la Syntaxe. 258

LES VÉRITABLES PRINCIPES DE LA GRAMMAIRE, *ou* NOUVELLE GRAMMAIRE RAISONNÉE POUR APPRENDRE LA LANGUE LATINE.

Pages

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE. *Du latin, des langues et de la Grammaire.* 265

§ PREMIER. *Ce que c'est que le latin, et combien il est utile de le savoir.* id.

§ II. *Des Langues.* 270

§ III. *Comment on apprend les langues.* 272

§ IV. *De la Grammaire.* 273

§ V. *Division de la Grammaire.* 274

FIN DE LA TABLE.
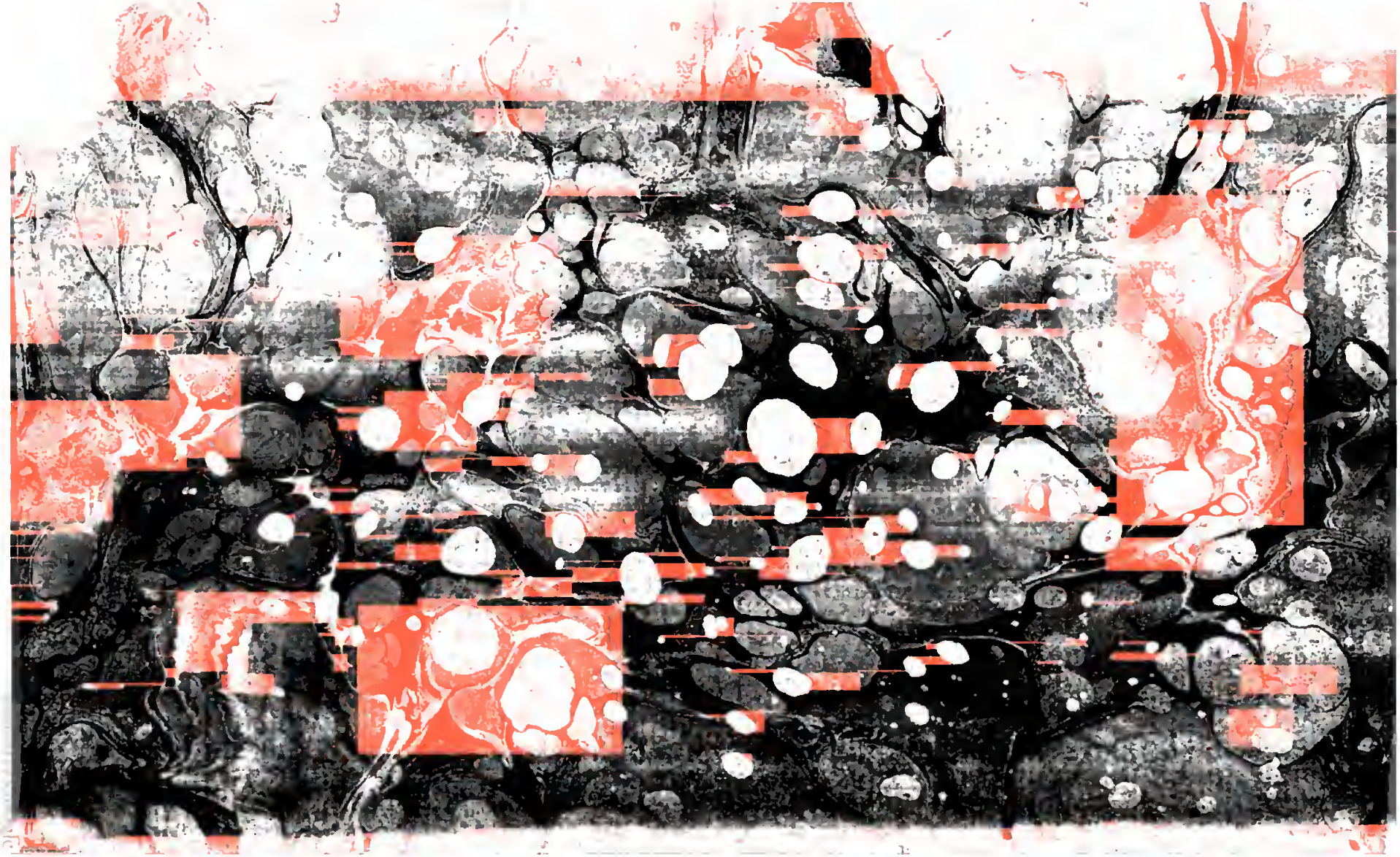
627815